TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9425 — 40 PAGES — MERCREDI 7 MAI 1975

Vingt-trois physiciens du Collège de France demandent l'arrêt immédiat du programme nucléaire

LIRE PAGE 35



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 6 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

ULLETIN DE L'ÉTRANGER

lerte à la prolifération les armes nucléaires

Personne n'attend de résultats écisifs de la conférence sur le raité de non-prolifération des rmes nucléaires, qui vient de se éunir à Genève. Depuis qu'il a t. signé, en 1968, les grandes uissances qui en avaient pris initiative (Etats-Unis, U.R.S.S. t Grande-Bretagne) n'ont guère herché à améliorer un traité u'elles jugeaient fondamentalement bon. Elles se sont surtout mployées à inviter le plus grand ombre possible de pays à s'y allier, quelles que soient leurs éserves. Il en sera sans doute de nême cette fois, bien que le problème de la prolifération des armes nucléaires ait pris des limensions autrement préoccupantes depuis que le traité est entré en vigueur, il y a un peu plus de cinq ans.

L'explosion atomique souterraine à laquelle l'Inde s'est livrée l'an dernier a illustré non seulement l'effet que peut avoir la volonté d'un seul pays de garder ouverte, malgré la réprobation de ses voisins, son « option nucléaire militaire », mais aussi l'usage qui peut être fait des produits de combustion d'un réacteur, même de faible dimension. Or la multiplication des réacteurs à usage civil qu'entraîne la crise de l'énergie va conduire à une extraordinaire prolifération des stocks de matière fissile. Les quantités de plutonium disponibles vers la fin du siècle se chiffreront par centaines de tonnes, alors que 5 kilos de ce produit suffisent à fabriquer une bombe de 20 kilotonnes, c'est-à-dire l'équivalent de l'engin qui rasa Hiroshima il y a trente ans.

Les appétits politiques se développant en diverses régions en cette ère de « déstabilisation » des rapports internationaux, comment ne pas craindre qu'il ne sera pas fait usage de cette redoutable capacité ?

Or, le traité de 1968 n'a été et ne reste qu'un instrument imparfait pour lutter contre ces dangers. Il a, certes, fourni à plusieurs pays potentiellement nucléaires — dont le Canada, l'Iran, plus récemment l'Allemagne fédérale et peut-être le Japon — l'occasion « historique » de renoncer à l'option militaire. Mais l'hostilité marquée dès l'origine à l'égard de ce traité par deux puissances nucléaires : la France et la Chine populaire, a servi de mauvais exemple (même si, en fait, Paris et Pékin observent les dispositions du traité dans leur politique à l'égard des tiers) à une quarantaine de pays qui, pour des raisons diverses, se sont toujours refusés à signer le traité.

Sans parler de l'Inde, plusieurs de ces pays sont parfaitement capables, à terme, d'acquérir des armes nucléaires (notamment le Brésil et l'Espagne) et se trouvent parfois dans une région troublée, comme la République Sud-Africaine. Un dernier pays répond à ces deux conditions, et a même déjà, très probablement, une capacité nucléaire militaire : Israël, dont l'exemple est invoqué par l'Egypte pour ne pas ratifier le traité.

Le traité était basé sur une discrimination choquante entre puissances nucléaires et non nucléaires : les premières ont le droit non seulement de développer leur arsenal — et elles ne s'en sont pas privées — mais aussi d'échanger entre elles des connaissances et de l'équipement nucléaire militaire, comme les Etats-Unis le font depuis toujours avec la Grande-Bretagne. Les secondes, en revanche, s'engagent à n'acquérir aucun de ces matériels, et elles sont même les seules à se soumettre aux « sauvegardes » — le contrôle de l'Agence atomique de Vienne, essentiellement — imposées par les Grands sur leur production civile. Cette dernière disposition a introduit une troisième discrimination, cette fois entre pays adhérents au traité et ceux qui se tiennent à l'écart, puisque les seconds bénéficient d'une plus grande liberté pour le développement de leur industrie nucléaire civile. Des aménagements pourraient être apportés au traité sur ce dernier point.

(Lire nos informations page 7.)

EN VISITE OFFICIELLE A CARACAS

Le chah discute du développement du tiers-monde avec le président vénézuélien

Le chah d'Iran et l'impératrice Farah sont arrivés, lundi 5 mai, à Caracas, pour une visite officielle de cinq jours au Venezuela. Ils se rendront ensuite au Mexique et aux Etats-Unis.

Avec le président vénézuélien, M. Carlos A. Perez, le chah discutera de la politique pétrolière de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), dont l'Iran et le Venezuela sont des membres importants, mais aussi des possibilités de coopération économique, technique et culturelle entre les deux pays. Enfin, ils examineront les conséquences de l'échec de la conférence de Paris entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole, et les voies du développement du tiers-monde à la lumière de leurs expériences nationales. *Qu'en est-il précisément de l'économie du Venezuela aujourd'hui ?*

Un autre Iran ?

Tout à faire... mais avec des moyens

De notre envoyée spéciale JACQUELINE GRAPIN

Caracas. — Crise, dépression, morosité, maîtres mots de l'actualité du Vieux Monde, font ici l'effet de baudruches vides au soleil. Tout est à faire ; et on en a les moyens. Le troisième pays exportateur de pétrole du monde vit à l'heure latino-américaine, relativement à l'écart des banquiers et des hommes d'affaires qui se battent dans les capitales de langues arabes. Avec ses douze millions d'habitants, une surface grande comme deux fois la France, la porte ouverte sur le marché andin, cet autre Iran est apparemment plus ignoré des « entrepreneurs » du monde développé que du chah de Perse...

Bien sûr il joue le rôle que lui confère le fait d'avoir été l'un des pays fondateurs de l'OPEP, mais au-delà il se trouve aux confluents de tous les mondes développés et sous-développés. Interlocuteur privilégié des Etats-Unis (avec lesquels il fait encore nettement plus de la moitié de son commerce), il en est en même temps le repoussoir en affichant un goût fort pour les révolutions douces.

Les nationalisations du pétrole et du fer sont annoncées, mais aussi négociées avec les compagnies intéressées. Les anciens vendeurs deviendront les nouveaux acheteurs ; les structures de production ne changeront guère ; les cadres resteront en place ; les indemnités, fixées à peu près à la valeur de l'actif net, seront discutées, mais acceptées. En fait, le contrôle des vannes de la production était déjà aux mains de l'Etat...

(Lire la suite page 8.)

LES ÉVÉNEMENTS D'INDOCHINE

• Selon Washington, des représailles sont en cours au Cambodge
• Le gouvernement révolutionnaire assure que la vie reprend normalement à Saigon

Trois cent cinquante-sept ressortissants français évacués du Cambodge sont arrivés, mardi matin 6 mai, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, à bord d'un Boeing d'Air France en provenance de Bangkok. D'autres personnes étaient attendues en début d'après-midi. Les réfugiés n'ayant ni famille ni amis pour les recevoir seront dirigés vers des centres d'hébergement.

● A WASHINGTON, la Maison Blanche et le département d'Etat ont confirmé lundi les informations de la presse américaine — qui *citait les services de renseignements — d'après lesquelles des* partisans du régime Lon Nol auraient été exécutés au Cambodge. Selon son porte-parole, M. Ford dispose d'informations assez sûres pour affirmer que des représailles sont en cours.

● AU VIETNAM DU SUD, le gouvernement révolutionnaire annonce qu'il a libéré les nombreux détenus politiques du bagne de Poulo-Condore. Il assure que la vie reprend son cours normal à Saigon et que la ville est approvisionnée dans de bonnes conditions.

L'arrivée de trois cent cinquante-sept Français évacués

LE REGARD PERDU...

« *Ma fille, ma petite fille !* » Comme prise de folie, la vieille dame aux cheveux blancs se jette sur la double barrière qui l'empêche d'étreindre celle que, depuis *plus de deux semaines, elle croyait* bien ne plus jamais revoir. Mais il lui faudra attendre encore la fin des sacro-saintes formalités : il aura fallu en effet une réunion de deux heures des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur pour que soit acceptée l'idée d'admettre sur le territoire les réfugiés du Cambodge dépourvus de papiers d'identité.

Il est 8 h. 31 lorsque le Boeing-747 *Victor-Alpha*, d'Air France, se pose sur la piste de Roissy avant de s'immobiliser devant le satellite 3. Mme Simone Veil, ministre de la santé, monte à bord, accompagnée de MM. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et Michel Aurillac, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur. Puis l'avion se vide peu à peu de ses trois cent cinquante-sept passagers. Le calvaire qu'ils ont dû endurer se lit sur le visage de la plupart d'entre eux. Certains, hagards, se laissent guider comme des automates par les fonctionnaires de la police de l'air et les secouristes de la Croix-Rouge. Quelques-uns s'efforcent de sourire : ceux-là sont attendus par des amis ou de la famille. Mais ils ne sont guère plus d'une quarantaine.

Les autres, tous les autres, sont seuls, perdus dans le grand hall de béton et de verre, parqués comme des bêtes curieuses sous les spots inquisiteurs de la télévision. Une forte proportion des arrivants sont, en effet, des Cambodgiens naturalisés français.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 2.)

IL FAUT CONSTRUIRE UNE EUROPE DES CITOYENS
nous déclare le premier ministre néerlandais

Aux Pays-Bas, le congrès du parti socialiste — pivot de la majorité gouvernementale — s'est prononcé de justesse pour le maintien dans l'OTAN. D'autre part, les Néerlandais, les Belges, les Danois et les Norvégiens vont décider s'ils remplacent le *Starfighter par un appareil américain ou européen.*

Alors que ces problèmes se posent, M. Joop Den Uyl, premier ministre néerlandais, a expliqué à nos envoyés spéciaux ce que son gouvernement attend de l'OTAN et des Etats-Unis et pourquoi il souhaite que le Marché commun devienne une « Europe des citoyens ».

(Lire page 4 les déclarations de M. Joop Den Uyl.)

POUR ENRAYER LA CRISE

Sept mille logements locatifs de plus vont être mis en chantier

Les organismes des H.L.M. proposent un bouleversement de l'aide

La crise s'aggravant dans le bâtiment et les travaux publics — l'activité y est inférieure de 15 % à celle de l'an dernier, — le gouvernement a décidé d'autoriser la mise en chantier de sept mille H.L.M. locatives supplémentaires et l'octroi de prêts par les caisses d'épargne pour la rénovation des appartements. Ces mesures, bien que timides, seront accueillies favorablement par les organismes chargés de la construction sociale, qui déploraient la dégradation de la politique populaire du logement. Simultanément l'Union des H.L.M. rend public son Livre blanc, qui propose un bouleversement complet des méthodes françaises d'aide au logement.

C'est la troisième fois depuis le début de l'année que le gouvernement décide une « rallonge » des *crédits destinés* au bâtiment. En janvier, il avait ouvert des fonds pour vingt mille logements supplémentaires en accession à la propriété et relevé le montant des prêts pour l'acquisition d'H.L.M. ; en mars, il avait ajouté vingt-cinq mille prêts pour l'achat de logements chers ou moyens et « désencadré » les prêts complémentaires à l'épargne-logement. Cette fois, M. Fourcade inscrit dans le « collectif » budgétaire de quoi financer sept mille H.L.M. locatives supplémentaires.

En outre, il autorise les caisses d'épargne à prêter pour rénover les appartements anciens (et non plus seulement pour construire) jusqu'à 150 000 F par logement, et il relève les prix-plafonds (non modifiés depuis 1965) en deçà desquels la Banque de France accepte de mobiliser les crédits acquéreurs à moyen terme ; ces plafonds deviennent : 4 600 F le m2, à Paris et dans les villes nouvelles de la région parisienne ; 3 700 F dans le reste de la région parisienne et les agglomérations *de plus de cent cinquante mille* habitants ; 3 000 F dans le reste du territoire. Cela devrait aboutir, selon la Rue de Rivoli, à une baisse de coût d'environ 1 % sur la partie moyen terme des crédits destinés à l'acquisition des logements concernés.

Décidées simultanément, à l'automne ou en début d'année, ces mesures auraient certainement eu un effet important sur l'activité du bâtiment. Echelonnées dans le temps, elles n'ont pas réussi, jusqu'ici, à enrayer la crise que traverse l'industrie du bâtiment, l'une des plus graves de son histoire. Le troisième « train » qui vient d'être lancé atténuera la mauvaise humeur des organismes d'H.L.M. qui constatent, dans le Livre blanc qu'ils publient ce mardi 6 mai, que l'objectif du VI[e] Plan est manqué *du tiers* pour les H.L.M. locatives, alors qu'il est dépassé du cinquième pour la construction chère.

(Lire nos informations page 38.)

LE DROIT DE SAVOIR

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

Notre vie publique connaît un étrange paradoxe. Nos gouvernants pourraient informer les Français sur ce qui les concerne directement. Dans leur sort quotidien, dans leur avenir. Ils le font peu ou avec retard. Et comme à regret. Souvent, d'ailleurs, sous l'impulsion de la presse.

Il en va ainsi de plusieurs questions qui dessinent la trame de notre temps et de notre destin. Comme la crise économique et ses divers éléments. Comme le redéploiement de l'industrie. Comme le niveau et l'évolution de l'emploi. Comme l'échelle des revenus. Comme le défi énergétique et les choix qu'il impose. Comme le programme nucléaire, etc.

Sur tous ces points, les citoyens disposent d'éléments d'appréciation fragmentaires ou tardifs. Comme si les affaires technico-économiques constituaient un nouveau « domaine réservé ». Comme si le moyen et le long terme échappaient au débat public. Comme si l'avenir n'était pas une catégorie politique. Désormais, on fait l'information comme on fait la charité. Avec parcimonie. Avec condescendance.

Il y a près de vingt ans, C. Wright Mills parlait d'une « élite du pouvoir ». Pour désigner les détenteurs réels de la puissance. Loin des urnes et des hémicycles.

Aujourd'hui, il faudrait décrire une « élite du savoir ». Celle qui réunit les gouvernants et les couches supérieures de la technocratie : grands commis, membres de cabinets, directeurs de ministères économiques ou techniques, dirigeants d'organismes ou d'établissements publics : Commissariat du Plan, C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique), E.D.F., D.G.R.S.T. (Direction générale de la recherche scientifique et technique), etc.

Cette élite dispose des dossiers, des données. Elle capte et canalise l'information. Sans toujours la retransmettre intégralement vers l'extérieur. Sans toujours résister à la tentation du filtrage ou de la rétention.

Comme d'autres accumulaient du capital, cette « classe » accumule du savoir. Pour transformer ce savoir en pouvoir. Et modeler la société. A son idée. A sa guise. Ainsi stockée, l'information devient un facteur de puissance. Ou une « ressource politique », *selon l'expression de Robert Dahl*, c'est-à-dire un moyen d'influence et d'emprise sur la vie publique.

(Lire la suite page 9.)

Publiés au « Journal officiel »

TROIS DÉCRETS GÉNÉRALISENT LA CONTRACEPTION

(LIRE PAGE 17.)

AU JOUR LE JOUR

Maladies infantiles

En France comme au Portugal, la fièvre tombe entre socialistes et communistes. Ce n'est pas une raison, comme l'a fait M. Mitterrand, pour l'attribuer à une maladie infantile. Le parti communiste commence à friser la soixantaine et le parti socialiste, qui a tout juste soixante-dix ans, est largement l'aîné de M. Mitterrand lui-même.

L'essentiel est que le parti communiste se débarrasse de son vieux solipsisme et que le parti socialiste ne souffre pas trop de ses vieilles schizophrénies. Après cela, il n'y a aucun inconvénient, bien au contraire, à ce qu'ils se passent mutuellement la rougeole.

ROBERT ESCARPIT.

L'ŒUVRE D'YVES BONNEFOY

La parole survivante

Il est aujourd'hui quelques œuvres qui ont le pouvoir de parler à haute voix, ici et maintenant, dans ce présent auquel elles appartiennent — et qui possèdent aussi ce que le présent a perdu, ou ce dont il s'est dépris. Elles semblent nous parvenir *d'un autre monde, provoquant une* sorte de perturbation de notre sentiment temporel, comme si nous étions à la fois ici et ailleurs, et nous pensons à la scène célèbre du *Temps retrouvé* où le narrateur, le pied posé sur les dalles de Venise, voit se confondre le présent et le passé. Ces œuvres parlent le langage d'aujourd'hui, et il serait insensé de dire qu'elles ont trouvé la porte de sortie : elles sont traversées par son désarroi, entourées de ses ruines. Mais elles sont portées par une force réservée, intacte, venue de très loin, capable d'aller très loin.

Depuis longtemps, depuis l'entrée en scène de la « muse moderne de l'impuissance », les œuvres qui *témoignent le plus précisément et le plus fortement de nous tiennent au* contraire leur pouvoir de ce « lieu de lacunes et d'ellipses » dont parlait Breton à propos d'Artaud : parlant de notre impuissance à être, de notre difficulté à dire, parlant de ce *qui manque*, *s'est retiré*. Mais ces œuvres elles-mêmes (je pense par exemple à celle de Beckett) deviennent de plus en plus rares, perdent de leur force première et (pour ne rien dire d'une production qui fait comme si rien ne s'était *passé, comme si la mise en question* n'avait pas eu lieu) la scène appartient de plus en plus à une effervescence d'écriture visiblement satisfaite d'elle-même, exempte de toute angoisse et de toute sublimation créatrice, à une prolixité illisible se justifiant par la lisibilité des gloses qui l'entourent...

GAËTAN PICON.

(Lire la suite page 11.)

ASIE

Après la victoire des révolutionnaires en Indochine

Au Vietnam

ALORS QUE SAIGON SE PROTÈGE CONTRE D'ÉVENTUELS SABOTAGES

Les détenus du bagne de Poulo-Condor sont libérés

Le gouvernement révolutionnaire sud-vietnamien a annoncé la libération des détenus du bagne de Con-Son, anciennement connu sous le nom de Poulo-Condor. De nombreux prisonniers politiques y avaient séjourné du temps de la colonisation française. Le bagne fut rouvert par Diem après 1954, et constamment utilisé ensuite : les frais de fonctionnement étaient payés par les Américains. Il était devenu tristement célèbre pour ses « cages à tigre », cellules de détention particulièrement inhumaines. Les dirigeants de Saigon sont décidés à recevoir solennellement dans la capitale les prisonniers qu'ils viennent de libérer.

Radio-Saigon annonce aussi que des milices d'autodéfense ouvrières gardent la centrale électrique et l'usine des eaux de la capitale : il s'agit sans doute d'éviter des sabotages analogues à ceux que les services secrets américains avaient organisés à Hanoï après la signature des accords de Genève. Des groupes de jeunes participent aussi à la garde d'édifices publics. Ils sont dirigés par M Huynh Tan Mam, qui s'est toujours réclamé de la troisième force. M. Mam n'a cessé, *en tant que président* de l'Association des étudiants du Sud, de lutter contre le régime Thieu, ce qui lui a valu de passer plusieurs années en prison et d'être torturé.

Saigon continue de « faire toilette » : la ville est nettoyée, en particulier de toutes les inscriptions pouvant rappeler l'ancien régime. Contrairement à ce que l'on avait d'abord pensé, elle n'est pas alignée sur l'heure de Hanoï (elle conserve une heure d'avance). La population est invitée à *« saluer la naissance imminente de Ho-Chi-Minh-Ville »*, car, selon la radio, Saigon n'est pas encore digne de porter ce nom. Les services publics doivent tous fonctionner rapidement ; les fonctionnaires qui se présenteront avec célérité et avec les documents éventuellement en leur possession seront récompensés.

Dans le centre du pays, le port de Da-Nang a recommencé à fonctionner : dimanche, deux cargos soviétiques ont apporté quatre mille tonnes de riz et du carburant.

● A PARIS, quelque mille cinq cents Vietnamiens résidant en France se sont réunis lundi soir au Théâtre des Champs-Elysées à l'initiative de l'Union des Vietnamiens en France, en présence de l'ambassadeur de Hanoï et du chef de la mission du G.R.P. en France. On notait la présence de nombreuses personnalités de la troisième force et du Père Nguyen Quang Toan, responsable de la mission catholique vietnamienne de Paris.

M. Ford veut aider les réfugiés

● A WASHINGTON, M. Ford va demander au Congrès l'octroi d'un crédit de 507 millions de dollars pour financer le transport et l'hébergement de cent vingt-cinq mille réfugiés vietnamiens. Les Etats-Unis ont d'autre part entamé des consultations diplomatiques en vue de solliciter une *coopération internationale* pour la réinstallation de ces personnes. Un représentant du consulat français à Los Angeles s'est rendu dans un camp de réfugiés : certains Vietnamiens pourraient en effet se voir accorder le droit d'entrée en France. Les candidats sont nombreux dans ce camp, écrit l'A.F.P. : ce sont souvent des médecins, des universitaires d'âge mûr parlant très bien le français.

D'autre part, M. Kissinger a déclaré à la télévision que le scandale du Watergate avait trop sapé le pouvoir de la Maison Blanche pour qu'elle puisse agir contre la violation de l'accord de Paris par *Hanoï*.

● A BANGKOK, profitant des hésitations du gouvernement, les Américains ont récupéré lundi vingt-cinq des cent vingt-cinq avions que, la semaine dernière, les Sud-Vietnamiens avaient amenés depuis Saigon jusqu'à la base d'Utapao. Les appareils ont été démontés et placés sur un porte-avions.

Justifiant cette décision, le ministre thaïlandais de la défense avait déclaré lundi : *« Si la Thaïlande ne peut saisir ces avions, c'est qu'il existe une loi américaine selon laquelle les dirigeants des Etats-Unis peuvent les réclamer, ces avions faisant partie de leur programme d'assistance. »* Mais, mardi, le gouvernement de Bangkok a décidé d'interdire aux *Américains de déplacer les appareils*. Selon la revue américaine *Aviation Week*, mille appareils militaires sont tombés aux mains des communistes vietnamiens.

● A NEW-YORK, le Conseil *économique et social* des Nations unies, sans tenir compte d'une violente opposition américaine, a invité lundi le nouveau gouvernement sud-vietnamien à participer à la conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, qui va se tenir à Mexico du 19 juin au 2 juillet.

● A KUALA-LUMPUR, le premier ministre malaisien a déclaré que les cinq pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Malaisie, Singapour, Thaïlande, Philippines, Indonésie) allaient coopérer avec les nouveaux régimes indochinois et les aider dans leur œuvre de reconstruction. Une réunion des pays de l'ASEAN et de représentants de la Birmanie, du Cambodge, du Laos et des deux Vietnams serait envisagée. D'autre part, l'Australie a reconnu le nouveau gouvernement de Saigon. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

DEUX MANIFESTATIONS

● *Le bureau politique du parti communiste français* appelle à un rassemblement, mardi 6 mai, à 18 h. 30, devant l'ambassade du Vietnam du Sud, à Paris, *« pour célébrer la victoire du peuple vietnamien »*.

● *Deux mouvements d'extrême droite*, le Front national (que *préside M. Jean-Marie Le Pen*) et le Parti des forces nouvelles, invitent leurs adhérents et sympathisants à se joindre à la manifestation organisée mercredi 7 mai, à 18 heures, 30, place Saint-Augustin, à Paris, par l'association France-Vietnam du Sud. Cette association, *« devant la situation dramatique créée au Vietnam et au Cambodge par la dictature communiste, demande à tous les Français, à tous les mouvements politiques, à toutes les associations patriotiques de se joindre à elle dans l'ordre, la discipline et la dignité, pour clamer leur honte devant un tel abandon de l'Occident »*.

LA PRESSE A SAIGON

De très nombreux journalistes occidentaux se trouvent à Saigon, où ils enquêtent sans difficultés apparentes. Mais ils ne peuvent transmettre leurs articles et leurs photos à l'extérieur. Pourquoi ? Une hypothèse vient à l'esprit : le gouvernement révolutionnaire ne veut pas privilégier certains journalistes au détriment de la presse communiste occidentale et de celle des pays socialistes. Il pourrait donc attendre, avant de rouvrir les lignes de communication entre Saigon et l'étranger, que des représentants de cette presse arrivent dans la capitale du Sud. Ce déplacement est d'ailleurs imminent, croyons-nous savoir : un avion partira bientôt de Hanoï à cette fin.

● *Le Centre indépendant* (issu de l'ex-Alliance républicaine indépendante et libérale) a rendu, au cours de la réunion de son bureau politique, dimanche 4 mai, à Paris, *« un solennel hommage au courage du général Minh »* et dénoncé *« la culpabilité des Etats-Unis, qui ont trop longtemps soutenu un régime fantoche et corrompu et qui sont seuls responsables aujourd'hui de la poussée du communisme dans cette région du monde »*.

Le Centre indépendant « espère que le G.R.P. saura aujourd'hui, en s'alliant à la troisième force, reconstruire le pays dans la liberté, s'opposera désormais à toute ingérence étrangère et demandera aux autorités françaises d'aider au maximum à cette reconstruction ».

L'arrivée de trois cent cinquante-sept Français évacués du Cambodge

(Suite de la première page.)

Le regard perdu, un bébé dans chaque bras, une jeune femme toute menue ne sait que tourner sur elle-même. Un couple de personnes âgées attend de partir vers un hôpital ; tous deux ont les pieds meurtris, déformés, purulents : ils ont fait 80 kilomètres à pied pour monter dans le convoi de la dernière chance.

Et puis, il y a les enfants, beaucoup d'enfants — cent dix pour ce seul vol — la plupart seuls. Les yeux emplis de désarroi, ils découvrent dans la brume froide du petit matin un univers totalement étranger.

Tandis que des secouristes évacuent sur des civières les blessés et les malades les plus graves vers des ambulances du SAMU, d'autres s'efforcent d'apporter aux arrivants le piètre réconfort d'un café chaud, d'un verre de lait ou de quelques biscuits. L'accueil se fait dans une aimable pagaille mal supportée par les familles qui attendent à une autre extrémité du satellite. Le sourire du ministre de la santé ne peut tout pallier. On connaissait approximativement le nombre de rescapés arrivés avec ce premier vol, et pourtant il manquera très vite des vêtements chauds.

Certains n'auront droit qu'à *une couverture et à la promesse* de vêtements *« d'ici à midi »*. On s'apercevra peu après que le nombre de cars réquisitionnés est lui aussi insuffisant, car tous ceux qui n'ont ni famille ni amis en France vont devoir être acheminés vers trois centres d'hébergement aménagés à Sarcelles, Méry-sur-Oise et Osny, tandis que malades et blessés — une vingtaine de personnes — seront hospitalisés à Colombes et à Beaujon.

Prenant la parole devant tous ces êtres qu'elle verra elle-même *« hébétés, un peu perdus, surpris par le climat »*, Mme Veil déclarera à ceux que personne n'attend : *« Ce dont vous avez le plus besoin est maintenant de vous reposer. Des assistantes sociales viendront vous voir pour vous trouver un logement et du travail. Si certains d'entre vous ont des problèmes, nous sommes là pour essayer de les soulager. »*

« Il ne faut pas que cet effort que nous fournissons, devait, d'autre part, déclare Mme Veil, *soit un effort provisoire, mais que ce soit une action continue. »*

JAMES SARAZIN.

Témoignage

Un exemple et une leçon

Le docteur André Roussel, professeur à la faculté Xavier-Bichat, nous écrit :

Il y a douze jours, j'étais encore à Hanoï pour mon quatrième séjour depuis sept ans. La fin de la guerre et la victoire du G.R.P. n'étaient pas *encore là, mais on les sentait* proches... Partout, dans les rues, les gens suivaient sur de grandes cartes la progression des troupes, des armées populaires et la débandade des armées de Saigon. Le peuple était heureux mais calme et serein comme *si* les événements étaient la suite logique et inévitable d'une longue lutte, de durs sacrifices, l'aboutissement attendu de l'histoire. Et il l'était en effet.

Au cours de mes quatre voyages, et malgré ses lourdes charges, le premier ministre *Pham Van Hong, m'a fait à* chaque fois l'honneur de me recevoir longuement. Il m'a à chaque fois précisé la position de son pays, le sens de son combat, et ce qu'il attendait de la victoire qui, à mes premiers voyages, semblait bien lointaine. J'ai toujours trouvé chez lui la même sérénité, la même appréciation lucide des difficultés, la même détermination même et, surtout au moment des grands bombardements américains, la même foi en la justesse de sa cause. Je suis aujourd'hui heureux de porter témoignage à cet homme exceptionnel.

Je n'ai personnellement jamais douté de l'issue de cette guerre et je l'ai toujours dit. J'ai essayé, au cours d'une entrevue à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, d'attirer l'attention des responsables sur le caractère à la fois scandaleux et absurde de la guerre que ce pays menait contre le Vietnam tout entier. Je n'ai naturellement été écouté qu'avec commisération, mes interlocuteurs étant persuadés que le régime du Vietnam du Nord allait s'écrouler sous le poids du napalm, des bombes à billes et des bombes explosives.

Jamais les Américains n'ont compris que ce régime communiste était d'abord et avant tout un régime patriote pour qui la phrase d'Ho Chi Minh, « *Rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté* », était l'alpha et l'oméga.

Je ne suis pas de ceux qui pensent maintenant qu'il ne faut *pas accabler les Américains*. Toute faute politique se paie. Les centaines de milliers de morts du Vietnam ne sont pas morts pour rien. Il serait utile que les responsables américains s'en souviennent.

Mais une grande leçon se dégage de ce conflit qui a divisé les opinions publiques du monde entier, y compris l'opinion américaine. Cette victoire est le triomphe de la foi et de la volonté. Un peuple de *va-nu-pieds a forcé au départ*, et quel départ, la plus grande puissance militaire, économique et industrielle du monde.

Certes, ce peuple était aidé, au dixième de l'aide que recevait le régime Thieu, d'après M. Schlesinger lui-même. Mais, surtout, il avait la volonté de se servir de ses armes parce qu'il connaissait le sens de son combat. Au prix de sacrifices inouïs, d'un dénuement et d'une austérité extrême, il a mené un combat qu'il estimait juste et il a vaincu.

Quel exemple pour nous et pour *l'Europe. Oui, l'indépendance* nationale est possible. Il suffit de la vouloir. Que ceux qui sont séduits *par les sirènes de l'abandon* et du renoncement méditent l'exemple du Vietnam. Ce pays, par sa seule volonté, a *modifié les cartes de* la politique mondiale. Demain, si nous le voulons, la France et l'Europe peuvent mettre fin à la *politique des blocs acceptant* seulement d'être elles-mêmes. Il faut rompre avec les habitudes de paresse d'esprit. Le *monde* atlantique n'est pas éternel. Un autre ordre est concevable, dans lesquel une Europe indépendante et forte aurait sa position propre. Quelle voix s'élèvera pour prêcher cette croisade ?

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La victoire de l'oncle Ho

Saigon est tombée, sans se battre, au matin du 30 avril, abandonnée par les Américains et ceux des Sud-Vietnamiens les plus compromis qui ont pu ou su profiter de l'opération évacuation organisée par les Etats-Unis. La chute de la capitale du Vietnam du Sud a marqué la fin de trente ans de guerre, dont l'issue avait été voulue par Ho Chi-minh sur son testament : *« Notre résistance patriotique à l'agression américaine (...) aboutira à la victoire finale. »* Le baptême de Ho-Chi-Minh-Ville, ex-Saigon, autant qu'un symbole, constitue la concrétisation posthume des vœux de l'ancien président du Vietnam du Nord. Nombreux sont les hebdomadaires qui consacrent leur couverture et accordent une large place aux événements du Vietnam.

Ainsi *L'EXPRESS* annonce-t-il *« un numéro historique »*. Emile Guikovaty y dessine la carte de la nouvelle Asie, soumise à quatre forces montantes, dont celle de *« la République démocratique du Vietnam du Nord* [qui] *a conquis le Vietnam du Sud* [et dont les] *ambitions s'étendent à l'ensemble de la péninsule indochinoise, y compris le Laos, où elle joue déjà un rôle déterminant au sein des forces du Pathet-Lao, et le Cambodge, où la partie va se jouer entre elle et la Chine populaire »*. Il est à noter d'autre part que François d'Orcival, qui explique dans *VALEURS ACTUELLES* la chute du Vietnam par son abandon par le Congrès américain, note : *« La guerre d'Indochine a pris fin parce que l'objectif* [du Grand-Vietnam, unifié sous la coupe de Hanoï] *était atteint. » « Sous l'habillage « révolutionnaire », il y a une réalité*, ajoute-t-il : *la volonté du Tonkin dur et austère de dominer par la force toute l'Indochine. »*

Dans *L'EXPRESS*, relevons encore ce que Jean-Jacques Servan-Schreiber, son directeur, retire de cette guerre. *« Le message de l'Indochine, c'est une leçon définitive à chacun de nous : l'esprit d'émancipation sera toujours le plus fort. Contre les bureaucraties de l'Etat intérieur demain, comme il l'a été, au-delà même des prophéties les plus audacieuses, contre les armées de l'étranger hier. »*

Jean Lacouture, dans *Le NOUVEL OBSERVATEUR*, évoque également la décolonisation :

« La vérité est, affirme-t-il, *que l'Indochine d'aujourd'hui est, pour des mois ou des années, furieusement impatiente de se dépouiller des vieux oripeaux de la colonisation directe ou indirecte. Ici vietnamienne, là cambodgienne, en tout état de cause profondément diverse et jalouse de ses origines, la révolution qui vient de choisir les voies du triomphe militaire est avant tout un retour aux sources. L'Indochine ne reviendra pas à l'ère précoloniale, parce qu'elle a subi l'effet de greffes occidentales profondes, chrétiennes, marxistes, techniciennes. Mais, à ceux qui s'interrogent sur la signification de ce printemps indochinois — la fin d'une époque, le commencement d'une histoire. — on serait tenté de répondre qu'il s'agit avant tout d'un recommencement : celui d'une Asie qui, vingt ans exactement après Bandoung, ne se contente pas de s'affirmer vivante mais entend reprendre l'initiative historique. »*

Pour Georges Suffert, dans *LE POINT*, *« ce qui vient de mourir au Vietnam, c'est une situation directement issue du colonialisme »*. Il constate ensuite qu' *« il n'y a pas de force mécanique qui puisse venir à bout d'un peuple ayant décidé de vaincre à n'importe quel prix »*.

Pierre-Aymé-Martin, dans *LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE*, royaliste, souligne : *« Le Vietnam ne court peut-être pas vers ce que nous considérons comme le bonheur, il est cependant réunifié. En méconnaissant cette double volonté révolutionnaire et nationale, l'Amérique s'est montrée odieuse et irréaliste. »* Après avoir relevé que *« cette guerre a été dirigée avant tout, sciemment ou non, contre le milieu naturel »* et a *« véritablement ruiné l'économie vietnamienne »*, il considère que *« plus que le communisme, c'est la volonté de l'individu et de la communauté, c'est la nation, qui ont triomphé... »*

Il émet le souhait que la France joue *« un rôle dans cette partie du monde, à condition d'avoir autre chose à offrir qu'une réplique du modèle américain »*.

Georges Girard, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du P.C.F., écrit :

« Dans leur entêtement à espérer un retournement de situation, les forces politiques qui gravitent dans le sillage des Américains, celles qui sont plus ou moins liées à l'impérialisme français, ont laissé échapper les ultimes chances qu'elles pouvaient encore avoir de participer à un règlement négocié. Les forces patriotiques vietnamiennes ont fait preuve de la plus grande patience et ont été conduites à aller au bout de leur victoire totale. » Rappelant que *« les plus grands empires se sont heurtés en vain à la volonté* [des vietnamiens] *de vivre en hommes et non en esclaves »*, Georges Girard assure : *« La victoire du peuple vietnamien était inscrite dans la marche de l'histoire (...), dans sa propre histoire (...), mais l'impérialisme ne sait pas lire l'histoire. »*

André-François Mercier, dans *DEMOCRATIE MODERNE*, organe du Centre démocrate, estime que *« le plus poignant dans l'affaire vietnamienne ce n'est pas la durée ni l'horreur de l'épreuve (...), c'est l'indifférence des masses et des chefs d'Etat et, pour certains, la sourde satisfaction de voir s'éteindre un brasier qui gêne depuis trop longtemps. »*

Des témoignages

Dans *ASPECTS DE LA FRANCE, royaliste*, André Nicolas demande que justice soit rendue au président Thieu. *« L'opinion publique a toujours*, explique-t-il, *une fâcheuse tendance à accabler les vaincus sans s'inquiéter le moins du monde de l'inélégance, et souvent aussi de l'injustice de ses appréciations sommaires. L'expérience se renouvelle avec une âpreté d'autant plus violente à l'égard du président Thieu que son opposition catégorique et tenace à toute intrusion des communistes au Sud-Vietnam lui avait fait des ennemis acharnés dans le monde entier. Ceux-ci ont volontairement méconnu tout ce qu'il y avait de noble dans son long effort pour sauvegarder l'indépendance de son pays et lui donner une structure sociale et économique meilleure. »*

Certains hebdomadaires publient des témoignages. Ainsi celui d'Alain Wasmes, envoyé spécial de *L'HUMANITE DIMANCHE*, qui raconte comment Da-Nanug, *« vingt jours après sa libération, est une ville calme et sereine »*, ou celui de François Caviglioli, qui, de Saigon, montre, dans *PARIS-MATCH*, comment *« les Américains ont menti jusqu'au dernier moment aux Sud-Vietnamiens qui se sont « mouillés » pour eux »*.

Pierre Rousset, dans *ROUGE*, trotskiste, note que *« le spectacle de la débâcle impérialiste est exemplaire »*, que *« s'il est un peuple martyr, c'est le peuple indochinois »*. Il retire de ces trente ans de guerre que *« la résistance était possible, même devant le plus terrible des adversaires »*, et que d'elle *« naît la victoire »*, *« plus chargée de signification encore pour tous les travailleurs du monde*, poursuit-il, *que le seul spectacle de la débâcle U.S. »*. Pierre Rousset indique par ailleurs : *« La réunification du Vietnam déchiré par le diktat des « grands » est en cours, réalité quotidienne des zones libérées, du Vietnam libéré, où l'unité au combat comme dans la reconstruction s'affirme avec éclat. Comme s'est affirmé l'unité du front révolutionnaire indochinois, Vietnam, Laos, Cambodge, c'est l'Indochine qui vainc ! »*

L'hebdomadaire du P.S.U., *TRIBUNE SOCIALISTE*, se montre plus modeste : *« La fin de cette « sale guerre » de trente ans ne marque pas celle des efforts des révolutionnaires vietnamiens, bien au contraire. Une tâche gigantesque les attend : la reconstruction d'un pays saccagé et meurtri comme rarement une nation l'aura été. L'énergie et l'esprit d'initiative qui avaient été déployés en vue de la victoire militaire ne seront pas de trop pour venir à bout des tâches à venir.*

» Malgré cette suite de victoires, nous devons nous garder de céder au triomphalisme : la victoire militaire n'est pas tout. Il faut éviter le délire de certains, qui interprètent cette victoire comme une déroute de l'impérialisme, en train de se redéployer sur des bases nouvelles en Australie et en Micronésie. »

Pour Jean-Philippe Caudron, dans *LA VIE CATHOLIQUE*, *« deux questions au moins se posent : les Nord-Vietnamiens, qui ont remporté une victoire totale, vont-ils décider de réunifier immédiatement le pays ou laisser le G.R.P. gouverner sous sa propre bannière avec des éléments neutralistes de la troisième force ?*

» Comment les nouvelles autorités vont-elles se comporter à l'égard des 1 500 000 soldats sud-vietnamiens, des 100 000 policiers, des centaines de milliers de prostituées et de jeunes délinquants et drogués qui vivaient aux crochets de l'armée ? »

Georges Kaldy, dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), qui consacre son « dossier » au Vietnam, se demande *« où va maintenant le Vietnam ? »*

« Sans doute pas vers le socialisme, comme le proclament certains, ni vers le pouvoir des classes exploitées du Vietnam, répond-il. *Le G.R.P. ne représente pas les intérêts profonds des travailleurs et des paysans pauvres du Vietnam, pas plus que ne le représente le pouvoir en place au Vietnam du Nord. Il représente par contre l'aspiration de la masse écrasante du peuple du Vietnam à vivre une existence nationale indépendante, sans domination étrangère, sans régime fantoche*, ajoute-t-il. *C'est pour que cette aspiration se concrétise un jour que ce petit peuple a consenti pendant trente ans tant de sacrifices et a fait preuve de tant d'héroïsme »*, conclut-il.

Pour le Vietnam, libéré de l'« oncle Sam », commence la période de l'après-guerre, qui rend cruciale la question de la réconciliation des Vietnamiens entre eux, indispensable pour la réussite définitive du projet de l'oncle Ho : la réunification.

A. CH.

PROCHE-ORIENT

APRÈS AVOIR RENCONTRÉ LE CHEF DE L'ÉTAT ÉGYPTIEN

Le président Ford s'entretiendra les 11 et 12 juin avec M. Rabin

Le président Ford s'entretiendra à Washington avec le président du conseil israélien, M. Itzhak Rabin, les 11 et 12 juin, a annoncé, le lundi 5 mai, la Maison Blanche. Le communiqué officiel précise que les conversations auront comme objectif de *« renforcer davantage les relations amicales entre les deux pays »*. La rencontre interviendra dix jours après celle qu'aura le président Ford à Salzbourg avec le président égyptien Anouar El Sadate. Ces deux entrevues pourraient marquer la fin du *« réexamen »* de la politique américaine au Proche-Orient, mis en œuvre après l'échec de la dernière mission Kissinger dans la région. Le président Ford, pense-t-on, chercherait à relancer les efforts de son gouvernement visant à rapprocher les positions israéliennes et égyptiennes avant la reprise de la conférence de Genève, généralement prévue pour le début de l'été.

En Israël, les milieux autorisés n'excluent pas que ces tractations aboutissent à des éléments d'accord qui serviraient à la poursuite des négociations avec l'Egypte pendant et après la conférence de Genève.

D'autre part, on apprend de bonne source à Washington, que les Etats-Unis ont promis au roi Hussein de Jordanie, la livraison de fusées antiaériennes Hawk. Cette promesse aurait été faite la semaine dernière, alors que le souverain hachémite faisait une visite privée à Washington. L'armée jordanienne, rappelle-t-on, ne possède aucun de ces missiles particulièrement efficaces contre les appareils évoluant à basse altitude.

Prenant la parole à l'université de Floride, le roi Hussein a qualifié de *« désespérément erronée et dangereuse »* la stratégie israélienne consistant à conserver des territoires pour assurer sa sécurité. *« A l'heure des armes nucléaires et des avions perfectionnés,* s'est exclamé le souverain, *il n'y a pas de frontières géographiques défendables. La seule défense possible consiste à avoir un voisin pacifique. Or aucun voisin ne sera pacifique s'il doit perdre une partie de son territoire. »*

A Jérusalem, le ministre israélien de la défense, M. Shimon Peres a rejeté la proposition du roi Hussein concernant l'échange des territoires conquis en 1967 contre la paix et la reconnaissance de l'État d'Israël. *« Il n'y a pratiquement pas un seul Israélien,* a-t-il déclaré, *qui serait disposé à abandonner la totalité de la rive occidentale du Jourdain. »*

En réponse à une question qui lui était posée au Parlement au sujet de l'armement égyptien, M. Peres a précisé que l'Egypte recevait de l'Union soviétique des avions Mig-23, des fusées sol-air, des missiles antichar et autres fournitures militaires. En outre, a-t-il dit, l'Arabie Saoudite a acheté à la France des Mirage destinés à l'Egypte, tandis que l'Algérie achetait des chars soviétiques qu'elle livrait également au gouvernement du Caire.

A la suite de sa visite en U.R.S.S., M. Yasser Arafat est arrivé lundi 5 mai à Prague, où il a été reçu par M. Gustav Husak, secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque. Le président de l'O.L.P. s'est également entretenu avec le ministre des affaires étrangères, M. Chnoupek. — *(A.F.P., U.P.I.)*

L'ÉMIR DU KOWEIT SERA L'HOTE DE LA FRANCE LES 26 ET 27 MAI

Le chef de l'un des principaux Etats arabes producteurs de pétrole et l'un des plus influents dans la politique extérieure arabe, l'émir du Koweït, le cheikh Sabah Al Salem Al Sabah, sera l'hôte officiel de M. Valéry Giscard d'Estaing les 26 et 27 mai à Paris, a annoncé le lundi 5 mai un communiqué de la présidence de la République.

Le souverain koweïtien devait initialement faire un voyage officiel en France, à l'invitation du président Pompidou, en novembre 1973, mais cette visite avait été ajournée en raison de la situation créée au Proche-Orient par la guerre d'octobre.

L'émir, qui résidera au palais Marigny, aura des entretiens avec le chef de l'Etat. Les thèmes essentiels de ces conversations seront, selon toute vraisemblance, la situation au Proche-Orient et la participation éventuelle de la France à la conférence de Genève, ainsi que le problème de l'énergie.

Autres sujets de discussions qu'aborderont certainement les deux hommes d'Etat : les relations bilatérales et en particulier les échanges commerciaux, la coopération économique et les ventes d'armes.

Le souverain, âgé de soixante ans, et dont le pays est indépendant depuis juin 1961, a déjà fait une visite en France, mais privée, du 2 au 9 septembre 1967, pour suivre un traitement médical. A cette occasion, il avait rencontré le général de Gaulle.

A PARIS

Pour la réunion de « toute urgence » de la conférence de Genève

Cent quinze personnes venant de trente pays, parmi lesquelles les personnalités palestiniennes et israéliennes, ont demandé, lundi, dans une déclaration commune, la reconvocation de *« toute urgence »* de la conférence de Genève pour la paix au Proche-Orient, afin de prendre des mesures pour l'application de la résolution 338 du Conseil de sécurité d'octobre 1973 et la résolution 3 236 de l'assemblée générale de l'ONU de novembre 1974 (1).

Cette déclaration a été rendue publique au cours d'un déjeuner de presse présidé par M. Michel Langignon, secrétaire du Mouvement français de la paix, qui a eu lieu à l'issue d'un conférence internationale pour une solution juste et durable du problème du Proche-Orient, réunie à Paris les 3 et 4 mai par le *« Conseil de continuation et de liaison du congrès mondial des forces de la paix »*.

Les participants ont estimé qu'il était *« indispensable que l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine), seule et légitime représentante du peuple arabe de Palestine participe à cette conférence sur un pied d'égalité avec les autres parties »*.

MM. Abdallah Hourani, secrétaire général du comité de paix et de solidarité palestinien (qui est également l'un des dirigeants de l'O.L.P.), ainsi que le représentant en France de l'organisation de M. Arafat, M. Ezzedine Kallak, ont pris la parole au cours de la conférence. M. Hourani a notamment déclaré : *« Nous apprécions au plus haut point la lutte que mènent les forces démocratiques en Israël, à nos côtés, pour que le droit du peuple palestinien à l'autodétermination soit reconnu et appliqué »*. M. Yalin Mor (Israël) a répondu pour sa part : *« L'essentiel est que nous nous soyons rencontrés, que nous ayons dialogué et que nous soyons tombés d'accord sur la voie à suivre pour atteindre la paix à laquelle aspirent nos deux peuples. »* M. Teufick Toubi (secrétaire du parti communiste israélien) a mis l'accent sur la nécessité de lutter contre les visées expansionnistes et belliqueuses du gouvernement israélien et d'assurer la sécurité et la paix à tous les pays de la région, y compris de l'Etat juif.

(1) La résolution 3236 reconnait les droits inaliénables du peuple palestinien de retourner dans sa patrie ainsi que le droit à l'autodétermination, à l'indépendance nationale et à la souveraineté.

Israël

VASTE CAMPAGNE CONTRE LA CORRUPTION

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — La campagne entreprise par les autorités israéliennes contre la fraude et la corruption touche un nombre de plus en plus important d'institutions, d'entreprises et de personnalités

Ainsi, selon la presse israélienne, une enquête a *été ouverte* au sujet d'une somme de 2 millions de dollars placée par une institution religieuse israélienne *« ayant des rapports avec un ministre »* à la Banque de crédit international du Dr Tibor Rosenbaum. Ce dernier a été arrêté en Suisse et sa banque, dont le siège est à Genève, mise en liquidation judiciaire.

Selon les journaux, une enquête serait également ouverte au sujet des comptes qu'une vingtaine de personnalités politiques et industrielles israéliennes posséderaient à la banque de Tibor Rosenbaum, en contravention avec la loi israélienne.

D'autre part, deux fonctionnaires du ministère des affaires étrangères auraient été rappelés et *suspendus de leurs* fonctions pour avoir reçu des pots-de-vin, l'un en Afrique et l'autre en Asie.

La presse fait, d'autre part, état d'une enquête en cours contre une dizaine de sociétés industrielles, travaillant toutes pour le ministère de la défense et accusées d'avoir fraudé la direction des impôts et l'administration des douanes.

EUROPE

Chypre

Mgr Makarios : les négociations de Vienne n'ont été ni une percée ni un échec

Mgr Makarios s'est entretenu le lundi 5 mai à Washington avec M. Henry Kissinger. A l'issue de cette rencontre, l'ethnarque a déclaré que les négociations intercommunautaires de Vienne sur Chypre n'ont été *« ni une percée ni un échec »* et que le chef de la diplomatie américaine *« peut jouer un rôle constructif »*. *« Nous avons eu un échange de vues utile,* a-t-il ajouté. *(...) Il est évident que la Turquie essaie de nous imposer une situation de fait créée par l'usage de la force. »*

Le secrétaire d'Etat américain a affirmé pour sa part que les Etats-Unis feront *« d'importants efforts »* afin d'accélérer les discussions pour la recherche d'une solution du problème de Chypre. M. Kissinger a rappelé que le président Ford et lui-même auront des entretiens avant la fin du mois avec les représentants des gouvernements grec et turc à l'occasion du prochain conseil de l'OTAN à Bruxelles.

D'autre part, M. Glafcos Cléridès, représentant chypriote grec aux négociations de Vienne, est arrivé lundi 5 mai à Athènes. Il restera quelques jours dans la capitale grecque, où est également attendu Mgr Makarios. L'ethnarque et M. Cléridès se concerteront avec les dirigeants grecs. A sa descente d'avion, M. Cléridès a déclaré qu' *« il n'était pas possible d'attendre des négociations de Vienne une solution du conflit chypriote. L'Europe, qui recherche la paix et la sécurité dans cette région, ne peut plus accepter que l'affaire de Chypre soit en suspens. Les négociations de Vienne ont en tout cas créé un nouveau climat en Europe, où l'on s'inquiète de la situation à Chypre. »*

A Nicosie, les autorités turques ont annoncé que le référendum sur la Constitution de l'Etat fédéré turc-chypriote aurait lieu le 18 mai. Le quotidien chypriote turc *Zaman*, qui appartient au fils du chef de la communauté turque, M. Rauf Denktash, a écrit lundi que lors des négociations de Vienne a été soulevée à nouveau la question de la démission de Mgr Makarios, ce qui, selon le journal, faciliterait la recherche d'un règlement. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

Portugal

Communistes et socialistes auraient décidé de conclure un « pacte de non-agression »

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — Répit éphémère dans un conflit qui renaîtra à la première occasion ou amorce sérieuse d'une normalisation des rapports entre les deux grands partis de la gauche portugaise, socialistes et communistes ont, le lundi 5 mai, rompu l'assaut qui les opposait depuis les incidents du 1er mai pour se réunir autour d'une table. C'est la troisième fois en un an que les deux formations se rencontrent à ce niveau. Les précédentes réunions s'étaient déroulées au lendemain des crises de septembre et de mars.

On admet, cette fois, des deux côtés que l'alerte a été chaude. Les socialistes l'ont bien senti.

Leur rassemblement du 2 mai — riposte à « l'affront » subi la veille par leur secrétaire général — a été accueilli sur la place du Rossio par les blindés du Copcon. C'était plus qu'un indice. Ce genre de « réception » avait été jusqu'alors réservé aux seuls maoïstes du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.).

Les militaires manifestaient ainsi clairement leur humeur du moment, et quand il fallut, un peu plus tard, interrompre la réunion du conseil des ministres, car les cris des militants socialistes massés dans la nuit sur l'escalier du palais de Sao-Bento couvraient les voix, la tension avait encore monté. L'écho de certains slogans — *« Le P.S. est du peuple, pas de Moscou... »*, — parvenu dans l'intimité d'une salle où siégeaient côte à côte ministres communistes et ministres socialistes, ne pouvait guère assainir le climat. La réunion fut suspendue plus de deux heures : le temps pour le général Vasco Gonçalves de s'expliquer avec MM. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C.P., et Mario Soares, son homologue socialiste.

Des pressions

Quand, les manifestants repartis, les cris eurent cessé, le premier ministre s'adressa au conseil en termes à peine voilés. Des pressions sont apparues au sein du M.F.A., dit-il en substance, pour reprendre les choses en main et faire cesser une polémique dont les conséquences, en un tel moment, ne peuvent être que néfastes.

Le fantôme d'un « gouvernement en uniforme » a suffi pour calmer les passions : le soir même, M. Mario Soares prêchait devant ses militants la « générosité » et la « tolérance » et les priait de « dédramatiser la situation ».

Il est sûr que certains militaires, amers peut-être de constater les répercussions immédiates d'une élection, *dans laquelle* ils n'avaient voulu voir qu'un « exercice démocratique », ont réagi vivement aux querelles envenimées des partis. Réflexe « anti-parti » d'hommes encore mal rompus au jeu de la « politique » qui n'est souvent pour eux qu'un amas d'artifices byzantins ? Leur réaction manifeste, en tout cas, l'existence dans le M.F.A. de sentiments plus ou moins confus de rejet, de « ras le bol » devant la guerre intestine des partis. Certains n'en font pas mystère : le général Otelo de Carvalho, chef du Copcon, a déjà dit clairement ce qu'il pensait de ce genre de « blocages ».

D'autres encore tiennent à utiliser l'autonomie relative que leur accorde l'institutionnalisation du Mouvement des forces armées pour prendre et garder les distances à l'égard des formations politiques. Des officiers de premier plan, comme l'amiral Rosa Coutinho, chef de l'exécutif du Conseil de la révolution, tentent de trouver un « espace politique » propre au M.F.A.

C'est donc en grande partie pour répondre aux inquiétudes croissantes de ces militaires que socialistes et communistes ont décidé de se rencontrer sans tarder. Ils veulent aussi modérer l'hostilité rageuse de leurs bases respectives qui, depuis le 1er mai, se donne libre cours. Personne, pourtant, n'attendait de miracle de ce troisième « sommet ». Il s'agissait d'abord de faire le point et *de régler les aspects les plus graves* et les plus ostensibles du contentieux. Pour le reste ? *« Il ne peut y avoir d'accord,* disent les socialistes, *puisque les stratégies restent contradictoires, que le P.C.F. fait tout pour mépriser notre victoire et « excuser » sa propre défaite. »* Il faut donc s'attendre, tout au plus, à une définition commune des *« règles de fonctionnement »* entre deux partis membres de la coalition et liés l'un et l'autre au M.F.A. par la signature d' *« une base ferme d'accord constitutionnel »*. Ce serait tacitement un pacte de « non-agression ».

Cette rencontre prouve bien qu'il est très difficile, sinon exclu, pour le P.S. de profiter de la situation charnière que lui a conférée sa victoire électorale. Le jeu vers la droite, malgré les appels réitérés des centristes du parti populaire démocratique, est apparemment interdit : les militaires veillent. Prendre l'initiative vers la gauche ? C'est une possibilité dont le secrétariat national du parti doit très prochainement discuter. Il disposera pour cela d'un texte dense et long d'une trentaine de feuillets, rédigé par un de ses membres qui a entrepris une revue critique de la politique du P.S. depuis les premiers jours de la révolution. Il passe ainsi au crible l'attitude — ou les attitudes successives — du parti sous les quatre gouvernements provisoires formés depuis le 25 avril 1974. Il définit, en conclusion, les tâches qui permettront un aggiornamento.

Le texte considère comme globalement juste la politique suivie à l'égard d'un parti communiste *« qui se refuse à respecter les règles du jeu démocratique »*. Mais il note au passage qu'il est indispensable de bien se démarquer de la droite quand on s'en prend au P.C. et associe, par exemple, la lutte pour la défense des libertés à celle pour la construction du socialisme. De même, il invite à se garder des excès dans les reproches adressés au parti de M. Alvaro Cunhal, qui pourraient faire chorus avec la campagne anticommuniste. *« Il ne faut pas toujours,* dit l'auteur du texte, *confondre la présence normale de militants du P.C. dans certains secteurs-clés avec un assaut des appareils de l'Etat. »*

Mais les critiques les plus nettes concernent *l'attitude du parti* à l'égard du M.F.A. L'auteur conteste les rapports, trop étroits selon lui, entretenus pendant plusieurs mois avec la droite spinoliste qui devait disparaître dans les méandres d'un complot piteux. Il déplore l'absence de liens durables avec la « tendance » progressiste et tiers-mondiste du M.F.A. qui avait pris ses distances à l'égard du P.C. *« Il restera toujours des écarts, une tension bénéfique entre le P.S. et le M.F.A.,* affirme l'auteur de ces critiques. *Des divergences subsisteront sur notre conception du pluralisme et de la démocratie politique, mais on a beaucoup à apprendre les uns et les autres. Si nous savons exploiter les thèmes de l'indépendance nationale, du socialisme à la portugaise, des rapprochements, une coopération, seront possibles sans pour autant que l'on arrive à une parfaite harmonie. Le maintien des deux lignes préservera l'originalité du processus révolutionnaire portugais. »*

Les murs de Lisbonne retrouvent peu à peu leur couleur naturelle cachée depuis des mois sous l'épaisse carapace des affiches électorales. C'est la fin d'une étape. Mais déjà une voix s'élève — celle du secrétaire d'Etat aux pêches, M. Mario Ruivo — qui annonce *« l'éventualité d'une nouvelle attaque de la réaction dans les prochaines semaines »*. Précaution ? Depuis un an, le Portugal est toujours dans l'attente d'un nouveau soubresaut.

DOMINIQUE POUCHIN et JOSE REBELO.

LE GÉNÉRAL VASCO GONÇALVES ASSISTERA A LA RÉUNION DE L'OTAN A BRUXELLES

Lisbonne *(A.F.P., Reuter)*. — Le général Vasco Gonçalves, premier ministre portugais, assistera à la prochaine réunion de l'OTAN qui doit avoir lieu à Bruxelles, annonce un communiqué de la présidence de la République.

Selon certaines informations, c'est le général Costa Gomes, chef de l'Etat, qui devait primitivement se rendre à Bruxelles. La décision d'envoyer à sa place le général Vasco Gonçalves a pour but, dit-on dans les milieux diplomatiques, de dissiper les craintes des alliés du Portugal au sein de l'alliance atlantique.

MM. SCHEEL ET TINDEMANS PARTICIPERONT A LA CÉRÉMONIE DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DE ROBERT SCHUMAN.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la déclaration de Robert Schuman proposant la création d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), déclaration qui a marqué le point de départ de la construction européenne, une cérémonie aura lieu au Quai d'Orsay, le 9 mai. A cette cérémonie, au cours de laquelle le président Giscard d'Estaing prononcera une allocution, participeront de nombreuses personnalités et, en particulier, le président de la République fédérale allemande, M. Walter Scheel, et le chef du gouvernement belge, M. Léo Tindemans.

Allemagne fédérale

Le « match nul » de la C.D.U. et de ses adversaires en Sarre crée une situation constitutionnelle confuse

Les résultats définitifs des élections régionales du dimanche 4 mai en Rhénanie du Nord-Westphalie (Düsseldorf) et en Sarre ont été publiés lundi. A la Diète de Düsseldorf, la C.D.U. disposera de 95 mandats, contre 91 au S.P.D. (sociaux-démocrates) et 14 aux libéraux (F.D.P.).

Aux élections précédentes de 1970, les trois partis avaient obtenu respectivement 95, 94 et 11 sièges. En Sarre, la C.D.U. aura 25 représentants au Landtag, le S.P.D. 22 et les libéraux 3. Dans la précédente Assemblée, 27 chrétiens-démocrates faisaient face à 23 socialistes. Les libéraux, n'ayant obtenu que 4,4 % des suffrages, n'y étaient pas représentés.

De notre correspondant

Bonn. — La situation créée en Sarre par les élections du 4 mai est devenue un casse-tête pour les hommes politiques comme pour les juristes allemands.

La démocratie-chrétienne ayant obtenu le même nombre de sièges (25) que ses adversaires coalisés du parti social-démocrate et du parti libéral, on ne sait où trouver les vingt-six voix nécessaires à l'élection du nouveau ministre-président.

Les libéraux et les sociaux-démocrates ont proposé lundi la formation d'un gouvernement de tous les partis jusqu'à de nouvelles élections qui pourraient avoir lieu en même temps que les élections générales de 1976. Entre temps, la Diète sarroise serait amenée à réformer la Constitution du Land, afin qu'un match nul entre deux coalitions soit à l'avenir impossible.

L'Union chrétiennes-démocrate a refusé cette proposition. Elle veut chercher à négocier une coalition, soit avec le S.P.D., soit avec le F.D.P. Elle possède en effet un avantage sur ses deux adversaires : M. Franz-Josef Roeder reste ministre-président jusqu'à la fin de la législature, qui ne se termine que le 13 juillet. Si aucun successeur n'est élu à cette date, il restera en place pour expédier les affaires courantes avec les mêmes pouvoirs qu'un ministre-président élu. Le S.P.D. et le F.D.P. ne pourraient voter une motion de défiance qu'en s'assurant le soutien d'au moins un député chrétien-démocrate. Hypothèse bien improbable. Il sera toutefois politiquement *difficile à la C.D.U. de gouverner* contre une opposition qui a obtenu un nombre de voix légèrement supérieur au sien et qui a gagné deux sièges par rapport à la précédente consultation.

Les conséquences sur le Bundesrat ne sont pas plus claires. Sans doute la démocratie chrétienne a-t-elle perdu sa courte majorité d'une voix (21 contre 20), *mais la coalition libérale-socialiste* n'a pas vraiment gagné la majorité. Dans le meilleur des cas, les trois voix de la Sarre au Bundesrat seront « neutralisées ». Avec 20 voix contre 18, le gouvernement de Bonn ne peut pas faire passer ses projets pour lesquels l'assentiment de la Chambre des Etats est indispensable. Car la loi fondamentale de la R.F.A. prévoit que le Bundesrat se prononce *« à la majorité de ses membres »*, soit 21 voix. Mais la démocratie chrétienne ne pourra plus élever d'objections contre les projets de loi « simples » (pour lesquels l'assentiment du Bundesrat n'est pas obligatoire).

En outre, les trois partis sarrois ne peuvent se partager les *trois voix du Land au Bundesrat*, car, selon la Constitution, les représentants de chaque Land doivent voter en bloc.

Le match nul de Sarrebruck améliore donc la situation de la coalition libérale-socialiste, mais il ne met pas fin au temps des négociations et des compromis avec l'opposition chrétienne-démocrate.

DANIEL VERNET.

● *Un fait unique dans les annales des élections régionales* s'est produit en Rhénanie du Nord-Westphalie. Deux candidats ayant obtenu exactement le même nombre de voix, il sera procédé à un tirage au sort. Dans la circonscription 59 (Wuppertal), le chrétien-démocrate Manfred Sanden et le social-démocrate Uwe Herder ont, en effet, obtenu chacun 37 425 voix.

EUROPE

Pays-Bas

Une interview du premier ministre néerlandais

« Nous voulons faire l'Europe des citoyens »

NOUS DÉCLARE M. JOOP DEN UYL

Le dernier congrès du parti socialiste néerlandais, qui a eu lieu à la mi-avril, a été mouvementé. Jamais la poussée de l'aile gauche de la principale formation gouvernementale n'avait été aussi forte. C'est de justesse que le parti s'est finalement prononcé pour le maintien des Pays-Bas dans l'OTAN, mais à certaines conditions. Il exige, notamment, que l'OTAN propose dans un délai de trois ans une importante diminution des armes nucléaires tactiques en Europe, alors que les deux partis confessionnels alliés des socialistes — le parti catholique populaire et le parti calviniste antirévolutionnaire — font du maintien des liens avec l'organisation militaire du pacte atlantique une condition essentielle de leur participation au gouvernement. L'affaire du remplacement des Starfighters américains, qui agite depuis plusieurs mois les stratèges et les industriels de part et d'autre de l'Atlantique, est étroitement liée au rôle que les Pays-Bas continueront à jouer dans l'OTAN.

Le premier ministre néerlandais, M. Joop den Uyl, qui est aussi l'un des dirigeants de la tendance socialiste modérée, nous a reçus dans le petit hôtel particulier, presque champêtre, qu'occupent ses bureaux à La Haye, place 1813, baptisée ainsi en souvenir de la fin de l'occupation napoléonienne.

« Que pensez-vous de l'avenir de la coalition gouvernementale ?

— La coalition est parfaitement saine. La résolution du dernier congrès pour le maintien conditionnel des Pays-Bas dans l'OTAN ne constituera pas un danger avant les prochaines élections, qui auront lieu en 1977. Il ne s'agit, pour l'instant, que d'une résolution, pas d'un programme électoral. En attendant, le gouvernement a des problèmes plus urgents à résoudre, surtout en matière économique et sociale. La lutte contre le chômage et la spéculation, la mise en place de la participation ouvrière dans les entreprises, en particulier, nous préoccupe beaucoup.

— Certains pensent que vous menez une politique parfois un peu trop personnelle au sein du cabinet.

— La personnalité du premier ministre est importante lorsqu'il y a une coalition au pouvoir. Mais il ne faut pas croire qu'on ne le crédite que des succès de son gouvernement. En tout cas, lorsque j'assiste à une réunion européenne « au sommet », je parle au nom de tout le cabinet, et non en mon nom propre.

— Pouvez-vous définir les relations présentes de votre pays avec l'OTAN après les décisions du dernier congrès de votre parti, qui a notamment réclamé que l'OTAN s'engage à ne jamais utiliser l'arme nucléaire la première, que l'armée néerlandaise ne s'acquitte pas de tâches nucléaires et que les Pays-Bas quittent l'OTAN si l'organisation atlantique donne un rôle aux armes nucléaires françaises en Europe centrale?

— J'estime que la décision de fixer une date limite pour cette transformation de l'OTAN est irréaliste. Pour nous, l'organisation atlantique est essentiellement destinée à promouvoir *la détente*. Mon gouvernement a pris diverses initiatives pour appuyer cette politique. Mais il n'a pas non plus hésité, lorsque le Portugal et la Grèce étaient gouvernés par des dictatures de droite, à attirer l'attention de l'organisation sur le danger d'avoir des régimes fascistes au pouvoir à Lisbonne et à Athènes.

» En ce qui concerne le remplacement des Starfighters américains dans l'armée de l'air néerlandaise, vous savez que le congrès socialiste s'est prononcé en faveur d'un appareil plus économique que le F-16 américain ou que le Mirage F-1 français. C'est un fait, en tout cas, que les petites nations n'ont pas besoin de s'équiper autant que les grandes d'appareils aptes à remplir des missions multiples. Notre choix se fera en fonction de la distribution des tâches au sein de l'OTAN. Il sera plus technique que politique, encore que la politique y jouera un certain rôle, bien sûr.

— Souhaitez-vous encourager l'industrie aéronautique européenne ?

— Certainement. Le développement d'une industrie aéronautique européenne est l'un des objectifs de notre politique. Des discussions à ce sujet seront d'ailleurs bientôt entamées entre les gouvernements intéressés.

— Quelles sont les relations actuelles des Pays-Bas avec les Etats-Unis ?

— Avec un cabinet plus à gauche qu'autrefois, les Pays-Bas ont aujourd'hui une politique plus critique à l'égard des Etats-Unis. Mais le gouvernement tient à conserver ses liens avec l'OTAN, qui, pour lui, symbolise une coopération entre Washington et le monde occidental essentielle à la détente. La fin de la collaboration entre ces deux parties du monde constituerait un grave danger pour la stabilité européenne. Vous voyez que nos motifs de rester dans l'alliance atlantique sont parfaitement rationnels !

» D'autre part, pour des socialistes européens comme moi, il est très important d'entretenir des relations suivies avec l'administration américaine : *c'est la seule chance que nous ayons d'influencer d'une manière quelconque la politique des Etats-Unis.*

— Quelle est votre position à l'égard de la force nucléaire européenne ?

— Nous sommes contre une force nucléaire européenne pour beaucoup de raisons. En particulier, une telle force augmenterait certainement la tension dans les relations avec les pays de l'Est. Mais la question ne se posera pas en termes aigus avant une dizaine *d'années. Sauf, bien entendu,* si les Etats-Unis décidaient de retirer leurs forces d'Europe.

— Que représente le Marché commun pour les Pays-Bas ?

— C'est l'alternative pacifique à un troisième bloc militaire *mondial. Nous voulons* forger une Europe civile, une Europe des citoyens, et y construire un nouveau type de société, à mi-chemin de la société capitaliste à l'américaine et des sociétés socialistes. Une société qui se caractérisera, notamment, par une économie mixte combinant propriété privée et contrôle de l'Etat.

» D'autre part, l'Europe peut jouer un rôle important dans les relations des pays développés avec le tiers-monde. Elle est en meilleure position pour cela que les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

» Enfin, les Pays-Bas ont une position en flèche en matière d'intégration européenne : nous sommes pour un Parlement européen élu au suffrage direct et doté de pouvoirs réels.

— Etes-vous pour le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne ?

— Certainement, malgré les réticences de Londres devant l' « unité » du vieux continent. La présence de la Grande-Bretagne au sein de la C.E.E. assure un meilleur équilibre à une organisation qui risque, autrement, d'être dominée par Bonn et Paris. C'est pour cette raison, aussi, que je suis personnellement très favorable aux rencontres périodiques de tous les premiers ministres de la Communauté.

— Où en sont les relations des Pays-Bas avec les Etats arabes et Israël ?

— Israël est un ami traditionnel des Pays-Bas. En ce qui concerne les pays arabes, nous attachons beaucoup d'importance à des relations amicales. Nous n'éprouvons aucun sentiment d'hostilité à leur égard. Nous serions, en fait, très désireux d'apporter notre aide aux Arabes. Nous déplorons que, jusqu'ici, nos relations avec Israël aient freiné celles que nous souhaiterions entretenir avec les Etats arabes. Nous souhaitons pouvoir les améliorer rapidement, en même temps que nous espérons un prochain règlement pacifique du conflit du Proche-Orient, fondé, entre autres, sur une reconnaissance du droit à l'existence de l'Etat d'Israël par les Etats arabes.

— Quelle est votre position sur le terrorisme ?

— L'affaire de l'ambassade de France à La Haye a confirmé que seules la ténacité et la subtilité *permettent de préserver* la vie des otages. Mais il est indispensable qu'une coopération s'instaure entre les différents gouvernements pour prévenir la ré-édition de drames de ce genre qui constituent une véritable menace pour la civilisation. En fait, la montée du terrorisme politique est liée à l'accroissement de la violence en général dans le monde. La multiplication des attaques à main armée, les accidents de la route et la guerre du Vietnam ont certainement contribué, depuis une dizaine d'années, à rendre la violence trop familière au grand public.

— Comment définiriez-vous vos relations actuelles avec la France ?

— J'ai été très déçu par l'échec de la conférence préparatoire sur l'énergie, et j'espère qu'une nouvelle réunion entre pays producteurs et pays consommateurs aura lieu dès que possible.

» Quant à la France elle-même, elle prouve mieux ces temps-ci que dans la dernière décennie qu'une véritable coopération est possible au sein de la communauté européenne. »

Propos recueillis par
NICOLE BERNHEIM et PHILIP FRERIKS.

Pologne

L'Eglise a actuellement plus de sujets de satisfac[tion] que de mécontentement

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Apposée contre le mur d'un dépôt pour autobus dans la banlieue moderne de Varsovie, une banderole proclame en lettres blanches sur fond rouge : « *Vive la classe ouvrière, force dirigeante du peuple.* » A deux pas de là, soigneusement protégée par une petite barrière de lattes de bois, une croix en bois haute de 3 à 4 mètres, plantée de fraîche date le long de la chaussée, se dresse vers le ciel.

Dans le décor banal de cette cité ouvrière *où* les cubes de béton de maisons d'habitation semblent s'étendre jusqu'à l'infini, ce coin du tableau a quelque chose d'insolite. Comment peuvent coexister et en même temps s'affronter aussi ouvertement des slogans et des symboles représentant deux fois aussi opposées ? Dans toute autre capitale d'Europe de l'Est, la question ne se poserait même pas. Mais la Pologne n'est pas un pays socialiste comme les autres.

A Varsovie, les relations entre l'Eglise et l'Etat restent un sujet de discussion inépuisable auquel peut seulement faire concurrence un débat sur les rapports avec l'Allemagne fédérale. L'épiscopat polonais, avec à sa tête le cardinal Wyszynski, est en droit d'afficher une certaine sérénité. Plus de trente ans après l'instauration de la Pologne populaire, la puissance de l'Eglise reste intacte, et certains observateurs quotidiens de la réalité polonaise affirment même que la foi n'a jamais été aussi vivace. Les relations de l'Eglise avec le pouvoir sont depuis un certain temps « stabilisées ». Quant aux craintes prêtées à l'épiscopat au sujet du déroulement de la normalisation entre le Saint-Siège *et le gouvernement communiste*, elles sont pour le moment apaisées; la première mission officielle menée du 25 février au 25 mars à Varsovie par Mgr Poggi, représentant du Vatican, a révélé une grande unité de vues entre Rome et les chefs de l'Eglise polonaise. Il est significatif que Mgr Wyszynski se soit trouvé à l'aéroport pour prendre congé du prélat romain à la fin de son séjour et non pour l'accueillir à son arrivée : c'était une certaine *façon de donner* publiquement sa bénédiction à cette visite après avoir pu en juger les résultats.

L'arrivée au pouvoir de M. Gierek, il y a plus de quatre ans, a incontestablement introduit un meilleur climat dans les relations entre le *pouvoir et l'Eglise. Celles-ci étaient* devenues franchement exécrables à la fin de l'ère Gomulka, en 1969-1970. Plus habile que son prédécesseur, M. Gierek a compris qu'il était tout à fait inutile d'attaquer l'Eglise de front et qu'une certaine dose de *coopération et de respect réciproque* était sans doute indispensable à la réussite de l'entreprise gigantesque consistant à bâtir d'ici à la fin du siècle « une seconde Pologne ». En clair, entend-on dire aujourd'hui à Varsovie, si le gouvernement et *le parti veulent que les Polonais* travaillent plus et mieux, il faut qu'ils les laissent aller librement à la messe...

Des incidents

Les rapports n'en sont pas devenus pour autant idylliques entre les autorités communistes et la hiérarchie catholique. Il y a deux ans, ils avaient même connu une tension assez sérieuse en raison d'un *projet de réforme scolaire* qui avait eu le don de provoquer l'ire du cardinal Wyszynski. L'intraitable chef de l'Eglise y avait vu un danger pour l'enseignement religieux. Ces derniers mois, des incidents plus ou moins graves se sont produits : destruction *d'une petite chapelle* dans un quartier de Varsovie en rénovation; annonce par l'évêque de Przemysl, à la frontière ukrainienne, de la découverte dans ses locaux d'un système d'écoute installé voilà douze ans; controverse au sujet des dimanches de travail volontaires.

La question des quotas de papier affectés à la presse et aux maisons d'édition catholiques est, elle aussi, délicate. Mais les frictions qui en sont résultées ont été passagères. On détruit bien d'anciens immeubles d'habitation, pourquoi *ne* pourrait-on abattre une chapelle si elle gêne vraiment la réalisation d'un projet d'urbanisation, se sont dit par exemple des catholiques pourtant assez éloignés du régime. La crise du papier a affecté aussi la presse communiste. Quant à la réforme scolaire, un peu révisée dans l'intervalle, elle ne paraît plus aujourd'hui causer, dans l'épiscopat, la même inquiétude que jadis.

Les motifs de satisfaction de *l'Eglise sont en tout cas plus grands* que ceux de mécontentement. D'une façon générale, en effet, le pouvoir a montré de la bonne volonté dans ses relations avec la hiérarchie catholique. De 1971 à 1973, le gouvernement a remis aux autorités ecclésiastiques des évêchés de l'Ouest ou du Nord, enfin adaptés par le pape, en 1972, aux frontières d'après guerre, plusieurs centaines d'objets sacrés, d'églises, de chapelles et autres lieux du culte. Pour répondre à une revendication permanente du cardinal primat, des autorisations ont été accordées pour la construction de nouvelles églises : cinquante sont actuellement en train d'être bâties, une centaine d'autres permis ont déjà été délivrés. Il y a quelques mois, *une trentaine de prêtres ont été décorés* pour leur rôle « patriotique ». Mgr Wyszynski a même eu l'occasion de décerner un coup de chapeau remarqué à la nouvelle politique démographique du gouvernement, qui promet d'être moins laxiste et plus nataliste que par le passé, conformément à la nouvelle idéologie « familiale » en vigueur. Depuis l'arrivée de M. Gierek au pouvoir, le rôle de la « mère idéale » et de la famille est exalté et, fait significatif, c'est cette morale qui inspire par exemple le dernier film de Christophe Zanussi (l'auteur d'*Illumination*), *Bilan d'un trimestre*, qui passe actuellement sur les écrans de Varsovie.

Tenant compte de ces
ments, Mgr Wyszynski re
à la mi-mars que « *le go*
commence à montrer dav
compréhension pour les
l'Eglise ». En même temp
mait que « *l'Eglise ne*
une politique ou une lu
un système existant ou
gouvernement », même s
ques doivent de temps à
rer l'attention des respon
certains problèmes épine
portants.

Le primat de Pologne e
habile politicien pour ne
qu'il ne peut s'opposer to
la normalisation des relat
le Vatican et l'Etat c
Comprenant que cette no
crée des conditions nouv
l'Eglise polonaise, il s'ad
mais sans rien céder su
cipes. Cette attitude s'e
payante lors de la récen
à Varsovie de Mgr Pogg
bouder l'envoyé du pape,
l'a considéré comme son
la partie non officielle de
occupée à parcourir les d
l'Ouest. Ce détail protocol
semble-t-il, pas prévu au

Si le cardinal pouvait
craintes au début de c
il sait aujourd'hui que, d
tie à trois qui se joue e
Vatican et le régime, il n
lâché par le Saint-Siège.
a en effet opposé une f
recevoir à la tentative fa
interlocuteurs gouvernem
s'attribuer, comme c'est le
d'autres pays de l'Est, u
présentation pour la nomi
évêques. Ce différend
conséquence d'empêcher,
certain temps encore, l
tion du nouvel évêque c
tant diocèse de Wroclaw
lau). Or, tant que cette q
sera pas résolue, la p
autres points en discussio
Vatican et le gouvernem
nais risquent de rester
L'établissement de relati
matiques en sera repouss

MANUEL LU[...]

Espagne

Le premier secrétaire du P.S.O.E. : « La classe ouvrière peut s'allier à la bourgeoisie quand il y a communauté de lu[tte] »

De notre correspondant

Madrid. — Sur les soixante militants du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) et de l'Union générale des travailleurs (U.G.T.) arrêtés à Madrid le 1er mai, dix-huit ont été incarcérés faute *d'avoir payé des amendes de* 100 000 à 200 000 pesetas. Parmi eux se trouvent M. Francisco Bustelo, du comité directeur du P.S.O.E., et son épouse ; M. Fernando Baezo, écrivain ; M. Celestino Cacheiro, un architecte, l'avocat Livorio Herrero et plusieurs *mineurs des* Asturies, des métallos du Pays basque et des employés de banque.

Le 1er mai, le P.S.O.E. et l'U.G.T. avaient convoqué un rassemblement pacifique afin de déposer une gerbe sur la tombe, au cimetière civil de Madrid, de l'ouvrier typographe Pablo Iglesias, fondateur du parti, mort il y a cinquante ans. Le cimetière fut fermé et les forces de l'ordre se massèrent aux alentours, ce qui provoqua des incidents, suivis de nombreuses arrestations et de retraits de papiers d'identité.

« *Le régime n'admet pas la moindre évolution, pas même l'affirmation d'une idéologie socialiste-démocratique à l'occasion d'un rassemblement pacifique* », déclare Me Felipe Gonzalez, premier secrétaire du P.S.O.E. C'est un avocat andalou de trente-cinq ans élu au poste de premier secrétaire lors du XIIIe congrès du P.S.O.E. qui s'est tenu à Suresnes, près de Paris, en 1974. Depuis lors, M. Gonzalez est une figure « populaire » en Espagne. A la suite de l'invitation à se rendre à Madrid qu'il adressa à M. François Mitterrand, son nom a été mentionné dans la presse espagnole ; sa photographie, en compagnie de M. Willy Brandt, dirigeant du parti social-démocrate allemand, a été publiée par des journaux comme *Arriba* (organe national du Mouvement) ou *Ya* (catholique conservateur, proche de la hiérarchie épiscopale), ce qui peut surprendre étant donné que le P.S.O.E. est officiellement hors la loi.

Contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres personnalités appartenant, elles, à la Junte démocratique d'Espagne (largement contrôlée par les communistes), leurs passeports n'ont pas été retirés aux dirigeants du P.S.O.E. à leur retour de voyages à l'étranger. Le P.S.O.E. est donc aujourd'hui un parti « considéré », aussi bien par la droite que par la gauche. N'existe-t-il pas une « tolérance » à l'égard du P.S.O.E. de la part du régime ?

A cela, M. Gonzalez répond : « *En aucune façon. Au cours des derniers mois, les militants du P.S.O.E. et de l'U.G.T. arrêtés en Espagne ont été plus nombreux que ceux des autres organisations antifranquistes. Ce qui s'est passé le 1er mai est suffisamment éloquent à cet égard. Quant au fait que l'on ne nous retire pas nos passeports, c'est au directeur général de la sûreté qu'il faut en demander la raison, pas à nous.* »

A nos questions sur le fait de savoir si cette sorte de « bienveillance » ne serait pas due au fait que le P.S.O.E. a cessé d'être un parti marxiste pour se situer dans une ligne plus proche de la social-démocratie allemande, le jeune avocat répond avec véhémence : « *Non, nous sommes un parti marxiste. Comprenez-moi : nous croyons au marxisme en tant que méthode d'analyse de la réalité. Mais nous ne sommes pas des dogmatiques du marxisme. Nous sommes un parti ouvrier qui croit à la lutte des classes.* »

Cependant, l'un des reproches qui sont formulés à l'égard du P.S.O.E. est qu'il est devenu, sur le plan idéologique, un parti interclasses. En effet, le P.S.O.E. recherche l'alliance de formations bourgeoises, telle la Gauche démocrate chrétienne, que dirige M. Joaquin Ruiz-Gimenez, ou l'Union démocratique sociale espagnole, fondée par le poète Dionisio Ridruejo, ancien phalangiste.

Une plate-forme unitaire

A ce sujet, le premier secrétaire du P.S.O.E. affirme : « *Le fait de croire en la lutte des classes n'est pas incompatible avec la recherche d'une plate-forme unitaire. La classe ouvrière peut s'allier à la bourgeoisie quand il y a coïncidence sur un minimum d'objectifs, c'est-à-dire quand il y a communauté de lutte pour aboutir à la rupture démocratique en vue d'en finir avec la dictature.* » C'est également ce que disent les communistes pour justifier leurs alliances au sein de la Junte démocratique. M. Gonzalez rétorque : « *Le P.S.O.E. n'a rien contre les communistes. Ce que nous refusons, c'est le fait qu'ils prétendent être les seuls auteurs de cette rupture. Plus d'une fois nous avons voulu dialoguer avec eux, mais leur réponse est que cela doit se faire dans le cadre de la Junte. Or, pour nous, celle-ci, c'est le parti communiste et une poignée de personnalités isolées. Nous dialoguons avec des organisations, non avec des personnalités, peut-être parce que le P.S.O.E. n'est pas un parti de personnalités.* »

La Junte démocratique a récemment publié un document sur la réconciliation entre les Espagnols. Le P.S.O.E. est-il prêt à participer à cette réconciliation ? M. Gonzalez sourit avant de répondre : « *Que l'Eglise catholique, à l'occasion de l'Année sainte, publie un document sur la réconciliation entre les Espagnols, cela me paraît normal. Mais quel serait l'objet d'une réconciliation pour la classe ouvrière espagnole ? Qui a-t-elle offensé ? Contre qui a-t-elle péché ? Il y a plus de trente ans que la classe ouvrière est opprimée ; elle ne demande pas la réconciliation, mais seulement la justice.* »

Le P.S.O.E. est un parti presque centenaire. Avant la guerre civile il réunissait, avec l'U.G.T., plus de deux millions de militants. La mort sur les champs de bataille et dans les prisons, les exécutions et l'exil, avaient pratiquement mis fin à l'existence du parti socialiste à l'intérieur de l'Espagne. Aujourd'hui, le P.S.O.E. connaît une vigueur nouvelle. A quoi cela est-il dû ?

« *Peut-être*, répond le dirigeant socialiste, à ce *que l'âge moyen des militants de nos organisations, et notamment de notre commission exécutive, est aujou*[...]
quarante ans. Etant nés
vécu sous le régime act
peut que nous ayons u
plus claire de ce qui se
Espagne. »

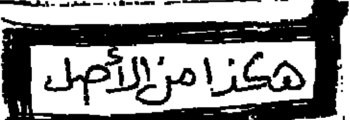
Avant la guerre civile e
les deux grandes forma
vrières étaient les soci
les anarcho-syndicaliste
avons demandé à M. G
quoi il attribue le phén
la quasi-inexistence, au
de l'anarcho-syndicalism
avoir réfléchi un momen
dit : « *Il a perdu la ba*
dont il se nourrissait. »

Enfin, il y a le fait
millions d'Espagnols viv
du pays, comme travaille
grés. Quel sera leur rôle
Espagne démocratique ?
geant du P.S.O.E. décla
sera très important. Nou
nous ne savons pas ce
que vivre en liberté ; eux
seront plus exigeants.
reviendront, ne serait-ce
leur manière de se comp
veilleront à ce que le proc
mocratique soit respecté.

JOSÉ ANTONIO NO[...]

RECTIFICATIF. — Me
avocat des trois milita
ques appréhendés par
française le 24 avril (L
daté 27-28 avril), précise
clients n'ont pas fait
leurs armes. Ils les ont
spontanément aux autori







AFRIQUE

Niger

UN AN APRÈS LE PUTSCH DE NIAMEY

L'armée a l'intention de conserver le pouvoir

De notre envoyé spécial

Niamey. — Il y a déjà un an, dans la nuit du 14 au 15 avril, jour de Pâques, des colonnes de l'armée nigérienne cantonnées à l'intérieur du pays convergeaient sur Niamey. A 2 heures du matin, elles prenaient position autour des principaux centres nerveux de la capitale. M. Boubou Hama, président de l'Assemblée nationale, les ministres et quelques autres dirigeants du parti progressiste nigérien, parti unique, étaient appréhendés sans difficulté, tandis qu'autour du palais du chef de l'État la garde touareg opposait aux putschistes la seule résistance, brève mais sanglante, qu'ils rencontrèrent et au cours de laquelle l'épouse du président de la République, Mme Aïssa Diori, devait perdre la vie. Au petit matin, tout était terminé. M. Hamani Diori, à la tête du pays depuis 1958, avait été, lui aussi, arrêté, et l'Afrique comptait un régime militaire de plus.

Le chef d'état-major de l'armée, le lieutenant-colonel Seyni Kountché, qui avait pris la direction d'un conseil militaire suprême, se fixait aussitôt deux tâches prioritaires : maintenir l'ordre et dépassionner la vie politique, d'une part ; gagner la confiance de la population, d'autre part.

Dès le lendemain du coup d'Etat, tous les détenus politiques étaient libérés, et les exilés étaient informés qu'ils pouvaient regagner désormais sans risque leur terre natale. M. Djibo Bakary, leader du Sawaba, parti marxiste clandestin, pourchassé depuis quinze ans, fut un des premiers à en profiter.

Au même moment, cependant, de sévères mises en garde étaient adressées à la population, afin d'éviter tout acte de vengeance et tout règlement de comptes à l'encontre des partisans de l'ancien régime, qui, de ce fait, n'ont pas été inquiétés. Les anciens dirigeants seraient, pour la plupart, en résidence surveillée. Ce serait en particulier le cas des anciens présidents Hamani Diori et Boubou Hama. Le premier serait installé dans une villa au camp militaire de Zinder ; le second, après avoir retrouvé une partie de sa belle bibliothèque, poursuivrait ses travaux historiques et littéraires.

Le colonel Kountché nous a, en tout cas, assuré qu'il n'était absolument pas question d'intenter des procès à qui que ce soit et que tous ceux qui sont aujourd'hui privés de liberté seraient progressivement élargis quand les passions seraient tombées. On considère déjà comme imminente la libération de cinq anciens ministres « technocrates », considérés comme peu compromis avec les précédents dirigeants : MM. Amadou Issaka (affaires économiques), Arouna Ben Bello (développement), Adamou Souna (ancien secrétaire d'Etat aux affaires économiques) et Katambé (fonction publique), ainsi que le Dr Mossi (santé).

La commission de contrôle et d'enquête, mise en place au lendemain du coup d'Etat pour examiner les agissements financiers des anciens dirigeants, a été dissoute le 8 février dernier, après que le président Kountché se fut rendu compte qu'elle risquait de l'entraîner dans d'inextricables querelles de personnes et de lui faire avaliser des décisions injustes. Le capitaine Gabriel Cyrille, ministre des travaux publics et des transports, président de la commission, membre influent du Conseil militaire suprême, devait même être arrêté quelques jours plus tard « *pour avoir utilisé ses fonctions à des fins personnelles* ».

Les nouveaux dirigeants ont tenté de lutter contre les conséquences de la sécheresse et de répartir plus complètement et plus équitablement les aides extérieures... Avec le retour à une pluviométrie plus satisfaisante, les camps de réfugiés se sont progressivement vidés, leurs occupants regagnant leurs villages.

Dans une perspective à plus long terme, un conseil national de développement, ayant à sa tête le « numéro deux » du régime, le commandant Sani Souna Sido, s'emploie à ouvrir dans l'ensemble du pays des chantiers publics pour le creusement de puits, la construction de retenues d'eau et l'amélioration de voies de communication, tandis que des projets plus ambitieux de barrages et d'irrigation à partir du fleuve Niger sont à l'étude, les plus avancées devant être repris dans un programme triennal de développement dont on attend le lancement.

Désireux de s'informer longuement par lui-même avant de se prononcer sur quoi que ce soit et aussi de faire reconnaître constamment sa bonne volonté et la pureté de ses intentions, le colonel Kountché recherche le contact avec toutes les couches de la population, notamment avec les secteurs les plus contestataires de la jeunesse scolaire.

A la faveur de longues tournées dans les régions les plus éprouvées du pays et de visites dans divers établissements scolaires de Niamey, il a ainsi peu à peu pu établir un véritable dialogue avec le pays et faire passer un certain courant.

Plus d'un an après son accession au pouvoir, l'armée nigérienne ne dissimule nullement, en effet, sa ferme intention d'y demeurer longtemps. Mais les officiers — et même le chef de l'Etat — ne s'en posent pas moins quelques questions sur l'avenir du pays. A ce propos, il est de plus en plus clair que le colonel Kountché est très intéressé par l'expérience de son collègue togolais, le général Eyadéma.

Le colonel Kountché envisage, tout en conservant pour les militaires les tâches de souveraineté et de maintien de la stabilité de l'Etat, d'accepter la collaboration de civils, y compris peut-être un jour quelques anciens ministres du régime précédent. Dès le 8 juin dernier, le processus a été engagé avec la nomination de quatre secrétaires d'Etat civils : il s'est poursuivi, le 30 novembre, avec deux autres désignations.

Simultanément, le chef de l'Etat nigérien et ses proches semblent envisager, à long terme, la création d'un parti de masse. Une telle formation aurait à leurs yeux le triple avantage de fournir un cadre définitif à la réconciliation nationale, de donner une base politique à un nouveau régime constitutionnel et de servir de principal instrument de mobilisation populaire en vue du développement. Déjà, on peut voir dans la résurrection, au niveau des villages et des quartiers, des associations de jeunesse traditionnelles, les « *Samarias* », une première étape dans la constitution ultérieure d'un tel parti, dont l'idéologie prendrait racine, comme au Togo et au Zaïre, dans un retour aux « *valeurs authentiques* » de la civilisation négro-africaine ainsi que dans un nationalisme plus intransigeant.

PIERRE BIARNÈS.

(Publicité)

DES TÉMOINS RACONTENT :

9 MAI 1950,

LE JOUR OU L'EUROPE EST NÉE

Le ministre des affaires étrangères entra dans le salon d'apparat où l'attendaient plus de cent journalistes assis sur des rangées de chaises qu'on venait d'installer en hâte. C'était un homme timide, d'apparence modeste, qui marchait à pas feutrés et inclinait sa silhouette comme pour diminuer sa taille. On voyait surtout son crâne luisant et pointu. Et c'est d'une voix neutre, difficilement audible, qu'en ce beau jour de printemps il donna, par surprise, naissance à la grande entreprise d'unification européenne du siècle.

C'était le 9 mai 1950. Il était 18 heures au Salon de l'Horloge du Quai d'Orsay...

... « La France a agi... », *commença Robert Schuman. Derrière cette affirmation rigoureuse, inhabituelle dans le style de notre diplomatie, qu'y avait-il ? Rien qu'un texte de cent vingt lignes écrit à la campagne quelques jours auparavant par un homme qui n'avait point de mandat pour s'occuper de ces affaires-là, et lu par un autre homme qui en avait reçu une copie dans un train.*

... Les « étages » du Quai d'Orsay ne se doutaient pas de ce qui se tramait au rez-de-chaussée...

Une atmosphère de conspiration

... Le conseil des ministres avait bien été consulté et, cependant, il régnait une atmosphère de conspiration. C'est que l'homme qui avait écrit le texte qui traitait à la fois de charbon, d'acier et de fédération européenne était connu surtout pour son action économique. Commissaire au Plan, Jean Monnet avait insufflé à la France une nouvel état d'esprit — la modernisation — et il lui avait rendu des moyens d'action. Cette prospérité, bientôt mise au service d'une grande diplomatie encore anémiée, allait permettre à la France de jouer à plein sa partie dans le concert des puissances...

... Or, ce jour-là, les diplomates professionnels s'étaient levés trop tard, à Paris comme à Londres, à La Haye et à Bonn. Ils avaient déjà perdu la course de fond ouverte par des « amateurs » de génie...

Dans les Alpes

... En avril 1950, Jean Monnet est, comme tous les ans, dans les Alpes où il fait de longues promenades. Dans les gîtes, à l'étape du soir, il écrit ses réflexions : « Il faut changer le cours des événements. Pour cela, il faut changer l'esprit des hommes. Des paroles n'y suffisent, seule une action immédiate portant sur un point essentiel peut changer l'état statique actuel »...

... Le hasard fait venir rue de Martignac le professeur Paul Reuter, jurisconsulte au Quai d'Orsay. Monnet essaie sur lui une de ses idées, le résultat est si bon que tout le projet y passe. Reuter est séquestré et, pendant le week-end du 16 avril, contribue avec Monnet et Etienne Hirsch à la première version de la déclaration lue le 9 mai.

D'emblée fuse la formule historique : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques » *Elle subsistera jusqu'au neuvième et dernier projet daté du 6 mai. C'est donc entre le 16 avril et le 6 mai que fut élaborée une proposition dont chaque mot a été pesé de manière à ne laisser aucun recul, aucune échappatoire à ceux qui l'accepteraient...*

... Le soir du 28 avril, Clappier accompagne à la gare de l'Est son ministre qui va passer le week-end à Scy-Chazelles : « Lisez ce papier, c'est considérable. »... *Le lundi, Schuman revient et dit* : « Je marche. »...

Ce mardi fut douloureux pour René Massigli, ambassadeur de France, qui reçut à midi, en même temps que le texte dont il entendait parler pour la première fois, la mission d'en informer le gouvernement anglais. Le ministre des affaires étrangères Bevin lui dit : « Je réserve ma réponse », *puis, le prenant par le bras* : « De vous à moi, je crois bien qu'entre nos deux pays quelque chose vient de changer. »...

Une bombe

... A seize heures, Adenauer réunit la presse : « La proposition qui nous est lancée est généreuse. »...

... Le soir du 9 mai, la bombe lancée par Robert Schuman avait bouleversé le décor de la scène européenne. Les agences de presse avaient pris de vitesse les ambassadeurs et l'opinion était déjà gagnée quand les gouvernements se réunirent pour délibérer...

... Les Anglais comprirent vite qu'il n'y avait pas de plan Schuman, mais une volonté irréductible de changer les relations entre les peuples et au premier chef entre la France et l'Allemagne. Poussé par Sir Stafford Cripps, Jean Monnet a alors cette réponse qui donne une des clefs les plus importantes de l'histoire européenne depuis vingt-cinq ans : « Mon cher ami, vous connaissez mes sentiments envers l'Angleterre, depuis plus de trente ans, et vous ne pouvez pas les mettre en doute. Je souhaite de tout cœur que vous vous engagiez dans l'entreprise au départ. Mais, si ce n'était pas le cas, nous irons de l'avant sans vous, et je suis convaincu que, réalistes comme vous l'êtes, vous vous ajusterez aux faits lorsque vous constaterez que nous aurons réussi »...

Pour tout savoir sur ce qui s'est passé le 9 mai 1950 et sur l'histoire de vingt-cinq ans de construction européenne, lisez le numéro spécial de **« 30 Jours d'Europe »**,

Le jour où l'Europe est née

Spécimen **gratuit** sur demande :

« 30 Jours d'Europe », 61, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris.

AFRIQUE

LA FIN DE LA VISITE PRÉSIDENTIELL

M. Giscard d'Estaing s'est engagé à remédier aux difficultés de la colonie française au Mar

Le président Giscard d'Estaing devait quitter Rabat mardi après-midi 6 mai, après avoir tenu une conférence de presse et offert un déjeuner en l'honneur du roi Hassan II. Le chef de l'Etat avait rencontré, lundi soir, des représentants de la colonie française au Maroc et s'était engagé à remédier à leurs *difficultés*.

Si les journaux marocains proches du gouvernement ont surtout mis l'accent sur l'accueil réservé à M. Giscard d'Estaing, « l'Opinion », organe de l'Istiqlal, a souligné que ce dernier n'avait pas évoqué, dans son discours de samedi soir, les revendications de Rabat sur le Sahara espagnol.

De nos envoyés spéciaux

Rabat. — C'est par un hommage au roi Mohammed V, qui conduisit son pays à l'indépendance et fut l'un des rares étrangers à porter le titre de Compagnon de la Libération, que M. Giscard d'Estaing a commencé, ce mardi 6 mai, la dernière journée de sa visite officielle au Maroc. Peu après 9 heures, il a pénétré dans la crique du mausolée où repose, à l'entrée de la capitale, le corps du père de Hassan II. Après avoir déposé une gerbe de fleurs, il s'est recueilli un moment. Il a ensuite visité le musée édifié à la mémoire du souverain.

Sur le plan politique, cette dernière journée devait surtout être marquée par un entretien en tête à tête avec le roi Hassan II, au palais royal de Rabat. Durant deux heures environ, de 10 heures à 12 heures, les deux chefs d'Etat devaient tirer les conclusions des longues discussions qu'ils ont eues depuis samedi. Dimanche, ils avaient abordé, dans la voiture qui les conduisait de Rabat à Fès, les problèmes internationaux. Le dîner qu'ils ont pris ensemble leur a permis de poursuivre cet échange de vues. Lundi, au cours de la partie de chasse dans le Moyen-Atlas, ils ont, semble-t-il, abordé les problèmes bilatéraux, et évoqué la situation de la colonie française du Maroc. Dans le discours qu'il a prononcé lundi soir à l'ambassade, le président de la République a annoncé qu'il avait notamment parlé à son interlocuteur de la question des transferts de fonds.

Selon M. Benhima, ministre de l'information, les deux chefs d'Etat avaient déjà eu entre six et huit heures de conversations. De celles-ci, rien n'a filtré. Les membres de la délégation française, comme les officiels marocains, opposent aux questions un mutisme souriant. A Ifrane, lundi, le roi et M. Giscard d'Estaing sont d'ailleurs restés en tête à tête.

(Dessin de KONK.)

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a fait du tourisme dans la médina de Fès avant d'aller visiter les ruines romaines de Volubilis. Quant au ministre du commerce extérieur, M. Ségard, il a passé sa journée à la foire de Casablanca, où il a visité des pavillons marocains et le pavillon français, en compagnie de M. Ghissassi, ministre marocain du commerce et de l'industrie. Le secret des conversations entre les deux chefs d'État est donc bien gardé. Seule une indiscrétion a permis de savoir qu'ils avaient abattu quelques sangliers au cours de leur partie de chasse dans le Moyen-Atlas...

Dimanche, lors de sa marche triomphale vers Fès, M. Giscard d'Estaing avait rencontré le peuple marocain. Lundi soir, il avait rendez-vous à 18 heures avec la *colonie française du Maroc. Lorsqu'il* s'est présenté à la résidence de l'ambassadeur de France quelque cinq mille personnes se pressaient dans les jardins, face à la tribune *édifiée pour la circonstance devant* la façade principale.

Commerçants, artisans, coopérants, entrepreneurs, médecins ou avocats, ils étaient venus de toutes les régions du Maroc, à l'invitation des neuf consulats installés dans les principales villes du pays. Ils commentaient avec une visible bonne humeur, dans un joyeux brouhaha, la visite du président. Il était 18 h. 30 lorsque le chef de l'Etat, costume gris, cravate noire, chemise bleue, accompagné de Mme Giscard d'Estaing, très élégante dans une robe de crêpe de soie à ramages turquoise et longue étole de vison gris clair, *fit son apparition*, suivi de l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Raimond. Le président de la République avait reçu auparavant, durant une demi-heure, les délégués des *Français* du Maroc au Conseil supérieur des Français de l'étranger et les [...]cipaux groupements de la c[...] française.

Dans sa première partie, l[...] cours prononcé par le ch[...] l'Etat ne réserva pas de surp[...] célébration de l'amitié fr[...] marocaine, évocation des s[...] marocains tombés pour la l[...] tion de la France en 1944 éloge de la dynastie alaouite *a su maintenir la personnal[...] ce pays »*, difficultés de la [...]munauté française et pro[...] d'y remédier. Soulignant la [...]leur de l'accueil des Maroca[...] chef de l'Etat a estimé que [...]ci s'adressait en fait à la F[...] et donc *« à ceux qui l'o[...] connaître dans ce pays »*. [...] enfin souhaité que le nomb[...] Français établis à l'étrang[...] particulièrement au Maroc [...]mente dans les années à [...]

Tout le monde pensait [...] discours allait se terminer, que M. Giscard d'Estaing, [...] ses *feuillets*, poursui[...] *« Mme Giscard d'Estaing [...] rappelé, ce matin, que nous [...] le 5 mai. J'ai d'abord c[...] quel événement historique [...]vait avoir eu lieu ce jour-là [...] tout simplement le premier [...]versaire du premier to[...] l'élection présidentielle. Je [...] très heureux de terminer [...] journée parmi des Franç[...] des Françaises. »* Le chef de [...] a ensuite expliqué que to[...] politique tendait, à l'ext[...] comme à l'intérieur, à con[...] au-delà de la *« France [...]rique »* un Etat moder[...] fraternel.

Son discours terminé, le [...]dent lança : *« Nous allons [...]tenant, tous ensemble, é[...] « la Marseillaise. »* Un [...] joua l'hymne national. L[...] de l'Etat n'avait pas voulu [...]veler l'expérience d'Alger, [...] avait lui-même entonné l[...]mier couplet, et n'avait gu[...] suivi par l'assistance.

Dans la soirée, le préside[...] la République s'est livré à [...] ces escapades dont il est fa[...] Il s'est rendu, en compag[...] Mme Giscard d'Estain[...] M. Sauvagnargues et de M. Bernard Raimond, dans u[...]taurant, le Cabestan, sur l[...] de la banlieue casablancaise

DANIEL JUNQ[...]
et LOUIS GRAV[...]



« Les Français ont un rôle important à jouer »

Rabat (*A.F.P., Reuter*). — *« Après les conversations que je viens d'avoir, je n'ai aucune hésitation à affirmer que, dans la nouvelle époque qui s'ouvre, les Français ont un rôle important à jouer au Maroc, depuis les techniciens jusqu'aux enseignants*, a déclaré le président Giscard d'Estaing, en s'adressant aux Français réunis à l'ambassade de France.

» Je suis venu vous dire qu'il y a une grande tâche à accomplir au Maroc pour les Français. Je suis venu vous dire de servir et de bien servir la France au Maroc. »

M. Giscard d'Estaing a été très applaudi lorsqu'il a déclaré : *« J'espère que vous avez regardé et observé la manière dont les Marocains ont accueilli le président de la République française. Cet accueil a été spontané, chaleureux et innombrable. Il s'adressait à la France et, donc, aussi à ceux qui ont fait connaître la France dans ce pays, dans le passé et dans le présent. Je voudrais que vous appréciiez à sa juste valeur la part qui vous revient des applaudissements que j'ai reçus. »*

M. Giscard d'Estaing, parlant du problème du transfert de fonds, a indiqué que cette question *« fera l'objet, au cours des semaines prochaines, de conversations et de décisions »*. Il a également estimé *« normal »* que les Français de l'étranger puissent avoir *« une représentation plus nombreuse qu'elle l'a été jusqu'ici »*.

Après avoir déploré qu'environ dix mille Français aient quitté le Maroc cette année — *« C'est pour nous tous une cause de tristesse que je ne dissimulerai pas »* — et que d'autres pensent à un départ prochain, le président a rappelé que les négociations sur l'indemnisation des colons avait conduit à un accord le 1er août dernier.

« Certains estiment, a-t-il ajouté, *que cette indemnisation, même en tenant compte de l'accord de septembre 1973 sur le transfert du produit de la dernière récolte, ne correspond pas à ce qu'ils attendaient. Mais vous devez néanmoins savoir, dans un esprit de justice, qu'en acceptant cette indemnisation sur ses ressources, le Maroc a, par un geste sans précédent, facilité le règlement de ce problème grave pour la communauté française.*

» La procédure d'indemnisation a pris un retard administratif sans doute inévitable, mais elle est actuellement en voie d'application, et je veillerai moi-même à ce qu'elle soit appliquée avec rapidité et justice. »

Le président français, qui avait exprimé les *« sentiments d'affection et d'estime »* que la France porte au Maroc et à la dynastie des Alaouites, a assuré que la coopération entre les deux pays, dans le domaine économique, est *« assez exemplaire de ce que devraient être les rapports entre nations industrialisées et pays en voie de développement »*. Il a également qualifié d' *« éclatante »* la qualité des rapports dans les domaines culturel et scientifique.

A l'issue de son allocution, M. Giscard d'Estaing s'est déclaré heureux de fêter le premier anniversaire du premier tour de l'élection présidentielle *« parmi des Français et des Françaises »*. Il a assuré que, depuis un an, il avait cherché, à travers des *« initiatives »*, des *« décisions »*, des *« voyages »*, à *« donner une nouvelle image de la France : celle d'un pays moderne et fraternel »*.

« Je souhaite, a dit le président, *que la France apparaisse comme un des pays les plus fraternels du monde, et que cette fraternité s'exerce non seulement à l'égard des autres pays mais entre les Français eux-mêmes. »*

AFRIQUE

A RABAT

L'indemnisation et les transferts

De notre correspondant

Rabat. — *Deux assurances données par M. Giscard d'Estaing dans son discours de lundi ont répondu à des préoccupations immédiates des Français établis au Maroc. L'une concerne la répartition du montant de l'indemnisation versée au mois d'août dernier par l'Etat marocain et transférée en France à la suite de la reprise des terres melks* (1). « Je veillerai moi-même, *a dit le président*, à ce que la procédure d'indemnisation soit appliquée avec rapidité et justice. » *Acte a été pris de cette promesse parmi les anciens colons encore présents au Maroc (et sans doute aussi par ceux qui ont regagné la France).*

La seconde assurance concerne les transferts et intéresse les Français qui quittent définitivement le Maroc. Ceux-ci ne peuvent transférer qu'une partie de leurs avoirs, qui s'échelonne de 35 000 à 100 000 dirhams (le dirham vaut environ 10 % de plus que le franc), suivant l'ancienneté de leur établissement ici. Le montant maximum du transfert n'est acquis qu'après quinze ans de résidence et le minimum après trois ans. Obligatoirement déposé en banque, le surplus reste soumis à des règles strictes d'utilisation.

Fixées voici quatre ans (à la suite de la venue au Maroc, en 1971, de M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances), ces sommes ont été érodées par les progrès de l'inflation. Entre-temps, la « marocanisation » d'activités commerciales, industrielles ou artisanales, a provoqué des cessions dont le produit a dépassé le « plafond » des transferts autorisés. De ce fait, ce produit ne peut être immédiatement utilisé en France, comme les intéressés le souhaiteraient, pour une reconversion à de nouvelles activités.

Dernièrement, le Bulletin de la chambre française de commerce et d'industrie du Maroc *faisait observer que les quelque huit mille commerçants et deux cent soixante-dix mille salariés marocains établis en France peuvent effectuer librement leurs transferts au Maroc et que la voie de la réciprocité peut être dès lors ouverte.* — L. G.

(1) Terres d'une origine distincte des terres dites « lots de colonisation » et ayant fait l'objet d'une cession de gré à gré.

Tchad

LE FROLINAT ACCUSE UN OFFICIER FRANÇAIS D'AVOIR « DIRIGÉ LE COUP D'ÉTAT »

Alger *(A.P.)*. — Le bureau d'information à Alger du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) a publié, le 5 mai, une déclaration selon laquelle *« c'est le commandant Gourvennec, ancien chef du service de renseignements de Tombalbaye, reconduit dans ses fonctions par les militaires tchadiens, qui a dirigé le coup d'Etat militaire du 13 avril. Gourvennec, officier français, est en fait le mentor de la junte militaire tchadienne. Ainsi, le néocolonialisme français fait et défait les dictatures fantoches en Afrique, pour sauvegarder ses intérêts »*.

Le FROLINAT ajoute que *« le régime de N'Djaména, issu d'une révolution de palais savamment préparée et exécutée par ses promoteurs colonialistes, a été envisagé il y a trois ans, en août 1972, par l'ex-délégué général militaire français au Tchad »*.

« *Il est évident*, poursuit le communiqué, *que le commandant Gourvennec continue son œuvre d'assassin. En effet, quelques détenus vus encore vivants peu après le coup d'Etat sont portés « disparus sous l'ancien régime »*.

Par ailleurs, selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, dans sa livraison datée du 9 mai, le coup d'Etat a été préparé *« dès les premières attaques du président contre les chefs militaires »*. Le chef de l'Etat avait mis aux arrêts de rigueur, le 3 avril, trois militaires de haut rang, et avait accusé, le 5 avril, l'armée d'être *« un Etat dans l'Etat »* (*le Monde* des 5 et 8 avril).

« Il faudra à peine deux semaines au principal instigateur du coup d'Etat, le commandant Vidal Kamoungue, aujourd'hui l'un des hommes forts du régime, pour le mener à bien », précise *Jeune Afrique*. (...)

D'après *Jeune Afrique*, le président a été tué, au matin du 13 avril, *« moins de deux heures après le premier coup de feu. Il se trouvait dans la villa qui lui servait de bureau. Réfugié au sous-sol, il y a été poursuivi et abattu, puis achevé dans la cour. Non sans avoir résisté longtemps, puisqu'il a pu mordre un militaire qui le poursuivait »*.

L'armement français

Enfin, l'hebdomadaire *Afrique-Asie* du 5 mai croit savoir, dans un article consacré à la présence militaire française, que Paris dispose toujours au Tchad de *« 500 véhicules militaires du type F 46, 30 chasseurs du type Saki armés de canons de 20 millimètres, 50 avions de transport Noratlas et Transall, et 50 hélicoptères Puma H 34 »*.

• [Le commandant Gourvennec, de nationalité française, dirigeait la garde nationale et nomade, ainsi que les services de renseignements tchadiens. Il a été confirmé dans ses fonctions par le nouveau régime de N'Djaména (« le Monde » du 26 avril).

Le général Cortadellas, qui commandait les troupes françaises au Tchad en août 1972, avait été remplacé le mois suivant par le général Auffray.

En fait, la présence française se compose d'une compagnie parachutiste (cent quatre-vingts hommes), d'une compagnie motorisée (des camions) et d'un escadron d'une vingtaine d'automitrailleuses légères. On compte également neuf avions à hélices Skyraider AD-4, douze bimoteurs de transport Noratlas et une demi-douzaine d'hélicoptères Sikorsky H-34.]

DIPLOMATIE

A GENÈVE

M. Waldheim a ouvert la conférence sur le traité de non-prolifération des armes nucléaires

Lundi 5 mai, s'est ouverte à Genève, sous la présidence du secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, la première conférence d'examen des effets *du traité de non-prolifération des armes nucléaires* (T.N.P.). Signé le 1er juillet 1968, simultanément à Londres, Moscou et Washington, ce traité est entré en vigueur le 3 mars 1970 avec le dépôt de quarante-trois ratifications. Il interdit aux puissances nucléaires de fournir des armes atomiques aux autres pays qui, à leur tour, s'engagent à ne pas mettre au point d'armes atomiques ou d'en acquérir ailleurs. L'un des articles du traité prévoit la tenue d'une conférence cinq ans après son entrée en vigueur, pour vérifier que ses objectifs et dispositions sont respectés.

L'ordre du jour de la conférence, dont les travaux seront présidés par Mme Inga Thorsson, sous-secrétaire d'Etat chargé du désarmement dans le gouvernement suédois, élue à l'unanimité par les membres de la conférence, porte notamment sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, le problème des explosions nucléaires à des fins pacifiques, l'évolution du désarmement et la dénucléarisation de l'Amérique latine selon le traité de Tlatelolco. Il est probable que les participants discuteront aussi du renforcement des arsenaux des Etats possesseurs d'armes nucléaires.

« *Il est urgent et important,* a déclaré M. Waldheim au cours de la séance solennelle d'ouverture, *d'empêcher la dissémination des armes nucléaires et d'intensifier la coopération internationale dans le développement des applications pacifiques de l'énergie atomique. J'espère que rien ne sera négligé pour aboutir à l'acceptation générale du traité de non-prolifération par tous les Etats.* »

Ne participent à cette conférence *que quarante-quatre des* quatre-vingt-onze pays qui ont ce jour ratifié le T.N.P. A ces quarante-quatre s'ajoutent dix des dix-sept Etats qui sont signataires du traité, mais qui ne l'ont pas encore ratifié (1). Les signataires du T.N.P. qui n'assistent pas à la conférence sont pour la plupart de petits pays en voie de développement sans programme nucléaire à l'heure actuelle.

Aux participants s'ajouteront sans doute, sous réserve d'une décision ultérieure de la conférence, les observateurs de pays qui n'ont pas signé le traité mais ont demandé à assister aux travaux. Il s'agit notamment de la République Sud-Africaine, de l'Algérie, de l'Argentine, du Brésil, de Cuba et d'Israël. Le Pakistan, qui devait envoyer un observateur, a renoncé à le faire en apprenant que ce dernier n'aurait pas la possibilité d'intervenir dans les débats.

Ni la France, ni la Chine, ni l'Inde, qui sont des puissances nucléaires, mais qui n'ont pas signé le T.N.P., ne sont représentées à Genève (2). En revanche, le Japon, qui procède actuellement à la ratification du T.N.P., a envoyé à Genève une forte délégation.

(1) Ces dix-sept pays sont : les Barbades, la Roumanie, le Brésil, l'Equateur, le Gabon, l'Indonésie, la Corée-du Sud, le Koweït, le Libéria, Panama, la Seirra-Leone, le Sri-Lanka, la Suisse, Trinidad et Tobago, la Turquie, le Venezuela et le Yémen.

(2) Citons encore, parmi les pays qui n'ont pas signé le traité : l'Albanie, le Bangla-Desh, la Birmanie, le Chili, le Congo, la Guinée, la Corée du Nord (la Corée du Sud a signé le traité mais ne l'a pas ratifié), la Mauritanie, le Niger, le Portugal, l'Arabie Saoudite, l'Espagne, la Tanzanie, l'Ouganda, le Vietnam du Nord (l'ancien régime de Saigon avait pour sa part signé et ratifié le traité) et la Zambie.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● UNE DELEGATION DU P.C. FRANÇAIS, conduite par M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, est arrivée samedi 3 mai à Sofia. — *(A.F.P.)*

Chili

● LE MINISTRE DES FINANCES, M. Jorge Cauas, s'est envolé pour Washington afin de demander des crédits destinés à couvrir le déficit de la balance des paiements du Chili. — *(Reuter.)*

États-Unis

● M. KENNETH KEATING, ambassadeur des Etats-Unis en Israël, est mort lundi 5 mai dans un hôpital de New-York. M. Keating, qui était âgé de soixante-quatorze ans, avait été nommé en Israël en août 1973, il avait été rappelé à Washington le mois dernier pour un réexamen de la politique américaine au Proche-Orient à la suite de l'échec de la dernière mission de M. Kissinger. — *(A.F.P.)*

Iran

● ENVIRON QUARANTE ETUDIANTS IRANIENS ont entrepris le lundi 5 mai, à Vienne, une grève de la faim de quatre jours, afin d'obtenir l'ouverture d'une enquête internationale sur les circonstances de la mort de neuf détenus en Iran et les conditions de détention des prisonniers politiques. — *(U.P.I.)*

Italie

● UNE GREVE DE QUARANTE-HUIT HEURES des fonctionnaires des ministères, des douanes et de l'administration des routes a commencé mardi 6 mai en Italie. En raison de l'arrêt de travail des pompiers et du personnel au sol des aéroports, la compagnie Alitalia a suspendu tous les vols intérieurs et internationaux mardi, de 8 heures à 14 heures locales, et mercredi de 8 heures à minuit (heure locale). — *(A.F.P.)*

OUTRE-MER

Après son voyage dans le Territoire des Afars et des Issas

M. Stirn estime que la « majorité écrasante » de la population de Djibouti souhaite rester française

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, est rentré à Paris, dimanche 4 mai, après une visite de trois jours dans le Territoire français des Afars et des Issas (Djibouti). Il a annoncé, au cours de son voyage, que les conventions signées en novembre dernier avec M. Ali Aref, président du Conseil de gouvernement du T.F.A.I., seraient soumises au Parlement cet automne. « Une très large autonomie », a-t-il dit, sera ainsi donnée à un territoire « digne et capable ». D'autre part, le port de Djibouti sera doté d'un chantier naval, et un plan de développement de l'hydraulique pastorale sera mis en œuvre. Enfin, il a affirmé sa volonté de « supprimer les bidonvilles ».

De notre envoyé spécial

Djibouti. — Personne n'oserait prétendre que l'équation est simple. Djibouti est une ville somalie, un débouché sur l'Ethiopie et une possession française gouvernée par une minorité afar, qui n'est ni éthiopienne, ni somalie, ni française. Ce « patchwork » est administré grâce au concours d'anciens fonctionnaires ou militaires de la coloniale, dont certains vivent encore barricadés dans un rêve africain des années 30.

Venu *« se faire honnêtement une opinion »* et *« décrisper l'atmosphère »*, M. Stirn est reparti en se disant convaincu que : *« la majorité écrasante de la population souhaite rester française »*. Pourquoi ? Parce qu'elle craint la misère et les convoitises étrangères et préfère encore la tutelle d'une métropole riche et lointaine à celle d'un pays voisin pauvre et socialiste. M. Stirn reprenait ainsi à son compte la vieille dialectique U.D.R. qui, appliquée depuis 1967 à Djibouti, se ramène à quatre « vérités » intangibles :

1) La France partira dès lors qu'on le lui demandera, car elle ne défend plus, ici, d'intérêts stratégiques vitaux ;

2) Cependant, l'Ethiopie et la Somalie revendiquent toujours concurremment le territoire, chacune en vertu d'arguments connus : ethniques pour la Somalie, économiques et juridiques pour l'Ethiopie ;

3) Les Somalis Issas, qui *« meurent de faim chez eux »*, continuent d'affluer vers les lumières de Djibouti, sans cesser pour autant d'avoir le regard tourné vers Mogadiscio. Les Afars, quant à eux, comptent sur la France pour protéger leur particularisme culturel et leur suprématie politique.

4) La France se doit donc, tout en accroissant son assistance financière, de maintenir sur place une force armée dissuasive qui, au demeurant, ne paraît pas contestée par les grandes puissances dont les flottes croisent *dans l'océan Indien*. Paix civile, paix internationale, prospérité économique et rayonnement culturel : *« Pourquoi aurions-nous honte de rester ? »*, se demande M. Stirn, après trois jours de déplacements en hélicoptère et de discussions.

Un leitmotiv : l'humiliation

Il reste toutefois un problème. Les paramètres qui appuient le raisonnement d eM. Stirn ont peu de chances de varier dans l'avenir.

M. Stirn, il est vrai, n'a pas eu *l'occasion d'aller derrière les rangées* de drapeaux tricolores sonder les états d'âme du *magalla*, le quartier indigène. Parions qu'il en aurait été surpris. On pouvait trouver là-bas quelques « vérités » d'un autre genre, qui, pour n'être pas officielles, n'en pèsent pas moins leur poids dans le climat politique du territoire. La première de toutes, aveuglante, criante, c'est l'humiliation. Voilà le leitmotiv obsédant des conversations que l'on peut avoir ici. Humiliation d'une jeunesse, trop souvent matraquée et emprisonnée, qui se détourne de plus en plus d'un enseignement assimilationniste, sans signification et sans avenir. Humiliation des Issas, livrés à l'arbitraire pro-Afars du président Aref, contesté désormais au sein de sa propre ethnie. *Humiliation de la population*, toutes ethnies confondues, qui sent peser sur elle, à chaque minute de la journée, le poids indéfinissable d'une mentalité coloniale d'un autre siècle.

Comment s'étonner si ces choix n'obéissent pas toujours à des calculs cartésiens étalonnés en francs Djibouti ? La réflexion la plus « subversive » que l'on puisse recueillir à Djibouti n'est pas difficile à comprendre : *« Nous sommes d'abord et avant tout des Africains. »*

Les jeunes gens, Afars ou Issas, qui réclament avec de plus en plus de force le droit de récupérer leur propre destin, ne se demandent plus obligatoirement ce qu'ils pourront « y gagner ».

Certes, le dégagement français est plus délicat à réaliser à Djibouti qu'ailleurs. Aucun d'entre eux ne songerait à dire le contraire. Et, qu'espère-t-on, disent-ils, en continuant à nier qu'il soit inévitable ?

Samedi dernier, un jeune secrétaire d'Etat parisien, dans une voiture noire escortée par la police, a traversé en trombe une ville aux nerfs tendus, où la moindre étincelle peut, demain, allumer un incendie. Tout à coup, le contraste parut étrange entre cette silhouette ministérielle juvénile et ce langage vieilli, ces mots ressassés. M. Olivier Stirn savait-il qu'à quelques mètres de lui, accroupis dans des baraques sous des portraits de Nasser, des hommes fêtaient la *« victoire afro-asiatique de Saigon »* ?

Savait-il que les lycéens que M. Aref met en prison sont assez « fous » pour répéter aujourd'hui *aux visiteurs que « Thieu, décidément, leur rappelle quelqu'un... » ?*

J.-CL. GUILLEBAUD.

APRÈS LA MORT DU JOURNALISTE MICHEL LAURENT

M. Le Tac (U.D.R.) s'indigne des propos du général Brasart

M. Joël Le Tac, député U.D.R. de Paris, indigné par les propos tenus par le général Brasart, commandant les troupes françaises de Djibouti, demande au ministre de la défense, par voie de question écrite, s'il est exact que cet officier ait déclaré à propos de la disparition au Vietnam de deux journalistes, dont l'un, Michel Laurent, a été tué : *« Enfin, le dernier en date s'est fait attraper aux jambes par les Viets. Il ne l'a pas volé. »* (*Le Monde*, daté 3-4 mai). Le député de Paris estime ce commentaire *« inacceptable et scandaleux, au moment précis où, dans l'accomplissement de sa stricte mission d'information, un de ces journalistes, reporter-photographe, a été la dernière victime française de la guerre qui s'est poursuivie depuis trente ans au Vietnam »*. Il demande quelles mesures le ministre compte prendre *« pour le présent et pour l'avenir afin que ne se renouvellent pas de semblables prises de position »*.

Une réponse du général

France-Soir, daté du 7 mai, publie un éditorial de son directeur Henri Amouroux, qui révèle qu'en réponse à un télégramme qu'il lui avait adressé le général Brasart lui a précisé notamment :

« J'ai mis en doute l'objectivité de Christian Hoche, longuement reçu par moi... Je n'ai pas trouvé désopilante sa mésaventure, mais souhaité qu'elle soit génératrice de réflexion. Ceci se passait en privé. »

M. Henri Amouroux, après s'être étonné qu'une rafale de mitraillette puisse être *« génératrice de réflexion »*, écrit : *« Je voudrais dire au général Brasart... que les journalistes dignes de ce nom — et c'est le cas de Christian Hoche — s'attachent d'abord à la vérité, que faire plaisir ou déplaisir leur est indifférent, et que, si l'on comparait leurs erreurs à celles des généraux, on verrait de quel côté penche la balance. » « Trente-neuf journalistes ont été tués en Indochine. Combien de généraux ? »*, demande le directeur de *France-Soir*.

La *Lettre de la Nation*, organe officiel de l'U.D.R. du mardi 6 mai, écrit que, si le général Brasart a bien tenu les propos qui ont été rapportés, *« il doit être relevé de son commandement plus vite que le préfet Gandouin »*.

[Né le 16 décembre 1922 à Saint-Mandé (Val-de-Marne), le général de brigade Pierre Brasart s'est engagé en décembre 1940 pour servir dans l'infanterie des troupes de marine. Après des séjours en Algérie, au Maroc, dans les Indes anglaises et en Indochine, il est à l'école d'état-major à Paris, puis à l'école d'état-major américaine. En 1954, il sert à l'état-major du commandement supérieur des forces alliées en Europe, puis en Algérie et au Tchad. En 1964, il est attaché militaire adjoint à l'ambassade de France à Washington, avant de commander le 21e régiment d'infanterie de marine et de servir, en 1970, à l'état-major des armées à P[illegible] général de brigade en 1972, il commande à Djibouti depuis juin [illegible]

A ce jour, le ministre de la défense n'a pas pris de décision d'ordre disciplinaire, l'enquête en cours devant déterminer si le général Brasart a tenu des propos privés qui n'engagent pas l'armée française ou s'il est intervenu dans l'exercice de ses fonctions, auquel cas ses maladresses de langage pourraient être sanctionnées.]

AMÉRIQUES

Venezuela

Tout à faire... mais avec des moyens

(Suite de la première page.)

Ici c'est en effet l'Etat qui détient la quasi-totalité des leviers de commandes. Le président Carlos Andres Perez, élu dans cette perspective, en assume la haute responsabilité, perceptible jusque dans les menus détails de la vie économique de Caracas. Logique, le patronat vénézuélien a décidé de le soutenir : « *Qui est riche au Venezuela ? L'Etat... C'est à lui de prendre des initiatives pour assurer le développement du pays* », nous dit M. Alfredo Paul Delfino, le puissant président de Fedecamaras, le C.N.P.F. local. N'a-t-il pas soutenu l'actuelle majorité d'action populaire contre sa rivale démocrate-chrétienne du parti Copei ? « *Une véritable redistribution de la richesse est la condition de la stabilité politique et sociale* », affirme-t-il.

La manne pétrolière peut permettre, évidemment, de résoudre bien des contradictions. En 1974, « année de transition », l'Etat a tiré près de 43 milliards de bolivars (à peu près l'équivalent en francs) de l'« or noir » : deux fois et demi plus qu'en 1973, plus de quatre fois ses revenus de 1970. Les réserves de devises du Venezuela dépassent 6 milliards de dollars ; la dette publique a presque disparu. Le problème est désormais de contrôler l'accroissement de la masse monétaire — à travers des *fonds* d'investissement — pour éviter les plus graves tensions inflationnistes dans le pays.

Cela ne saurait suffire pourtant à constituer une politique de développement.

Gare aux déséquilibres

Malgré l'augmentation de ses ressources, l'économie vénézuélienne n'a guère progressé en 1974. Son expansion interne réelle aurait même été, selon certaines estimations, inférieure l'année dernière à celle de 1973. En élevant les salaires, le nombre des emplois et d'une façon générale les dépenses de fonctionnement, au lieu de faire des investissements, l'Etat en a été en partie responsable. Pour la première fois un déséquilibre profond a commencé à s'instaurer entre l'offre et la demande dans ce pays qui se targuait d'avoir battu les records de stabilité monétaire depuis la guerre. Il n'y a pas de marché des capitaux locaux. Le taux d'épargne est l'un des plus bas du monde, même dans la bourgeoisie. Le taux d'inflation officieux oscille entre 20 et 25 %. Pour consommer plus il faudrait produire davantage...

Le budget va être modifié à cet effet. Désormais, 60 % des dépenses — au lieu de 33 % précédemment — seront consacrés à des opérations d'investissement : au total 25 milliards de bolivars seront ainsi distribués en capital à travers les ministères, les fonds d'investissements, les entreprises publiques. S'y ajouteront les budgets d'activités sociales (7 milliards) : 4,4 milliards pour l'éducation, 2,3 milliards pour la santé publique.

Les idées, les plans, les programmes fleurissent. Bien sûr, le secteur privé, qui emploie les trois quarts de la population active, voit déferler une avalanche de décrets et de résolutions officielles, qui ne sont pas toujours de nature à favoriser le calme propice à l'exécution de travaux élémentaires. L'emploi obligatoire d'une personne pour manœuvrer les boutons des ascenseurs, la présence imposée d'une gardienne dans tous les w.-c. publics, s'ils améliorent provisoirement l'emploi, ne résolvent pas les problèmes de ce pays qui a à la fois trop... et pas assez de monde.

Les procédures d'attribution de crédits sont parfois obscures, et les bénéficiaires choisis souvent peu sûrs. L'on voudrait éviter que les mieux placés soient seuls à en profiter ; mais, parmi les autres, les plus habiles ne sont pas forcément les plus compétents. Il est encore possible, ici, de voir une entreprise construire une autoroute sur un *pont* qui s'écroule, ou tel nouveau venu disparaître à l'étranger avec la caisse. Les cadres administratifs, les institutions économiques et financières d'encadrement, existent, mais elles manquent de rigueur, de stabilité, d'expérience. Le système politique lui-même, qui contraint le président de la République à se démettre au bout de cinq ans de pouvoir (son mandat n'étant pas renouvelable deux fois de suite), rend instable *le personnel politique* et l'administration.

De toute façon, le grand Venezuela ne se fera pas seul. Avec douze millions d'habitants — dont sept au-dessous de vingt ans — et seulement quatre millions de personnes actives, tout n'est pas possible, quels que soient les moyens employés. La flotte marchande des Caraïbes, l'armée locale des superpétroliers, les voies de navigation intérieures régionales, les firmes multinationales latino-américaines, les grands plans d'équipement sidérurgique, pétrochimique, aéronautique, patronnés par la République du Venezuela ne peuvent être, en fait, que des plans de coopération internationale, même s'ils sont présentés sous une bannière nationaliste ou régionaliste.

« *On demande des professeurs d'anglais et de français Vénézuéliens de naissance...* » ironise un universitaire. Certains textes prévoient que les opérations commerciales ne peuvent pas être traitées directement par des étrangers. Mais si les entreprises doivent obligatoirement employer trois quarts de personnel vénézuélien, la nationalité, qui ne s'obtenait jusqu'à une date récente qu'après cinq ans de résidence, peut maintenant s'acquérir avec seulement deux ans de séjour, parfois moins. « *Nous avons cinq ingénieurs vénézuéliens disponibles pour développer le plan de construction navale du pays*, fulmine un banquier *et quarante-trois pour toute la sidérurgie, dont seulement dix-huit sont opérationnels dans les entreprises, car les autres ont pris l'habitude de la bureaucratie des services publics.* »

Les plus grandes entreprises du monde sont donc là. Surtout américaines, allemandes et japonaises. Les principales réalisations économiques du Venezuela : complexes d'exploitation pétrolière de la région de Maracaïbo, centres miniers et sidérurgiques de la Guyane situés autour de Puerto-Ordaz, ont été menées à bien sous leur houlette. Le problème de développement que leur pose aujourd'hui le pays est d'une nature nouvelle : plus sociale qu'économique, plus politique que financière.

Plaquer des ressources financières sur des structures sociales inadaptées risque de faire plus de mal que de bien. Le plan vénézuélien d'envoi de nombreux boursiers à l'étranger, pour utile et méritoire qu'il soit, ne peut être qu'un palliatif. La réforme de l'éducation devra répondre aux besoins locaux. Il va falloir éviter que la moitié active de la population ne veuille imposer artificiellement et brutalement ses structures de fonctionnement à l'autre. De telles préoccupations débordent de beaucoup les responsabilités des entreprises, mais combien de solutions nouvelles ne pourraient-elles pas être trouvées si les responsables de la vie économique internationale s'appliquaient mieux à prendre la dimension réelle des problèmes à résoudre.

La pauvreté actuelle de l'apport français est, à cet égard, affligeante. Les dirigeants vénézuéliens, préoccupés d'équilibre entre les nations avec lesquelles ils sont en relation et impressionnés par les facteurs d'alliance objectifs qui les attirent vers l'Europe et notamment la France, laissent entendre quelle position parti lière pourraient prendre, s'ils voulaient, des interlocute venant de ce côté-ci de l'Atl tique. Vendre de la matière gr de la technologie, de l'éducat une certaine conception d'un veloppement équilibré, partic à ce développement lui-même dit-on, la mission d'avenir Vieux Monde... Illusion !

Les entreprises françaises n sont pas taillé, en tout cas, place de choix dans « affaires » classiques. Ren Pechiney-Ugine-Kuhlmann, P à-Mousson, le Crédit lyonnai quelques autres qu'on compte les doigts de la main sont mais, en dépit des efforts de q ques individus, la présence f çaise n'est *nulle part* aussi f que... dans l'esprit des Véné liens. Le Salon d'Air France, accueillant qu'aucun autre, une véritable ambassade ; pour accéder aux grands pr en cours d'élaboration il fau davantage. L'appui diplomat ne saurait suffire.

« *Les entrepreneurs fran s'abritent trop derrière les pr dures d'aide et de financemen Venezuela n'en demande alors il ne les attire pas...* », a-t-on confié à Caracas. L'ère « usines fournies clés en m est terminée : les clients v zuéliens se sentent tout à capables de répartir eux-m leurs projets en tranches e *choisir* des *fournisseurs* v pour un même ensemble. souveraineté étant totale, l'a ter conduit à admettre l'ass tion avec des partenaires r naux majoritaires. Les entrep qui ne le feront pas renonc à se développer au Venezuela représentant d'une société çaise se bat depuis plusieurs avec la *société mère* pour ob la décision de construire sur une usine permettant de quer les produits, au lieu d importer : sans succès concurrent plus avisé enl l'affaire.

Bien que le Venezuela re sixième importateur de c pagne du monde, ses transa avec la France n'ont été q 677 millions de francs en dans les deux sens : dix moins qu'avec l'Algérie. Il rait sans doute de peu de pour faire beaucoup plus et coup mieux, d'une volonté c au-delà du commerce, dém bénéfique en cette périod basses eaux conjoncturelles.

JACQUELINE GRAP

« Un capitalisme qui sache capitalise[r] pour la communauté »

Jovial et direct, le président de la République du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, a bien voulu répondre à nos questions dans son palais de Miraflores.

« *Vous vous apprêtez à nationaliser les exploitations du pétrole et du fer. Faut-il en déduire que vous vous orientez vers une socialisation des moyens de production ?*

— Nous ne prétendons pas créer un système socialiste, mais nous prétendons qu'il est nécessaire de donner à la démocratie son véritable contenu économique et social, ce *qui sous-entend* une *ferme* intervention de l'Etat dans les secteurs de base et pour orienter l'économie privée. Nous étudions des lois contre les monopoles et pour la protection des consommateurs. Nous voulons un pays plus juste, où une meilleure distribution de la richesse ne soit pas seulement un mot pour discours politiques. En résumé, nous croyons à un capitalisme qui sache capitaliser, mais au bénéfice de la communauté.

— *Dans une telle perspective, de nouvelles relations peuvent-elles s'établir avec les Etats-Unis ?*

— L'Europe pense que nos pays sont des satellites des Etats-Unis. Cela a peut-être été vrai dans le passé, mais ne l'est plus. Un fait le prouve. Quand a été présentée, en janvier dernier, la loi-cadre de commerce américaine qui menaçait de discrimination les pays de l'Amérique latine pour empêcher le *maniement* de leurs matières premières (1), j'ai provoqué une réunion de l'Organisation des Etats américains, et, pour la première fois dans l'histoire de notre continent, il y a eu unanimité des pays latino-américains pour condamner les Etats-Unis et réclamer une révision de cette loi. Nous savons que le Venezuela seul ne peut atteindre ses objectifs. La solution de ses problèmes passe par l'intégration latino - américaine. Et, en même temps, la communauté latino-américaine comprend que son sort est lié aux autres pays du tiers-monde. Le Venezuela développe d'ailleurs une politique internationale qui contraste avec l'égoïsme traditionnel des pays riches.

— *En quoi consiste-t-elle*

— D'abord, le Venezuela institué un système de finan cement particulier pour l achats de pétrole qui lui so faits par les pays latino américains, et qui aboutit fournir des prêts à long term importants à ces pays. Ensuit il apporte des moyens d financement à des organism internationaux, comme Fonds monétaire et la Banqu mondiale, et interaméricain comme la Banque de dévelop pement des Caraïbes, la Ban que interaméricaine de déve loppement, la Banqu centraméricaine d'intégratio la Corporation andine de déve loppement, etc. Nous étudion des plans de développemen industriel avec le Pérou l'Equateur, la Bolivie et de pays d'Amérique central

Avec Mexico, nous envisa geons la création d'un « sys tème économique latino-amé ricain » pour permettre à no deux pays d'obtenir ensemb divers avantages internatio naux. Enfin, nous prévoyon une réunion générale de tou les pays latino - américain sans les Etats-Unis, pour met tre au point une organisatio économique commune, qu comporterait notamment l création d'entreprises multi nationales latino-américaine

» Dans ces conditions, nou avons aussi pris l'initiative d demander que la Banqu américaine de développemen dont les Etats-Unis détien nent les leviers de command devienne une banque réelle ment latino-américaine. Nou suggérons pour cela que no pays rachètent les action nécessaires pour faire dimi nuer la participation de Etats-Unis, qui leur donn jusqu'à présent un droit d veto.

» Nous ne verrions d'ailleur aucun inconvénient à accep ter la présence de capitau extracontinentaux, d'Allema gne ou de France, par exem ple. Ou peut-être d'Iran c'est l'un des sujets qui seron d'ailleurs abordés à l'occasio de la visite à Caracas de S. Majesté le chah. »

(1) Cette loi-cadre devait no tamment permettre aux Etats Unis de refuser l'octroi de tarif préférentiels aux pays membre de l'Organisation des pays expor tateurs de pétrole.

POINT DE VUE

A PROPOS DES SEMAINES SOCIALES

L'ESPRIT ET LES INSTITUTIONS

par ALAIN BARRERE (*)

LES organisations et mouvements *considérés jusqu'à ces dernières années* comme représentatifs du catholicisme social et de la *démocratie chrétienne* ont, dans leur grande majorité, disparu ou subi de profondes transformations. Il suffit pour s'en convaincre de mentionner quelques noms. Issu de la tradition du Sillon, du P.D.P. et de la Résistance, le M.R.P. s'est dissous ; le syndicalisme chrétien a entrepris, après un glorieux passé, une mutation qui a conduit à une cassure, laissant minoritaire la C.F.T.C. — maintenue ; la stratégie des divers *mouvements de masse, conçue* comme une action organisée pour le changement des milieux sociaux, tend à faire place aux *préférences* actuelles pour les petites équipes vouées à des engagements ponctuels et à la formation de leurs propres membres. Quant à l'action familiale, éducative, professionnelle, civique ou sociale, elle n'est plus guère conduite sous l'étiquette catholique ou chrétienne, qui avait bénéficié d'une longue faveur.

Il est encore trop tôt pour faire le bilan de ces changements et en apprécier l'opportunité et l'efficacité. Pour l'instant, on peut seulement en signaler la raison immédiate : une volonté entretenue depuis longtemps, qui a fini par émerger et s'affirmer ; ne plus rester entre soi, quitter l'abri protégé où l'on cultivait l'esprit en circuit fermé, pour aller en porter témoignage et le diffuser dans le monde extérieur en se mêlant à lui.

Démocratie chrétienne sur le plan politique et catholicisme social dans le domaine de la vie sociétaire ne sont plus aujourd'hui des institutions, mais entendent demeurer un esprit.

Cette situation nouvelle correspond aussi à l'évolution qui a diversifié l'engagement politique et social des chrétiens. Il a fallu de longues décennies pour que soient évacuées les tristes souvenirs de l'association historique du spirituel et du temporel puis, sous couvert de séparation, la revanche du second sur le premier pendant l'adolescence de la démocratie et des nouvelles classes de la *société* industrielle. Si l'Eglise a, pendant un siècle, « *perdu la classe ouvrière* » et campé en marge de *la république laïque* militante, l'effort de réconciliation entre les chrétiens et la nouvelle société politique a fini par porter ses fruits. Aussi la nouvelle démocratie chrétienne a-t-elle pu estimer récemment que, la tâche qu'elle s'était fixée ayant été remplie, elle pouvait disparaître en tant qu'institution, n'ayant plus à se personnaliser pour se faire admettre, devant, au contraire, se fondre dans l'ensemble, comme un courant parmi d'autres, au nom du pluralisme des familles spirituelles. S'il en est résulté une clarification dans l'ordre des rapports institutionnels, il faut reconnaître qu'il n'est pas facile de conserver la vigueur de l'esprit quand la maison de famille est détruite et ses occupants dispersés.

Désormais les chrétiens sont présents dans les partis politiques, les syndicats, les mouvements d'action culturelle, civique, sociale les plus divers. Ils y font le dur apprentissage de la synthèse des exigences de leur foi et des servitudes de l'engagement. Car, plus que tous autres, ils savent que toute action publique et collective suppose une certaine vision de l'homme et de la société et que, au-delà de quelques accords sur l'immédiat, la vision qu'ils proposent n'est pas toujours partagée par l'ensemble de leurs nouveaux compagnons. En particulier, les grands problèmes qui sont en cause aujourd'hui : projet de société, nature du rapport social, relations entre économie et société, l'attitude à l'égard du tiers-monde de l'extérieur et de l'intérieur, requièrent des solutions, impliquent un choix de valeurs qui n'est pas le même pour tous. Entre les chrétiens regroupés, *le consensus était facilement réalisable* ; entre les chrétiens dispersés et leurs compagnons de la dispersion, le consensus est *moins facile à réaliser* dès lors qu'il s'agit d'aller au fond des choses. L'esprit doit d'abord se nourrir avant de se diffuser.

Un problème tout nouveau se trouve ainsi posé à l'une des organisations caractéristiques du catholicisme social, qui garde le privilège d'avoir heureusement survécu. Ce privilège, elle le doit précisément au fait qu'elle n'était ni mouvement organisé, ni organisme de combat, ni entreprise d'action immédiate, mais lieu de rencontres, de réflexion et d'orientations. Les Semaines sociales de France — puisque c'est d'elles qu'il s'agit — ont été, en effet, pendant soixante-dix ans, le lieu où se retrouvaient les membres actifs du « mouvement » aux variétés multiples, pour dégager de l'action multiforme une pensée commune et cet esprit d'ensemble qui, nourrissant l'engagement, permettait à chacun de préciser les orientations à poursuivre en les adaptant à sa fonction propre.

Aujourd'hui, elles ne peuvent plus traduire, sur le plan des principes et de l'enseignemnt, l'expérience du mouvement catholique social, puisque celui-ci ne veut plus être une organisation. Cependant, elles demeurent chargées de promouvoir un esprit dont il faut renouveler l'inspiration et les applications, tout en lui conservant les caractéristiques fondamentales que lui confèrent son authenticité et sa spécificité.

***

La seule attitude que les Semaines sociales aient la possibilité d'adopter est la fidélité à une mission : demeurer un lieu de rencontres, ouvert à tous ceux qui partagent le désir de promouvoir certaines orientations pour l'action et à ceux qui, sans préjugés, sont désireux de dialogues loyaux et libres. Puisque les engagements sont diversifiés, n'est-il pas souhaitable *que de la confrontation* et de l'échange des expériences puisse se dégager un fonds commun d'aspirations et cette vision de l'homme et de la société qui est devenue en soi un fait politique, syndical, social, culturel, que l'on ne peut plus méconnaître ? Largement ouvertes aux hommes qui maintenant travaillent dans la diversité, les *Semaines sociales* demeurent un des rares endroits où le patron peut *converser* avec le syndicaliste, l'homme politique avec l'électeur, l'enseignant avec l'étudiant, l'officier avec le citoyen, l'administrateur avec l'administré... chacun gardant ses préoccupations mais pouvant les échanger avec celles de l'autre, dans un climat purgé des pesanteurs et des oppositions qui alourdissent le terrain de leurs contacts habituels.

Mais le dialogue sans objet est stérile ; il lui faut une raison d'être et une plate-forme. Celles-ci demeurent les propositions que les Semaines sociales conservent la vocation d'élaborer pour les offrir comme objet d'échanges et comme expression d'une recherche émanant non plus du vécu des mouvements mais du vécu des personnes.

***

Ainsi les Semaines sociales font-elles leur propre mutation, mais d'une autre manière. N'étant *plus* point de jonction d'organisations, elles demeurent cadre de rencontres et de recherches d'hommes engagés par la même foi et la même inquiétude *dans des organisations diverses.*

Aussi n'est-il pas surprenant que pour leur prochaine session nouveau style (1) elles aient choisi comme thème : « La contestation et le renouvellement des institutions. » Voulant partir du vécu et de la pratique et non de la pensée abstraite, les échanges se dérouleront à partir de quinze expériences d'action institutionnelle, menées dans les domaines les plus divers : administratif, municipal, régional, syndical, familial, culturel, économique, ecclésial, politique, judiciaire, militaire... afin d'en dégager les leçons et les enseignements sur la base de *propositions* mettant en évidence la signification, la valeur et le nécessaire renouvellement des institutions de la société moderne.

Ainsi les Semaines sociales, conscientes de la mise en cause des institutions d'une société en état de profonde mutation, se trouvent elles-mêmes directement concernées par les retombées qui s'ensuivent, inaugurent-elles un nouveau mode de réflexion et de recherche. Fidèles à leur tradition, elles convient tous ceux qui pensent que la diversité des *rencontres* et des échanges est une source de richesse. Elles offrent leur traditionnelle et simple amitié, non seulement aux chrétiens, mais à tous ceux qui, travaillant avec eux, reconnaissent leur présence à leurs côtés comme un fait nouveau dont la signification appelle une réflexion commune.

(*) Président des Semaines sociales de France.

(1) Qui se tiendra à Versailles du 8 au 11 mai. Renseignements : 9, rue Guénégaud, Paris (6e), tél. 033-25-01.

LE DROIT DE SAVOIR

(Suite de la première page.)

Dès lors, cette « classe savante » se transforme en classe dirigeante. Quitte à légitimer son pouvoir par le savoir qu'elle monopolise. Quitte à traiter la *documentation* publique comme sa propriété privée. Ainsi se crée une aristocratie de l'information et de la prévision qui vit de ce privilège. Ainsi se forme une nouvelle caste. On a déjà connu la noblesse d'épée et la noblesse de robe. Faut-il leur ajouter, à présent, la noblesse d'ordinateur ?

Les rites

Au-dehors de cette minorité d'initiés, les informations filtrent avec retenue, avec retard, avec réticence. Dès lors, les processus démocratiques traditionnels véhiculent trop souvent des « messages » inutiles, incomplets ou superficiels.

Qu'on se rappelle la dernière campagne présidentielle. Qu'on se rappelle certains candidats, concentrés sur l'accessoire : images personnelles, luttes de clans. Et non sur l'essentiel : la crise économique, déjà menaçante, et les moyens d'y remédier. Comme si le public était trop futile pour traiter, face à lui, avec lui, les vrais problèmes. Comme s'il valait mieux le divertir par une campagne-spectacle portant sur les profils plus que sur les programmes.

Quant au Parlement, lui aussi dépend souvent du complexe gouvernement-technocratie pour son information. Qu'on songe, par exemple, aux prochains débats sur le programme nucléaire ou sur les orientations du VIIe Plan. Que peut faire le Parlement, faute de posséder ses propres moyens d'analyse et de prévision ? Que peut faire chaque élu, faute de temps, absorbé par sa circonscription ?

Résultat : le volume de la pseudo-communication s'accroît notablement. Faute de pouvoir traiter assez de données précises et pertinentes, assez de faits établis avec certitude, le débat parlementaire se cantonne dans les généralités ou les approximations. Quand il ne verse pas dans la convention ou le rite. Comme le dernier débat de censure. De ces joutes, de ces jeux de tribune, que peut tirer le public pour éclairer son propre jugement?

Bien peu de chose. Et c'est grave. En clair, l' « establishment » technocratique nous marchande le droit de savoir. Or ce droit devrait figurer en bonne place sur la liste des droits de l'homme et du citoyen. Sans lui, il n'est pas de démocratie possible. Sans lui, les choix fondamentaux échappent aux électeurs et aux élus. Pour revenir à une minorité, qui monopolise l'accès aux dossiers et aux données.

La réalité présente, c'est, souvent, l'information octroyée, à titre de faveur ou de grâce. C'est, parfois, l'embargo. C'est cela qu'il faut changer, en établissant l'information de tous sur tout.

Au niveau du Parlement, d'abord. Tout élu — de l'opposition comme de la majorité — doit pouvoir examiner toutes les pièces de tout dossier. Pour délibérer en pleine connaissance de cause, sur des éléments complets et sûrs.

A cet égard, on pourrait s'inspirer des commissions américaines et multiplier les auditions de hauts fonctionnaires, de techniciens et de personnalités compétentes. Ces « hearings » servent de bourse d'information pour receuillir toutes les données, tous les avis nécessaires. De plus, chaque commission bénéficie d'un secrétariat étoffé (experts, assistants, etc.) pour l'aider dans sa tâche. Enfin, chaque Chambre dispose d'un office de conseil en matière législative, qui réunit des juristes, et le Congrès possède un Legislative References Service qui sert d'organe de documentation et de recherche.

Chez nous aussi il faut renforcer les moyens, les services et les personnels dont dispose le Parlement, pour qu'il possède, en nombre suffisant, ses propres experts (analystes, prévisionnistes, informaticiens, etc.). Qui ne *le voit ? Il est urgent de perfec*tionner l'outil de travail parlementaire, face au gouvernement, mieux équipé, mieux pourvu en concours techniques.

Une autre solution, plus générale, serait de créer une agence nationale de données, avec, pour amorce, la réunion de services déjà existants (Institut national de la statistique et des études économiques, Documentation française, Délégation générale à l'information, etc.). Cette agence pourrait être constituée en établissement public autonome et placée sous la tutelle non d'un ministère mais du Parlement, où tous les grands partis se trouvent représentées, de manière à garantir son indépendance et son impartialité.

Une telle instance s'interdirait, bien sûr, toute action de propagande ou de relations publiques. Elle se consacrerait exclusivement à l'information, à la documentation et à l'analyse, pour livrer des éléments indiscutables et crédibles par tous.

Cette agence permettrait donc d'asseoir le débat public sur des données précises et abondantes, sur des chiffres incontestables (indices des prix, niveau du chômage, endettement extérieur, etc.). Elle serait à la disposition non seulement du gouvernement mais aussi des parlementaires, des partis et des syndicats. Ceux-ci pourraient la consulter sur tel ou tel point, lui commander des analyses, des enquêtes, des études statistiques.

Le débat public

Les voies et les moyens sont divers. Mais l'objectif est clair, nécessaire : revitaliser le débat public, soustraire l'information sur les problèmes essentiels au monopole d'une minorité.

Tout doit être fait pour éclairer les citoyens sur les véritables enjeux de notre temps, pour leur permettre de se décider eux-mêmes, par eux-mêmes. Les choix du présent sont des choix de civi*lisation. Ils doivent être débattus* face à tous et avec tous. Ils sont trop essentiels pour être arrêtés sous les ors et les lambris, dans le secret de quelque cabinet, par une poignée de ministres et de fonctionnaires.

La démocratie doit être une maison de verre. Elle ne peut devenir un club fermé, réservé à quelques patriciens, à quelques privilégiés de l'information, à une aristocratie de la décision.

Paul Valéry définissait la politique comme « l'art d'empêcher les gens de s'occuper de ce qui les regarde ». Il faut abolir cette définition, pour refaire de la politique ce qu'elle doit être : l'affaire de chacun.

ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG.

POLITIQUE

LES RELATIONS ENTRE COMMUNISTES ET SOCIALISTES

Un comité central du P.C.F. va étudier les propositions de la convention du P.S.

Le bureau politique du P.C.F. n'a pas attendu sa traditionnelle réunion du jeudi pour répondre à la proposition de M. Mitterrand d'organiser une rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche. Tout en se déclarant d'accord, dès lundi 5 mai, pour poursuivre *le débat engagé* avec les socialistes, et tout en souhaitant une nouvelle réunion du comité de liaison de la gauche, le P.C.F. ne précise pas si cette rencontre doit avoir lieu au plus haut niveau. C'est que, conformément à la ligne définie lors de son vingt et unième congrès, il entend maintenir un *équilibre rigoureux entre l'action indépendante* du parti et le renforcement de l'union.

Il est dès lors logique que les communistes ne se précipitent pas dans les bras de M. Mitterrand, qui avait préconisé dimanche une reprise de contacts « sans délai, à la convenance de nos partenaires signataires du programme commun », et évitent de placer le premier secrétaire du P.S. dans le rôle de réconciliateur de la gauche. D'autre part, le fait que le bureau politique *n'arrête aucune décision*, alors que *le matin même* M. Roland Leroy ne se déclarait pas opposé au principe d'une rencontre « au sommet » avec les socialistes (« le Monde » du 6 mai), montre combien les dirigeants communistes sont soucieux d'être compris et suivis par leur parti. En associant le comité central (convoqué pour les 27 et 28 mai *seulement*) à *l'organisation* du nouveau *débat qui* va s'ouvrir entre le P.C.F. et le P.S., le bureau politique espère éviter les remous qui avaient agité le parti au lendemain du vingt et unième congrès.

THIERRY PFISTER.

La déclaration adoptée lundi 5 mai par le bureau politique du P.C.F. précise :

« Les travaux de la convention du parti socialiste témoignent de la réalité et de la profondeur des questions soumises à l'opinion par le parti communiste français.

» Cependant, la nature des réponses apportées par la convention socialiste nécessite évidemment la poursuite du débat. Pour le développer encore parmi les travailleurs et la population, pour préparer, dans les meilleures conditions, de nouvelles discussions entre partis signataires du programme commun, reconnues aujourd'hui comme nécessaires par le parti socialiste, le bureau politique a décidé d'y consacrer une session du comité central les 27 et 28 mai prochains.

» En même temps, le développement de l'action populaire pour faire face aux conséquences désastreuses de la politique Giscard-Chirac, pour imposer des reculs au gouvernement et au patronat, ne saurait connaître de pause (...).

» Le 17 avril, le parti communiste s'est adressé au parti socialiste et au Mouvement des radicaux de gauche pour proposer une réunion du comité de liaison des partis de gauche permettant de tirer les conclusions de la campagne récente et d'envisager de nouveaux développements de l'action commune. La tenue rapide d'une telle réunion s'impose.

» Toute la situation appelle, pour les organisations du parti, la discussion et la mise en œuvre des décisions de la récente session du comité central visant à dénoncer la politique du pouvoir, à développer les initiatives de lutte du parti, à renforcer son action unitaire, à étendre son influence et à renforcer ses rangs. »

C'est par une lettre de M. Paul Laurent à MM. Bérégovoy et Loncle, responsables de la délégation socialiste et de la délégation de gauche au comité de liaison mis en place entre les partis signataires du programme commun, que le P.C.F. a proposé à ses partenaires, le 17 avril, une nouvelle réunion du comité de liaison. Il suggérait que cette rencontre soit consacrée au bilan de la campagne de meetings communs qui vient de s'achever et à la recherche de nouvelles initiatives d'action. Des contacts doivent avoir lieu sans tarder entre MM. Paul Laurent, Pierre Bérégovoy et François Loncle.

LES ÉLUS SOCIALISTES DE NANTES SE SONT « PLACÉS HORS DU PARTI », estime le comité directeur du P.S.

Le comité directeur du parti socialiste a pris acte, samedi 3 mai, du fait que les onze socialistes membres du conseil municipal de Nantes, qui ont refusé de se constituer en groupe d'opposition au sein de l'assemblée communale dirigée par M. André Morice, président du Centre républicain, s'étaient de ce fait *« placés hors du parti »*. Parmi ces onze élus figurent MM. Christian Chauvel, député de Loire-Atlantique, et André Routier-Preuvost, conseiller général. Le bureau du groupe socialiste de l'Assemblée nationale devait être informé de cette décision mardi 6 mai.

M. PERONNET LANCE UN APPEL AUX RADICAUX DE GAUCHE

M. Gabriel Peronnet, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et secrétaire général du parti radical, prenant la parole, *lundi 5 mai*, devant la fédération radicale du Rhône, a lancé un appel au regroupement de la « famille radicale » : « *Le parti radical*, a-t-il déclaré, *tout en étant dans la majorité présidentielle, tient à conserver son originalité, à gauche de cette majorité. Il reste le seul point de rencontre entre celle-ci et l'opposition. Rien ne peut se faire sans nous*, a ajouté M. Peronnet. *Ni dans la majorité ni pour le regroupement du centre.* »

Le secrétaire d'Etat était allé auparavant s'incliner sur la tombe d'Edouard Herriot, et avait été reçu par M. Louis Pradel, maire de Lyon.

Début juin

LE SÉNAT SE PRONONCERA SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Chirac, premier ministre, *s'est entretenu lundi 5 mai*, avec M. Alain Poher, président du Sénat, et lui a confirmé qu'une déclaration de politique générale suivie d'un vote serait faite devant son Assemblée par le gouvernement au début du mois de juin. Ainsi se trouvera réalisé, pour *la première fois depuis le* vote de la Constitution de 1958, le vœu de très nombreux sénateurs qui réclamaient l'application de l'article 49 de la Constitution. Cet article précise que *« le premier ministre a la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale »*.

Répondant au discours de clôture prononcé le 20 décembre par M. Alain Poher, M. Chirac avait déjà affirmé que *« le gouvernement s'efforcerait, pour sa part, de donner au Sénat l'opportunité d'exercer son rôle dans les institutions »*.

En Corse

CONDAMNATIONS POUR FRAUDE ÉLECTORALE

M. Antoine *Pagni*, maire de Pietrojo, conseiller général de la Corse, favorable à la majorité présidentielle, a été récemment condamné par la cour d'appel de Bastia, à deux ans de prison avec sursis, deux mille francs d'amende et cinq ans de privation de droits civiques, pour fraudes électorales commises lors des élections cantonales de mars 1970 à Vezzani (Corse). Le premier adjoint de M. Pagni, M. Gaston Casamata, et le secrétaire de mairie de Pietra-di-Verde, M. Jean-Claude Ottavi, ont été respectivement condamnés à dix-huit mois et douze mois de prison avec sursis, deux mille et huit mille francs d'amende, ainsi qu'à cinq ans de privation de droits civiques.

Le jugement entraînera de nouvelles élections sur la commune *de Pietrojo et sur le canton de* Vezzani. M. Pagni avait vu son élection de conseiller général de Vezzani en novembre 1975 confirmée par le tribunal administratif de Nice en janvier 1975 (*le Monde* du 15 janvier).

A DIJON

« Les prochaines élections législatives se feront sur le nom du chef de l'Etat », déclare M. Poniatowsk

De notre correspondant

Dijon. — M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a inauguré, lundi 5 mai, à Dijon, une caserne de sapeurs-pompiers et l'usine d'incinération des ordures ménagères, et effectué une *courte* visite au nouveau commissariat de police. A cette occasion, il a évoqué le problème des finances locales et félicité la municipalité de Dijon, qui, *« sous l'autorité de M. Robert Poujade, a su remarquablement gérer les finances communales tout en poursuivant un effort d'équipement »*. M. Poniatowski a annoncé qu'une subvention exceptionnelle de 360 000 F était accordée à la ville pour compléter le financement de la deuxième tranche de la station d'épuration des eaux usées. *« Toutes les villes de France qui feront preuve, comme Dijon, de réelles qualités de gestion, verront leurs efforts d'autofinancement récompensés par l'Etat* » a-t-il précisé.

Le ministre, qui avait été hue à l'entrée de la caserne des pom piers, par une centaine de syndi calistes de la C.G.T. et de l C.F.D.T., venus manifester leu mécontentement, a déclaré, a sujet des questions de sécurit qu'il *« n'était pas porté spéciale ment sur le maintien de l'ordre* Il a poursuivi : *« Si j'ai ur obsession, elle concerne plutôt progression de la criminalité surtout de la petite et moyenr délinquance. »*

M. Poniatowski a précisé qu trois mille *emplois ont été cré* en 1974 dans la police et qu s'attache actuellement à amélior le matériel. Il a affirmé par ai leurs qu'en juillet prochain il aura déjà huit cents « poin d'îlotage » en France et plus mille à la fin de l'anée.

La place des républicains indépendants

A l'issue des cérémonies, M. Poniatowski s'est entretenu, en sa qualité de président de la Fédération nationale des républicains indépendants, avec une délégation de ce parti, conduite par M. Henri Revol, conseiller général responsable de la fédération départementale. Selon M. Revol, M. Poniatowski a déclaré devant la délégation que s'il venait inaugurer certaines réalisations de l'actuelle municipalité dijonnaise, dirigée par un U.D.R., il *« n'oubliait pas toutes celles que les indépendants ont menées à bien en vingt-six ans d'une gestion qui a largement assuré l'expansion de la ville et contribué à lui donner son visage de grande cité moderne »*.

Le président des républicains indépendants a *abordé* le problème des élections et a manifesté sa *« satisfaction devant la volonté des républicains indépendants d'être « largement » représentés aux prochaines élections municipales de Dijon où leur place doit être à la mesure de leur assise électorale »*. En ce qui concerne les élections législatives, M. Poniatowski a ajouté : *« Elles se feront sur le nom du chef de l'Etat. Ainsi le veut la logique des institutions. Si les républicains indépendants doivent devenir l'ossature de la future majorité, il n'est pas souhaitable cependant qu'un se groupe atteigne la dimension l'actuelle U.D.R., sinon le pa devient l'Etat. C'est dans l'a d'une majorité R.I.-U.D.R.-réfo mateurs que nous devons trava ler. Chacun y a sa place, son ori nalité, ses places fortes. Sur dernier point, toutes les analy démontrent que cette région Bourgogne est indépendante. l rééquilibrage est nécessaire po mettre en harmonie les situatio et la réalité. »*

L'œuvre d'Yves Bonnefoy : la parole survivante

(Suite de la première page.)

Aux œuvres qui tentaient de parler succèdent celles dont la fin semble être de parler d'elles ou de faire parler d'elles : étranges objets dont l'usage se réduit au prospectus indiquant la manière de s'en servir — ce qui ne consiste en rien d'autre qu'en la lecture même du prospectus !

Les œuvres où se maintient la puissance de dire sont plus fréquentes, plus naturelles, il est vrai, *sur un sol qui n'est pas le nôtre*, là où le décalage des fuseaux horaires prolonge une arrière-saison : je pense à quelques grands romans sud-américains, à l'œuvre d'un Soljenitsyne, et notamment à *Août 14*, où l'innocente vitalité de la narration est d'autant plus sensible qu'elle y est exempte du surcroît massif d'intérêt qui vient de la dénonciation politique. Mais ici, sur les terres déjà touchées par le gel, si les œuvres où s'affirme la force de la parole, ayant perdu la naïveté d'origine, ne peuvent être que bien différentes, et si elles sont improbables, solitaires, elles nous saisissent d'autant plus violemment : je pense, en peinture, à l'œuvre de Giacometti, de Balthus, de Bacon (à propos duquel Michel Leiris parle si bien de « vérité criante ») ; je pense, dans l'ordre de la poésie, aux quelques textes qui répondent aux gloses satisfaites qui célèbrent sa « crevaison » : une mince, modeste, lourde plaquette de Philippe Jaccottet : *Chants d'en bas* (1) et, bien sûr, le dernier livre d'Yves Bonnefoy.

***

En même temps qu'il vient de préfacer un recueil d'écrits de Georges Duthuit, *Présence et Représentation* (2) et l'exposition du peintre Garache (3), Yves Bonnefoy publie un récit ancien *l'Ordalie* (4) et ajoute à son œuvre poétique une nouvelle pierre : *Dans le leurre du seuil* (5). Bien qu'attentif à leur particularité et, éventuellement, à ce qui peut les écarter de lui-même, ce que recherche le poète dans les études trop peu connues d'un érudit passionné de Byzance et du fauvisme, ou dans l'œuvre à peine ouverte d'une jeune peintre, c'est, évidemment, sa propre route : quand il montre comment Duthuit oppose la présence de l'être aux apparences de l'image, quand il réfléchit *(ut pictura poesis)* sur la relation d'une poésie qui, inévitablement, médiatise et d'une peinture qui croit toucher l'immédiat, il regarde, d'une autre rive, le flux et le reflux qui donne à son recueil son ample pulsation.

Etonnant, admirable recueil ! S'il faut en saluer l'existence, il est difficile et peut-être vain d'en parler. Qui se prépare à l'explicitation risque, s'il rouvre le livre, de retomber au pouvoir d'un charme qui le bâillonne ! Poèmes à lire, à écouter — comme l'on remet sur le tourne-disque ce quintette de Schubert, — à savoir par cœur — poèmes qui rejoignent naturellement ceux que nous savons par cœur pour avoir passé notre vie à les relire : ceux de Shelley, de Keats, de Baudelaire...

A vrai dire, il ne s'agit pas d'un recueil, mais d'un poème unique fait de mouvements successifs qui se commandent, se répondent, se *dépassent : une même parole se* développe en voix qui dialoguent et se font écho. Il ne s'agit pas de placer, sur divers points de la route, la même toile d'araignée où viendraient se prendre d'autres brindilles, d'autres gouttes de rosée : il s'agit de parcourir la route, chaque poème étant un jalon qui se souvient des marches et des haltes, et devine l'auberge lointaine. Ce n'est point le recommencement des *Illuminations*, par exemple, mais cette succession d'élans et de rechutes qui fait la structure des *Fleurs du mal*. Car l'œuvre est structurée, assurément : mais non point comme l'est un espace, qui donne au regard une forme à embrasser en un seul instant à vrai dire retiré du temps, — mais comme l'est la durée de la conscience, qui va de la source à l'estuaire en traversant les vagues du flux et du reflux.

Il y a la voix de la nuit, du doute, du sens perdu, du langage déchiré, et, parce que cette voix est toujours présente, cette poésie appartient bien à notre temps. Ce temps, il lui arrive même de l'évoquer avec une précision dont la poésie offre bien peu d'exemples : dans sa réalité historique. Heurtant la porte scellée, entendant le grincement de la chaîne, sentant le froid du fer, devinant dans la nuit le chien empoisonné qui griffe la terre, la perche du passeur touchant le fond boueux, le poète mesure la dérive qui le sépare des images qu'il connaît, dont il se souvient — un bas-relief grec, un tableau de Poussin, images qui rappellent elles-mêmes, si elles l'ont déjà perdu, le secret de l'antique sommeil mariant l'étoile « aux bêtes et aux choses anuitées ». Le ciel est chargé des mêmes constellations : pourquoi, se demande le poète, le sens a-t-il coagulé au flanc de l'Ourse ?

Mais la force qui heurte la porte murée est toujours là ; dans son leurre, le seuil est toujours ouvert à la *lumière*. A la tache noire de l'image, à la misère du sens répondent ces choses élémentaires, le pain, le vin, l'amande, une femme, un enfant, une maison. Aux strophes de l'égarement et du mutisme répondent les strophes de l'assentiment : *oui, je consens...* Mais la confiance n'est pas l'oubli, l'inadvertance de l'immédiat ; elle est une affirmation où la négation ne cesse de prolonger son écho. Un recueil antérieur d'Yves Bonnefoy portait en exergue la phrase célèbre de Hegel selon laquelle la vie de l'esprit n'est pas celle qui ignore la mort, mais celle qui se maintien en elle. *Dans le leurre du seuil* porte en exergue un passage du *Conte d'hiver* parlant d'un monde à la fois détruit et rédimé. L'immédiat de l'accord, de la présence ne peut être qu'un immédiat — *la « seconde simplicité »*, celle qui se recompose, passé la dangereuse rive. Et la confiance n'a pour raison qu'une force sans raison.

***

A travers le poids, le choix, l'évidence des mots, on suit donc le trajet d'une pensée : et, comme le Claudel des *Cinq grandes odes* — dont il me semble parfois ici assez proche, alors que la parenté initiale était celle de Pierre-Jean Jouve — Yves Bonnefoy aurait pu en tirer une sorte d'*argument*. C'est la singularité de ce poète qu'il parvienne à domestiquer, pour ainsi dire, les éléments les plus rétifs à la poésie : le voici au bord de l'explicite, au bord de l'éloquence, le voici qui ose accueillir les bons sentiments ou se *référer* à un événement de l'ordre de la contingence (je pense par exemple à l'étonnant passage sur la mort de Boris de Schloezer), le voici qui donne aux êtres et aux lieux leurs noms de hasard. Lui en faire le reproche, comme beaucoup n'y manqueront pas, prouve simplement que l'on est insensible au pouvoir avec *lequel il impose ce à quoi nous nous refusions*.

C'est que, chaque fois, ce qui est donné porte le sceau de son contraire : le contingent touche le nécessaire, la conscience touche à l'obscurité de la découverte. Et le rythme traditionnel, s'il est constamment rappelé par l'alexandrin et le déroulement des strophes, s'accomplit dans un espace dont il est visiblement chassé et qu'il s'efforce — en vain — de reconquérir : il renaît constamment des blancs, des ruptures qui le désarçonnent, le quatrième mur s'est écroulé et, même de nuit, le maçon travaille, mais les pierres ne cessent de se desceller.

Ce sentiment d'une possibilité intacte, ouverte : c'est le don de ce livre. Non, il n'est pas vrai que l'on soit acculé à choisir entre un signifiant parlant à vide, tant que ne seront pas venus les signifiés d'un monde nouveau, et des signifiés épuisés, vidés jusqu'à la dernière goutte. Il est vain de vouloir redire un monde socialement, historiquement défini, celui qui se tient entre les parenthèses d'une culture, d'un *système, et qui n'est rien de plus* que l'objet occasionnel de la parole. Il n'y a pas lieu de repeindre le bar des Folies-Bergère, de refaire la sociologie de Balzac ou de Proust. Et j'ajoute que penser et écrire à perte de vue sur l'impossibilité de penser et d'écrire semble aussi d'une vanité croissante, au fur et à mesure que s'en empare le lieu commun. Mais ce que l'on peut toujours dire, c'est l'expérience que l'on vit, s'il arrive que l'on en vive *une*, qu'elle rejoigne ou non le lieu commun — ce vertige, par exemple, que vient de décrire Henri Michaux dans les pages de son *Moriturus (6)*. Ce que l'on peut tenter de dire, c'est ce qui traverse toutes les parenthèses, se retrouve dans des systèmes différents comme l'élément qui les ouvre, les fait communiquer — et que l'on n'a jamais fini de dire non seulement parce qu'il resurgit sans cesse, mais parce que l'insaisissable le définit. Cézanne, qui n'a pas achevé son projet d'*unir les mains errantes de la nature*, le lègue à qui n'a pas encore commencé de peindre, et la parole du poète affronte encore la *merveille et l'absurdité d'être au* monde, l'énigme qui appartient non à une société qui a fait son temps, mais au temps toujours ouvert de l'homme, de l'espèce qui, depuis Lascaux, enterre ses morts et laisse sur la paroi ou la page les traces de son passage.

GAËTAN PICON.

(1) Payot, Lausanne.

(2) Flammarion, collection « Idées et Recherches ».

(3 et 4) Editions de la Galerie Maeght.

(5) *Mercure de France.*

(6) *Fata Morgana.*

AU COLLOQUE DE NICE SUR LES BIBLIOTHÈQUES

M. Soisson annonce une concertation accrue et un projet de loi sur la lecture publique

De notre envoyé spécial

Nice. — *Le colloque sur les « Bibliothèques, moyen de culture », qui a eu lieu durant le Festival du livre de Nice, les 3 et 4 mai 1975, s'est achevé par des propositions de l'Association des bibliothécaires français tendant à l'établissement d'une loi sur les bibliothèques publiques, et la mise en place d'un conseil national et de conseils régionaux de bibliothèques. M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a lui-même proposé une réforme de la lecture publique.*

Une première intervention du secrétaire d'Etat avait provoqué des mouvements divers. M. Soisson a dû ensuite assurer les congressistes qu'aucune mesure ne serait arrêtée en dehors de la concertation : un colloque, à l'automne, étudierait — suivant les positions arrêtées par le gouvernement — l'opportunité et, le cas échéant, les termes d'un projet de loi portant réorganisation de la lecture publique.

Définissant le nouveau visage des bibliothèques comme devant être des centres de documentation, d'information et de formation permanente autant que de loisir, le secrétaire d'Etat aux universités a énuméré les cinq principes de leur réforme : la décentralisation, l'insertion dans une stratégie sociale et éducative, l'égalité de tous les Français dans leurs droits à bénéficier des équipements culturels, l'aspect plus attrayant des bibliothèques et l'évolution du métier de bibliothécaire vers une fonction d'animateur pédagogique. « *L'élaboration d'une nouvelle politique de la lecture publique*, a-t-il conclu, *constitue un projet politique pour notre temps.* »

Ce projet se fonde sur trois motivations essentielles : garantir l'objectivité des informations et la liberté des choix, permettre une culture personnelle et réflexive, et assurer un meilleur développement du commerce du livre en portant remède à ses difficultés passagères.

Le colloque avait été consacré, dans sa première journée, à des exposés riches d'enseignement sur la situation des bibliothécaires en Grande-Bretagne, en Allemagne, au Danemark et en Hongrie ; il s'est poursuivi les 5 et 6 mai par le congrès de l'association Culture et Bibliothèques pour tous. Sa présidente, Mme Lize, avait tenu à préciser, au cours du colloque, que, si le réseau des bibliothèques pour tous s'était développé pour obvier à la carence de l'Etat, il n'entendait pas pour autant se substituer aux bibliothèques publiques, ni constituer un alibi pour une dérobade éventuelle des pouvoirs publics.

PAUL MORELLE.

Au Festival du livre

LE GRAND PRIX DE L'AIGLE D'OR A NADINE GORDIMER

Au Festival du livre, le grand prix de l'Aigle d'or de la ville de Nice (30 000 F) a été attribué à Nadine Gordimer, écrivain sud-africain, qui s'est engagée dans la lutte contre l'apartheid.

● *La bourse Goncourt de la nouvelle* a été attribuée à Corinna Bille pour son recueil *la Demoiselle sauvage* (éd. Bertil Galland, Lausanne).

La bourse Goncourt pour une nouvelle publiée dans un quotidien régional est allée à Michel Rey (*Sud-Ouest* de Bordeaux) pour *Julien lentement réveillé*.

Trois organisations d'enseignants réclament la titularisation des assistants en droit

L'Association nationale des assistants en sciences économiques, juridiques et politiques (ANASEJEP), le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup), le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), ont appelé leurs adhérents à ne pas transmettre les notes d'examen et de contrôle continu à l'administration universitaire : ils veulent obtenir le principe d'une titularisation des assistants de ces disciplines, une définition précise de leurs fonctions et le renouvellement, pour 1975-1976, de tous ceux qui sont actuellement en exercice. A l'université de Paris-X-Nanterre, les assistants en droit ont décidé, le lundi 5 mai, de se mettre en grève jusqu'à la fin de la semaine pour obtenir le renouvellement de cinq d'entre eux, que la commission de spécialistes de droit public a refusé.

Au cours d'une conférence de presse commune, la semaine dernière, les responsables des trois organisations ont souligné l'urgence de ces revendications. Bien que les assistants en droit et sciences économiques assurent une grande partie des enseignements de ces disciplines, ils n'ont toujours aucun statut fixant leurs fonctions et les conditions de leur recrutement. En moyenne, on leur demande quatre séances de travaux pratiques d'une heure et demie par semaine, mais parfois, notamment dans les petites universités, ils doivent même assurer des cours et des jurys d'examen et coordonner des enseignements ; dans les instituts universitaires de technologie, les charges sont souvent encore plus lourdes.

« *Autrefois*, a déclaré M. Alain Laporte, président de l'ANASEJEP, *l'« assistanat » était une sorte de bourse accordée pour préparer l'agrégation, ou un travail provisoire. Depuis 1968, notamment avec la création du contrôle continu, c'est un véritable travail d'enseignant. Entre 1967 et 1973, le nombre des assistants a presque doublé.* » « *Actuellement*, a-t-il ajouté, *les deux tiers des enseignants de droit et de sciences économiques ne sont pas titulaires. En outre, la moitié des enseignements de ces disciplines sont assurés par des vacataires.* »

Après la grève du 14 au 19 avril, les trois organisations vont reprendre la « grève administrative » lancée en février : celle-ci va prendre son plein effet avec les examens de fin d'année. Les dirigeants des trois organisations en ont rejeté la responsabilité sur le secrétariat d'Etat aux universités. Un décret précisant les tâches des assistants et leur accordant certaines garanties avait été préparé, au début de 1975, par le secrétariat d'Etat, mais il prévoyait en échange de limiter à cinq ans — avec un an de prolongation exceptionnelle — la durée de leurs fonctions. Selon l'ANASEJEP, il aurait abouti, malgré les mesures transitoires prévues, au licenciement de près de la moitié des assistants en exercice.

M. Jean-Pierre Soisson s'est refusé à publier le texte sans ces dispositions. Toutefois, recevant une délégation de la Fédération de l'éducation nationale le lundi 28 avril, il a promis d'adresser une circulaire aux universités, les invitant à renouveler tous les assistants actuellement en fonction. Il a estimé, d'autre part, nécessaire de résorber l'auxiliariat dans l'enseignement supérieur.

ÉDUCATION

Les « cellules d'orientation » dans les universités

Informer les étudiants et influencer les établissements

Soixante-dix représentants de cinquante-trois universités viennent de se réunir à Strasbourg, lors d'un colloque national des « cellules d'information et d'orientation des universités ». Les débats ont mis en évidence la réticence des universitaires à l'égard d'organismes dont l'action peut les amener à remettre en cause leurs enseignements.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — *Informer* les élèves des lycées sur la vie à l'université et les conseiller dans le choix de leurs études supérieures, orienter les étudiants à *l'intérieur des filières de formation*, présenter l'Université aux « milieux extérieurs » en vue de trouver des stages ou des débouchés, tenir des stands dans les *foires-expositions*... Telles sont quelques-unes des nombreuses tâches que se proposent d'accomplir les cellules d'information et d'orientation des universités. Devant des activités aussi diverses, certains participants ont *souligné la nécessité de délimiter* davantage leurs attributions, d'autres organismes assurant déjà des fonctions analogues (centres d'information et d'orientation *dans le second degré*, cabinets des présidents ou services d'information et de relations extérieures des universités, services de liaison étudiants - entreprises dans les CROUS).

Il existe actuellement cinquante-trois cellules d'information et d'orientation mises en place progressivement depuis 1973. Chaque université ou centre universitaire devrait en être doté pour la prochaine rentrée. En principe, chaque cellule est constituée d'un chargé de mission à l'information et à l'orientation — enseignant lui-même le plus souvent, — d'un conseiller d'orientation, d'un documentaliste, et dispose d'un correspondant par U.E.R.

« La grosse difficulté, c'est que la plupart des jeunes n'ont pas une idée claire des études qu'ils souhaitent entreprendre », déclarait un participant. Il est donc nécessaire, dès le lycée, de *« préparer les élèves à la gestion de leurs études, afin de réduire le décalage qui existe entre l'image que le lycéen se fait des études supérieures et ce qu'elles sont réellement »*.

Pour y parvenir, divers moyens ont été évoqués, comme les réunions avec les parents, les journées portes ouvertes à l'Université, les visites plus ou moins systématiques des lycées, et notamment une plus grande coordination des actions dans les lycées avec celles des conseillers d'information et d'orientation (C.I.O.). Une meilleure *connaissance* des attitudes des élèves et de leurs familles à *l'égard des études supérieures* est aussi apparue nécessaire, mais les participants ont reconnu être dépourvus d'instruments d'analyse ; c'est pourquoi l'université de Tours *souhaite* entreprendre l'étude systématique et critique d'une filière de formation (image et contenu réel).

Des chevaux de Troie

Mais comprendre les mécanismes d'orientation n'est pas suffisant. Comme l'a proposé M. Ourisson, président de l'université Louis-Pasteur, à Strasbourg, il *faut pouvoir agir à l'intérieur* du système universitaire, *« lorsque l'on constate des difficultés répétées, attribuables non aux seuls étudiants mais aux enseignants. Ainsi, les cellules d'information et d'orientation seraient-elles révélatrices de ce qui ne va pas dans l'enseignement »*.

Mais les participants ont sans doute pensé qu'une *telle* intervention dans les structures pédagogiques était une affaire interne à chaque université, car ils ont esquivé le débat proposé par M. Ourisson.

L'efficacité des cellules semble *surtout fonction de leur situation* dans les institutions universitaires. Deux conditions — au moins — doivent être rassemblées, de l'avis des participants. D'une part, elles doivent être directement rattachées aux présidents afin d'assurer leur crédit : ainsi, à Tours, le vice-président de l'université s'est-il attribué la responsabilité de la cellule d'information et d'orientation. *« Pour pouvoir agir »*, précise-t-il. D'autre part, les responsables des cellules doivent être de préférence des enseignants. *« Si les cellules deviennent trop l'affaire des conseillers d'orientation, leur poids sur les structures universitaires sera nul »*, expliquait un professeur.

Dans un tel contexte, la proposition du président de l'université de Strasbourg apparaît un peu utopique. Le directeur de l'U.E.R. *de droit de l'université de Dijon* ne déclarait-il pas : *« L'accord des enseignants est indispensable pour réaliser le changement dans l'Université. Si les cellules sont des chevaux de Troie, elles seront rejetées par les universitaires, et, avec elles, l'idée d'orientation. »*

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ONISEP

L'orientation est devenue un phénomène de masse

M. René Haby, ministre de l'éducation, a inauguré, lundi 5 mai, une exposition organisée à la mairie du cinquième arrondissement, à Paris, à l'occasion du cinquième anniversaire de la création de l'Office national d'information *sur les enseignements* et les professions (ONISEP). Cette exposition (ouverte jusqu'au 12 mai) rassemble notamment du matériel audiovisuel utilisé par l'ONISEP *pour présenter certains* types de métiers peu ou mal connus.

« Tant que la plupart des lycéens pouvaient trouver dans leur famille et dans les relations de leur famille les renseignements dont ils avaient besoin pour leur future carrière », une organisation telle que l'ONISEP n'était *pas nécessaire*, a déclaré M. Haby. *« Elle le devint du jour où beaucoup d'adolescents se virent engagés dans un type d'études donnant accès à des carrières pour lesquelles leurs parents ne pouvaient leur servir de guides. »*

Le ministre a rappelé à cette occasion le lien existant entre la mise en place d'un enseignement de « masse » avec les C.E.S. (collèges d'enseignement secondaire) en 1963 et la création de l'ONISEP par M. Olivier Guichard, le 19 mars 1970, en remplacement de l'ancien BUS (Bureau universitaire de statistique).

De son côté, M. Gabriel Ventejol, *président du Conseil* économique et social et président du conseil d'administration de l'ONISEP, a affirmé que *« dans un système moderne d'éducation, l'orientation des élèves aux différentes étapes de la vie scolaire doit se faire consciemment, d'une manière réfléchie. L'élève doit donc être informé, savoir ce qu'est l'établissement dans lequel il entrera, quel enseignement il y suivra »*. Plus encore, aux yeux de M. Ventejol, *« l'élève qui choisit une orientation doit savoir à quelle vie professionnelle, à quelle carrière sa formation doit le conduire... »*.

Pour répondre à ces différentes missions, l'ONISEP publie chaque année 7 500 000 brochures, dont 5 500 000 brochures systématiques distribuées gratuitement dans les établissements scolaires, a indiqué M. Claude Vimont, directeur de l'Office.

● *Congrès du MARC.* — Au cours de son congrès annuel réuni à Nanterre les 3 et 4 mai, le Mouvement d'action et de recherche critiques (MARC), organisation étudiante proche de la C.F.D.T., a fait le bilan de ses six années d'existence. Le MARC, qui regroupe seulement environ six cents étudiants et une vingtaine de lycéens, entend élargir son mouvement, notamment en direction des étudiants des mouvements « autogestionnaires » (P.S.U. et P.S.). Le MARC a défini trois axes prioritaires d'action : *« S'attaquer à la réforme du système de formation et particulièrement aux conséquences universitaires des projets Haby et Soisson ; développer une campagne nationale sur les conditions de vie des étudiants ; se battre pour l'ouverture de l'enseignement supérieur aux travailleurs. »*

● *Une suspension des cours et travaux pratiques* du premier cycle des études médicales a été décidée, lundi 5 mai, par les professeurs de l'unité d'enseignement et de recherche Alexis-Carrel de l'université Lyon-I. Cette décision est la conséquence du rejet des crédits nécessaires à la construction de nouveaux locaux d'enseignement prévus depuis 1968. Le mouvement des enseignants est soutenu par les étudiants et l'administration de l'U.E.R.



DÉFENSE

A l'occasion des manœuvres nationales

M. Bourges a assisté à l'engagement d'une brigade mécanisée et au simulacre d'un tir d'arme nucléaire tactique Pluton

Des manœuvres nationales conçues par le général d'armée *aérienne François* Maurin, chef d'état-major des armées, sont entrées dans leur dernière phase, la plus active, et à l'occasion d'exercices réels sur le terrain le *ministre de la défense*, M. Yvon Bourges, a assisté lundi 5 mai, au camp de Mourmelon (Marne), à l'engagement de la 10e brigade mécanisée des forces de manœuvre et au *simulacre* d'un tir nucléaire tactique par une batterie Pluton du 15e régiment d'artillerie normalement stationné à Suippes. Le ministre de la *défense avait auparavant visité* la base aérienne de Luxeuil (Haute-Saône) où sont cantonnés des bombardiers stratégiques Mirage-IV et des avions Mirage-III, porteurs d'une arme nucléaire *tactique*.

Pendant près de deux heures, le ministre de la défense, accompagné du secrétaire d'État, le général Marcel Bigeard, a assisté à Mourmelon, à la recherche préalable de renseignements de combat sur les positions d'un adversaire.

Le recueil de ces renseignements est destiné au chef de l'État et au gouvernement qui sont, seuls, en mesure — devant la volonté d'un agresseur de bousculer les forces classiques de la France — de décider ou non de l'emploi de l'arme *nucléaire tactique* au moyen du déblocage d'un code électronique de sécurité qui verrouille, en permanence, chaque missile Pluton jusqu'au moment de sa mise à feu.

Chacun des deux corps d'armée disposera, d'ici à 1977, de trois régiments d'artillerie nucléaire Pluton stationnés sur le sol national. Le missile — chaque régiment a six moyens de lancement — peut *porter à 120* kilomètres des armes de 10 à 25 kilotonnes en direction d'objectifs dits d'opportunité, qui sont des cibles militaires mobiles (des troupes au contact ou des concentrations adverses) ou des installations « durcies », comme des *dépôts* logistiques, des aérodromes ou des centres de communication.

Animée par le général de bri[gade] Delaunay, la manœuvre d[e] Mourmelon a consisté à dirige[r] un tir nucléaire fictif, dans le d[os] des éléments avancés advers[es] bloqués par un appui aérien, de[puis] une batterie Pluton installé[e] au P.C. du corps d'armée à env[i]ron 80 kilomètres des contact[s]. Cette séquence suppose la coop[é]ration des moyens air-terre [au] sein d'une brigade, la coordinatio[n] de régiments de chars AMX-[30] avec des escadrons de blind[és] AMX-10, des pièces d'artiller[ie] classique et un appui aérien d'un[e] *quarantaine* d'appareils charg[és] de bloquer l'adversaire sur ses p[o]sitions et de donner au gouvern[e]ment des délais suffisants po[ur] décider d'utiliser, puis ajuster u[ne] *« frappe » nucléaire sur une zo[ne]* définie par lui.

Le général Delaunay a pris s[oin] de demander au ministre de [la] défense et à son entourage « *bien vouloir corriger mentaleme[nt] certains aspects inévitableme[nt] artificiels de l'exercice* ». Il a i[n]sisté, en particulier, sur le f[ait] que *« les délais ont été volont[ai]rement comprimés, car l'acti[on] présentée en deux heures durer[a] le double ou le triple de temps*

M. Valéry Giscard d'Estai[ng] présidera, dans la soirée du m[er]credi 7 mai, au camp de Mourm[e]lon, une cérémonie nocturne [qui] *marquera la fin des manœuv[res]* nationales et célébrera, du mê[me] coup, le trentième anniversaire [de] la victoire de 1945. Une pr[ise] d'armes est prévue à cette oc[ca]sion, et elle réunira sept m[ille] hommes et deux cents blind[és] parmi lesquels deux batteries [de] missiles Pluton. Le chef de l'É[tat] se fera présenter, officielleme[nt] ce système d'armes au début [du] mois prochain, mais d'ores et d[éjà] *on sait que le Pluton particip[era]* au défilé militaire du 14 juil[let] à Paris, qui, à la différence [du] défilé de l'année dernière, co[m]prendra des unités motorisées [et] des engins blindés sur un parco[urs] déjà retenu parmi sept itinérai[res] possibles, de Vincennes à la pl[ace] de la Nation.

M. Chirac : la France entend jouer en Europ[e] un rôle à la mesure de ses capacités

« La France est désormais la troisième puissance au monde à posséder un armement nucléaire tactique national », estime M. Jacques Chirac dans la revue *Défense nationale* de mai, qui publie le texte de l'allocution du premier ministre, le 10 février dernier, à des cadres du 3e régiment d'artillerie, équipé de missiles Pluton, et stationné au camp de Mailly (Aube).

« Pourquoi un armement nucléaire tactique ? A cette question, j'apporterai trois réponses, précise M. Chirac.

» La première — résultant d'une approche objective — relève du simple bon sens ; nous ne voulons laisser à quiconque le monopole de telle ou telle catégorie d'armement. S'agissant des armes nucléaires tactiques, si les Américains et les Soviétiques en possèdent — et en quantité considérable — c'est qu'ils y ont intérêt. Nous avons la capacité technique, industrielle et financière de développer à notre tour de tels armements ; il est logique que nous cherchions à en tirer profit.

» La deuxième réponse — qui est naturellement plus fondamentale — est que nous devons étendre notre dissuasion à des formes d'agression pour lesquelles la menace d'une riposte stratégique ne serait pas d'emblée crédible et qui sont donc les plus probables. Il s'agit, en d'autres termes, de nous donner les moyens d'une stratégie plus nuancée — et par conséquent, plus efficace — que celle d'une dissuasion ne reposant que sur des armes stratégiques et qui pourrait nous contraindre, en cas de conflit, à l'alternative soit de céder à l'agresseur, hypothèse que nous ne pouvons admettre, soit de porter ce conflit au niveau de violence le plus extrême, ce que nous voulons justement éviter.

» La troisième réponse — aussi fondamentale que la précédente — est que, sachant son sort lié à celui de l'Europe, la France entend jouer dans la défense du continent auquel elle appartient un rôle à la mesure de ses capacités. Pour cela nous ne pouvons nous contenter de « sanctuariser » notre propre territoire et il nous faut regarder au-delà de nos frontières. A cet égard, parce que ces armes sont françaises et que sur notre continent elles sont authentiquement européennes, elles apportent à la défense de l'Europe, par leur existence même, une contribution dont nos alliés — et nous-mêmes — n'avons pas encore pris exactement la mesure. Mais l'avenir en révélera, j'en suis sûr, toute l'importance. (...)

» Les armes nucléaires tactiques, observe encore le premier ministre, *sont à la fois des armes de dissuasion et des armes du « champ de bataille » ; et pour les armées ce dernier caractère est, bien entendu, celui qui prévaut.*

» La contradiction n'est ici qu'apparente et il est essentiel de le comprendre. En effet, si la menace que les armes nuclé[aires] tactiques constituent en perm[a]nence — et de manière plus ex[pli]cite quand elles sont déplo[yées] — ne suffit pas à décourag[er] l'agresseur leur emploi effe[ctif] devient nécessaire. En cas d'ag[res]sion menaçant le territoire, l'[ou]verture du feu nucléaire tacti[que] — de même que précédemm[ent] la décision d'engager les fo[rces] — s'inscrit à son tour dans [une] manœuvre dont le but est t[ou]jours de dissuader l'adversaire [de] prendre le risque majeur d'[une] riposte stratégique », con[clut] M. Chirac.

★ - *Défense nationale*, mai 1[975], 1, place Joffre, 75007 Paris, 9 F.

Après les incidents de Grenoble

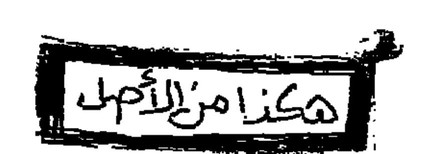
LE COMITÉ DE SOUTIEN A L'ARMÉE VEUT PORTER PLAINTE

Les incidents qui avaient marq[ué] le 29 avril dernier, une réun[ion] publique organisée à Grenoble (« [Le] Monde » du 2 mai) par le Com[ité] de soutien à l'armée (C.S.A.) aur[ont] des suites judiciaires. En ef[fet], M. Joël Dupuy de Méry, fondat[eur] et président du C.S.A., a indiq[ué] lundi 5 mai, à Paris, que son m[ou]vement entendait « riposter [à] l'agression de Grenoble, non pa[r] coups de barres de fer et de cockt[ails] Molotov, mais par la voie légale ». M. Joël Dupuy de Méry a donc [de]mandé à son avocat-conseil, Me Je[an-]Marc Varaut, lui-même adhérent [du] C.S.A., de déposer, ce mardi 6 m[ai], en vertu de l'article 314 de la [loi] du 8 décembre 1970 (loi « an[ti]casseurs »), deux plaintes auprès [du] procureur de la République à G[re]noble : l'une contre le journ[al] « Libération », que M. Joël Dup[uy] de Méry accuse d'avoir fait pub[li]quement « l'apologie de la v[io]lence », l'autre contre les partis [et] organisations (C.G.T., C.F.D.[T.], P.S.U., M.R.A.P., P.S., Ligue comm[u]niste révolutionnaire) qui « avai[ent] appelé à la contre-manifestation » lors de la réunion de Grenoble.

D'autre part, M. Joël Dupuy [de] Méry a indiqué que, « malgré ce[tte] agression de Grenoble, image de [la] démocratie en marche, son mou[ve]ment continuerait à tenir des ré[u]nions publiques ». Trois rassemb[le]ments du C.S.A. sont prévus ava[nt] la fin du mois : à Strasbourg [le] 23 mai ; à Toulouse le 30 mai ; [à] Rouen « avant trois semaines ».

De plus, au nom du Comité [de] soutien à l'armée, qui, selon s[on] président, compte maintena[nt] 813 adhérents et alors que « 21 [...] personnes ont signé le contre-ap[pel] des 100 », M. Dupuy de Méry [a] adressé une lettre ouverte au pré[si]dent de la République pour « at[ti]rer son attention sur la gravité d[es] faits survenus à Grenoble et lui d[e]mander, ainsi qu'au gouverneme[nt] l'application immédiate de la loi s[ur] les groupes de combat et la diss[o]lution des groupes gauchistes ».





JUSTICE

L'association Fraternité Notre-Dame-de-la-Merci demande l'amnistie en faveur de trois détenus condamnés pour intelligences avec l'ennemi

Détenu à la maison centrale de Melun depuis le 23 septembre 1963, Bernard Vallée vient de succomber à un cancer du poumon à l'âge de soixante ans. Bernard Vallée avait été condamné, le 20 mai 1964, à la réclusion criminelle à perpétuité pour intelligences avec l'ennemi, par la Cour de sûreté de l'Etat.

Trois autres détenus, condamnés par la même juridiction, également pour intelligences avec l'ennemi, sont encore incarcérés à Melun : il s'agit de Jean Barbier, Albert Cortial et Jacques Vasseur.

C'est en leur faveur que l'association Fraternité Notre-Dame-de-la-Merci (section hospitalière de l'ordre des Chevaliers de Notre-Dame pour l'aide aux prisonniers) (1) a introduit auprès de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, une requête destinée au chef de l'Etat. Dans cette requête, présentée par le colonel Jehan de Penfentenyo de Kervereguin, président de Fraternité Notre-Dame de la Merci, celui-ci écrit notamment : « *J'ai pensé qu'au début de l'Année sainte il était souhaitable qu'une amnistie puisse intervenir en faveur de ces malheureux égarés qui purgent de lourdes peines trente ans après la fin de l'occupation allemande, pour des actes qu'ils n'auraient certes pas commis si nous n'avions pas connu la défaite.* »

S'adressant plus directement au président de la République, le colonel de Penfentenyo de Kervereguin rapporte le vœu prononcé le 23 mai 1974 par le pape Paul VI : « *Qu'il nous soit permis enfin d'exprimer humblement et franchement le vœu qu'au cours de la présente Année sainte — selon la tradition des jubilés anciens — les autorités compétentes des divers pays envisagent la possibilité de concéder, selon les suggestions de leur sagesse, une remise de peine inspirée par la clémence et l'équité (...).*

Le colonel de Penfentenyo de Kervereguin ajoute : « *Depuis les amnisties partielles de 1947 et 1951, ainsi que depuis l'ordonnance du 31 janvier 1959, divers citoyens français ont subi des condamnations pour des crimes ou délits commis sous l'occupation allemande et n'ont bénéficié d'aucune mesure gracieuse ni d'amnistie. Certains sont soumis, par exemple, à l'interdiction de séjour à vie pour certains départements (ils doivent, tous les deux mois, faire viser leur carnet).* [...]

[La démarche de Fraternité Notre-Dame-de-la-Merci et de son président — ancien déporté au camp de Neuengamme de 1942 à 1945 — concerne encore trois détenus tous âgés de cinquante-quatre ans :

Jean Barbier, gracié par le général de Gaulle après avoir été condamné à mort le 28 avril 1966 pour avoir participé à de nombreuses tortures et meurtres de résistants pendant la période de l'occupation à Grenoble ;

Albert Cortial, condamné le 21 juin 1966 à la détention criminelle à perpétuité pour avoir livré aux Allemands, au début de l'année 1944, plusieurs résistants français de la région lyonnaise ;

Jacques Vasseur, gracié par le général de Gaulle après sa condamnation à mort le 6 novembre 1965 pour avoir livré des Français à l'ennemi, sous l'occupation allemande, et avoir participé à des tortures, alors qu'il était interprète au service de sûreté allemande à Angers ;

Enfin, Bernard Vallée avait été condamné, le 20 mai 1964, à la détention criminelle à perpétuité pour avoir dénoncé en 1944 à l'Abwehr, dont il était agent appointé, de nombreux résistants du réseau Libération-Nord au sein duquel il s'était introduit.]

(1) 113, rue Garibaldi, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Après son « hébergement » au centre d'Arenc

UN JEUNE ALGÉRIEN PORTE PLAINTE POUR SÉQUESTRATION ARBITRAIRE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Une plainte contre X..., avec constitution de partie civile, vient d'être déposée par Mᵉ Jean Dissler, avocat au barreau de Marseille, au nom de M. Salah Berrebouh, le jeune Algérien dont le témoignage (*le Monde* du 29 avril) est venu grossir le dossier du centre d'« hébergement » clandestin d'Arenc.

Mis en liberté par M. Louis di Guardia, juge d'instruction, après avoir été inculpé dans une affaire de détention d'explosifs, M. Berrebouh avait été, à sa sortie du palais de justice de Marseille, appréhendé par la police et envoyé au centre d'Arenc où il devait demeurer trois jours détenu avant d'être embarqué de force dans le premier avion en partance pour l'Algérie. Revenu en France, M. Berrebouh s'est présenté le 28 avril au juge d'instruction pour lui expliquer les conditions de sa détention, et son avocat a été reçu le 30 avril par le procureur de la République.

● *Le procès entre le BUMIDON et* le Combat réunionnais *au tribunal de Paris.* — M. André Fontaine, substitut, a requis « *l'application de la loi* », samedi 3 mai, devant la 17ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris, au cours de la deuxième journée du procès en diffamation intenté par le BUMIDON (Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer) et son président, M. Jean-Emile Vié, contre le journal *le Combat réunionnais* et son directeur, M. Roland Malet (*le Monde* daté 4-5 mai).

LA PARALYSIE DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE PARIS

Une justice véritablement populaire doit-elle forcément être pauvre ?

Ils sont plus de cent cinquante, lundi 5 mai, vers 13 h. 30, à attendre dans le couloir qui mène à la salle d'audience et aux deux cabinets de conciliation de la section de commerce du conseil des prud'hommes de Paris, cette juridiction chargée « *des litiges individuels qui peuvent s'élever à l'occasion du contrat de travail ou du contrat d'apprentissage entre les patrons et les employés* ». Vingt-quatre affaires doivent être jugées ce jour, et soixante-quatre examinées par les magistrats conciliateurs. Quatre heures plus tard, il restera une cinquantaine de personnes.

Plus que la journée perdue (qui fait maugréer les avocats), les délais nécessaires pour obtenir satisfaction désespèrent : il faut largement plus d'un an pour obtenir les mois de salaires en retard, les indemnités pour licenciement abusif ou le certificat de travail indispensable à la recherche d'un nouvel emploi. Dans une conjoncture économique difficile, cela est insupportable.

Le garde des sceaux pouvait toujours affirmer le 28 septembre 1974, devant le dernier congrès national de la prud'homie française : « *Votre juridiction, paritaire et conciliatrice, constitue un modèle pour une justi - démocratique. La tâche qu'elle accomplit dans l'harmonisation et l'humanisation des conflits du travail est immense et irremplaçable.* » Les 95 % de salariés demandeurs aux prud'hommes ont bien du mal à trouver démocratique une juridiction qui, par sa lenteur, avantage naturellement l'employeur.

Avec dix mille affaires prévues pour 1975, la section du commerce est saturée. D'autant que la réforme du 12 septembre 1974, entrée en vigueur le 1ᵉʳ janvier 1975, si elle a bouleversé la procédure prud'homale, a aussi accru le travail des quatre-vingt-huit conseillers de la section et du secrétariat.

Nul ne conteste l'importance de la conciliation et les pouvoirs donnés désormais aux magistrats conciliateurs, qui peuvent ordonner la remise d'un certificat de travail, d'un bulletin de paye, d'une attestation destinée aux caisses de chômage ou aux caisses des cadres, sous astreinte, qui peuvent aussi condamner le défendeur à plyer une provision sur salaire dans la limite de trois mois, ainsi que l'indemnité de préavis dans la même limite.

Mais de simple mise à l'état d'un dossier, l'audience de conciliation devient une véritable audience où demandeur et défendeur doivent être présents et où un débat réel peut être engagé. Les chances de succès de la conciliation — pratiquement nulles auparavant — sont accrues, mais il en découle un surcroît de travail pour les conseillers, dont les audiences s'allongent, et pour le secrétariat.

Or, c'est bien d'un problème d'intendance dont souffre la section du commerce — la plus chargée des cinq sections — du conseil des prud'hommes de Paris. Le conseil de Paris qui partage la tutelle de cette juridiction avec le ministère de la justice et celui du travail s'en est inquiété puisqu'on peut lire au *Bulletin municipal officiel* du 21 avril 1975 le texte de l'intervention d'un conseiller, M. Louis Moulinet (P.S.) : « *Le fait le plus grave réside dans l'absence de secrétaires adjoints qui doivent remplacer aux audiences le secrétaire de la section (...). J'indique tout de suite qu'à la section il en faudrait sept. Or un seul poste est actuellement pourvu depuis février 1975* », et le conseiller ajoutait : « *Le seul secrétaire qui soit actuellement opérationnel ne peut pas, à la fois, assurer trois audiences de conciliation par semaine, deux audiences de jugement, veiller à la rédaction des jugements, à la réception des plaideurs et, en outre, superviser, car c'est son rôle de fait, une juridiction qui rend quatre mille jugements par an.* »

Mais le travail est si peu intéressant, les salaires si faibles, que le recrutement est particulièrement difficile.

Parce que le secrétariat ne pouvait plus suivre, M. Robert Nidelet, président de la section du commerce (élu par le collège employés) a été obligé de supprimer trois audiences de jugement par semaine. Certains litiges qui remontent à 1972 sont ainsi renvoyés à une audience de jugement de début avril 1976.

Si, comme le dit M. Lecanuet, « *les conseils de prud'hommes contribuent plus encore que par le passé à l'humanisation de la justice dans le monde du travail et à la substitution croissante du dialogue et de l'arbitrage aux conflits sociaux* », encore faut-il s'armer de patience avant que ce dialogue soit possible.

Une justice véritablement populaire doit-elle forcément être pauvre ?

BRUNO DETHOMAS.

DIX MOIS D'EMPRISONNEMENT POUR NON-REPRÉSENTATION D'ENFANT

Pour non-représentation d'enfant, Mme Georgette Plantecoste, cinquante ans, tapissière, détenue depuis le 7 février dernier, qui refuse obstinément de révéler où est cachée la petite Florence Leibisor, née le 19 juillet 1968, a été condamnée, le 5 mai, à dix mois d'emprisonnement par la chambre de la famille du tribunal de Paris. Ayant souhaité ardemment la fillette après avoir réussi à obtenir l'accord de la mère, Mme Anne Moguilewski, née Leibisor, en juillet 1972, dans un moment de désarroi de celle-ci, Mme Plantecoste n'a pas admis sa rétractation, signifiée un mois plus tard, dans les délais légaux.

Mme Plantecoste a donc demandé à sa sœur, Mme Léa Quercy, cinquante-sept ans, qui s'occupait déjà de Florence, de l'emmener en un lieu qu'elle serait seule à connaître avec elle.

C'est pourquoi le tribunal a également condamné Mme Quercy à un an d'emprisonnement par défaut et a décerné contre elle un mandat d'arrêt.

M. Paul Matisse, frère de Mmes Plantecoste et Quercy, père naturel de Florence, et le mari de la détenue, M. Jean-René Plantecoste, ont été condamnés à six mois d'emprisonnement avec sursis. Tous deux prétendent ignorer où se trouve l'enfant.

Mme Moguilewski obtient le franc de dommages et intérêts qu'elle sollicitait. Mais elle aimerait surtout que quelqu'un puisse faire cesser son angoisse en lui permettant de retrouver sa fille disparue depuis près de trois ans.

● *M. Paul Crémieux, président-directeur général de la société SAPVIN*, de Marseille, a fait une déclaration dans laquelle il « *s'élève avec la dernière énergie* » contre les informations mettant en cause son honorabilité à propos d'une affaire de fraude sur des vins italiens (*le Monde* du 6 mai).

M. Crémieux admet qu'une instruction a été déclenchée à propos de cette « *fausse déclaration d'origine* » dans laquelle sont impliqués une quinzaine de négociants en vins ou en vinaigres, mais déplore que le secret de l'instruction n'ait pas été sauvegardé.

M. Paul Crémieux réfute également le fait que le vin italien importé en septembre et octobre 1970 provienne de la fermentation de moûts de raisins bulgares et grecs. « *Ces importations*, souligne le président de la SAPVIN, *ont été faites dans le respect des dispositions communautaires alors fraîchement promulguées en matière vinicole. Elles étaient munies des certificats d'accompagnement blancs délivrés par les autorités compétentes, comme le stipulent les règlements de la Communauté.* »

CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU CODE CIVIL DE LA LOUISIANE

Depuis 1825, le code civil de la Louisiane — « Civil law » — ressemble « comme un frère », grâce aux juristes Pierre Derbigny, Edward Livingstone et Louis-Casimir Moreau-Lislet, au code Napoléon. Le 30 avril 1803, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis.

C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit américains, originaires de la Louisiane, sont réunis du 5 au 9 mai, à Paris. Le thème du congrès est l'étude des problèmes juridiques communs aux deux législations, américaine et française.

La délégation de la Louisiane est conduite par M. Joe W. Sanders, président de la Cour suprême de cet Etat. Côté français, les pricipaux représentants sont Mᵉ Albert Brunois, avocat à la cour de Paris, ancien bâtonnier, et M. Marc Ancel, président de l'Institut français de droit comparé.

Plusieurs réceptions sont prévues, notamment au palais de justice de Paris, où les juristes de la Louisiane assisteront, mercredi, à l'installation solennelle de magistrats. Ce mardi 6 mai, en fin de matinée, les principaux représentants des deux délégations ont été reçus par M. Jean Lecanuet, ministre de la justice.

● *Le réalisateur avait mis en scène son enlèvement.* — Réalisateur et producteur du film *les Voyants*, M. Philippe Derouillat, trente-cinq ans, a avoué avoir organisé son propre enlèvement dans un souci publicitaire. « Disparu » le 30 avril à l'aéroport d'Orly, retrouvé pieds et poings liés au bord de l'autoroute, près de Senlis, M. Derouillat avait aussitôt déclaré qu'il interdisait la diffusion de son film, pour « protéger » la vie de ses enfants (*le Monde* daté 4-5 mai). M. Derouillat et deux personnes qui l'ont aidé dans le faux enlèvement, M. Jacques Lebeau et Mlle Catherine Contet, devaient être déférés au parquet ce mardi 6 mai.

RELIGION

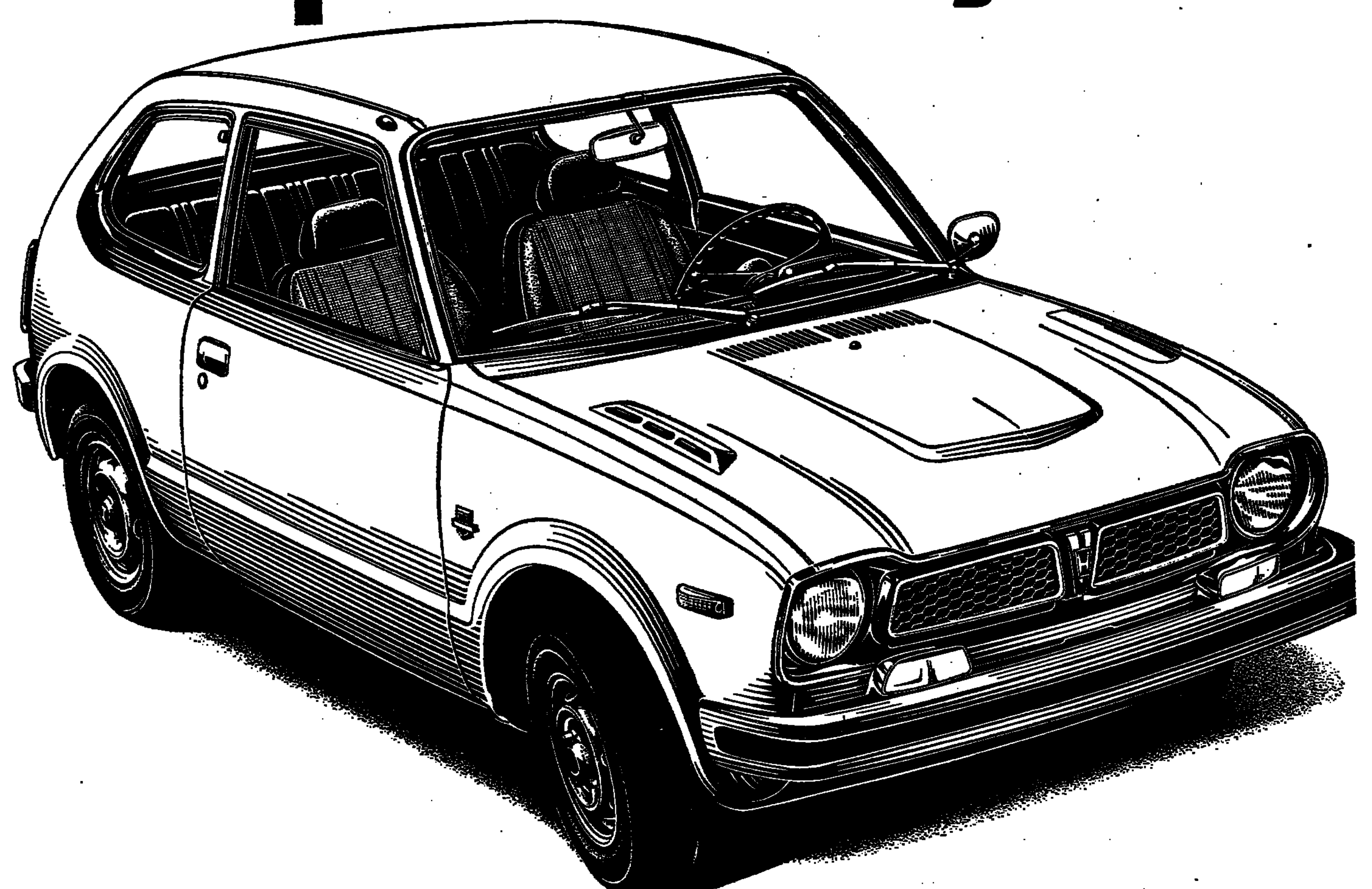
Successeur de Mgr Bossuyt

LE CARDINAL MARTY EST NOMMÉ ÉVÊQUE DE LA MISSION DE FRANCE

Paul VI a nommé évêque de la Mission de France le président de la conférence épiscopale française, charge occupée actuellement par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, qui a déjà été évêque de la Mission de France de 1965 à 1968. Cette nomination intervient un an après celle, le 3 avril 1974, de Mgr André Bossuyt à ce poste. Celui-ci est mort brusquement quatre mois plus tard, alors qu'il partageait, à Marseille, la vie d'une équipe de prêtres ouvriers. Le pape a également nommé auxiliaire de l'évêque de la Mission de France le Père Jean Rémond, qui était secrétaire général de la Mission de France depuis 1972.

[Né à Charolles (Saône-et-Loire) en 1922, Jean Rémond est ordonné en 1950. Après avoir exercé son ministère au service de l'évangélisation du monde ouvrier à Givors, de 1954 à 1957, et à Toulouse, jusqu'en 1966, il est responsable régional de la Mission de France pour la région parisienne, de 1966 à 1969, puis rentre dans une équipe d'un quartier ouvrier de Reims, où il travaillera jusqu'en 1972.]

La Civic n'est pas française.

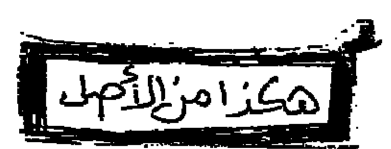


Une compacte, 3,54 m, 4 places, qui d'un doigt se transforme en break, équipée d'un moteur en alliage léger, répondant à 80 % au-dessus des normes actuelles anti-pollution, d'un moteur si robuste (il ne tourne qu'à 5.500 tours/minute au maximum) et si simple, que n'importe quel garagiste s'y retrouve instantanément si d'aventure il doit intervenir.
Une compacte, disions-nous, avec une boîte synchro 4 vitesses, ou automatique montée en série, qui ne consomme que 6,5 litres d'essence à 90 km/h et monte aisément sur l'autoroute à 130.
Mais alors, que lui manque-t-il à cette Civic?
Sinon d'être naturalisée, pour conquérir un marché très, très méfiant.
Un prix? 14.215 F (1) avec boîte synchro. 15.535 F (1) avec transmission automatique. Peut-être n'est-ce pas assez cher pour inspirer confiance aux Français.
Des diplômes? Elle a été élue voiture de l'année aux U.S.A en 1974. Et au Japon, elle vient de recevoir cette distinction pour la troisième année consécutive.
De solides références? Honda fabrique aujourd'hui plus de 300.000 Civic par an et les vend sur les cinq continents avec des délais de plus en plus grands. En France, où elle est encore souvent disponible immédiatement, Pb Assurances vient de signer en exclusivité pour Honda, avec Europ-Assistance, un contrat d'assurance-assistance, exceptionnellement avantageux pour vous : le contrat "Trois A" (2). Il prouve que la Civic a passé tous les tests – les pires – avec mention T.B.
Alors, peut-être est-ce encore plus dommage pour vous que la Civic ne soit pas française. Plus dommage pour vous que pour nous. Car sans doute elle serait déjà votre voiture.

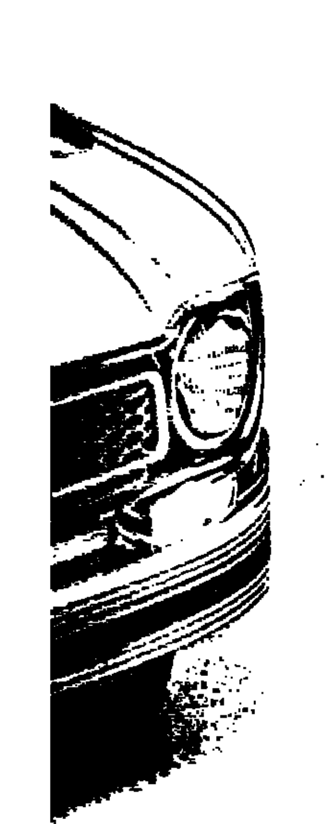
(1) Prix T.T.C. au 1er mai 1975 + frais de transport et de mise en route.
(2) Tous renseignements sur le Contrat "Trois A" chez Pb Assurances 22, rue Geraldy, 92270 BOIS-COLOMBES. Tél. 781.12.97.

HONDA CIVIC

Honda-France 20, rue Pierre-Curie - 93170 Bagnolet - Tél. 360.01.00.



st
se C'est dommage.





CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de la République démocratique allemande et Mme Ernst Scholz ont offert, lundi soir, une réception à l'occasion du trentième anniversaire de la victoire sur le fascisme hitlérien et de la libération des peuples.

Naissances

— *Mme Soriano,*
M. et Mme Pierre Halphen,
M. et Mme Patrick Halphen,
ont *la joie d'annoncer la naissance* de leur petite-fille et fille,
Alexandra,
le 30 avril 1975.
Rua Pedroso de Morais,
Sao-Paulo.
7, rue Raynouard,
75016 Paris.
76, rue Lecourbe,
75015 Paris.

— Le docteur Roland Scemama et Mme, leur fils Anthony,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Jérémy,
le 2 mai.
5, rue de la Perle,
75003 Paris.
76, avenue Parmentier,
75011 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Sylviane Coulet,
fille de M. François Coulet et de Mme, née Annick Massénat-Déroche,
avec
M. Thierry de Bailliencourt-Courcol, fils de M. Vincent de Bailliencourt-Courcol et de Mme, née Marie-Thérèse Marjoulet.
240 bis, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
14, rue de la Tour,
75016 Paris.

— M. Jacques Lacourte et Mme, née Aliette Bellenger,
M. Bernard Clerc et Mme, née Claude Garnier,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Marie-Béatrice et Thierry.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Marie-Pascale Orbec,
fille de M. Georges Orbec et de Mme, née Anne-Mary Boris,
avec
M. Bertrand Capdeville,
fils de M. Bernard Capdeville et de Mme, née Marie-Thérèse Juilhard.
4, rue du Pavillon,
92100 Boulogne.
45, *boulevard du Commandant*-Charcot,
92200 Neuilly.

Mariages

— *Isabelle Bruyère*
et
Charles Baladier
sont heureux *de faire part de leur* mariage qui a eu lieu le vendredi 2 mai à Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Jacques ALBAHARY,
née Clarisse Boisseau d'Artiges,
survenu le 23 avril 1975.
L'inhumation a eu lieu le vendredi 25 avril dans la plus stricte intimité.
De la part de
M. et Mme Etienne Rousse-Lacordière,
Le *professeur* agrégé Claude Albahary et Mme,
Et ses petits-enfants.
Cet avis tient lieu *de faire-part.*

— Mme Germaine Buffière, née Chipart, ses enfants et petits-enfants,
Mme Renée Thauran, née Buffière, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Preysseillart et Chipart,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre BUFFIERE,
survenu le 4 mai, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 7 mai, en l'église d'Objat, 6, place du 11-Novembre.
19130 Objat.

— Mme William Cariguel, ses *enfants et petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de
M. William CARIGUEL,
président de chambre honoraire au tribunal de commerce de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918,
survenu *le 4 mai, à son domicile,* dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu *lieu le 6 mai* en l'église Saint-Pierre de Mennecy.

— Mme Marthe Reguer,
M. et Mme Pierre-Henri Duffaud et *leurs enfants,*
Le docteur et Mme François Duffaud et leur fille,
Le docteur et *Mme Yves Hulot* et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Charles Fayon et leurs enfants,
Le docteur Jacques Duffaud,
M. et Mme André Duffaud et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice DUFFAUD,
contrôleur général,
chargé de la direction des branches maritime et aviation des assurances nationales I.A.R.D.,
survenu le 4 mai, à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 7 mai en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, *10, rue de l'Annonciation,* Paris-16e.
L'inhumation aura lieu à Toulouse dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer le décès *de*
Mme Robert KIRFE,
née Suzanne Hermann,
rappelée à *Dieu le 3 mai.*
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy le mercredi 7 mai, à 8 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre, dans le caveau de famille.

— Mme Pierre Marest,
M. Pierre Marest,
M. et Mme J.-C. Marest et leurs enfants, Sophie, Jean-Christophe et Gauthier,
M. Louis Marest,
M. et Mme Jean-Louis Marest et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre MAREST,
survenu à Antibes le 27 avril, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont été célébré dans l'intimité le 30 avril, à Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Edmond Vallet,
M. Henri Miller,
M. et Mme Henri Frajerman et leurs enfants,
M. et Mme Emile Frajerman et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Alfred MILLER,
née Cécile Frajerman,
leur mère, belle-mère, cousine et parente, survenu à Paris, le 4 mai.
*Les obsèques auront lieu le mer*credi 7 mai.
Réunion à 10 h. 45, à la porte *principale du cimetière de Bagneux*-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
145, rue Pelleport,
75020 Paris.

— Mme Edmond Roussel,
M. et Mme Bernard Verrière et leurs enfants,
Le docteur et *Mme Jacques Roussel* et leurs enfants,
M. et Mme André Pozzi et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Edmond ROUSSEL,
survenu à Amiens le 30 avril.
La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 3 mai à Amiens.
134, rue Vulfran-Warmé,
80000 Amiens.
9, rue Chalgrin,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques SICRE,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 29 avril.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité à Montreuil-aux-Lions (Aisne).
De la part de Mme Jacques Sicre, de ses enfants et petits-enfants.
35, rue du Maréchal-Joffre,
78100 Saint-Germain-en-Laye.



— M. et Mme André Cramois, leurs *enfants et petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-*huitième année, de*
Mme Louis TARDY,
née Marthe Strauss,
survenu le 28 avril 1975.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Coulon (79).

Remerciements

— Mme Robert Aron,
Son fils,
Et *toute* la *famille,*
remercient vivement toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie *lors du décès de*
M. Robert ARON,
de l'Académie française.

— Louis Bougnères et ses enfants ont été profondément touchés de *l'émotion qu'ils ont rencontrée. Ils* prient leurs amis d'accepter ici leurs remerciements pour ne les avoir pas laissés seuls, et pour les marques de sympathie qu'ils ont reçues.

— *M. et Mme Paul Vigneras,*
M. et Mme Jean Vigneras,
Ses enfants,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Lemaniissier et leurs filles,
M. et Mme Jean-Jacques Desouches,
Le vicomte et la vicomtesse César Berthier et leurs enfants,
M. François Vigneras,
M. et Mme Gérard Leroy et leurs enfants,
M. et Mme Eric Vallot et leurs fils,
M. et Mme Jean-Paul Moullé-Berteaux et leurs enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. *et* Mme Pierre Laguionie *et* leur fille,
Mme Georges Marindaz, ses *enfants,* petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Paul Queyrol, ses enfants et petits-enfants,
Ses frère, sœur et belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
profondément émus par les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors des obsèques de
Mme Charles VIGNERAS,
expriment à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, leurs sentiments de vive gratitude.

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du décès de
M. Jean KLOBB,
une messe a été célébrée en la chapelle Notre-Dame du Salut, 8, *rue François-I*er, le mardi *6 mai,* à 11 heures.

Cérémonies religieuses

— Mme Paulette Zibi-Koselka, les familles Zibi, Bitan, Sarfati, parentes et alliées, rappellent que les prières de l'année de leur très cher et adoré fils, petit-fils, neveu et cousin,
Sandor KOZELKA,
étudiant troisième, lycée Jacques-Decour, E.I.F., décédé le 16 juin 1974 à l'âge de quinze ans, seront dites le jeudi 8 mai, à 18 h. 15, à la synagogue, 28, rue Buffault, Paris-9e.
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Souvenir

— Une pensée est demandée pour Jacques Duchesne, Darsie Gillie, Pierre Bourdan, Jean Oberlé, Maurice Van *Moppès, Paul Bouchon,* Roger Chevrier et pour leurs amis français, britanniques et belges du programme de la B.B.C. « Les Français parlent aux Français » comme eux aujourd'hui disparus.
Londres 1940-1944.

Communications diverses

— *L'exposition de tapisseries de* Jean Picart Le Doux et de Caly, que présente la galerie Passali, 33, *rue de Miromesnil,* sera ouverte le jour de l'Ascension.

— La Fondation de France lance une nouvelle campagne. — La Fondation de France lance une nouvelle campagne en faveur de ses divers secteurs d'interventions : aide aux handicapés et aux personnes âgées, aide au tiers-monde, développement culturel, harmonie des paysages et recherche scientifique. Elle rappelle que les versements qui lui sont adressés sont entièrement déductibles des tranches supérieures du revenu imposable, à concurrence de 1 % de celui-ci. Les dons peuvent être adressés sous forme de chèque bancaire ou postal au siège social de la Fondation, 67, rue de Lille, 75007 Paris, en spécifiant le secteur choisi.

Visites et conférences

MERCREDI 7 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Réunion des musées nationaux, 15 h., Musée national des traditions populaires : « Couvre-lits anciens du Québec » (français et anglais).

15 h., musée du Louvre : « La fin de la Grèce » (Mme Angot). — 15 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h., 1, place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée de Paris et l'art musulman » (Mme Barbier). — 15 h., 65, boulevard Arago : « Depuis la Cité fleurie en passant par des parcs inconnus du quartier Saint-Jacques » (Mme Hager). — 15 h. 30, église Saint-Gervais : « Eglise Saint-Gervais, hôtels de Beauvais, de Cantorbe, etc. » (M. de La Roche). — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 11 h., Oise Expansion, 37, rue Beauregard : « Le Bassin parisien face à la décentralisation tertiaire » (Comité d'expansion économique de l'Oise). — 17 h., Institut de paléontologie humaine, 1, rue René-Panhard, M. J. Guilaine : « Premiers bergers et paysans du midi de la France ». — 20 h., 12, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de *Scientology de France*) (entrée libre). — 21 h., 6, square Rapp, M. et Mme Ned Doué : « Herculanum, Pompéi, Stabies, renaissent de leurs cendres » (Dante Alighieri - Comité de Paris).

PRESSE

A l'occasion du départ de M. Amouroux

Les journalistes de « France-soir » dénoncent le refus de concertation de la direction

Réunis lundi 5 mai en assemblée générale, les journalistes de *France-Soir* ont — par 143 voix contre 44 et 6 bulletins blancs ou nuls sur un total de 231 inscrits — adopté la résolution suivante :

« *Les journalistes de* France-Soir *entendent être associés à toute décision importante affectant l'avenir du journal et touchant aux intérêts de l'équipe rédactionnelle. Le remplacement de M. Henri Amouroux est, à l'évidence une décision de cet ordre. C'est pourquoi les journalistes de* France-Soir :

» *1) Constatent et regrettent que la direction de l'entreprise à cette occasion ait tenu la rédaction pour quantité négligeable et lui ait refusé toute concertation, aussi bien sur le remplacement du responsable du journal que sur la disparition de l'autonomie de* France-Soir *au sein de la FEP ; trouvent, en outre, inacceptable qu'un responsable du journal soit recruté à l'extérieur au mépris du protocole d'accord signé le 18 juillet 1973 et alors que l'équipe est frappée par des licenciements ; s'opposent donc à la venue d'un directeur désigné dans des conditions d'arbitraire et en violation d'accords parfaitement clairs ; demandent à la direction de l'entreprise de tenir compte enfin de la volonté des journalistes et demandent qu'une négociati[on] immédiate s'engage, notamme[nt] avec le principal actionnaire, [sur] l'avenir du journal ;*

» *2) Sont prêts à manifes[ter] leur détermination par tous [les] moyens, sans en exclure, en [cas] de nécessité, une grève de q[ua]rante-huit heures reconducti[ble]*

» *Décident de rester solida[ires] et donnent mandat à l'Inters[yn]dicale et à la société des jour[na]listes de poursuivre l'action p[ro]pre à garantir l'indépendance [et] la dignité de l'équipe rédacti[on]nelle.* »

Rappelons que le départ [de] M. Amouroux doit s'accompag[ner] de l'arrivée de M. Jean Gor[ini,] ancien directeur adjoint à [Eu]rope I et conseiller à la direc[tion] de l'information à R.T.L., com[me] directeur de la rédaction à [la] mi-mai.

On indique qu'en ayant un [res]ponsable de la rédaction [—] M. Gorini — et un responsabl[e de] la gestion — M. Claude Pom[me]reau, administrateur du jou[rnal] depuis le 1er janvier 1974 a[près] avoir été directeur de la pro[mo]tion et du marketing — dépend[ant] directement de M. Domin[ique] Ferry, directeur général de [la] FEP — *France-Soir* aura un [sta]tut identique à celui de *Elle* e[t du] *Journal du dimanche*, autres j[our]naux du groupe.

Publié le 5 mai à Glasgow

Le « Scottish Daily News » sera le prem[ier] quotidien britannique géré en coopérat[ive]

De notre correspondant

Londres. — Le *Scottish Daily News*, dont le premier numéro a paru le lundi 5 mai à Glasgow, est une innovation dans la presse *britannique*. En Grande-Bretagne comme dans le reste de l'Europe occidentale, la presse traverse une crise très sérieuse et les spécialistes considéraient l'idée de fonder un quotidien *comme* une aberration (*le Monde* du 31 octobre et du 1er novembre 1974).

Les créateurs du quotidien écossais n'ont pas été mus au départ par une *idéologie*, mais par le désir de survivre. Le journal est en effet le successeur du *Scottish Daily Express*, appartenant au groupe Beaverbrook qui, il y a treize mois, a fermé son imprimerie écossaise.

Un mouvement de résistance s'organisa parmi les mille huit cents employés soudain privés de leur travail.

Deux interventions ont favorisé la *naissance du Scottish Daily News*. Contre l'avis de tous [ses] services, le ministre de l'in[dus]trie, M. Benn, *décida* d'ava[ncer] 1 200 000 livres à la coopér[ative] ouvrière qui s'était constituée [;] travailleurs réunirent plus [de] centaines de milliers de l[ivres]. Quelques syndicats écossais, [après] s'être fait tirer l'oreille, co[ntri]buèrent très modestement [au] fonds commun.

Le groupe Beaverbrook acc[epta] de céder son imprimerie [et] accorda même à la coopér[ative] des prêts avantageux. Un [per]sonnage pourtant très contro[versé,] M. Robert Maxwell, ancien d[éputé] travailliste, et patron de div[erses] entreprises d'édition, qui te[nta] vainement, depuis longtemp[s, de] s'établir à Fleet Street, a ap[porté] plus de 100 000 livres.

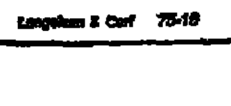
Après plus d'un an de [débats] difficiles, le capital de dép[art a] été réuni et les anci[ennes] presses du *Daily Express* éc[ossais] ont été remises en ma[rche] dimanche soir.

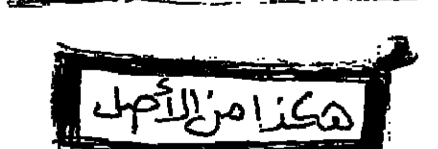
Même ainsi, beaucoup d'ex[perts] envisagent l'avenir du *Sc[ottish] Daily News* avec pessimism[e et] estiment que le tirage du jo[urnal] a peu de chances de dép[asser] *130 000 exemplaires par jour*, [alors] qu'il lui en faudrait au [moins] 250 000 pour équilibrer son b[udget] (le premier numéro a été t[iré à] 300 000 exemplaires). Les [diri]geants de la coopérative com[ptent] cependant sur le succès du [nou]veau courant politique de c[entre] gauche qui prend parti très [fer]mement contre le Marché [com]mun. Plus encore, semble-t[-il, la] réussite du journal pourrait [être] liée à la renaissance du pe[tit na]tisme local.

JEAN WE[T]

● *La Fédération française des travailleurs du Livre* (C.G.T.) a *proposé à M. Emilien Amaury*, P.-D. G. du *Parisien libéré* de chercher ensemble une solution au conflit qui affecte gravement la parution de ce quotidien depuis *le 3 mars.* La date du mardi 6 mai a été arrêtée, la délégation ouvrière devant comprendre les représentants du Comité intersyndical et ceux de la Fédération française des travailleurs du Livre.

Le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.), dans un communiqué, précise qu' « *il entend aborder les points déjà avancés dans plusieurs communiqués* », notamment le respect des annexes techniques.





SOCIÉTÉ

Trois décrets achèvent de généraliser la contraception

• La pilule est libre pour les mineures
• L'ordonnance peut être valable un an
• Le rôle de la protection maternelle et infantile est accru

Trois décrets relatifs à l'application de la loi sur la contraception sont publiés au « Journal officiel » du 6 mai, achevant de libéraliser la régulation des naissances et d'en faciliter l'accès au plus grand nombre.

La publication de ces décrets coïncide avec la session plénière du conseil supérieur de l'information sexuelle de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, qui s'est tenue le lundi 5 mai au ministère de la santé. A cette occasion, Mme Simone Veil a dressé un bilan d'activité de ce conseil, commenté les décrets publiés ce mardi et dégagé les grands axes à suivre pour une politique de la santé.

Les décrets d'application de la loi du 4 décembre 1974, qui libéralisait elle-même la loi de 1967 sur la contraception, portent sur cinq points :

● *Une simplification des procédures* est décidée. Si la prescription médicale demeure indispensable, elle est désormais valable un an, et le pharmacien peut délivrer en une seule fois une quantité de contraceptifs oraux correspondant à leur utilisation pendant trois mois.

De plus, l'autorisation des parents pour que les mineures, quel que soit leur âge, puissent recourir à la contraception n'est plus nécessaire.

● *Le remboursement par la Sécurité sociale,* déjà effectif pour certaines « pilules » depuis le 30 janvier 1975, *s'étendra* aux conditionnements représentant trois mois de médication contraceptive. Si bien que, désormais, tous les contraceptifs oraux pourront être remboursés quelle que soit leur présentation.

Demeure cependant encore le problème du remboursement des contraceptifs locaux (stérilets, diaphragmes, spermicides), non pour des motifs réglementaires mais parce que peu de fabricants ont à ce jour fait des demandes d'agrément à leur sujet. Mme Veil a précisé toutefois que l'inscription à la nomenclature des actes médicaux de la pose du stérilet est *« imminente ».*

● *L'admission au bénéfice de l'aide médicale* voit sa procédure simplifiée et les dépenses afférentes prises en charge par l'Etat à 83 %.

● *Les centres pourront délivrer gratuitement des contraceptifs* et prendre en charge les examens et les analyses préalables pour les femmes qui ne peuvent bénéficier de la Sécurité sociale ou pour celles qui, bien qu'assurées sociales, n'ayant pas l'autorisation de leurs parents, ou ne désirant pas avertir leur conjoint, n'avaient pas jusqu'à ce jour droit aux prestations.

● *Intégration à la P.M.I.* — La régulation des naissances est intégrée dans le dispositif général de la protection maternelle et infantile (P.M.I.). Les services départementaux vont pouvoir prendre en charge soit directement, soit par convention, les dépenses de fonctionnement des centres de planification familiale.

Cent cinquante centres « à dominante médicale »

Commentant l'évolution des actions entreprises et le changement des mentalités dans le domaine de la contraception, Mme Veil a souligné que cent cinquante centres *« à dominante médicale »* (il y en avait seulement cinquante voici un an) ont reçu l'agrément ministériel et que la plupart des régions en sont désormais pourvues, à l'exception de la Bretagne, de la Basse et de la Haute-Normandie. La moitié de ces centres se trouvent intégrés dans les services de gynécologie obstétrique des hôpitaux publics. Le ministre a souhaité que leur implantation soit diversifiée *« pour se rapprocher de l'usager ».* Elle estime opportun leur multiplication au sein des universités et des entreprises, comme elle en a donné l'exemple en en ouvrant un au ministère de la santé.

Pour ce qui concerne les établissements à *« vocation éducative et informative »,* 303 se sont déclarés mais 219 seulement à ce jour justifient de l'équipement permettant de conclure une convention et donnant droit à une subvention (15 francs par heure de fonctionnement).

Dressant le bilan des trois commissions du conseil de l'information sexuelle — recherche, formation de personnel, information, — Mme Veil a souhaité qu'on ne multiplie pas inutilement les problèmes, les spécialisations et les intermédiaires. Notamment au niveau du personnel, elle redoute des excès de zèle, un monopole des activités de conseil familial et conjugal, un excès de *« professionnalisation »* de ces activités et la *« transformation du conseil en thérapie ».*

Quant à l'information, elle pourrait être beaucoup plus importante que prévu, particulièrement au niveau scolaire, car, comme le montre le sondage entrepris par le conseil supérieur, dont nous donnons des extraits, les attitudes de la population en ce domaine ont bien changé. Après accord du ministère de l'éducation, une information directe sur la contraception pourrait être délivrée dans un avenir prochain dans les classes terminales. On est loin des timides changements prévus dans les cours de sciences naturelles sur la reproduction humaine.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

UN CHANGEMENT D'ATTITUDE DES FRANÇAIS

Un sondage effectué par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) à la demande du Conseil supérieur, auprès des Français et des Françaises en âge de procréer (quinze à cinquante ans), a donné entre autres les résultats suivants :

93 % des personnes interrogées estiment souhaitable qu'un couple puisse planifier ses naissances ; 82 % sont « très favorables » ou « plutôt favorables » aux méthodes contraceptives.

89 % estiment que la contraception est « avant tout un problème de couple », 6 % « un problème de femme ».

56 % citent le médecin comme la personne auprès de laquelle elles auraient l'idée de compléter en premier lieu leur information personnelle. Cependant, 21 % pensent encore que l'on peut acheter la pilule sans ordonnance.

59 % sont d'accord pour l'utilisation régulière d'une méthode contraceptive (77,8 % pour les professions libérales, 38,1 % pour les agriculteurs, 72 % pour les personnes ayant un revenu supérieur à 4 000 F par mois, 45 % pour ceux dont les revenus sont inférieurs à 1 250 F).

22 % utilisent régulièrement la pilule, 3 % le stérilet, 1 % le diaphragme, 1 % les produits spermicides.

37 % redoutent (de façon souvent injustifiée, estime Mme Veil) les effet secondaires de la pilule.

74 % des parents souhaitent pour leur enfant une information sur la contraception et, pour la moitié d'entre eux, que celle-ci se fasse entre quatorze et seize ans. Assez curieusement, 48 % des jeunes de quinze à dix-neuf ans fréquentant un établissement scolaire la souhaitent.

Quant à l'information sur la contraception, les préférences globales vont à l'information écrite, puis aux réunions et débats. Bien avant la télévision.

● *Après le débat public entre Mmes Françoise Giroud et Gisèle Halimi,* l'union régionale Force ouvrière de l'E.D.F.-G.D.F., organisatrice de la réunion, nous demande de préciser que neuf cents personnes assistaient au débat, et non quatre cents comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 30 avril.

La lutte contre la drogue en France

LA POLICE A INTERPELLÉ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE TRAFIQUANTS INTERNATIONAUX EN 1974.

Dans une réponse à une question écrite de M. Joseph Raybaud, sénateur des Alpes-Maritimes, secrétaire du groupe de la Gauche démocratique, sur la diffusion de la drogue en France, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a répondu lors de la séance du 29 avril, au Sénat :

« L'action entreprise par le ministère de l'intérieur en vue de combattre la toxicomanie et le trafic des stupéfiants a permis, au cours des dernières années, de couper les circuits qui approvisionnent les intoxiqués en produits fabriqués dans les laboratoires de la région méditerranéenne. Les services spécialisés de mon département, qui maintiennent leur pression sur les trafiquants, exercent leurs activités sur trois plans. Sur le plan répressif, en 1974, 3 241 personnes ont été interpellées pour infraction à la législation sur les stupéfiants (2 132 usagers, 810 usagers revendeurs, 184 trafiquants internationaux, 115 trafiquants locaux). 216 condamnations de un à dix ans, neuf condamnations de douze à vingt ans de prison ont été prononcées l'année dernière. Sur le plan préventif, le ministère de l'intérieur étudie, conjointement avec le ministère de la santé, des mesures propres à rendre plus difficiles les cambriolages de pharmacie et à limiter ainsi cette nouvelle source d'approvisionnement pour les drogués. A défaut des stupéfiants habituels, les intoxiqués, en effet, cherchent par tous les moyens à se procurer des produits toxiques de remplacement. En 1974, 222 auteurs de cambriolages d'officines ont été arrêtés et 68 depuis le début de cette année. »

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1. - Mobilier de château. Dessins et tableaux anciens. Céramiques. Meubl. et sièges XVIIe, XVIIIe, XIXe. Tapisseries début XVIIe. S.C.P. Couturier, Nicolay.

S. 4. - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 6. - Objets d'art. Meubles XVIIIe. Porcelaine, faïence anciennes. MM. Lacoste. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 8. - Beaux bijoux. Orfèvrerie. MM. Boutemy, Baur. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 11. - Tableaux anciens. Objets d'art. Mobilier XVIIIe. MM. Ananoff, Revillon d'Apreval, Couvert-Castéra. Me Oger. En vertu d'ord. glace à fronton époque L. XIV. Mes Oger, Libert.

S. 13. - Bibelots. Meubles. Me Deurbergue.

S. 14. - Meubles. Me Thuillier.

Le médecin devant la mort

II. — L'aide aux moribonds

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Les exploits techniques permettant de prolonger la vie de vieillards inconscients ou d'enfants porteurs d'anomalies irrémédiables font l'objet d'opinions contradictoires. Les jugements portés sur le bien-fondé des « moyens thérapeutiques extraordinaires » sont pour une large part subjectifs et relèvent d'une appréciation sur la valeur et la durée probable de l'étincelle de vie préservée (« le Monde » du 6 mai).

« Le docteur disait que les souffrances physiques d'Ivan Ilitch étaient terribles, et il disait vrai ; mais ses souffrances morales étaient encore plus épouvantables que ses douleurs physiques, et c'étaient elles qui le torturaient surtout. » Léon Tolstoï *(la Mort d'Ivan Ilitch).*

M. S... est diabétique. Il a été amputé pour une artérite et a présenté plusieurs accidents vasculaires cérébraux. Anxieux, agité, à demi paralysé, il parle difficilement, et la dégradation rapide de son état a motivé son exil dans une chambre isolée, où il est, dit l'infirmière, pendu à sa sonnette. « *Il se souille exprès, et quand il ne se souille pas, il sonne pour nous engueuler.* » N'est-ce pas, pour lui, la seule façon d'attirer l'attention, d'appeler au secours, de tenter d'établir la communication que réclament sa colère, sa tristesse ou son angoisse ? Du point de vue thérapeutique, il n'y a pour lui plus grand-chose à tenter, ou à espérer.

Une quinzaine de médecins anonymes se sont succédé à son chevet. M. S. s'était attaché à l'un d'eux. « *Il venait le soir. Il est le seul qui se soit jamais assis. Les vieux sont peut-être plus compétents. Mais les jeunes sont plus gentils. Il me tenait même la main. Le malheur, avec les jeunes, c'est qu'ils changent tout le temps de service.* »

L'infirmière, elle, voudrait bien « *s'asseoir près d'un malade, lui parler, et lui tenir la main* ». « *Si seulement j'en avais le temps...* » Ce n'est certes pas le désir qui lui manque, mais trente malades à charge, tous sérieusement atteints, dévorent, pour des gestes techniques, toutes les ressources d'une gentillesse et d'une compétence, par ailleurs admirables.

A vrai dire, à l'hôpital, qui a le temps, et qui s'intéresse aux états d'âme d'un mourant ? Il ne vaut que par la balance de ses électrolytes, la qualité de son fonctionnement rénal et les variations de *sa glycémie ou de sa tension* artérielle...

Or la moitié des décès se produisent actuellement à l'hôpital, un tiers à l'hospice, et le reste au cours d'un accident, dans un lieu public, ou à domicile. Dans ces proportions, radicalement différentes autrefois, la part des établissements hospitaliers ne cesse de croître.

Les difficultés de logement, le travail des femmes au-dehors — alors qu'elles se consacraient, hier encore, aux soins des enfants et des parents âgés, — l'éclatement des liens familiaux, favorisé par une forte dose d'égoïsme et d'abdication des responsabilités, la complexité croissante des techniques médicales, et la foi aveugle *en leur toute-puissance*, expliquent une situation à laquelle les autorités sanitaires n'ont pas suffisamment réfléchi.

Rien, au cours de leurs études, ne prépare le médecin ou l'infirmière à affronter la mort ou à traiter le mourant. Les cours de psychologie sont inexistants, et la sélection pratiquée en faculté sur les sciences dites fondamentales — physique, chimie ou statistique — n'a pas précisément pour objet d'avantager les qualités de cœur. Non parce que la mort des autres le confronte à la sienne, comme le prétendent certains psychiatres, mais parce qu'il a la vie pour mystique et la technique pour moyen, le médecin ne s'était guère préoccupé, jusqu'à présent, de comprendre ce qu'il tient souvent pour le symbole de son échec, et ce qu'il a pour mission de combattre.

Les travaux conduits en Amériques et en Australie, durant ces toutes dernières années permettront sans doute, lorsqu'ils seront diffusés et développés en Europe, de combler, cette lacune.

Les plus connus émanent d'une psychiatre suisse qui, ayant épousé un Américain, ne savait comment s'insérer dans les structures hospitalières et l'organigramme de Chicago où elle s'était gramme sanitaire de Chicago où elle s'était fixée.

Constatant que les seuls malades qui paraissaient abandonnés par la ruche agitée des médecins, des techniciens de laboratoire et des infirmières étaient les agonisants, elle prit le pli de passer près d'eux de longues heures, de leur parler et, surtout, de les écouter. Le fruit de ses observations fit sensation aux Etats-Unis, où la diffusion du livre qui les relate (1) dépasse le million d'exemplaires. D'innombrables débats ont été consacrés aux phases de l'agonie, telles qu'elle les analyse, et les étudiants en médecine bénéficient à présent, dans plusieurs facultés d'enseignements spéciaux sur ce thème. Ceux de Chicago assistent même derrière une glace sans tain aux entretiens qu'Elisabeth Kübler-Ross conduit avec des malades gravement atteints et qui ont donné leur accord pour ces « travaux pratiques » d'un *genre particulier. Accord plus* aisément compréhensible si l'on sait que tous les patients, sans exception aucune, avec lesquels s'est entretenue la psychiatre de Chicago (un millier d'agonisants) savent qu'ils vont mourir. Et cela, ajoute-t-elle, bien que deux sur cinq n'aient pas reçu des personnels soignants ou des familles les éclaircissements souhaités ou redoutés. Ceux-là auraient aimé qu' « *on leur en parle* ». Non pas durement, mais « *en laissant la porte ouverte à l'espérance* ». Rien n'est pire, semble-t-il, que les conspirations de silence ou de *mensonges maladroits* et la solitude où elles confinent les malades qui en sont rarement dupes et ne peuvent plus, en fin de compte, se confier à quiconque, car ils se trouvent eux aussi acculés, et notamment avec leurs familles, au jeu du non-dit, des contre-vérités délibérées, des compassions croisées et des détresses refoulées.

« *Ils se prennent pour Dieu le Père. Ou ils mentent, ou ils se sauvent. Ils nous tiennent pour des enfants, des mauviettes ou des imbéciles.* » Cette accusation, formulée parfois de façon moins rageuse et plus pitoyable encore, est plus fréquente que ne le pensent les soignants. Les observations relevées à ce sujet par le psychologue, que s'est adjoint depuis plusieurs années l'institut de carcinologie de Villejuif (docteur Rimbault), sont accablantes.

Le spectacle de la consultation de cet institut renommé (et de celle de la Fondation Curie) l'est aussi. Quatre-vingts malades, dont vingt restent debout faute de sièges, attendent, pêle-mêle — *les mourants mêlés à ceux qui* vont bien, — qui leurs analyses, et qui la consultation du cancérologue. Arrivés à 9 heures du matin, ou à 13 h. 30, il est fréquent qu'ils ne soient reçus que cinq heures plus tard. « *Ils ont tant attendu qu'ils ne savent plus ce qu'ils voulaient nous dire,* dit le professeur Schwarzenberg. *Et ils restent très peu de temps : ils ne veulent, eux, ni faire attendre les autres ni « déranger » le médecin.* » Un malade est mort, dernièrement, dans l'une de ces salles d'attente...

Pourquoi ce scandale quotidien qui en dit long sur la relation médecin-malade en cancérologie ? « *C'est la faute des secrétaires et de l'administration. Les médecins s'en foutent, et les malades acceptent n'importe quoi parce qu'ils croient qu'ils ne paient pas.* » (Professeur Schwarzenberg.) Or, ils paient (650 F par jour, à trois par chambre, pour l'hôpital Gustave-Roussy), et l'on peut se demander si l'excellente « charte des droits du malade », formulée par M. Poniatowski, ne devrait pas rappeler aussi que la Sécurité sociale est issue des cotisations personnelles et souvent importantes de chacun.

Les cinq phases de l'agonie

De telles conditions expliquent en partie la raison pour laquelle les phases émotionnelles successives par lesquelles passe le malade condamné avaient échappé à tout un chacun. Ces phases, lorsque le temps s'y prête, sont, selon Mme Kübler-Ross, au nombre de cinq.

● LA NEGATION. — Lorsqu'ils comprennent ou apprennent la gravité de leur état, un choc émotionnel intense et un refus catégorique d'admettre cette vérité dominent chez les malades, laissant la place, après un délai de quelques minutes ou de quelques mois, à un réaction de colère.

● LA COLERE qui se traduit, envers le personnel soignant et les proches, par une agressivité particulière, des critiques et des revendications permanentes ; le « *pourquoi moi et pas vous ?* » doit pouvoir s'exprimer à ce stade, et les relations malade-soignant seraient sans doute facilitées si la détresse était perçue sous les jurons, les sonneries incessantes et les revendications perpétuelles.

● APRES LA COLERE VIENT LE MARCHANDAGE. — « *Oui, c'est bien à moi que cela arrive, mais s'ils me laissaient un temps suffisant pour voir mes enfants au lycée, ou à l'université, pour mettre de l'ordre dans mon entreprise, pour vivre Noël en famille...* » L'échec de ce marchandage provoque une profonde tristesse.

● LA DEPRESSION qui la signe, et qui se manifeste par des pleurs ou par un abattement désespéré, exige plus que toute autre phase la présence amicale et l'intervention active du médecin. Non pas la grande claque dans le dos, comme nous l'avons vu faire, et le jovial « *Allons, vous n'êtes pas si mal que ça !* », mais la compréhension, la disponibilité, l'échange affectueux et réconfortant que peut apporter non le technicien tout-puissant, lointain et trop pressé, mais le compagnon patient et bienveillant de cette étape, entre toutes solitaire, où le besoin de compassion est si grand.

Sans y avoir été préparées par quiconque, les infirmières assument parfois ce rôle, ainsi que ces merveilleuses aides-soignantes d'outre-mer que nous avons pu voir aux hospices Sainte-Périne. Faut-il donc l'abandonner à Anna, l'admirable servante de *Cris et Chuchotements* ? « *Non* », dit le docteur Pailloux, médecin de la maison médicale du Calvaire, qui ne reçoit que des cancéreux au stade terminal. « *A aucun moment la relation médecin-malade n'atteint de tels sommets.* »

L'aide, à ce stade, doit être psychologique. Il est souvent nécessaire qu'elle soit aussi médicamenteuse. La pharmacopée moderne fournit de multiples tranquillisants, anxiolytiques, euphorisants ou analgésiques qui permettent d'alléger considérablement la crainte et la détresse du mourant et de le conduire doucement au stade ultime décrit par le docteur Kübler-Ross, celui de l'acceptation.

● UNE ACCEPTATION *qui*, dit-elle, est plus facilement atteinte chez les athées complets ou les vrais croyants, lesquels ne représentent que moins de 5 % des sujets qu'elle a étudiés. Tous les autres se battent plus ou moins jusqu'au bout. « *Ils ont tout investi dans le bonheur terrestre et les biens matériels. Ils ne peuvent se résoudre à quitter une vie trop confortable* », précise Mme Partoes, directrice du Calvaire. « *Les pauvres et les humbles vivent la mort beaucoup plus facilement. L'espérance ne les quitte jamais. Ils savent ce que sont la confiance et la résignation.* »

Les jeunes, eux, ne le savent p
Et les phases de l'agonie schém
tiquement décrites pour l'adu
ne s'appliquent *guère à leur*
Les très jeunes enfants ne peuv
appréhender le concept d'une ir
qui, pour eux, est totalement
versible et ne saurait concer
que les autres. Plus tard, et c
l'adolescent, l'inéluctable est s
vent perçu comme une punit
intolérable et injuste, et vécu d
un conflit émotionnel intense
dominent la révolte, le refus e
rage. « *Pour eux,* dit le psychi
d'un institut américain de leu
miques, *la mort est une attc*
personnelle, brutale, une ins
impardonnable, et une solu
totalement inacceptable quels
soient le cours de la maladie
les péripéties du traitement.

La détresse de la famille se
duit souvent par un proce
d'auto-accusation et de remo
et par de violentes critiques ad
sées aux médecins. Ces dern
devront comprendre la na
d'une colère qui rend leur t
entre toutes ingrate, et les tr
forme en boucs émissaires
sentiment intolérable de culp
lité et de révolte contre le de
« *Nous pouvons, dit le même A*
ricain, *les aider à dévier*
colère vers des causes meille
Il est plus utile de se battre co
le cancer que contre l'équipe
rapeutique. » D'autant plus
cette équipe réagit parfois
telles agressions par une « a
sivité en retour » qui ne
qu'aggraver la situation. Ou
chez les jeunes médecins sur
pour lesquels la mort est p
comme l'échec personnel, l'en
total qu'il importe de comb
par tous les moyens, elles peu
déclencher une véritable rage
rapeutique, conduisant à la
tiplication absurde de pro
cliniques, chimiques ou bio
ques visant à maintenir en
mourant.

Si compréhensible, si nob
si bien intentionné qu'il soi
activisme aussi *inappropri*
peut que priver les malade
cette « mort douce », l'euthan
à laquelle beaucoup aspirent

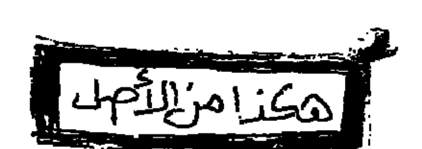
(1) *On Death and Dying.* Millan Ed., par E. Kübler-Ros-

Prochain article :

L'EUTHANASIE

Le témoignage d'un grand handica

La Gazette médicale
France a publié dans
numéro 3 du 22-7-1971 (to
78) une lettre dictée
magnétophone, par un gra
handicapé physique, M. J.
Darfeuil. Celui-ci s'adre
notamment aux médecins
(...) « *Je comprends vo*
attitude conforme à vo
fonction et à votre vocat
qui, parfois, est aussi vo
raison d'être, je compre
que vous fassiez l'impossi
pour faire vivre ou p
maintenir en vie, biologiq
ment s'entend, un enfant,
bébé, dont vous savez t
bien qu'il n'aura jamais
vie pleine et normale, m
ici, je vous dis : « Attentio
» *votre responsabilité est t*
» *lourde. Avez-vous le dr*
» *de condamner un être*
» *vivre, si l'on peut appe*
» *vivre cette existence bri*
» *ou vouée à la tiédeur, à*
» *médiocrité, à l'échec p*
» *manent et constant. Vo*
» *driez-vous pour vous,*
» *telle existence ? Accep*
» *riez-vous d'exister, si vo*
» *ne pouviez pas posséder*
» *que vous possédez et vo*
» *donner à ce pourquoi vo*
» *êtes fait au fond de vo*
» *même ? Je sens bien q*
» *vous pouvez ne répon*
» *que par la négative. Al*
» *pourquoi imposez-vous a*
» *autres ce que vous ne vo*
» *driez pas pour vous-mêm*
» *Songez à la somme de so*
» *frances que contient une*
» *d'infirme. Et alors, j*
» *suis sûr, vous ne tente*
» *pas, comme vous le fai*
» *de faire vivre biologiq*
» *ment des êtres qui ne so*
» *pas faits pour exister. La*
» *sez donc faire la sélecti*
» *naturelle. Voilà mon po*
» *de vue sur ce problème*
» *me paraît très grave.* » (
» *Je voudrais vous dire u*
dernière chose ; généra
ment, lorsque vous vo
adressez à l'infirme, vous é
tez de lui dire la vérité. C
est, je crois, de votre part,
manque de courage, m
aussi une erreur fondame
tale. L'homme, et même l'e
fant, ont, je pense, le dr
de savoir ce qui les attend.
si parfois vous n'avez p
l'audace de prendre les mes
res nécessaires, au mo
dites la vérité. L'intére
aura peut-être, lui, le co
rage de les prendre. C'est-
dire de se faire sauter. C
j'ai acquis, après trente a
de lutte, la conviction q
c'est la seule solution. Et lo
qu'il vous demandera de l'
der à se supprimer, lorsq
est dans l'impossibilité ma
rielle absolue de le faire l
même, alors là, docte
n'hésitez pas, aidez-le. » (



Le Monde DE LA MÉDECINE

LE MOUVEMENT PSYCHIATRIQUE

Au moins quarante millions d'hommes et de femmes sont atteints, dans le monde, de troubles mentaux graves qui ne font l'objet d'aucun traitement. Dans toutes les populations, une personne sur dix souffre à un moment de sa vie de maladie mentale invalidante. Pour plus de 90 % la population du tiers-monde ne bénéficie d'aucun secours en matière de santé mentale. Un tiers de toutes les mises en invalidité sont dues, en France, à des affections psychiatriques et leur nombre ne cesse de croître cependant que diminuent toutes les maladies infectieuses.

Ces affections sont, de toute la pathologie, celles qui suscitent les plus grandes souffrances, et leur retentissement sur l'équilibre familial et sur l'entourage socio-professionnel est immense. L'étendue des ignorances qui subsistent encore quant à leur origine et leurs mécanismes est à la mesure des difficultés que soulève l'étude de la biologie cérébrale et de l'environnement psychologique. Ces ignorances expliquent que les méthodes thérapeutiques connaissent encore en ce domaine une anarchie comparable à celle qui régnait, il y a un siècle, sur toute la pathologie.

Un certain nombre de ces méthodes ne sont guère plus efficaces que la saignée ou le clystère de jadis. D'autres, d'inspiration psychopharmacologique, se heurtent souvent à des craintes ou à des refus dont les conséquences peuvent être très graves.

La nécessité de promouvoir des recherches sérieuses en neurobiologie et en psychopharmacologie est évidente, et il n'est pas douteux qu'un certain nombre de partis pris, de croyances dogmatiques ou de préjugés en ont freiné l'essor.

L'histoire de la psychiatrie américaine est à ce titre suggestive.

L'analyse des rejets ou des réticences dont fait l'objet la psychopharmacologie, telle que la présente le docteur Bertagna, l'est aussi.

Une évolution importante de la formation psychiatrique d'une part, de l'opinion publique de l'autre, pourrait sans doute accélérer un « mouvement psychiatrique » qui devrait être l'étape médicale la plus significative et la plus chargée de conséquences bénéfiques de la décennie à venir.

La chimiothérapie : ignorance et réticence

Née en France, consacrée à l'étude des substances chimiques qui agissent essentiellement sur le psychisme et les régulations neurovégétatives, la psychopharmacologie a fait faire à la thérapeutique psychiatrique, en moins de quinze ans, trois bonds spectaculaires. C'est, en 1952, la mise en évidence par J. Delay et P. Deniker de l'action d'un neuroleptique sur les états d'excitation, sur certains délires et sur une partie des symptômes de la schizophrénie. C'est en 1957, la découverte quasi simultanée par le Suisse Kuhn et par l'Américain Kline des deux premiers médicaments antidépresseurs (un tricyclique et un inhibiteur de la monoamine oxydase) efficaces contre les trois quarts des dépressions endogènes, les deux tiers des dépressions névrotiques et — fait moins connu mais d'extrême portée — capables de transformer la vie de la moitié des malades fonctionnels qui ne relevaient jusque-là que du scepticisme, compatissant ou impatient, de la médecine. C'est enfin, au début des années 60, la réponse, sinon parfaite du moins inespérée, que le Danois Schou — en maîtrisant l'usage des sels de lithium — apporte au problème de la protection contre la fatalité cyclique, dans le domaine, si vaste et si ravageur, des dépressions et des états d'excitation périodiques.

par le docteur
LOUIS BERTAGNA (*)

PARALLELEMENT à leur immense intérêt thérapeutique, les conséquences de l'essor psychopharmacologique sont considérables dans le domaine de la neuro-pathologie psychiatrique. Elles imposent aux plus sceptiques la notion d'une composante biologique capitale dans les psychoses et dans la plupart des dépressions. Elles ouvrent aux chercheurs des hypothèses de travail encore imprécises mais significativement circonscrites. L'INSERM, principal organe planificateur de la recherche médicale en France, ne s'y est pas trompé : il donne aux travaux sur la psychopharmacologie, pour les années à venir, la priorité sur tous les autres, cancérologie comprise.

Or, en ces temps où, face au progrès galopant des connaissances et des techniques, les mœurs évoluent au moins aussi vite, on constate paradoxalement que la psychopharmacologie rencontre dans le public moins de compréhension et d'intérêt que d'ignorance et de réticence. Quand il ne s'agit pas, carrément, d'opposition. Rien ne peut mieux illustrer cet état de choses que les trois histoires et les trois réflexions que voici.

« Un drogué, ça suffit ».

Première histoire : une malade, dont les troubles dépressifs avaient débuté bien avant la découverte des antidépresseurs, est mise sous tricyclique. Sa vie et celle de sa famille sont transformées. Mais, la tendance dépressive étant obstinée, il faut maintenir le traitement et le moduler en fonction des poussées évolutives de la maladie. Le mari, d'abord ravi de voir sa femme « guérie », s'inquiète bientôt de la savoir « droguée ». Il n'ose cependant pas s'opposer au traitement. Sur ces entretaites, un des enfants, étudiant jusque-là sans problème, amorce un état dépressif typique. Il perd le sommeil, ne peut plus travailler, se déclare paresseux, incapable et inutile. Sa mère s'en inquiète et propose au père d'en parler au psychiatre. Réponse immédiate : « *Non, un drogué dans la famille, ça suffit. Ce garçon est simplement surmené, je préfère lui offrir un voyage qui lui changera les idées et lui permettra de récupérer.* » La nuit qui précède son départ, le garçon se tue.

Deuxième histoire : il s'agit d'un homme qui, dix ans après son mariage, est entré dans une psychose maniaco-dépressive d'évolution particulièrement dramatique. Pendant huit années, crises dépressives, tentatives de suicide, phases d'excitation délirante, hospitalisations en catastrophe, se sont succédé presque sans interruption. La vie de famille est un enfer. La vie professionnelle n'existe plus. En 1970, la mise sous lithium entraîne très rapidement un « miracle ». L'équilibre nerveux se rétablit, la vie professionnelle est reprise. La famille respire, mais — fait ahurissant, — depuis près de deux ans, notre homme prend tous les jours son lithium... en cachette ! En effet, au bout de deux ans et demi de traitement, sa femme l'a prévenu : « *Tu es tiré d'affaire, c'est maintenant à toi de réagir et de te dominer. Si tu continues à te droguer je ne te considérerai plus comme un homme.* »

Troisième histoire : un personnage de haute culture et de grande intelligence a l'occasion, à quelques mois d'intervalle, de voir deux de ses collaborateurs les plus proches suivre successivement deux itinéraires quasi superposables : une existence jusque-là chargée de responsabilités et menée au pas de charge ; l'arrivée tout à fait inattendue d'une dépression anéantissante ; une chimiothérapie antidépressive efficace au bout de quelques semaines ; enfin, la reprise intégrale du dynamisme antérieur. Double démonstration — inespérée si l'on peut dire — de l'existence des dépressions et de leur traitement. Voici, maintenant, la réflexion de notre observateur : « *Bien sûr, bien sûr, ils ont fait une dépression... mais on ne me fera jamais croire qu'un homme qui a du caractère ne peut pas faire face à la subjectivité des situations.* »...

Une confusion et un malentendu

Essayons de comprendre ces « incompréhensions » et d'y répondre. Nous distinguerons les reproches directs de ceux qui, admettant la psychopharmacologie, en redoutent les effets et les contraintes. Et les reproches indirects qui contestent en définitive sa légitimité.

Parmi les premiers, nous citerons, sans plus, les arguments liés aux inconvénients et aux dangers somatiques de la psychopharmacologie. Ils existent, bien sûr, mais sont, en fait, plutôt moins nombreux et moins graves que ceux de la plupart des autres thérapeutiques majeures et de longue durée. Le plus grand grief direct opposé à l'usage des psychotropes est qu'ils modifient les personnalités. Cet argument repose sur une confusion et sur un malentendu. Sur une confusion, d'abord, entre les médicaments psychotropes majeurs et les « *drogues* » au sens habituel et péjoratif du terme. Ces dernières, et ces dernières seulement, sont utilisées à des fins d'euphorisation artificielle et d'évasion (les tranquillisants, autres psychotropes, mineurs ceux-là, agissent à un bien moindre degré et leur utilisation — si elle reste modérée — est moins euphorisante qu'on ne le croit et moins critiquable qu'on n ele dit). Sur un malentendu, ensuite, car si les médicaments psychotrones modifient effectivement la personnalité, c'est la personnalité morbide qu'ils modifient, et c'est, ce faisant, la personnalité vraie qu'ils restituent ou cherchent à restituer. Ceci n'est évidemment pas toujours simple dans la pratique et suppose une excellente maîtrise de la si difficile et en tout cas si particulière sémiologie psychiatrique. C'est dire que le chimiothérapeute doit être tout autre chose qu'un simple distributeur de pilules. On est en droit d'attendre de lui, outre une pleine compétence technique, une haute conscience — à la mesure de son exceptionnelle responsabilité — et, qualité qui ne sera pas la moins appréciée, un bon sens qui rassure. Pourquoi le dissimuler, une réticence certaine de l'opinion à l'égard des psychiatres, dont elle se fait souvent — qu'on le veuille ou non — une idée inquiétante, constitue un élément non négligeable de sa réticence plus globale à l'égard de la psychiatrie.

Autre reproche direct, très habituel : la durée généralement longue des chimiothérapies. L'explication en est simple : un psychotrope majeur ne guérit pas plus la maladie contre laquelle on l'utilise que l'insuline ne guérit le diabète. Il crée un équilibre qui fait disparaître les symptômes et permet donc la reprise d'une vie normale ou très améliorée. Le maintien en place de ce véritable contrepoids chimique dépendra donc de la durée spontanée (sur laquelle nous n'avons encore aucune prise) de la maladie traitée. S'il s'agit de troubles périodiques, la correction thérapeutique devra être maintenue tout le temps du cycle. Or une dépression moyenne dure de six à neuf mois et il en est qui durent des années... S'il s'agit d'affections chroniques comme la schizophrénie et comme certains états constitutionnels d'asthénie et d'instabilité neurovégétative ou si — comme lorsqu'on utilise le lithium — il faut maintenir une protection continue contre un risque cyclique continu, la thérapeutique psychotrope devra être ininterrompue. Ce sera alors une véritable prothèse chimique. Perspective pénible sans doute mais beaucoup moins que le redoutable avenir morbide qu'elle conjure et que l'efficacité même du traitement fait parfois perdre de vue.

La dépression : disposition et occasion

On a dit que le maintien prolongé des chimiothérapies privait l'organisme d'une possibilité spontanée de se corriger, dans et par l'épreuve. Les expériences multiples, faites sur des groupes de malades comparables, ont montré que c'était faux : sevrer un déprimé de l'antidépresseur qui lui est nécessaire ne lui donne pas une meilleure chance qu'au myope la confiscation de ses lunettes. L'objection d'une éventuelle accoutumance (nécessité d'augmenter indéfiniment les doses des médicaments pour obtenir un effet identique) est également démentie par les faits. Il est simplement normal qu'à des phases évolutives d'intensité différente de la maladie traitée correspondent des variations de posologie.

Envisagons maintenant les objections indirectes, qui mettent finalement en cause la légitimité de la psychopharmacologie et des notions de psychiatrie générale qui la sous-tendent. Nous n'aurons pratiquement en vue que les états dépressifs car les psychoses sévères s'imposent généralement à l'opinion comme des affections réelles et autonomes. Conception que les anti-psychiatres, malgré (ou à cause de) leur militantisme ardent n'ont guère réussi à entamer. Pour une très grande partie du public les dépressions n'existent qu'en tant que réactions à des causes psychologiques. Elles ne sont légitimes que parce qu'elles succèdent à un deuil, à un échec, à une rupture sentimentale, à un manque d'argent, à des difficultés professionnelles, à un surmenage, etc. Lorsque la recherche d'une telle cause n'aboutit pas et que, selon l'expression si souvent entendue, le déprimé a « *tout pour être heureux* », alors, c'est très simple : « *il n'a pas le droit d'être déprimé* ».

(Lire la suite page 20.)

(*) Psychiatre.

AUX ÉTATS-UNIS

Pragmatisme dynamisme, optimisme

Le risque est grand de ne retenir des mutations brusques et violentes auxquelles est sujette la psychiatrie américaine que leur aspect folklorique si on omet de se référer à l'histoire de la culture américaine et plus spécifiquement à celle de la psychiatrie.

On peut, en schématisant à l'extrême, admettre que les deux grands courants de la culture américaine sont ceux des pèlerins et des quakers d'une part et des pionniers de l'Ouest d'autre part. Ce sont les pèlerins qui, en 1620, signent le fameux Covenant par lequel ils jurent « de rester ensemble et d'obéir aux règles établies par une volonté commune pour le bien commun » (1).

C'est de ce Covenant que s'inspire la notion typiquement américaine de « Community » qui, ainsi que nous le verrons plus loin, est à la base d'un des développements les plus originaux et les plus prometteurs de la psychiatrie américaine.

par le docteur
CYRILLE KOUPERNIK (*)

JE ne suis pas de ceux qui, animés d'un esprit aussi partisan qu'obscurantiste, assimilent la politique de sectorisation peu à peu mise en place en France à un « quadrillage policier ». Il n'en demeure pas moins que le secteur est découpé d'en haut et que la « Community » est un corps vivant et spontané.

Mais il est aussi un autre aspect qui a puissamment contribué à la grandeur impériale des Etats-Unis, celui de la lutte impitoyable. La vie américaine est un marathon sans fin : peut-on s'attendre à voir un concurrent en passe de gagner se pencher sur un rival tombé et l'aider à repartir ? Dans cette conception les pauvres, les ratés, les malades mentaux sont des vaincus, et la grande Rome transatlantique les néglige au nom du *vae victis*.

L'histoire de la psychiatrie américaine est tout aussi éclairante. Le premier psychiatre américain est Benjamin Rush (1745-1813), un personnage haut en couleur, qui croyait que les maladies mentales étaient dues à des troubles circulatoires sanguins et qui n'hésitait pas à utiliser en tant que moyen thérapeutique la centrifugation de ses malheureux patients.

Mais la date essentielle est 1844, celle où se réunissent treize « superintendants médicaux des institutions américaines pour les aliénés » ; c'est à partir de ce noyau que va se constituer la puissante association américaine de psychiatrie qui groupe aujourd'hui vingt mille membres.

L'homme qui a le plus marqué la psychiatrie américaine est Adolph Meyer (1866-1950), né à Zurich, père de la psychobiologie, adversaire résolu du mouvement nosologique, c'est-à-dire de la tendance à classer les maladies mentales.

L'invasion freudienne

Le deuxième grand virage est dû au parachutage massif de psychanalystes allemands et autrichiens, chassés par les nazis. Certes, il y avait eu déjà auparavant une ouverture vers la psychanalyse. Freud vient en 1909 faire une série de conférences ; il est accompagné de Jung.

Mais le raz de marée ne débutera qu'avec les années 40. Il faut y voir plus qu'un simple enseignement. C'est une raison d'espérer, sans laquelle ces optimistes impénitents que sont les Américains ne sauraient vivre. C'est la révolte contre la dictature, bientôt suivie d'une mise en cause de l'éducation autoritaire d'inspiration puritaine et britannique. Il est sans doute difficile d'imaginer maintenant jusqu'à quel point l'Amérique était puritaine. Freud écrit à Putnam, grand psychiatre américain, en 1915 : « *La morale sexuelle, telle qu'elle est définie par la société, surtout dans sa forme extrême qui est celle de l'Amérique, me paraît fort méprisable.* » (2).

La psychanalyse envahit tout le champ des relations humaines, elle est l'objet d'une vulgarisation qui la déforme. Puis, peu à peu, en fonction d'un réseau complet de facteurs, elle perd sa place impériale, sans pour cela disparaître de la scène.

On trouvera dans un récent ouvrage d'Arnold A. Rogow (3), professeur de sciences politiques à la City University de New-York, une étude très documentée de la situation actuelle de la psychiatrie américaine.

Il y a environ 25 000 psychiatres aux Etats-Unis, dont 3 000 dans la seule ville de New-York (soit presque deux fois plus que dans la France entière), dont un tiers ne font que de la clientèle privée.

Quant aux psychanalystes, il y en avait 1 239 en 1968, dont 314 dans la ville de New-York et 67 à Beverly-Hills, la banlieue pour milliardaires et stars de Hollywood.

Rogow insiste sur les tendances fractionnistes au sein de la psychanalyse. Certes, nous avons aussi en France quatre écoles, mais elles se réclament toutes de Freud. En revanche, de nombreux mouvements américains sont « hérétiques », et parmi eux avant tout les tenants de la psychanalyse culturaliste, tenant compte de la formation culturelle et de l'environnement social.

Quelques autres chiffres tirés de l'ouvrage de Rogow donneront une autre clef pour la compréhension du reflux débutant de la psychanalyse : plus de la moitié des psychanalystes gagnent entre 40 000 et 60 000 dollars par an (environ 200 000 F), alors que les revenus de la majorité des psychiatres se situent dans la marge entre 20 000 et 40 000 dollars (c'est-à-dire moins que les généralistes).

Trois autres aspects de la psychiatrie américaine méritent d'être soulignés.

Il y a des hôpitaux privés où les soins sont dans l'ensemble excellents, mais dont le prix de journée est écrasant (de 50 à 100 dollars). La classique Blue Cross ne couvre pas ce risque, qui relève d'une assurance spécifique et très coûteuse, auprès du groupe Blue Shield. Ces assurances sont très onéreuses. Aussi souvent l'hospitalisation prolongée est-elle une véritable catastrophe matérielle. Quant aux hôpitaux d'Etats, ils sont dans l'ensemble plutôt inférieurs à nos hôpitaux psychiatriques.

Les écoles sont inégales. Il en est d'excellentes, mais dans l'ensemble Rogow signale que, d'après un sondage effectué auprès des étudiants, la psychiatrie est, après la chirurgie, la matière la plus mal enseignée.

En revanche, la qualité des journaux est remarquable. J'ai en vue notamment l'*American Journal of Psychiatry*, les *Archives of Psychiatry*, et une publication mensuelle d'analyses distribuée *gratuitement* sur demande aux psychiatres du monde entier par l'Institute of Living de Hartford (Conn.), le *Digest of Neurology and Psychiatry*. Les livres sont dans l'ensemble de la même qualité, le plus original et le plus diversifié étant le *Handbook of American Psychiatry*.

Les tendances actuelles constituent un spectre très large. L'orientation la plus originale est celle qui consiste à remplacer la psychiatrie individuelle par la psychiatrie familiale, voire communautaire.

Cette orientation obéit à un double impératif théorique et pratique. Théorique, car à la suite de multiples travaux l'opinion prévaut que la maladie mentale est le résultat d'un trouble des relations intrafamiliales, ou interpersonnelles. Pratique, car le coût des psychothérapies individuelles interdit d'en faire une méthode de traitement à l'échelle de la nation.

Mais même les thérapies familiales sont coûteuses. En outre, elles ne sauraient englober ces marginaux par définition que sont les drogués, dont le nombre est impressionnant. D'où de nombreuses initiatives individuelles, empreintes de cette tradition humanitaire qui fait la grandeur de la culture américaine, et qui visent, en dehors de tout système de sécurité sociale, à venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.

A l'appui de ces développements qui se réclament plus ou moins de la doctrine psychanalytique (avec l'exception toutefois de la psychothérapie collective de Carl Rogers, dont les fondements théoriques sont réduits à la plus simple expression) se situent deux mouvements dont l'audience est certaine.

L'un est la psychopharmacologie. Il faut ici distinguer la qualité et la rigueur de la recherche qui sont admirables et l'application pratique qui dans son dépouillement ne manque pas d'effrayer. Quand on voit des psychiatres fragmenter le tableau clinique de troubles mentaux en unités symptomatiques résolument livrées aux ordinateurs, sans que jamais il soit question de la personnalité du malade, on se prend à regretter le règne de la psychanalyse.

Il en est de même de la vague croissante de la thérapie de comportement, d'inspiration pavlovienne. Il paraît naïf de prétendre « guérir » les homosexuels en leur montrant des photographies d'éphèbes nus, tout en leur administrant des secousses électriques dans le mollet.

Bien d'autres aspects pourraient être soulevés, notamment celui de l'interpénétration croissante des sciences du comportement. Le plus important est sans doute celui de la position ambiguë du psychiatre (et du psychanalyste) aux Etats-Unis. D'une part, on tend à lui faire assumer le « traitement » d'une société qui, par certains côtés, est indiscutablement malade ; de l'autre, il est l'objet de lazzis cruels, la cible préférée des cartoonistes, on le traite de « *head shrinker* » (réducteur de têtes à la façon des Indiens).

Un dernier mot enfin : l'anti-psychiatrie n'a guère d'audience, et de façon plus générale les tendances philosophantes.

La psychiatrie américaine est profondément américaine (qu'on me pardonne cette répétition difficilement évitable), elle est pragmatique, mouvante et résolument optimiste.

(*) Psychiatre de l'hôpital américain.

(1) A Maurois : *Histoire des Etats-Unis*, Paris, Albin Michel, 1947.
(2) S. Freud : *Correspondance générale*, Paris, Gallimard.
(3) A. A. Rogow : *The Psychiatrists*, London, George Allen and Unwin, 1971.

Deux congrès, à Paris, sur les maladies vasculaires

LE CERVEAU : refuser la fatalité

Les mêmes causes produisent généralement les mêmes effets, l'athérosclérose, qui bouche les artères coronaires du cœur et qui est à l'origine de l'infarctus du myocarde, bouche également les artères cérébrales et provoque là aussi des infarctus cérébraux. Ceux-ci, plus connus sous le nom de ramollissement cérébral, constituent plus des deux tiers des accidents vasculaires cérébraux, troisième cause de mortalité après les affections cardiaques et le cancer, et surtout première cause d'infirmités permanentes : paralysie d'une moitié du corps, troubles de la parole, de la mémoire, de la pensée, la liste est longue des multiples handicaps dus au ramollissement et aux hémorragies cérébrales qui ne sont pas seulement des affections du grand âge mais peuvent frapper dès la quarantaine. Faut-il rappeler que Pasteur fut hémiplégique à quarante ans ?

Cinquante mille morts et cinq cent mille infirmes au moins chaque année en France, tel est le triste bilan de ces affections vasculaires cérébrales qui n'ont certainement pas la place qu'elles méritent au niveau des priorités de la recherche médicale.

DANS le cadre des recherches cliniques et fondamentales qui se poursuivent en ce domaine, quelques équipes françaises *comme celles de la* Salpêtrière tiennent pourtant une place de tout premier plan au niveau international. C'est pourquoi les professeurs Castaigne, doyen du C.H.U. Pitié-Salpêtrière, Lhermitte et Gautier ont réuni récemment à l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris, vingt-cinq des plus grands spécialistes internationaux et vingt-cinq Français sur ce thème des accidents vasculaires cérébraux.

Ces conférences, d'un très haut niveau scientifique, ont montré *que si ces affections répondent* aux mêmes facteurs de risque que les autres affections cardio-vasculaires, coronariennes notamment, l'hypertension artérielle semble jouer dans leur cas un rôle tout à fait fondamental.

Elle peut faire à la fois le lit de la maladie et constitue, au *moment des poussées hypertensives*, un facteur déclenchant de l'attaque elle-même, en provoquant, par exemple, la rupture de micro-anévrismes cérébraux, lesquels semblent présents chez 70 % des sujets à partir de soixante-cinq ans. En outre, chez les hypertendus, la rupture répétée de ces micro-anévrismes est probablement à l'origine d'une dégradation importante et multi-focale du tissu cérébral.

Le professeur P.-O. Yates (Manchester) a rapporté une étude statistique portant sur l'examen de deux groupes de cent cerveaux sélectionnés au hasard quant à la cause de la mort. Dans le groupe des hypertendus, la moitié étaient *porteurs de lésions* vasculaires cérébrales, grandes et petites, les unes d'origine ischémique — par infarctus cérébral, — les autres hémorragiques. Dans le groupe des normotendus, un seul était porteur d'une hémorragie, due à une malformation vasculaire.

Les facteurs de risque

Les autres facteurs de risque semblent intervenir à des degrés divers. Dans les enquêtes épidé*miologiques du professeur* T.-R. Dawber (Boston), portant sur cinq mille patients, le rôle joué par le taux de cholestérol sanguin, vivement dénoncé dans les affections coronariennes, est moins apparent, de même que la consommation de cigarettes.

Par contre, l'obésité et le diabète doivent être sérieusement surveillés. Les affections cardiaques ou coronariennes associées constituent en elles-mêmes un facteur aggravant. Enfin, la prise de contraceptifs oraux semble introduire un risque supplémentaire dénoncé par le professeur J.-C. Gautier (Paris), tout au *moins chez les femmes* présentant un terrain prédisposé : hypertension artérielle, antécédents neurologiques cérébraux, taux élevé de lipides sanguins et même antécédents de migraines vraies. C'est pourquoi la pilule doit être prise sous stricte surveillance médicale.

Le professeur G.-H. Du Boulay (Londres), *est venu présenter aux* Français les résultats de son expérience du « scanning » cérébral, nouvelle méthode de radiodiagnostic neurologique, qui se répand largement à travers le monde et dont la France est, selon *l'expression* de certains, « *pour des raisons économico-politiques, scandaleusement démunie* ». La technique du « scanning » cérébral semble apporter une contribution irremplaçable dans le diagnostic des petits accidents vasculaires cérébraux. Le diagnostic précoce de démence par rupture multiple de micro-anévrismes peut être ainsi porté, qui conditionne la rapidité de l'intervention thérapeutique.

Des médicaments coûteux et inefficaces

Il *permet encore de localiser* facilement les hémorragies et, ce qui n'avait jamais pu être fait auparavant, de suivre leur évolution à travers le temps. Des tomographies en couches minces de trois à dix millimètres peuvent être faites qui permettent pratiquement de reconstituer le cerveau dans tous les plans. Sans même parler de son intérêt dans l'épilepsie et en pathologie périnatale, les spécialistes ont affirmé qu'il n'existait pas de limites à ce que peut apporter le « scanning » en neurologie.

La prévention des accidents vasculaires cérébraux devrait être d'autant plus énergique que, l'attaque cérébrale passée, on manque de médicaments efficaces pour la traiter. Non que les spécialités pharmaceutiques qui prétendent augmenter l'oxygénation cérébrale, comme les vaso-dilatateurs, fassent *défaut sur le marché.* Elles se distinguent même par leur abondance et leur prix. Mais aucune d'entre elles n'a vraiment fait la preuve de son efficacité, et il est même prouvé, comme l'a rapporté le professeur C. Fazio (Rome), qu'elles peuvent être dangereuses dans certains cas en provoquant une vaso-constriction dans la zone ischémiée, ce qui est le contraire de l'effet recherché. En tout cas, comme l'a fait remarquer le professeur H. Mamo (Paris), nous ignorons comment ces médicaments agissent, car beaucoup d'inconnues demeurent dans les mécanismes de la circulation cérébrale.

Les équipes françaises mériteraient pourtant d'être soutenues par les pouvoirs publics dans ces recherches qui concernent au premier chef la qualité de la vie de chacun d'entre nous. Quand seront créés, par exemple, ces centres « d'urgence cérébrale » comme il en existe aux Etats-Unis, où les victimes d'accidents vasculaires cérébraux sont soumis à une réanimation intensive comme les infarctus du myocarde aujourd'hui, et qui offrent à la recherche un champ d'études irremplaçable ? Il est grand temps, a-t-on conclu, que les médecins et le public abandonnent, face à l'attaque cérébrale, le fatalisme qui a été de mise jusqu'ici.

MARIE-JOSÉ DURIEUX.

LE CŒUR : les leçons de l'épidémiologie

Un individu qui fume, qui a un taux sanguin élevé de cholestérol et qui est hypertendu a un risque coronarien, d'infarctus du myocarde notamment, neuf fois supérieur à celui d'un individu normal. Est-ce à dire que le tabac, le cholestérol et l'hypertension constituent en eux-mêmes les causes de l'athérosclérose ? Il faudrait se garder de conclure si vite : les Japonais qui sont de grands fumeurs connaissent un taux très bas d'infarctus. Au contraire les Finlandais, qui sont des gens calmes, menant une vie au grand air, et qui pratiquent beaucoup d'exercices physiques — et surtout le meilleur d'entre eux, la marche, — ont un risque coronarien parmi les plus élevés du monde. Les résultats de ces enquêtes épidémiologiques ont été rapportés par le professeur Blackburn de l'université de Minneapolis (Etats-Unis) au cours d'une réunion organisée à Paris par le CEPRIM (Centre d'étude pour la promotion de la recherche et de l'information médicale). Ils ont clairement montré que si l'athérosclérose et ses conséquences cardio-vasculaires — infarctus du myocarde, artérite des membres, accidents vasculaires cérébraux — sont favorisées par des facteurs de risque désormais bien connus, c'est aussi et surtout leur conjonction qui est dangereuse pour la santé.

PARMI *ces facteurs*, trois sont essentiels aux yeux du professeur Blackburn : le tabac, le *cholestérol et* la tension artérielle. Viennent ensuite la vie sédentaire, les stress dus à l'environnement, les taux sanguins de glucose et d'acide urique, le profil psychologique de l'individu. L'obésité serait surtout nocive par les facteurs qui lui sont presque toujours associés : hypertension, cholestérolémique élevée et, parfois, diabète.

Les graisses alimentaires

Encore faut-il préciser ce que signifie exactement un taux élevé de *cholestérol, qui semble être un* facteur de risque essentiel. Pour le professeur de Gennes (Paris), il serait même le tout premier, probablement loin devant le tabac. D'après les enquêtes épidémiologiques effectuées à travers le monde, il n'existe pas dans l'absolu de taux normal de cholestérol. Son taux doit être rapporté à la valeur moyenne enregistrée dans la population : ainsi, au Japon comme en France, les valeurs moyennes oscillent entre 1 et 2 grammes par litre environ, tandis qu'en Finlande elles se situent *entre 2 et 4 grammes. Cela* semble devoir être rapporté à l'alimentation riche en graisses animales, en vigueur dans les pays nordiques.

En Yougoslavie par contre, tout au moins sur la côte, où l'on consomme surtout de l'huile végétale, de l'huile d'olive, le taux d'infarctus est très faible. En revanche, vers la frontière, où l'alimentation est davantage à base de graisses animales comme chez nous, l'incidence des maladies coronariennes est beaucoup plus élevée. Il existe d'ailleurs une formule mathématique qui *relie les* variations du taux de cholestérol à la consommation de graisses saturées (graisses animales).

Quant à la nocivité du tabac à l'égard des maladies coronariennes, elle n'est réellement prouvée, comme l'a fait remarquer le professeur Richard (Paris), que chez les sujets qui inhalent la fumée, habitude commune, il est vrai, à tous les grands fumeurs.

Intérêts économiques et protection publique

La lutte contre ces facteurs de risque doit s'organiser dans plusieurs directions, comme cela a déjà commencé aux Etats-Unis d'une façon systématique dans certaines *villes* avec l'aide des pouvoirs publics, des services santé, mais surtout des « m media » et notamment de la té vision. Toutefois, selon la natu de la bataille engagée, les rés tats risquent d'être très dif rents. Une lutte bien mer contre l'hypertension a des cha ces d'être efficace, car elle valorisante pour le médecin doit pratiquer un acte médic pour le malade qui sort de c lui avec une belle ordonnance pour l'industrie pharmaceutic qui vend davantage de médi ments.

En revanche, la prescript d'un régime alimentaire mo riche en graisses, en viande, œufs, que le régime habituel d occidental moyen a beauc moins de chance d'être entend

Ce type d'alimentation considéré comme socialement lorisant sous la pression orch trée de puissants intérêts éco *miques qui* en tirent une sou importante de profits. Le prof seur Blackburn l'a appris à dépens puisqu'une grosse soc américaine, qui vend des œ lui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de lars pour avoir prétendu qu' trop grande consommation d'œ élevait le taux sanguin de c lestérol.

Ces mises en garde ramènero elles tout de même les pays o dentaux à la raison ? Le pro seur Blackburn avoue être o miste sur l'issue de la lutte q a entrepris de mener. Le t d'infarctus du myocarde n'a- pas sensiblement diminué de 1967 ? *Il* n'est pas absolum exclu que les efforts pour la vention y soient pour quel chose. — M. J. D.

La chimiothérapie : ignorance et réticence

(Suite de la page 19.)

Or, si les dépressions réactionnelles existent bien évidemment, la dépression endogène, c'est-à-dire sans aucune cause psychologique, existe tout autant. Ce n'est certes pas — pour tant de raisons — une maladie comme les autres mais c'est, comme les autres, une maladie. Elle est susceptible de frapper n'importe qui, heureux ou malheureux, optimiste ou pessimiste, faible ou avec un *caractère d'acier. Il s'agit d'une* disposition génétique — comme celle au diabète ou à l'hypertension — *mais se révélant plus ou moins* tard et souvent à l'occasion d'un choc ou d'une tension psychologique (ce qui montre que le départ entre dépression endogène et réactionnelle n'est pas aussi net, de loin, que le voudrait leur définition).

C'est à une psychogenèse autre*ment élaborée et d'un tout autre* poids que la psychanalyse accorde une place prépondérante dans l'étude et le traitement des troubles psycho-affectifs. Mais rares sont aujourd'hui les psychanalystes — *surtout de formation médicale — qui* se réfèrent uniquement à elle et méconnaissent ou nient les données *de la génétique moderne et de la* psychopharmacologie. Certains cependant, et c'est généralement à eux que le public identifie la position psychanalytique, posent en principe que si la chimiothérapie peut, à la rigueur, masquer les difficultés d'un malade, seule une approche psychanalytique les démasque et permet de les résoudre. Dans cette perspective, le choix *serait pour un déprimé entre le bri*colage de la chimiothérapie et la réparation soignée de la psychothérapie. *Manichéisme d'autant plus* navrant que les deux techniques, tout en couvrant des domaines spé*cifiques distincts*, peuvent, dans de nombreux cas, s'épauler.

Le vrai courage

Une autre résistance à la légi*timité de la psychopharmacologie* vient d'opposants, médecins ou non, qui récusent cette thérapeutique parce qu'ils en préconisent d'autres, dans leur esprit plus simples, plus vraies et au moins aussi efficaces. Tous ont guéri ou vu guérir des déprimés : en supprimant les psychotropes et en les remplaçant par du calcium ou des vitamines ; en soignant le foie ou les glandes endocrines ; en remettant les vertèbres en place ; en utilisant l'homéopathie, l'acupuncture, le yoga, les massages ; en expédiant à la campagne ou sur les stades ; en exaltant la spiritualité ou en poussant à l'épicurisme ; enfin et surtout, en faisant preuve d'autorité ! Tous ont raison... chronologiquement. Car si les cas auxquels ils se réfèrent ont bien guéri après ceci ou après cela, c'est tout simplement parce qu'avait sonné l'heure — qui vient chez *tout déprimé* aussi longtemps qu'il faille parfois l'attendre — de la guérison *spontanée...*

La résistance d'inspiration morale à la psychopharmacologie n'est ni *la moins répandue ni la moins* tenace. Ceux qui la représentent ne nient pas l'action des drogues. Ils la redoutent et la récusent. La dépression étant perçue par eux comme un fléchissement de la volonté, ils considèrent que c'est aux malades de réagir et non aux médi*caments d'agir à leur place. On ne* connaît que trop les expressions qui illustrent cette façon de voir : « *Tu t'écoutes ; prends sur toi ; secoue-toi.* » Exhortations inspirées *certes* par la sollicitude mais aussi dérisoires que de suggérer à un coquelucheux de renoncer à ses quintes, et non sans danger pour des *malades qui n'ont nul besoin* d'être surculpabilisés. En réalité, à l'inverse du vrai toxicomane drogué, *auquel on ne l'assimile que trop et* qui recourt aux substances psychotropes pour fuir dans le rêve et la veulerie, *le déprimé qui se soigne* utilise le seul moyen qui lui permette de tenir, ou de reprendre, au plus vite, sa place et ses responsabilités. Là est le vrai courage. Il est regrettable que, pour certains, le courage efficace semble avoir moins de valeur *morale que le courage* inutile.

La psychopharmacologie n'en est qu'à ses débuts. Elle est encore bien empirique, délicate à manier et imparfaite dans ses résultats. *On peut* beaucoup attendre de son développement mais on peut aussi beaucoup *en redouter car le pouvoir risque* d'être terrible de ceux qui, à leur guise, sauraient manipuler l'esprit. *Enfin la psychopharmacologie* ne couvre pas — tant s'en faut — tout le champ de la thérapeutique psychiatrique. *Mais, telle qu'elle* est aujourd'hui, elle peut apporter une aide sans prix à beaucoup qui souffrent au-delà de l'exprimable et à tant d'autres qui, par elle, ont une chance *de redevenir — au moral* et au *physique* — pleinement eux-mêmes.

Dr LOUIS BERTAGNA.

LIVRES

POUR TOUS

■ **L'HOSPITALISE** par J.-M. Forges, Berger-Levrault édite 313 pages, 56 F.

Dans la collection « L'admir tration nouvelle », un ouvrage t complet sur les droits et les ol gations du malade hospitalisé. conditions d'accès aux hôpita le consentement aux actes mé caux et chirurgicaux, les cor quences de la réforme hospital sur la situation du malade, s notamment abordés.

Malheureusement, la charte malade ne s'y trouve pas ; il seulement précisé en note. l'avant-dernière page, qu'elle aussi publiée par Berger-Levra

■ **L'ACUPUNCTURE**, par le d *teur* J.-C. Darras. *Hachette*, pages, 26 francs.

« Mal comprise des médec mal connue du *public*, mais « mise à l'honneur », l'acupunct a sa place à côté de la méde *occidentale, dont elle est com* mentaire. Elle est basée sur recherches scientifiques sérieu *Ses applications sont multiple* hygiène, diététique, médecine p ventive, psychologie, rythmes logiques, etc. ». Du moins, si en croit l'auteur, qui est acupu teur.

■ **CONSEILS A UN AMI GOU TEUX**, par le docteur Bensass préface du professeur de S *Librairie Lefrançois*, 45 pages, 1

Un petit guide distrayant usage « du goutteux moyen, fa d'erreurs, lourd d'inquiétude, m débordant de curiosité et de bo volonté ».

Un texte simple, truffé de d sins humoristiques, exemp d'éducation sanitaire pour ai *les goutteux dans* leur vie quo dienne.

Une formule à encourager, *condition* que l'opuscule co moins cher.

THÈSES ET REVUE

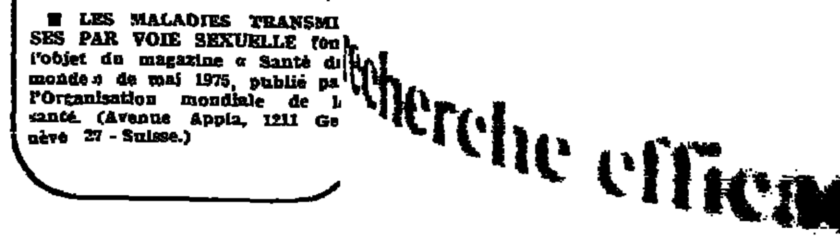
■ **L'ENSEIGNEMENT DE MEDECINE EN FRANCE AUJOU D'HUI ET DEMAIN.** Assises na *nales du plein temps hospital* et universitaire. Hôpital de Timone, 13385 Marseille Cédex

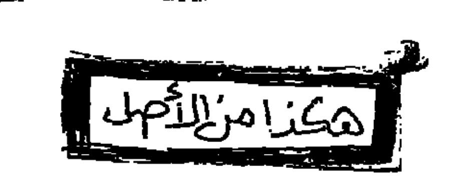
Livre blanc du Syndicat n tional des professeurs et maît de conférences agrégés à ple temps, pour l'amélioration de l'e seignement de la médecine, cet brochure est inspirée des déba des Assises nationales du ple temps hospitalier, tenues en oct bre 1974 à Marseille. Théorie, pr tique et besoins de l'enseigneme *de la médecine sont étudiés da* ce travail qui aborde aussi bi les problèmes administratifs q les problèmes de personnel, formation continue et de la r cherche.

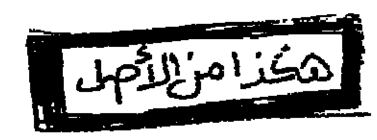
■ **L'INFIRMIERE A L'HOPITA** est le thème d'un numéro spéc de la revue « Gestions hospitali res ». (*Le numéro : 39 F*, 2, ru J.-Verne, 78200 Mantes-la-Jolie.)

Au sommaire : le personnel in firmier (*pénurie, statut, départ*) le malade, l'infirmière et les soins l'organisation des soins infirmier l'enseignement infirmier, l'intro duction au changement. 200 page sur un problème particulièremen aigu de santé publique

■ **LES MALADIES TRANSMI SES PAR VOIE SEXUELLE** fon l'objet du magazine « Santé du monde » de mai 1975, publié pa l'Organisation mondiale de l santé. (Avenue Appia, 1211 Ge nève 27 - Suisse.)






هكذا من الأصل

POINT DE VUE

LES VERROUS DE LA SANTÉ

par FRANÇOIS ETNAS (*)

AU moins deux raisons imposent une réforme radicale des carrières hospitalo-universitaires. La première est technique : la médiocrité de la médecine hospitalière et de l'enseignement médical. La seconde est politique. Le système de santé actuel de la France répond à deux impératifs : rapporter le maximum d'argent à un certain nombre d'individus et de sociétés industrielles et commerciales ; réinjecter le plus rapidement possible le malade dans le circuit de production. Il repose sur l'utilisation de la maladie comme source de profit et sur l'exploitation du personnel de la santé, de certains médecins praticiens et de la collectivité représentée par la sécurité sociale. Il se maintient grâce à la collusion entre pouvoir médical et pouvoir politique sur les options essentielles : mise en coupe réglée de l'Etat livré aux intérêts privés, maintien des inégalités et des privilèges, division hiérarchique du travail. Il est en effet amplement démontré que, sauf ces options essentielles, tout, sous la république giscardienne, peut être « changé ».

Pouvoir médical et pouvoir politique

Le pouvoir médical, c'est, auprès du médecin praticien, le conseil de l'ordre et les associations professionnelles ; à l'hôpital, la hiérarchie contrôlée par le syndicat autonome des médecins des hôpitaux. La *collusion hiérarchie-pouvoir* politique n'est pas une vue de l'esprit ou simple convergence d'intérêts et de choix politiques, mais une réalité physique : à l'Elysée, à Matignon, aux ministères de la santé et de l'éducation ses représentants, *connus* de tous, sont les courroies de transmission entre leur caste et le gouvernement, au service des intérêts privés, en échange d'avantages matériels — par exemple la scandaleuse pratique privée à l'hôpital — et d'un pouvoir sans contrôle sur le système de santé. Sans contrôle et sans partage, car ils disposent d'un véritable monopole de l'influence : ni les médecins généralistes, ni les professions paramédicales, ni les usagers de la santé ne sont représentés dans ce groupe de pression qui offre aux autorités politiques une image déformée, amputée, de la *médecine*. Son influence est décisive dans l'orientation actuelle vers une médecine de soins hyperspécialisée, consommatrice d'appareillages et de médicaments, excluant les dimensions sociales et psycho*logiques de* la *maladie*, interdisant aux travailleurs de la santé et aux malades la moindre prise en charge des problèmes de santé.

La hiérarchie, en principe destinée à *diriger* les services hospitaliers, est donc en fait le support d'un groupe de pression ultra-conservateurs, qui est l'obstacle majeur à la réorganisation, l'humanisation de l'hôpital et à la construction d'un *système de santé* au service de la population et non des intérêts privés. La réforme des carrières médicales est donc un acte politique et pas seulement de simple réorganisation administrative.

Médico ou médiocratie ?

La domination de cette caste sur le système hospitalo-universitaire a pour conséquence évidente la « *médiocrisation* ». *Les hommes* ne sont pas choisis médiocres au départ, ils le deviennent après des années de soumission et de conformisme. A l'hôpital, les malades ne sont généralement pas trop mal *soignés : on y applique* fidèlement, avec trois ans de retard, les techniques américaines. Il suffit, pour les lecteurs dubitatifs, d'ouvrir les grandes revues médicales — toutes anglo-saxonnes et ce n'est pas un hasard — pour comprendre l'absence de recherche clinique française, sauf dans quelques rares secteurs. Nous sommes au niveau international en hématologie, en immunologie, en néphrologie et peut-être en endocrinologie moléculaire. Nous en sommes très loin en dermatologie, neurologie — autrefois les plus beaux fleurons de la médecine française, — cardiologie, rhumatologie, sans même envisager les disciplines « *actuelles* », sociologie et économie de la santé, épidémiologie, médecine préventive, hygiène, médecine du travail, informatique médicale, etc., totalement négligées.

Cette faiblesse est la conséquence *directe* du *système mandarinal* : lorsque des hommes actifs et intelligents ont pu trouver le champ libre, le développement a eu lieu. Mais dans la plupart des disciplines, de par la prédominance de quelques « maîtres », voire de quelques dynasties, tout s'est figé dans le respect des grands ancêtres, le dilettantisme et le magouillage politique. De plus, le mandarinat a des conséquences directes dans la pratique même de l'acte médical, l'établissement du diagnostic et du traitement : les abus de pouvoir du patron et la soumission des « élèves » entravent fréquemment la libre discussion. Si le patron se trompe, tout le monde suit, sauf à rectifier plus tard, à l'insu du maître, diagnostic et thérapeutique.

L'absence d'originalité témoigne de la passivité des médecins hospitaliers dans tous les domaines, comme par exemple l'organisation du travail à l'hôpital : l'Assistance publique vient de modifier complètement le mode de prescription. Cette réforme, dans l'ensemble, n'est pas appliquée. L'administration étant sans pouvoir vis-à-vis de la hiérarchie, le gaspillage est effréné, les erreurs *multiquotidiennes*. S'il n'est pas trop grave d'être radiographié deux fois parce que le premier examen s'est perdu ou n'a pas été transmis, c'est finalement la collectivité qui paie, en sacrifiant d'autres priorités.

Les conséquences sur les études médicales sont encore plus catastrophiques : un des grands pédiatres français nous le disait récemment : « *Ils ont fait de l'enseignement médical français le plus médiocre du monde, alors qu'ils ont tout le pouvoir depuis si longtemps.* » Il serait simple, pour l'administration, de vérifier ce fait en relevant, dans la presse scientifique internationale, *les noms* de ceux qui font un travail de haut niveau. Ce ne sont jamais les mêmes, à de rares exceptions près, que ceux qui enseignent dans les facultés de médecine. De plus, les quelques médecins et scientifiques *de valeur se déchargent* le plus possible des tâches d'enseignement sur leurs assistants, quand ils ne sont pas, pour des raisons le plus souvent politiques, écartés par les groupes de pression qui dominent *les facultés. La domination* des patrons hospitalo-universitaires sur la recherche biomédicale est encore plus lourde de conséquences.

Aux Etats-Unis, en Angleterre, les équipes de recherche sont dirigées par des hommes formés à la recherche et y consacrant au moins 80 % de leur temps. En France, les trois quarts des directeurs sont des cliniciens au pouvoir suffisamment solide ou aux amitiés politiquement bien *orientées* ; ils ont souvent une *triple* activité *théorique* : recherche, enseignement, clinique. En conséquence, la recherche *biomédicale* est, *sauf dans* quelques secteurs très étroits, très au-dessous des progrès qui sont faits à l'étranger et corrompue par les *mœurs* qui règnent dans le système hospitalier.

Il est hautement souhaitable que les hospitalo-universitaires fassent de *la recherche. Tout chercheur,* quelle que soit son appartenance administrative, doit pouvoir diriger une équipe, mais à *condition* qu'il en ait reçu la formation, qu'il y consacre au moins 80 % de son temps, qu'il ne *soit pas, de par* son appartenance administrative, inamovible pendant trente ans.

La perpétuation de la hiérarchie

Pour briser le pouvoir hiérarchique, il faut en connaître les clés ; la principale est le système de promotion qui en assure la reproduction indéfinie et stéréotypée. Le système hospitalo-universitaire français fonctionne, en effet, selon un principe de séparation bien connu des biochimistes, la séparation par affinité, qui ne retient que les molécules exactement semblables à celles qui sont déjà fixées. Les critères de promotion sont la soumission et le conformisme, meilleurs gages — avec la transmission de père en fils — *de la pérennisation* du système ; sont écartés, en effet, tous ceux qui *pourraient apparaître comme source* de changement, même le plus minime.

Agir, innover, démontrer intempestivement autorité et caractère, contredire son « *maître* », avoir reçu à l'étranger une formation scientifique sérieuse, ne sont pas, sauf accident, de nature à favoriser une promotion. Les *nominations* des agrégés ne reposent pas sur leurs qualités de médecin, de chercheur ou de pédagogue mais sur des listes arbitraires dressées par les groupes de pression installés dans les facultés de médecine, afin de placer des sujets dociles aux postes-clés. A la soumission au « maître » s'ajoute, particulièrement depuis 1968, la soumission au régime politique, spécialement dans les disciplines cliniques.

La deuxième clé du système est l'inamovibilité. Cette permanence des hommes est la base de leur pouvoir sur le système de santé. Un professeur agrégé est pendant trente ans intouchable non seulement dans son grade mais dans sa fonction, quoiqu'il fasse ou ne fasse pas. Un préfet, un contrôleur des impôts, un ministre, un enseignant, rendent des comptes et sont déplacés en cas d'incompétence, mais les patrons de médecine sont incontrôlables et inamovibles non seulement, comme les autres professeurs d'université, dans leurs fonctions d'enseignants mais aussi en tant que directeurs de services hospitaliers, fait unique dans l'administration française. Les meilleurs ne résistent pas à la *torpeur* engendrée par cette quiétude définitive. De plus, ce privilège exorbitant entraîne un sentiment de possession physique des services et des chaires. La non-application de la loi sur l'in*terruption de grossesse* en *est une* démonstration convaincante et montre bien comment un mandarin peut user de son pouvoir sur la carrière de ses assistants pour les plier à ses opinions personnelles.

Les points de rupture

La décadence du système hospitalo-universitaire repose donc sur *une relation quasi dialectique* entre la permanence des hommes et la médiocrité qu'elle engendre. La réorganisation du système hospitalo-universitaire exige donc au préalable la suppression de la permanence et, dans la mesure du possible, de la médiocrité. Ceci peut être obtenu sous deux conditions : que les fonctions soient remises en question à intervalles réguliers, que les nominations se fassent sans trucage.

Les modalités pratiques de ces mesures (1) peuvent et doivent être trouvées si on a la volonté politique de le faire. Par exemple, l'introduction d'étrangers dans les commissions de nomination et de remise en question a fait la preuve de son efficacité à l'étranger et notamment aux Pays-Bas. L'amélioration des critères de choix et l'examen périodique des activités feraient que les cas notoires d'incompétence, de dilettantisme, de non-respect du plein temps, seraient dépistés et leurs auteurs placés à des postes mieux en rapport avec leurs capacités.

D'autre part, le cumul obligatoire des fonctions de chef de service et d'enseignant doit être supprimé. Outre le scandale du double salaire, l'inconvénient majeur est que de nombreux postes sont disponibles *dans les hôpitaux mais ne peuvent* être pourvus, les postes universitaires correspondants n'existant pas. Les deux fonctions doivent donc être complètement disjointes. Bien entendu, la mobilité serait *totale* entre *les différentes fonctions*. Ceci supprimerait définitivement l'anomalie propre à la France, qui *fait* qu'un chercheur — serait-il prix Nobel et remarquable pédagogue — ne peut transmettre ses connaissances à des étudiants en médecine, sinon par l'intermédiaire de professeurs dont le mode de sélection garantit l'incompétence.

Bien d'autres conditions seraient sans doute nécessaires pour que le système hospitalo-universitaire remplisse son *rôle* au service de la population. Mais changer les hommes — et leurs habitudes — qui bloquent tout en est la condition première.

La réforme, politique, de la hiérarchie hospitalière ne se fera pas sans la volonté et les moyens, politiques, de lever les blocages qui s'y opposent : au sein de ce gouvernement *prioritairement* voué à la défense des intérêts privés, où est cette volonté, où sont ces moyens ?

(*) Membre de Santé et Socialisme.

(1) Elles ne peuvent s'envisager que dans le cadre du système de société actuel. Dans une société socialiste autogestionnaire, la hiérarchie disparaîtra au profit d'une direction collégiale élue, contrôlée par les travailleurs.

UNE CATASTROPHE

LA crise de recrutement des praticiens hospitaliers des hôpitaux non universitaires a fait l'objet d'un article percutant dans « le Quotidien du médecin » du 22 avril. Les docteurs Dissez et Barbe, président et vice-président du Syndicat national des médecins, chirurgiens et spécialistes à temps plein des hôpitaux publics, annoncent que 85 % des postes d'anesthésiologie, 62 % des postes de biologie et 90 % de ceux de radiologie n'ont pas été pourvus. Ils estiment que, pour l'ensemble des disciplines, 44 % des postes de service classés en premier groupe sont pourvus, ainsi que 23 % de ceux classés en deuxième groupe. Ils voient dans le déclassement des services, l'incohérence des textes réglementaires organisant le recrutement et les insuffisances du statut les raisons de cette désaffection qui « frise la catastrophe ».

Vers une réforme des centres techniques professionnels ?

SI la recherche scientifique de base est surtout le fait d'organismes d'Etat, tels l'Université ou le C.N.R.S., il n'en est pas de même de la recherche technique, ou, pour être plus précis, de la recherche à finalité industrielle. Une part de celle-ci est faite par des organismes publics. Une autre relève de laboratoires appartenant en propre à telle ou telle firme, qui finance la recherche et détermine le programme. Une autre enfin est faite dans les centres techniques professionnels.

Ces centres, au nombre de vingt-cinq, sont attachés à une branche industrielle — ainsi l'Institut français du pétrole pour le secteur des hydrocarbures — et sont à la fois des laboratoires de recherche et des organismes de conseil technique et de documentation pour les industries de leur secteur professionnel. Ils sont généralement régis par la loi du 22 juillet 1948, leur conseil d'administration comporte principalement des représentants des chefs d'entreprise, mais un commissaire du gouvernement participe au conseil avec droit de veto. Le financement provient essentiellement de taxes parafiscales prélevées sur les industries de la branche ; l'Etat contribue directement au financement d'environ 10 % des recherches.

La situation ne semble pas satisfaisante au ministre de l'industrie et de la recherche. Au cours d'un déjeuner organisé par l'Association nationale de la recherche technique (A.N.R.T.), en réponse au nouveau président de l'A.N.R.T., M. Delapalme, qui l'interrogeait sur « *le rôle respectif de l'Etat et des entreprises dans le financement et l'exécution de la recherche* », M. d'Ornano n'a guère mâché ses mots. Il a estimé que « *l'analyse de cette réalité* [le système de recherche public et privé] *nous a, d'ores et déjà, montré que l'Etat a un rôle trop grand dans le financement et dans l'exécution de la recherche, un rôle plus grand que dans les autres pays industrialisés, et cette situation n'est pas saine ; elle dénote, à mon sens, une prise de conscience un peu trop tardive par l'industrie de l'importance de la recherche pour le développement et l'adaptation de notre système productif. (...) Il est indispensable que l'industrie entreprenne, finance et exécute la plus grande partie de l'important effort de recherche technique dont nous aurons besoin. Le gouvernement, de son côté, est prêt à aider ceux des industriels qui feront preuve de leur volonté d'accroître leurs investissements dans ce domaine* ».

Une action plus directive

Pour ce qui est des centres, le ministre a déclaré : « *Conscient du rôle fondamental joué par ces centres, en particulier dans le transfert des résultats de la recherche technique vers les entreprises, j'ai demandé à mes services d'entreprendre une réflexion interne sur les poids respectifs de l'Etat et de la profession dans leur orientation. (...) Plusieurs types d'actions ont été évoqués et étudiés — association entre centres, action un peu p directive des commissaires du g vernement, modulation du pro des taxes parafiscales, concerta accrue avec les laboratoires blics.* »

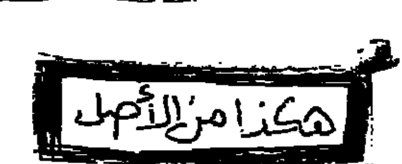
Le ministre a précisé qu'il s'agissait encore que d'études p lables et qu'un examen approf « *doit se faire avec tous ceux sont concernés par les centres t niques* ».

M. d'Ornano a aussi parlé de mobilité des chercheurs et anno « *une action vigoureuse pour ter les chercheurs et les ingéni des organismes publics à faire fiter de leur expérience d'autres teurs de l'activité nationale* ». une telle action n'aura d'effet qu l'industrie est « *psychologique prête* » ; le ministre craint qu'« *ne le soit pas encore tout à fa*

M. A







SPORTS

AUJOURD'HUI

FOOTBALL

L'école des stagiaires du Racing Club de Lens

De la mine au lycée

De notre envoyé spécial

Lens. — *Un sondage d'opinion effectué en 1974 par la SOFRES auprès des populations de dix-huit des plus grandes villes françaises plaça Lens en tête pour les équipements sportifs, avec un indice de satisfaction de 61 %, devant Grenoble (54 %), qui bénéficie pourtant de ses installations olympiques. Pour 1975, le budget municipal lensois prévoit 11 millions 700 000 F d'investissements et 3 millions 800 000 F de dépenses de fonctionnement pour les équipements sportifs, ce qui, dans ce domaine, représente un effort financier exceptionnel de 387,50 F par habitant.*

Avec l'ouverture, cette année, d'une section « football-études » au lycée Condorcet et la construction d'un centre remarquablement aménagé pour les stagiaires du Racing Club de Lens, cette ville se place aussi à l'avant-garde d'un mouvement lancé par la Fédération française de football et le Groupement du football professionnel, qui désirent voir leurs clubs abandonner leurs habitudes de recrutement pour consacrer leurs efforts et leurs finances à la formation des jeunes.

Ce bassin minier qui assura l'essor industriel et la richesse du Nord fut, pendant longtemps, une terre de prospection pour tous les recruteurs des clubs professionnels de football. Dans les années 50, le LOSC (Lille Olympique Sporting Club) dominait les compétitions nationales, mais des localités comme Auchel (1946) ou Béthune (1949) remportaient le titre de champion de France amateurs, bien que leurs équipes et aussi celles de Billy-Montigny, Bruay, Bully, Hénin-Liétard, Liévin, Nœux-les-Mines soient, chaque année, décimées par les clubs professionnels.

Peut-être plus que dans d'autres régions le football était dans le Nord un moyen de promotion sociale et une chance inespérée pour tant de jeunes gens d'échapper ou de sortir des mines. La concurrence et les conditions de vie particulièrement dures imposées aux mineurs donnaient naissance à des générations de footballeurs ardents, athlétiques et volontaires, capables de se surpasser pour s'imposer.

La fermeture de certaines mines et les transferts de population qu'elle entraîne, l'évolution du niveau de vie ont peu à peu tari cette source et contraint les grands clubs nordistes à rentrer dans le rang et même à abandonner le professionnalisme, comme ce fut le cas de Lille et de Lens en 1969.

Depuis deux ans, le Racing Club de Lens a retrouvé une place en première division sans renoncer à son recrutement régional, à l'exception de deux ou trois joueurs internationaux polonais pour satisfaire la population locale originaire — pour environ 5 % — de ce pays.

C'est pour pouvoir rester fidèle à cette orientation régionale que le Racing Club de Lens a inauguré cette année son centre de formation, qui fonctionne déjà avec sept stagiaires, mais pourra à l'avenir en accueillir dix-sept. Logés et nourris dans un petit bâtiment fonctionnel construit pour la circonstance à proximité du lycée et du stade, tous les stagiaires poursuivent des études normales, contrairement aux Stéphanois, par exemple, qui travaillent par correspondance sous la surveillance d'un répétiteur. Leur entraînement est assuré à raison de sept à huit heures par semaine, mais n'est pas intégré à celui des professionnels, car les dirigeants du Racing Club de Lens recrutent leurs stagiaires très jeunes parmi les cadets de première année.

Une section football-études

Si ces centres ont pour but de donner une formation professionnelle précoce à des jeunes gens qui se destinent au football, ils ne peuvent pratiquement pas accueillir ceux qui désirent accorder la priorité à leurs études et obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur. La création, à l'exemple d'autres sports, de sections football-études dans certains lycées permet à des joueurs doués de trouver des conditions de scolarité compatibles avec un entraînement sportif intensif. Comme pour le lycée de Bréquigny à Rennes, ou le lycée Alphonse-Daudet à Nîmes, la collaboration des services régionaux de l'éducation nationale, du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, de la Fédération française de football et de la municipalité, a permis l'ouverture, cette année, au lycée Condorcet de Lens, d'une section football-études qui regroupe quatorze jeunes gens dans une seconde littéraire.

Ces élèves partagent leur temps entre un programme scolaire, absolument identique à celui de leurs camarades le matin, et leur entraînement tous les après-midi, sous la direction d'un professeur d'éducation physique et d'un éducateur. Toutefois, comme le souligne le proviseur du lycée Condorcet, M. Bouchard, « *il ne s'agit pas de donner une vague formation scolaire à de futurs footballeurs professionnels. L'objectif principal, pour les élèves de cette classe, doit être de préparer le baccalauréat sans négliger pour autant une pratique sportive* ».

Dès la prochaine rentrée scolaire, des sections football-études devraient s'ouvrir à Mérignac, à Grand-Quevilly, à Strasbourg, à Metz, à Troyes. Leur multiplication pourrait permettre de mettre enfin un terme au dilemme de bien des jeunes : sport ou études ?

GÉRARD ALBOUY.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ALPINISME. — *Un alpiniste français, Philippe Bernardin, et son guide sherpa, qui tentaient l'ascension du Pumori, dans l'Himalaya, sont portés disparus depuis le 2 mai. Les recherches entreprises depuis ce jour ont été abandonnées. Les deux alpinistes faisaient partie de l'expédition française dont trois membres avaient déjà atteint le sommet du Pumori.*

On annonçait également, le 6 mai à Katmandou, que treize femmes alpinistes japonaises et deux guides sherpas ont été grièvement blessés par une avalanche au cours de l'ascension de l'Everest.

MOTOCYCLISME. — *Les remous administratifs et juridiques qui ont perturbé les premiers jours du Tour de France motocycliste semblent apaisés. Hubert Rigal (B.M.W. 1000 conserve la première place du classement général provisoire, devant Estrosi (Kawasaki) et Deschamps (Kawasaki).*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6-5-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 7-5-75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 mai à 0 heure et le mercredi 7 mai à 24 heures :

La plus grande partie de la France restera sous l'influence d'une zone de basses pressions qui persistera du golfe de Gascogne à l'Italie et à la Méditerranée occidentale.

Mercredi 7 mai, dans le Nord et sur les régions voisines de la Manche, un flux assez fort, de secteur nord-est, s'atténuera progressivement et maintiendra un temps souvent très nuageux avec quelques pluies passagères. Ailleurs, les vents seront faibles, mais ils deviendront localement assez forts, de secteur sud-est, de la Corse à la Provence. Le ciel sera variable avec des éclaircies et des ondées éparses. Des brouillards formés en fin de nuit sur l'Aquitaine, le Centre et l'Est se dissiperont assez rapidement au cours de la matinée. Des nuages passagers se développant l'après-midi donneront des pluies ou des averses qui seront parfois accompagnées d'orages.

Sur l'ensemble du pays, la matinée sera encore assez fraîche, mais les températures maximales seront un peu plus élevée. que celles de mardi.

Mardi 6 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016 millibars, soit 762 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 mai ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Biarritz, 12 et 4 degrés ; Bordeaux, 9 et 3 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 11 et 9 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 9 et —1 ; Dijon, 10 et 4 ; Grenoble, 11 et 2 ; Lille, 17 et 7 ; Lyon, 11 et 2 ; Marseille, 16 et 10 ; Nancy, 14 et 8 ; Nantes, 11 et 9 ; Nice, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 16 et 10 ; Pau, 13 et 3 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 15 et 9 ; Tours, 10 et 9 ; Toulouse, 12 et 1 ; Ajaccio, 16 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 8 degrés ; Athènes, 21 et 15 ; Bonn, 17 et 10 ; Bruxelles, 17 et 8 ; Le Caire, 26 et 17 ; îles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, 15 et 4 ; Genève, 13 et 2 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 15 et 6 ; Madrid, 13 et 1 ; Moscou, 24 et 12 ; New-York, 16 et 7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 4 ; Rome, 20 et 13 ; Stockholm, 16 et 2 ; Téhéran, 16 et 17.

Fête de l'Ascension

LES SERVICES OUVERTS POUR LE 8 MAI

Presse. — Les quotidiens paraîtront normalement le jeudi 8 mai.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le jeudi 8 mai. Seront ouverts ceux qui le sont habituellement le dimanche et assurent les services téléphoniques et télégraphiques, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés aux boîtes postales. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

Banques. — Elles seront fermées du mercredi 7 mai à 12 heures au vendredi 9 mai au matin.

Grands magasins. — Tous les grands magasins parisiens seront ouverts le jeudi 8 mai.

Sécurité sociale. — Les caisses de Sécurité sociale seront fermées du mercredi 7 mai à 15 h. 30 au vendredi 9 mai au matin.

Allocations familiales. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil des 10-12 et 18, rue Viala (Paris-15e), du 9, rue de Liège (Paris-9e), des 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e), du 78, rue du Général-de-Gaulle, de Maisons-Alfort et de la tour ouest du carrefour Pleyel de Saint-Denis, seront fermés du mercredi 7 mai à 12 heures jusqu'au vendredi 9 mai au matin. Elle précise qu dans l'après-midi du 7 mai les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires demeureront ouverts.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

S.N.C.F. — Des trains supplémentaires seront mis en service à partir du mercredi 7 mai.

Musées. — Les musées nationaux sront fermés le jeudi 8 mai, à l'exception du musée de Cluny, du musée Rodin, du Musée national du château de Versailles, du Musée national du château de Fontainebleau, du Musée natioal du château de Compiègne, du Musée national du château de Pau, du Musée national de la Malmaison, qui seront ouverts aux heures habituelles.

Les expositions « dessins italiens de l'Albertina de Vienne », au musée du Louvre, et « Catalogues et courtepointes de l'ancien Québec », au Musée d'art et traditions populaires, seront également fermées.

Le Musée de l'armée, le Musée des plans reliefs, le dôme royal et l'église Saint-Louis seront ouverts le jeudi 8 mai de 10 heures à 18 heures.

Le musée Marmottan sera ouvert le jeudi 8 mai.

Le Musée des arts décoratifs et la Bibliothèque nationale seront fermés le jeudi 8 mai.

Le Palais de la découverte sera ouvert le jeudi 8 mai.

Spectacles. — Voir le prochain numéro du *Monde*.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

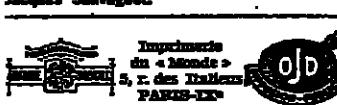
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

LE TAUX MINIMUM DES ENJEUX DU P.M.U. PASSE DE 2 A 5 FRANCS

Le tiercé reste fixé à 3 francs

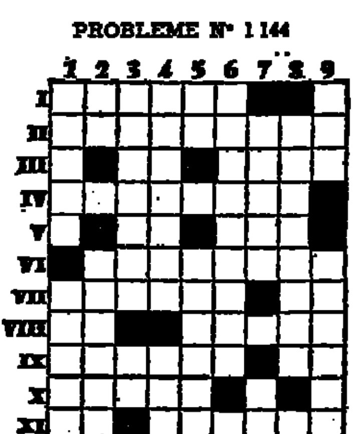
Le taux minimum des paris simples, reports et couplés, qui était de 2 F, sera porté à 5 F à partir du 12 mai. Cette décision a été prise par les sociétés de courses et le P.M.U. (Pari mutuel urbain) après accord avec le ministère de l'agriculture.

Le but essentiel de cette opération, selon le P.M.U., est la diminution des bordereaux. La modicité des mises entraînait, en effet, une accumulation de petits paris. Les taux des enjeux n'avaient pas été modifiés depuis 1956 en ce qui concerne les paris couplés et depuis 1958 pour les paris simples et les reports.

Le taux minimum du tiercé, quant à lui, reste inchangé et toujours fixé à 3 F pour une combinaison de trois chevaux.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 144



HORIZONTALEMENT

I. Son attraction est universellement connue. — II. Illustre ou obscure. — III. Indique qu'on n'est pas disposé à en supporter davantage (épelé) ; Eléments du relief breton. — IV. Etaient familiers à Blaise Pascal. — V. Abréviation ; Coule en Autriche (orthographe admise). — VI. Fragiles extrémités. — VII. Prouvent donc qu'ils savent rouler ; Combien de petites Egyptiennes ont rougi sous l'effet de ses caresses ! — VIII. Chef d'élite ; S'accorde, à l'occasion. — IX. Culottes ; Points opposés. — X. Allonge. — XI. Ne désigne pas le premier venu ; Point de jonction.

VERTICALEMENT

1. Moins menacé dès qu'il est mort ; Toujours aimables quand ils sont roses. — 2. Animal inversé ; Ont le pied sûr mais la tête dure ! — 3. A chasser sans permis ! ; Terme musical. — 4. Iule ; Travail de bureau. — 5. Coupent une rose en deux ; Douches publiques. — 6. Agents de la sûreté. — 7. Se montrent réfractaires à toute cuisine ; Marque de surprise ou d'indignation. — 8. Abîmeras. — 9. Toujours jetés avec intérêt ; A les honneurs du calendrier.

Solution du problème n° 1 143

HORIZONTALEMENT

I. Livret. — II. Union ; Pis (aller de mal en pis). — III. Tarins ; Sa. — IV. Nasses. — V. Pige ; Nord. — VI. Atèles. — VII. Te ; Réale. — VIII. Esterel. — IX. Brasero. — X. Ev ; Ni ; Se. — XI Savetiers.

VERTICALEMENT

1. Lut ; Patères. — 2. Inanités (cf. « vanité ») ; Va. — 3. Virage ; Tb. — 4. Roisel ; Erne. — 5. Enns ; Errait. — 6. Sensées. — 7. S.O. ; Alèse. — 8. Vis ; R.E.R. — 9. San-Diego.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 6 mai 1975 :

DES LISTES

● Des élèves ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur des techniques de l'équipement rural de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux ruraux et des techniques sanitaires de Strasbourg ; le diplôme d'ingénieur agronome de l'Institut national agronomique de Paris ; d'ingénieur agronome de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Grignon ; d'ingénieur agronome de l'Institut national agronomique Paris-Grignon ; d'ingénieur agronome de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Rennes ; d'ingénieur agronome de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'ennemi principal

Sherlock Holmes était, lundi soir, le héros de la série franco-allemande « les Grands Détectives », sur Antenne 2. A partir du Signe des quatre, *et* « avec l'autorisation des héritiers de Sir Arthur Conan Doyle », *un réalisateur français, Jean-Pierre Decourt, est parvenu à démonter pièce par pièce la rhétorique du détective anglais, à l'allure aussi germanique que le reste de la distribution et les décors : son système reposait sur une série de coïncidences et sur beaucoup d'ellipses dans les dialogues. Mais le metteur en scène a-t-il fait exprès de dévoiler cette faiblesse ? La qualité du récit tient largement à celle du lecteur, et il faut avoir l'œil de Watson pour emprunter la piste de Sherlock Holmes. Jean-Pierre Decourt et les adaptateurs ont adopté le point de vue de Tintin, sérieuse différence.*

L'intérêt de cette série, qui a déjà fait subir le même mauvais traitement à l'inspecteur Wens de S. A. Steeman et au Callaghan de Peter Cheney, réside essentiellement dans son générique. On y trouve le nom de l'ensemble des firmes qui ont intérêt à ce que le niveau de la télévision se rapproche du leur, afin de pouvoir y écouler leurs produits. Citons, sans être exhaustifs : Technisonor, Mars International Productions et la Bavaria. Cette chère Bavaria à laquelle on doit, entre autres chefs-d'œuvre : « l'Orchestre rouge », « Le comte Yoster a bien l'honneur » et le stupide « Salto mortale » dominical de TF 1. Dans cette usine à pellicule, on débite le feuilleton au kilomètre, et les stocks sont loin d'être épuisés. Il paraît que c'est rentable. Les anciens maîtres de l'O.R.T.F. disaient que c'était l'exemple à suivre, et ils ne rêvaient que de ça. Leur rêve peut être exaucé par M. Edeline (et sa S.F.P.) si le public ne résiste pas.

La seule arme que possèdent les téléspectateurs contre ces défoliants du rêve est, pour le moment, la résistance passive : l'audience de ces inepties doit d'autant plus facilement tendre vers zéro (bien fait pour ceux qui les programment) qu'il y a, le lundi, un film sur TF 1 et un autre sur FR 3.

Le remède ne vaut guère mieux que le mal, mais, si on laisse la Bavaria s'installer sur nos écrans — elle-même ou ses imitateurs, — il y en a peut-être pour trente ans. — M. E.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 6 MAI

— *M. Robert Lion*, président de l'Office des H.L.M., répond aux questions d'Etienne Mougeotte, sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *MM. Maurice Schumann, Jean Marin et Gérard Mansell* participent à un duplex Londres-Paris, sur la B.B.C. (276 mètres), à 19 heures et 21 heures.

— *M. Paul Granet*, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, est l'invité du magazine « Pleine page », sur TF 1, à 21 h. 50.

— *M. Ascher Ben-Natan*, ambassadeur d'Israël, participe au débat des « Dossiers de l'écran » consacré au « martyre des juifs en Europe », sur Antenne 2, à 22 heures.

MERCREDI 7 MAI

— *M. Gabriel Ventejol*, président du Conseil économique et social, est interviewé par Jacques Chancel, sur France-Inter, à 17 heures.

— *Le Mouvement pour le socialisme par la participation* exprime son opinion à la « Tribune libre », de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, répond aux questions d'Yvan Levaï sur Europe 1, à 8 h. 20.

— *M. Robert Lion*, président de la Société des H.L.M., est l'invité de Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 heures.

● ERRATUM. — La société Radio-France ne détient que mille cent parts de la société Technisonor, et non onze mille comme il a été imprimé par erreur dans *le Monde* du 2 mai.

SPECTACLES

Musique

ONDEKO-ZA DRUMMERS A L'ESPACE PIERRE-CARDIN

« Trouver l'inspiration dans un mode de vie primitif, accomplir une fusion parfaite entre le corps et l'esprit », *tels étaient les buts de Tagayasu Den lorsqu'en 1968 il fonda, dans l'île de Sado (au nord-ouest du Japon), une sorte de communauté pour quinze jeunes gens, garçons et filles. Ainsi naquit le groupe Ondeko-za drummers, qui, sortant pour la première fois de son pays, donne deux représentations à l'Espace Pierre Cardin avant d'aller participer, à Boston, à un grand marathon. Pour ces musiciens, en effet, la pratique instrumentale reste subordonnée à un entraînement sportif intensif : chaque matin ils s'astreignent à un course de 20 kilomètres, puis à une autre l'après-midi avant de travailler leur instrument... Peut-être n'est-il pas nécessaire de chercher ailleurs la raison de leur prodigieuse technique, de tambour en particulier, l'effort musculaire qu'elle suppose exigeant un contrôle physique et un équilibre psychique plus rigoureux que n'importe quelle autre. On comprend que son étude puisse devenir une ascèse.*

***

Malheureusement cet aspect ne semble pas susciter l'intérêt d'une bonne partie du public — ou, plus exactement, l'inciter à une certaine pudeur — qui n'a pas caché, par de bruyants applaudissements, mêlés de « bravos » intempestifs, sa joie de ressentir surtout l'incomparable frisson de la musique exotique.

Le début du spectacle eut cependant du mal à fixer l'attention : la délicate mélopée de Shakuhachi (flûte droite en bambou), le trio de Shamisen (instrument à trois cordes), imposaient un silence qui ne se fit pas ; l'impressionnante Danse des ogres, *haute en couleur, avec ses masques grimaçants, ses cris et ses sauts, fit sourire ; quant à la* Danse de Kabuti, *une légende amoureuse traitée dans le style du guignol japonais traditionnel, elle parut évidemment bien naïve. Les gigantesques tambours tant attendus ne vinrent qu'à la fin, et certains s'impatientaient d'entendre les maîtres Loetsu Tosha (tambourin) et Suiho Tosha (petite flûte de Nô) dialoguer avec cette incomparable subtilité, cette économie mais aussi cette prolixité propres aux artistes orientaux. Les derniers morceaux, d'une violence extrême, ne le cédaient en rien aux premiers quant à la finesse de leur structure rythmique et à la perfection de l'exécution. Dans ce déchaînement apparent, l'ascèse évoquée plus haut se manifeste avec une évidence bien propre à provoquer chez le spectateur une sorte de mutisme religieux... ou un enthousiasme débordant, parfaitement justifié d'ailleurs par la qualité de cette troupe qui a su retrouver le geste musical dans son authenticité.*

GÉRARD CONDÉ.

Jazz

PORTAL, DEUX FOIS

Bério, Schumann, Globokar, Brahms, Stockhausen, Kagel, Bartok, Debussy, Berg, Mozart, Poulenc, parmi d'autres : Michel Portal, clarinettiste « classique », jette-t-il dans un grand sac le souvenir de tous les compositeurs dont il fréquente l'écriture pour les noyer avant chacun des concerts où Portal sert Portal ? Où l'interprète favori de Boulez (1) embouche sopranino, saxophone alto « allongé », séparément ou simultanément, petites clarinettes, clarinette basse, tarogot, et souffle, ou murmure, ou chante, ou crie dans ses « anches », ou directement dans le corps de l'instrument, quelquefois disloqué », ou dans le bec seul, et développe avec joie ou désespoir l'interminable soufflet de son bandonéon. Portal, c'est la quête, l'errance, l'angoisse visibles, l'insatisfaction permanente, de celles qui taraudent et poussent à recommencer, toujours à la poursuite de l'unité.

***

Le « Unit », son ancienne formation, cela semble bien fini. Un autre ensemble s'est formé. Et fait irruption, de nouveau, avant tout, la percussion (double, succédant aux deux contrebasses), la pulsation rythmique, effrénée, débridée. Deux batteurs battent, se battent, débattent.

Daniel Humair et ses instruments surlogiques, dont deux grosses caisses disposées horizontalement, qui, ainsi, lui tiennent aussi lieu de timbales. Et Bernard Lubat, trempé de sueur, agressant tout un peu, batterie sans charleston et cymbales sciées, timbales, piano, piano électrique et synthétiseur, les principales victimes de ce savant fou, et du cloc au flac, et au m'boum, divers instruments à percuter. Humair « assure » et délire gaiement (« *Un ! deux ! sept ! neuf ! septante-cinq !* » — il est Suisse — « *Eins ! zwei !* »), joue de l'alto de Portal, et Lubat s'ébat dans sa forêt de sons.

Jean-François Jenny-Clark, bassiste concentré, « tire » avec justesse et sans folie, calme et précis, attentif aux repères, et ses glissandos à l'archet dans les tempêtes de l'improvisation libre sont d'un musicien sensible, appliqué, introverti. Joseph Déjean, quant à lui, guitare (mal) amplifiée à la sonorité creuse, s'échappe dans des couleurs hispanisantes, déconstruit avec une sorte de rage froide le discours guitaristique, jusqu'à ne convoquer que le gestuel, les pulsions du guitariste, en jouant d'un instrument aux cordes détendues.

***

Passionnant à la « Maison des arts » de Créteil, où l'orchestre (?) se produisait pour la première fois le 22 avril, le concert du 3 mai au « Nouveau Carré », à Paris, malgré des épisodes de parfaite agrégation-désagrégation, nous est apparu comme claudiquant, distendu, parfois brouillon. Peut-être entrait-il pour une part l'extrême inconfort de l'écoute (et, à coup sûr, de l' « exécution ») : il faudra, une prochaine fois, que les organisateurs se résolvent à limiter les entrées de la petite salle ou, s'ils veulent entasser le plus de monde possible, qu'ils parviennent à faire accepter aux musiciens de jouer suspendus aux cintres.

YVES BOURDE.

★ Prochains concerts : au Nouveau Carré Silvia Montfort, 5, rue Papin, tél. 277-88-40 ; le 10, Perception ; le 17, Ted Curson-Georges Arvanitas ; le 24, Steve Lacy ; le 31, Joachim Kühn. A l'A.R.C. 2, Musée d'art moderne de la Ville de Paris : le 7, Alain Pinsolle.

(1) *Le Monde* du 6 juillet 1972 et *Jazz magazine*, n° 210.

En bref

Musique pop

Higelin à la Taverne

La Taverne de l'Olympia, qu'animent désormais les jeunes gens dynamiques de la Pizza du Marais, s'ouvre à la musique pop', puisqu'elle annonce dans ses futurs programmes Gong et Magma. Mais c'est Jacques Higelin qui inaugure la nouvelle formule : Higelin qui chante, qui crie, qui crache, qui hurle le rock-blues et le blues, Higelin qui se donne chaque soir avec le cœur et les tripes, Higelin qui se dépasse dans la dérision dans le délire, solidement soutenu par de bons musiciens. Il faut aller voir Higelin. C'est du beau, du grand travail. Du rock français réussi. — C. F.

★ La Taverne de l'Olympia. Tous les soirs, 20 h. 30.

Théâtre

« Van Gogh »

Trois messieurs torse nu vêtu de flanelle blanche et de bandages orthopédiques — on dirait des escrimeurs au vestiaire peints par Carolus Durand — se fraient un chemin dans un buisson d'ampoules électriques et rhéostat qui évoquent un bal musette ou ces ventouses pour la congestion que les médecins ne prescrivent presque plus.

Ils récitent un texte difforme résultat du croisement d'espèces linguistiques différentes : des phrases d'Antonin Artaud ont été amputées au sécateur, et l'on a greffé dessus des tiges de prose amorphe.

Le style d'élocution est hybride lui aussi : ces trois messieurs s'expriment surtout comme des prédicateurs en chaire, mais aussi comme des « marines » qui hurlent à l'entraînement comme des bellâtres qui modulent sur le velours afin d'émouvoir les rosières.

Ils nous font savoir sur un ton de reproche que Van Gogh s'est cuit une main, amputé d'une oreille et s'est tué. Ce sont des souvenirs qui méritent plus de rigueur.

Souhaitons aux sympathiques acteurs du Centre dramatique ardennais un avenir plus convaincant. — M. C.

★ Cité universitaire, 21 h.

Petites nouvelles

■ La cantatrice Sarah Fi[illegible] qui de 1926 à 1939 fut l'une des gloires de l'Opéra-Comique, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Elle avait donné de nombreux récitals, accompagnée souvent par des compositeurs, notamment Albert Roussel et Darius Milhaud.

■ *La danseuse Vera Volkova* fut pendant vingt-cinq ans m[illegible] de ballet du Théâtre royal de Copenhague, vient de mourir à l'âge de soixante et onze ans. Elle [illegible] notamment pour élèves M. Fonteyn et Rudolf Noureev.

■ L'Académie de France à [illegible] expose à la Villa Médicis des [illegible]ches de cirque de la fin du dix-neuvième siècle. Celles-ci proviennent de la collection du Musée des arts décoratifs de Paris, qui récemment en a présenté une intéressante exposition.

■ *Henri Cow et Robert V[illegible] donneront un concert de rock* [illegible] Théâtre des Champs-Elysées jeudi 8 mai, à 20 h. 30.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MARDI 6 MAI

● CHAINE 1 : TF 1

20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : « La chasse et la nature. »

21 h. 5 Jeu : Le Blanc et le Noir.

21 h. 50 Emission littéraire : Pleine page à Nice, prod. A. Bourin et P. Sipriot.
Emission transmise en direct du VII[e] Festival international du livre, à Nice. M. Y. Chotard, président du Syndicat de l'édition des libraires, M. J.-B. Daelman, président de la Fédération des libraires, Mme Braun, directrice des Editeurs français réunis, M. G. Desgranges, directeur littéraire des éditions Armand-Colin, M. P. Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre pour la formation professionnelle, débattront de la situation du livre en 1975.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Le 81[e] coup », de J. Herlich, D. Bergman, H. Gouri (1974). (N.)
Un document sur le martyre des juifs en Europe, d'après des photos et des séquences filmées par les Allemands dans les années 1930-1940. Un montage qui retrace l'histoire des ghettos, qui évoque les persécutions et l'extermination des juifs. Ce film israélien est inédit en France.
Débat : « Plus jamais ça. »
Avec la participation de M. Irvin Fetscher, professeur de sciences politiques à Francfort ; de M. Ascher Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris, du Révérend Père Riquet, de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; du docteur Léon Boutbien, de la Fédération nationale des déportés, internés et résistants ; de Mme Germaine Tillon, ethnologue.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors. *Serpents géants.*

20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Chantage au meurtre », de S. J. Furie (1968), avec F. Sinatra, P. Vaughan, D. Nesbitt, N. Gray.
Un ancien agent secret américain, venu en voyage d'affaires à Leipzig, est victime d'un chantage des services secrets de l'Allemagne de l'Est, qui veulent l'obliger à commettre un meurtre au Danemark.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin enregistrée en public : « Sexualité et féminité », avec Bernard Muldworf et Tony Laine ; 21 h. 25, Musiques de notre temps, par G. Léon : Girolamo Arrigo ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne : Concert à Salzbourg : « Toccatas n[os] 4 et 5 » (J. Speth), par l'organiste J. Sebestyen ; « Messe à cinquante-trois voix » (anonyme, attribué à Benevoli) ; « Suite d'orchestre Indissolubilis Amicitia » (G. Muffat) ; « Concerto pour flûte et orchestre » (Hoffmeister), avec M. Larrieu ; 22 h. (S.), Musique française : « Musique pour accordéon de concert et orchestre » (A. Abbott) ; « Une saison en enfer » (H. Barraud) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Oppositions simultanées.

MERCREDI 7 MAI

● CHAINE 1 : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».

20 h. 30 Les grandes batailles : « la Bataille d'Allemagne », de J.-L. Guillaud et H. de Turenne, réal. D. Costelle.
Après l'offensive soviétique de février 1945 et la bataille de Prusse orientale, deux « Europe » naissent à Yalta. Les armées alliées franchissent le Rhin. Berlin-Est est pris par vingt mille soldats russes, en avril. En mai, le troisième Reich capitule.
Parmi les témoins de ces événements, seront entendus au cours de cette émission : le général Evguéni Boltine et le capitaine Joseph Prott (pour l'Union soviétique), le colonel Charles B. Mac Donald (pour les Etats-Unis), Hermann von Borck, le lieutenant Augus von Kageneck et Albert Speer, ancien ministre de Hitler (pour l'Allemagne), et le général André Demetz, chef d'état-major du général de Lattre de Tassigny.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 40 La parole est à l'Assemblée nationale.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Série : Le Justicier. « Naissance d'une vocation ».

21 h. 45 Magazine d'actualités. Le point sur l'A 2.

22 h.45 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.

19 h. 40 Tribune libre : Mouvement pour le socialisme par la participation.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle John Huston) : « Dieu seul le sait », de J. Huston (1956), avec D. Kerr, R. Mitchum.
Réunis par les hasards de la guerre contre le Japon, sur un îlot du Pacifique, un soldat américain et une religieuse, rescapée du bombardement d'une mission catholique, apprennent à se connaître et à s'estimer.

FRANCE-CULTURE

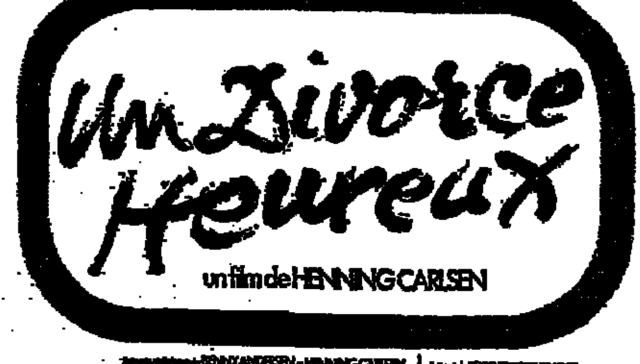
20 h., Trentième anniversaire de la libération des camps. Le monde concentrationnaire, témoignage et documents, par A. Trutat et Y. Darriet. Le message des témoins, anthologie par P. Tillard (réal. A. Barroux-Radiff) ; 21 h. 9, Disques : « Messe militaire » (B. Martinu) ; 21 h. 30, Musique de chambre (Haydn, Debussy, W. Lutoslawski, M. Spisak), T. Nikiprowetski) ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

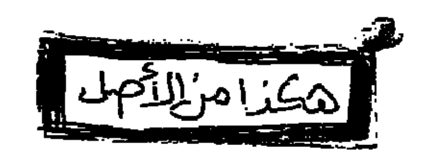
20 h. 30 (S.) En direct du théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, dir. M. Bredicéanu : « les Noces de Figaro », ouverture ; « Concerto pour piano et orchestre en fa majeur (Mozart), soliste J.-B. Pommier ; « Symphonie n° 6 » (A. Bruckner) ; 23 h. (S.), Le concert du bibliophile ; 24 h., Musique et poésie : Christian Dotremont (Schubert), Praetorius, Takemitsu, Kabelac, Mayuzumi, P. Marietan.











SPECTACLES

Cinéma

« THE LAST AMERICAN HERO ».

Les jeunes animateurs du cinéma Olympic ont été chercher, en Belgique, cette très belle copie d'un film américain de la 20th Century Fox, *The Last American Hero*, de Lamont Johnson, que la firme productrice avait écarté du marché français. Dans une brochure de presse, ils donnent les raisons de ce choix : ils ont été séduits par le personnage de Junior Johnson, coureur automobile « un monstre sacré de vingt-cinq ans qui renouvelle tous les mythes anciens du héros romantique et solitaire, dont la violence fait éclater les « a-priori » et les certitudes des gens en place ».

« Film sur la bagnole, son potentiel de liberté, de force et de destruction dans la société américaine contemporaine », toujours selon les animateurs du cinéma Olympic, *The Last American Hero*. raconte tambour battant l'irrésistible ascension de ce Junior Johnson (joué par Jeff Bridges) qui, pour sortir son père de prison, se lance dans des courses de stock-cars d'un genre particulier, où c'est à qui défoncera le plus de voitures. Il prend goût à la bagarre et à la compétition, devient un vrai coureur professionnel sur les autodromes du sud des Etats-Unis. Il a juste ce qu'il faut de culot pour ignorer les consignes de son patron et gagner quand même. Nous quittons Junior Johnson à l'aube d'une carrière, quand les jolies filles lui tombent dans les bras.

Deux thèmes s'entrecroisent : le « monde de la bagnole » et le rêve américain du succès à tout prix. Un film documentaire du tandem Drew-Leacock, *Eddie Sachs à Indianapolis*, auquel Albert Maysles collabora, a admirablement traité le thème, mettant à nu le besoin de gagner à tout prix et le risque effectivement encouru pour y parvenir : Eddie Sachs, figure attachante qui faisait sa prière avant d'entamer la compétition, rencontra la mort quelques années plus tard. Commentaire impitoyable sur une société qui ne fait pas de quartier, caricature ses propres valeurs pour ceux qui se trouvent au bas de l'échelle.

The Last American Hero, lui, épouse totalement le mythe et ses vertus « toniques » qui ont séduit les animateurs du cinéma Olympic. On en sort la tête merveilleusement légère, emporté par la griserie de la vitesse, le simplisme grossissant de la mise en images. Du bon cinéma de catégorie B sans prétentions.

LOUIS MARCORELLES.

★ Olympic (v.o.).

■ Le Ciné-Thea de Paris présente mercredi, à 21 heures, à la Cité universitaire (Maison de Norvège), deux films de Mohammed Moncef Metoui, « Enquête » et « les Rues ». La projection sera suivie d'un débat sur le cinéma tunisien et l'émigration. Auteur du livre « Racisme, je te hais », M. Metoui milite « pour la liberté d'expression et l'arabisation de la culture en Tunisie », selon les termes d'un appel qu'il a récemment lancé au gouvernement tunisien. Il remettra cette semaine à l'ambassade de Tunisie une pétition qui a recueilli plus d'un millier de signatures.

■ Une plaque commémorative a été inaugurée lundi, rue Leclerc, dans le 14e arrondissement, à la mémoire de l'écrivain et critique de cinéma Léon Moussinac, en présence de sa femme, Jeanne Moussinac, et de Louis Aragon. Le cinéaste Louis Daquin et M. Roland Leroy ont rendu hommage au critique disparu en 1964.

Un document sur les « enfants déviants »

« VIVRE A BONNEUIL »

Les sociétés des pays industrialisées entendent que tous leurs membres, enfants et adultes, soient conformes à des normes de comportement *auxquelles* répondent leurs structures.

L'école est un exercice de contention physique, et ce sont les aptitudes à la mémorisation littéraire ou à l'abstraction logique qui conditionnent exclusivement la réussite de ses élèves... Malheur à celui qui ne peut s'adapter à ces critères rigides, et que la société rejette, à l'instar du malade mental, comme un *déviant* dont elle ne sait que faire.

L'intérêt de l'institution ouverte à Bonneuil par Maud Mannoni et ses collaborateurs réside essentiellement dans l'accueil tolérant de ces « enfants déviants », de tous ceux qui ne peuvent trouver leur place dans l'institution existante, de tous ceux qui posent aux familles des problèmes insolubles.

Le film émouvant que vient de lui consacrer Guq Seligmann montre à la fois la richesse de cette démarche d'écoute, l'intérêt d'une réinsertion de l'enfance dans le monde artisanal d'aujourd'hui et la nécessité d'élargir les normes de jugement selon lesquelles chacun se voit classé dans une catégorie qui risque trop souvent de l'exclure à jamais. D'autres expériences — près de Dole notamment — conduisent à l'ouverture des structures psychiatriques vers la vie collective, et il ne paraît pas douteux qu'elles préfigurent pour une part importante des inadaptés mentaux la solution de l'avenir.

Faut-il pour autant que se trouvent mélangés à Bonneuil, en une confusion équivoque, les grands malades que sont les enfants autiques et ceux qui souffrent d'un simple handicap moteur ou d'une difficulté psychologique passagère ?

Faut-il, pour les premiers, et pour des raisons de rigidité doctrinale, renoncer à tout effort thérapeutique sérieux et substituer le dogme à la réflexion ?

L'impression d'aimable anarchie qui se dégage du film de Seligmann laisse sur ce plan un certain malaise ; les institutions suédoises ou américaines, où des résultats remarquables peuvent être observés par des thérapies de comportement, reposent sur les mêmes principes d'accueil, mais fournissent des solutions autrement efficaces, autrement bénéfiques.

Dire qu'un enfant est « *désigné par la société comme psychotique ou débile* » consiste aussi en un refus d'admettre la réalité de son éventuelle maladie, et donc de rejeter la possibilité de son traitement.

La volonté de tolérance et d'accueil, que l'on souhaiterait voir étendue à de larges tranches du système scolaire ou psychiatrique, ne doit pas nécessairement se voir déviée en de confus slogans maoïstes ou léninistes...

Il reste que la leçon de pédagogie et de compréhension dégagée par les images superbes de Guy Seligmann domine, et de très loin, les faiblesses de l'institution elle-même, et qu'il est difficile d'oublier le lent naufrage d'une poupée décapitée sous le regard insaisissable d'un enfant autiste. — Dr E. L.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Sur-information et sous-information

Notre confrère Jean Ferniot a parlé lundi devant l'Académie des sciences morales et politiques de la « *sur-information* » et de la « *sous-information* » — l'une engageant l'autre, — et il a dénoncé les ravages provoqués par ce que M. Jean-Louis Servan-Schreiber appelle l' « *infopollution* ».

« *L'information était jadis un privilège,* a-t-il dit. *La voici répandue, offerte à tous et, comme on dit, « démocratisée ». Mais l'abus qui en est fait l'assimile à un produit de grande consommation. Elle ne coûte pas cher, on la gaspille comme l'eau, les bouteilles, les emballages.* »

Aussi, devant le flux événementiel démesurément grossi « *se manifestent des phénomènes de rejet par inadaptation de l'être humain à cette permanente agression* », et tout d'abord par une attitude passive et crédule. Or l'opinion n'apprend que ce qu'on veut bien qu'elle apprenne. Les choses ont bien changé depuis la fin du dix-huitième siècle, depuis que le monopole de l'information n'appartient plus aux élites, ainsi que la culture, source et levier du pouvoir. Pas autant qu'on pourrait le croire. D'abord, la liberté de la presse n'est reconnue que dans une minorité de pays, et, dans l'Occident industriel et démocratique, les émissions de radio et de télévision, les articles de journaux sont consacrés aux institutions, conservatrices par nature. On ne parle guère des humbles que lorsqu'ils deviennent des héros de faits divers, victimes ou délinquants ; c'est le « tout-état » — que privilégient ces choix — qui doit être nécessairement fait dans cette surabondante pitance.

En fin de compte, poursuit M. Ferniot, seule la presse d'*establishment* exerce la fonction critique parce qu'elle sert de moyen de communication entre gens du même milieu socio-culturel. Elle n'est d'ailleurs pas nécessairement gouvernementale, car l'opposition s'institutionnalise elle aussi, du moins la presse écrite — et non seulement pas la presse populaire conformiste dans tous les domaines — est-elle encore largement diversifiée. Il n'en est pas de même pour la télévision, qui s'adresse à la masse et qui en choisit les voix, et dans une certaine mesure pour la radio. L'orateur pourtant, ne termine pas sur une note pessimiste. A l'inverse des pays totalitaires, la communication libre, aussi libre que possible, est un facteur de désagrégation des institutions. Mais également, la condition de survie des sociétés industrielles démocratiques. Et il conclut : « *Si partielle, si partiale même qu'elle soit, l'information finit par se frayer un chemin. Et c'est comme pour la liberté, ou comme pour la santé lorsqu'on en est privé qu'on en mesure la valeur.* »

Au cours du débat qui a suivi cette brillante communication, sont intervenus MM. Jacques Chastenet, Jean Fourastié, Robert Debray, Henri Guitton, Mme Bastid, MM. René Roy, Pierre Clarac et Wilfrid Baumgartner, auxquels M. Jean Ferniot a répondu avec autant d'aisance.

JEAN-MARIE DUNOYER.

UNESCO

LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF S'EST OUVERTE A PARIS

La quatre-vingt-dix-septième ession du conseil exécutif de UNESCO s'est ouverte, lundi mai, sous la présidence de M. Hector Wynter, sénateur amaïcain. Elle doit durer jusqu'au 22 mai. Le conseil doit notamment examiner le rapport l'activité du directeur général de organisation, M. Amadou Mathar M'Bow, depuis l'automne dernier, t les principes présentés par elui-ci pour améliorer le fonctionnement du secrétariat de UNESCO et donner à son action lus d'efficacité.

Lundi, le conseil exécutif a endu hommage à la mémoire du oi Fayçal d'Arabie, de Sarapelli Radahrishnan, ancien résident de la République ndienne, qui a présidé la conférence générale et le conseil exécutif de l'UNESCO et de Julian Huxley, premier directeur général e l'Organisation. A propos de elui-ci, M. M'Bow a notamment éclaré que, après trente ans « *ses conceptions de l'éducation ermanente, de l'alphabétisation, e la protection de l'environnement ou des applications de la cience sont encore à la base de action de l'UNESCO* ».



CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN — TOUS les MERCREDIS à 21 heures — Loc. : Durand et face Eglise (Werner.)
SAISON PARISIENNE 1975 ORCHESTRE **KUENTZ** le 7, soliste : NICANOR ZABALETA le 14 : J.-S. BACH « MESSE EN SI »

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 14 mai à 20 h. 30 (Valmalète.)
Récital **Claudio ARRAU** Beethoven, Schumann

THEATRE de PARIS — Mardi 6, Mercredi 7 mai à 18 h. 45 (P.e. Valmalète.)
A.L.A.P. et LUMBROSO présent. le pianiste soviétique ALEXANDRE **SLOBODIANIK** Liszt - Bartok

SALLE CORTOT — Vendredi 16 mai à 21 heures — Invitation à la Salle (P.e. Kiesgen.)
LICENCIES DE L'ECOLE NORMALE DE MUSIQUE **J.-P. LONGEAT** - hautboïste - **R. PEHRISH** - violoncelliste - Dutilleux, Schumann, Poulenc, Debussy, Milhaud, Chostakovitch

SALLE GAVEAU — Mercredis 7 et 14 mai à 18 h. 45 (Valmalète.)
UNE HEURE AVEC... le 7 : **BEETHOVEN** et **Eric HEIDSIECK** le 14 : **MUS. ESPAGNOLE** et **Alberto PONCE**

2 CONCERTS — Vendredi 16 mai EGLISE SAINT-GERVAIS — Samedi 17 mai SALLE PLEYEL à 20 h. 30 (Werner.)
ORCHESTRE et **PETITS CHANTEURS** de la Cathédrale de **LIMBURG (R.F.A.)** **J.-S. BACH** le 16 : 3 MOTETS le 17 : **LA PASSION selon SAINT-JEAN** Direction : Mathias **BREITSCHAFT**

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Lundi 12 mai à 20 h. 30 (Valmalète.)
UNIQUE RECITAL de la SAISON **MAGDA TAGLIAFERRO** Schumann Chopin (24 préludes)

CERCLE INTERALLIE 33, Faubourg-Saint-Honoré — Mardi 13 mai à 21 heures (P.e. Valmalète.)
AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE **QU. BARTHOLDY** Mozart, Bartok, Mendelssohn

EGLISE SAINT-EUSTACHE — Mardi 20 mai à 21 heures (P.e. Valmalète.)
CUIVRES, CHŒURS et PERCUSSIONS Palestrina, Monteverdi, Martin, Barbotou — **M. CONSTANT 14 STATIONS** S. GUALDA, ARS NOVA CHANTEURS SAINT-EUSTACHE — Dir. : **E. MARTIN, M. CONSTANT**

SALLE PLEYEL — Mardi 13, Jeudi 15 mai à 21 heures (Kiesgen.)
Deux récitals - WILHELM **KEMPFF** le 13 : BEETHOVEN le 15 : BACH, BEETHOVEN, SCHUBERT

CONCERTS Radio France

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO-FRANCE Studio 104 — Mardi 6 mai à 20 h. 30
Luigi DALLAPICCOLA **ULISSE** C. DESDERI, C. HERZOG, G. CORNELL, M. WRIGHT, D. BOITARD, W. WORKMAN Orchestre Philharmonique **Dir. Ernest BOUR**

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 7 mai à 20 h. 30
Dir. **Mihai BREDICEANU** Sol. **J.B. POMMIER** MOZART, BRUCKNER

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

MAIRIE de MONTREUIL-SOUS-BOIS SALLE des FETES — Mardi 13 mai à 20 h. 30
Direct. et Soliste **E. KRIVINE** WAGNER, MOZART, TCHAIKOVSKI

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

RADIO-FRANCE Studio 104 — Mercr. 14 mai à 20 h. 30
Dir. Gabriele FERRO Sol. **L. GUITTON** DEBUSSY, RAVEL, MAHLER

ORCHESTRE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Studio 105 — Jeudi 15 mai à 20 h. 30
Dir. Roger ALBIN A. JOLIVET, H. BARRAUD, B. GILLET, P. ISRAEL-MEYER Sol. N. Chaudeau, C. Giroux, J. Capderou, E. Chojnacka

Vacances idéales en Savoie
LES ARCS EN MUSIQUE ACADÉMIE FESTIVAL D'ÉTÉ
13-27 juillet, 10-24 août
30 solistes internationaux tous niveaux et amateurs
MUSIQUE - DANSE - JAZZ
Renseign. : 325-24-53 (Postes : 380 et 382)

PIANO ★★★★ 75
Mardi 13 mai, 20 h. 30 MARIE-FRANÇOISE **BUCQUET** BACH - STOCKAUSEN - XENAKIS
Mardi 20 mai, 20 h. 30 ALFRED **BRENDEL** SCHUBERT
Jeudi 29 mai, 20 h. 30 MAURIZIO **POLLINI** SCHOENBERG - STOCKAUSEN BEETHOVEN
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES (Loc. théâtre et agences)

Musique THEATRE DE LA VILLE 18h30 du 13 au 17 mai
BRUNO LEONARDO GELBER
BEETHOVEN - LISZT
location : 2, place du Châtelet par téléphone : 887.35.39

LE PRINTEMPS A **Chaillot** THEATRE NATIONAL mars-juillet 1975
La mort de Danton de Georg Büchner mise en scène : Bruno Bayen
du 25 Avril au 24 Mai à 21 heures
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE 21, Bd Jourdan - métro : Cité Universitaire
LOCATION A CHAILLOT tél. : 727.81.15 de 11 h. à 19 h.

T. B. B.
THÉATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT
MAI 1975
Mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16, à 20 h 30 après leur récent triomphe, à la demande générale
BALLETS ANNE BÉRANGER
Mardi 20, mercredi 21, jeudi 22, à 20 h 30
DANSES NATIONALES D'ESPAGNE avec *Manolita* et *Rafael Aguilar*
60, RUE DE LA BELLE-FEUILLE (METRO : MARCEL-SEMBAT)
LOCATION : 603-60-44

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Chaillot (voir Théâtre de la Cité internationale).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Albertine.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Androclès et le Lion.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 9 h. 30 et 14 h. 30 : Magiscope ; 18 h. 45 : Comédies à une voix (André Frère) ; 20 h. : Cirque Gruss.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Jazz ; 20 h. 30 : Théâtre national de marionnettes de Budapest.

Les autres salles

A. C. T. - Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Ambassadeurs, Espace Pierre-Cardin, 21 h. : Ondekoza Drummers.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Artistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve.
Atelier, 21 h. : Tutti frutti.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Andromaque.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 45 : le Triomphe de l'amour. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi !
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage ; 22 h. : Intime conviction.
Daunou, 21 h. : *Monsieur Masure*.
Edouard-VII, 21 h. : Chat en poche.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; *la Leçon*.
La Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Solange et Gogiu ; 22 h. : Ce soir on fait les poubelles ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 20 h. 45 : les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac.
Montparnasse, 21 h. : *Madame Marguerite*.
Mouffetard, 20 h. 30 : *Qui quoi, quoi de qui*.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Le Palace, 22 h. 30 : la Chose blanche.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 22 h. 30 : Rocky Horror Show.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Garance : Trois femmes.
Renaissance, 21 h. : Luxe.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : *Viens chez moi, j'habite chez une copine*.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Là-bas.
Tertre, 20 h. 30 : People are Living There.
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Gouverneurs de la rosée. — La Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicidé la société. — Grand Théâtre, 21 h. : la Mort de Danton.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 21 h., grande salle : Acte sans paroles ; Hein... — Petite salle : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Le Jour où la Terre explosa.
Théâtre Présent, 20 h 30 : Ben Zimet, chansons et poésie ; Ranch du Théâtre Présent ; 20 h. 30 : l'Homme couché.
Théâtron, 21 h. : *salle I : le Retour de Miss Univers*. — Salle II : Je m'appelle Rosa Luxemburg.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Madame Anémone ; 21 h. 30 : Offen Flash Back ; 23 h. : *D'où qu't'en es, gars ?*
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Ph. Val et P. Font.
Boogie-Blues, 20 h. 30 : la Collection.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly ; 22 h. 30 : Auguste.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. : Y a pas de quoi se les mordre ; 22 h. 30 : Couvre-Jeux ; 23 h. 30 : Andro-Tango.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Falstaff, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Comme un œuf de piano dans la cervelle d'une poule.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Djalma ; 23 h. : Christian Mousset ; 24 h. : Jean Mauzac.
Petit-Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre; 22 h. 45 : la Reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 23 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet.
Splendid, 20 h. 30 : ...Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J' vais craquer.

Les théâtres de banlieue

Créteil, Maison des arts, 21 h. : Musique sur ordinateur, avec J.-Cl. Risset.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : Marie.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Ce n'est qu'un au revoir.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Charles Trenet (dernière).
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Je
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Jean Sablon.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. Cabot de la République.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Deux-Portes, 21 h. : Danse class du sud de l'Inde.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams
Théâtre 13, 21 h. : J. Bouclier, da P. Chalanda, chant.

Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : Con du mardi (Mach. Kodaly, Mo
Théâtre de Paris, 18 h. 45 : A. biodianik, piano (Liszt, Bartok
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ben Z (chansons et poésies yiddish).
Eglise Notre-Dame de la 20 h. 45 : les Petits Chante la croix brûlée de Paris (Poulenc, Bartok, Alain, Br Durand).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Or tre philharmonique, dir. E. (Ulisse, de Dallapiccola).
Théâtre des Champs-El 20 h. 30 : E. Istomin, piano (Schubert, Debussy, Chopin).
Notre-Dame-de-Grâce de 20 h. 45 : Hommage à M Dupré.
Faculté de droit, 21 h. : A. Que piano (Bach, Brahms, Ravel, I
Eglise des Invalides, 21 h. : C de la garde républicaine (mémoire de Napoléon Ier) ; B voty, orgues (Liszt).

Mardi 6 mai

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

THEATRE OBLIQUE
76, RUE DE LA ROQUETTE PARIS (11e) - 805-78-51
REPRISE en raison du succès du 2 au 18 mai
THEATRE - MUSIQUE
LE PIERROT LUNAIRE SCHOENBERG
et
RAPPORT POUR UNE ACADÉMIE KAFKA
Mise en scène : Henri RONSE
Petite Salle T.l.s. 21 h., relâche lundi

A PARTIR DU 6 MAI
THEATRE DE LA RENAISSANCE
TSE
Luxe NOUVELLE VERSION
Soirées 21 h.
Matinées Dimanche 15 h. et 18 h. 30
Relâche Dimanche soir et Lundi
Location 208 18 50 et Agences
20 Bd St-Martin / METRO : Strasbourg-St-Denis ou République

DERNIÈRE 11 MAI
THEATRE DE GENNEVILLIERS 793-21-
MARIE DE ISAAC BABEL
texte français de Lily Denis

COMÉDIE de CAEN
120, rue St-Pierre
Tél. : 81-96-16
les 14 et 15 mai
LEAR
Mise en scène P. CHÉREAU
du 26 au 31 mai
FESTIVAL DE NANCY
CAEN : à 1 h. 50 de Paris (Saint-Lazare)

THEATRE DES AMANDIERS
204.18.81 60, rue Greuze - NANTERRE

Du 7 au 31 mai tous les soirs à 20 h. 30, sauf le 8 et les lundis, les dimanches à 16 h.
La Becane
ou « LE JOURNAL D'UNE OUVRIERE DU PAPIER » par le THEATRE CHRONIQUE
Conceptions scénique et musicale MICHEL RAFFAËLLI
Enquête : Jacques de BONIS

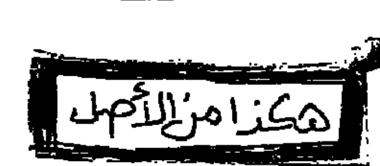
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE
Anne-Marie CARRIÈRE
Les CHANSONNIERS
Jean VALTON



MAISON DES ARTS
Place de l'Hôtel-de-Ville, 94000 CRETEIL (899-94-50)
MARDI 6 MAI - 21 heures
SOIRÉE JEAN-CLAUDE RISSET
Responsable de la musique sur ordinateur à l'IRCAM (Plateau Beaubourg)
Première partie : Pièces pour piano interprétées par J.-C. Risset.
« *Mana* », d'André Jolivet
« *Trois instantanés* », de J.-C. Risset
Deuxième partie : musique de J.-C. Risset composée par ordinateur.
« *Musique pour Little Boy* »
« *Mutations* » avec projection d'un film de Lillian SCHWARTZ
A 18 heures, entretien public avec le compositeur

FAC. DE DROIT - 92, rue d'Assas - Jeudi 15 mai, à 21 h.
Noël LEE, pianiste — OCTUOR DE PARIS
MOZART - SCHUBERT (Loc. Durand, Copar, Fac. le jour même)

l'air le plus pur,
l'eau la plus pure,
pour ceux qui aiment la nature et la liberté.
Séjours en chalet au bord d'un lac : 15 jours à partir de F **1250.**
Circuits à partir de F **1990.**
cet été, en Finlande.
Renseignements auprès de votre Agent de Voyages ou à FINNAIR 11 rue Auber 75009 Paris
Nom Adresse



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Roue, d'A. Gance ; 18 h. 30 : les Carabiniers, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : les Compagnons de la marguerite, de J.-P. Mocky ; 22 h. 30 : le Sang du condor, de J. Sanjines.

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75). — V.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Balzac, 8e (359-52-70).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA CONCENTRATION, L'ATHANOR (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), à 18 heures.
DIALOGUE D'EXILES (Chil., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h. et 20 h.
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55). — V.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 15 h., 18 h. et 21 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Maxéville, 9e (770-72-87), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EXTRADITION (Suis.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
G. BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). (Première partie : A. Malraux : la Métamorphose du regard).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Murat, 16e (288-99-75), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 heures.
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70), Helder, 9e (770-11-24).
JULIA ET LES HOMMES (Fr.-All.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Latin, 5e (326-81-15), Murat, 16e (288-99-75).
LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h. et 20 h.
MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 sauf dim.
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ROSEBUD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (359-41-46).
LA ROUTE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Mayfair, 16e (525-27-06).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : le Marais, 4e (278-47-86) à 16 h., 18 h., 20 h.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82).
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.
LA VALLEE SAUVAGE (Mex., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES VOITURES QUI ONT MANGE PARIS (Aust., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

Les festivals

ORSON WELLES (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Soif du mal.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Sel de la terre.
JEUNE CINEMA SUISSE. — André-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 6 : l'Escapade.
I. BERGMAN (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34) : Persona.
JESS BRIDGES (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h., 20 h. : Fat City ; 16 h., 22 h. : The last Picture show ; 18 h. : le Canardeur.
BEATLES POP (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Help ; 16 h. 15 ; Quatre Garçons dans le vent ; 18 h. : The Yellow Sub-Marine ; 20 h. : Tabarnac ; 22 h. : A film about J. Hendrix.
FESTIVAL DU RIRE (v.o.). — Arlequin, 6e (548-62-25) : les Temps modernes.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : The Man Machine.

Les grandes reprises

LE DIABOLIQUE DR MABUSE (A.) (v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA REVUE DE CHARLOT (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio-République, 11e (805-51-97).
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A.) (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HELLZAPOPPIN (A.) (v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-03) H. Sp.
MASH (A.) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SANCTUAIRE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TOP HAT (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
W. C. FIELDS (v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

Les films nouveaux

LILY, AIME-MOI, film français de Maurice Dugowson, avec Rufus, J.-M. Folon, Zouzou et P. Dewaere. Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
VIVRE A BONNEUIL, film français de Guy Seligman : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE GRAND DELIRE (**), film français de Dennis Berry : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES AMAZONES (*), film américain de Terence Young, v.f. : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
CELEBRATION AT BIG SUR, film américain avec Joan Baez, Crosby, Stills, Nash and Young, Joni Mitchell, v.o. : Action République, 11e (805-51-33) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (*), film français de Claude Mulot : Balzac, 8e (359-52-70) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LIBRA, film français du groupe Pattern : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES JOURS GRIS, film français d'I. Azimi : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LE CŒUR ET L'ESPRIT, film américain de Peter Davis, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
THE LAST AMERICAN HERO, film américain de Lamont Johnson, v.o. : Boîte à films, 17e (754-51-50) ; Olympic, 14e (783-67-42), h. sp.
PAUL ET MICHELE, film français de Lewis Gilbert : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté Studio, 12e (333-01-59) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 7 au 13 mai.)

A.C.T.-Alliance française (548-87-93) ts les j. sauf dim. 10 h. : le Médecin malgré lui ; ts les j. sauf sam. et dim. 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., à 14 h. et 16 h. : Clic, clac, polka.
Cartoucherie de Vincennes (328-97-04), mer et sam. de 14 h. à 17 h. 30 : atelier de masques et marionnettes ; jeudi 8 à 15 h. et dim. à 16 h. : Spectacle par l'Atelier-du Chaudron.
Gaîté-Montparnasse (633-16-22), mer. à 15 h. : le Marquis de Carabas (marionnettes).
Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (254-51-12) : Une hirondelle en hiver.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer. et jeudi à 15 h. 15 et 16 h. 30, sam. à 15 h. et 16 h., dim. à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 : les Aventures de Pinocchio.
Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (336-02-87), mer. et sam. 14 h. 30 : Récréation.
Nouveau Carré (277-50-97), mercredis verts, le 7 à 14 h. : les Grands Singes anthropoïdes ; jeudi, ven., lundi, mardi à 9 h. 30 et 14 h. 30, sam. à 9 h. 30 : Magiscope ; mer. et dim. à 15 h. 30 : Cirque Gruss.
Parc floral de Vincennes (808-16-82), mer. à 15 h. et 16 h. 30, dim. à 15 h. 30 et 17 h. : la Machine de Philibert.
Théâtre des Deux-Portes (797-24-51), le 7 à 16 h. 30 : Charlie Cowboye et le Bel Albert.
Théâtre d'Edgar (326-13-68), mer. à 14 h. et 16 h. : Polopol, le Diable et les Enfants (Ph. Pouchain)
Théâtre Paris-Nord (229-09-27), mer. et sam. à 15 h. : Marionnettes
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), mer. à 15 h. : le Petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons.
Ermenonville (mer de sable), de 10 h. à 18 h. 30 (sauf le vendredi).
Fleurines (vallée des Peaux-Rouges), de 11 h. à 18 h. 30 (sauf le mardi).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque Vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

chef comptabilité analytique industrielle

Bureau d'Etudes d'une importante Société Américaine dans le domaine informatique, recherche un chef de comptabilité, parfaitement bilingue français/anglais, titulaire du D.E.C.S. et ayant au moins 5 ans d'expérience comptable.

Il sera chargé de diriger un service de 4 à 5 personnes et d'en adapter le fonctionnement en vue d'une gestion dynamique, liée à l'évolution de ce Bureau d'Etudes (100 personnes : ingénieurs et techniciens). Il sera responsable de la comptabilité générale, d'une comptabilité par projet (préparation de rapports mensuels d'exploitation et d'un rapport annuel; analyses de prix de revient) et de la budgétisation des projets.
Possibilités d'évolution au sein du Groupe.
Lieu de travail : Proche banlieue accessible métro.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2174/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (*membre de l'ANCERP*)

NIXDORF COMPUTER
engage immédiatement

3 VENDEURS
pour
MULTICLAVIERS 620 NIXDORF

LARGE DIFFUSION EN EUROPE
NOMBREUSES AFFAIRES EN COURS

Exp. 2 ans minimum dans vente multiclaviers.
Réussite antérieure prouvée
Salaire élevé pour candidat de valeur.

Ardesser lettre de candidature, C.V. et photo à NIXDORF, ann. R.C. 3, 22, av. Hoche, 75008 PARIS ou téléph. pour R.-V. à M. DROUIN : 267-11-10.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE

cherche pour son siège **PARIS - LA DEFENSE**

CHEF COMPTABLE

- *Age minimum 30 ans*
- *Niveau BP - BTS*
- *Expérience minimum 5 ans :*
  - comptabilité anglo-saxonne - contrôle budgétaire,
  - comptabilité informatique - prix de revient
- *parfaitement bilingue,*
- *capable diriger service de 16 personnes.*

La rémunération ne sera pas inférieure à 91.000F et pourrait être supérieure selon la compétence.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 13.351 à

s.n.p.m 100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE, ESPACE, PHYSIQUE, BIOLOGIE
MEDECINE NUCLEAIRE, INFORMATIQUE

recherche pour la direction « QUALITE »

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
ou
ÉLECTROMÉCANICIEN

ayant si possible une expérience dans ce domaine.

Sera chargé des problèmes de qualité et de fiabilité des équipements pneumatiques aéronautiques.

Connaissance de l'Anglais appréciée.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce n° 565 à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
QUARTIER DEFENSE
recherche pour accéder rapidement à des postes d'

INSPECTEURS COMPTABLES

des filiales et agences.

DIPLOMES D.E.C.S.

- Ayant 3 ans d'expérience comme Audit de préférence
- Attirés par un rôle interne de contrôle et de conseil comptable, fiscal et juridique
- Disponibles pour fréquents déplacements de courte durée en France.

Adresser C.V. et prétentions sous No 121 570
30, rue de Mogador
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

IMPORTANTE AFFAIRE DE DETAIL
EN PLEINE EXPANSION
(800 PERSONNES)
PARIS

assistant du PDG

pour prendre en charge l'ensemble des problèmes d'organisatio[n] et les questions juridiques et fiscales.

De formation supérieure, il devra justifier d'une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire et assumera, en outre, les responsabilités du

secrétariat général

Toutes informations sur cette offre seront données en toute dis[crétion] au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 [h] qui donnera un rendez-[vous] aux candidats intéress[és].

Information Carrière SVP.11.11

Référence 536
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS
recherche

RÉDACTEURS SPÉCIALISÉS

(hommes ou femmes)
connaissant parfaitement problèmes économiqu[es] *financiers et sociaux. Postes comportant possibil[ités]* de promotion pour candidats compétents et stabl[es]

Adresser curriculum vitae détaillé à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.



emplois régionaux

Important Groupement Interentreprises
recherche pour EURE-ET-LOIR

DIRECTEUR
CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS

- C'est un Ingénieur ou Technicien diplômé.
- Il a travaillé en fabrication.
- Il a une expérience de formation professionnelle en mécanique.
- C'est un excellent animateur, organisateur et gestionnaire.
- Résidence CHATEAUDUN (28) (facilité logem.).
- Salaire 60.000 à 100.000 F par an suivant compétence. Poste stable et rapidement EVOLUTIF.

Adresser C.V., prétent. et photo, sous réf. M.G. 941, I.F.O., 3, rue St-Philippe-du-Roule - 75008 PARIS.

Situés dans un des créneaux du marché : LE TRAITEMENT DE FIBRES ANIMALES, nous connaissons une progression importante. Nous recherchons pour notre unité de production (50 personnes) implantée en NORMANDIE (100 km de Paris)

un directeur

rompu à la petite et moyenne entreprise, il devra animer et gérer une équipe dans un cadre défini. Sur le plan technique il recevra la formation appropriée.

Pour tous renseignements complémentaires sur le poste écrire s/réf. DF (à inscrire sur l'enveloppe) au :

hébert conseil
cog
Poissonnière Building
71, fg Poissonnière, Paris 9e

---

amri

Importante Société Française de biens d'équipements en constante et rapide expansion recherche

CHEF SERVICE TELECOMMANDE

Au sein de la Direction Technique, il aura à développer une activité à très large autonomie avec études, devis, fabrications et mises en route d'ensembles de télécommandes de vannes et de chaines complètes d'automatisme; contacts clients.
Il aura à animer une équipe d'ingénieurs, techniciens et employés de 16 personnes.

Ce poste de responsabilité nécessite une formation Ingénieur A.M. ou équivalent, connaissances d'automatisme, 5 ans d'expérience avec, si possible une partie en milieu engineering.

Ce poste est situé dans le Sud-Ouest

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au *Service du Personnel*, *Société* A.M.R.I.
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Pierre Lichau s.a.

---

futur dirigeant

Un des premiers groupes sucriers français - 10 établissements en France - 5000 personnes, C.A. 1700 millions, souhaite engager un **Ingénieur débutant (X, ECP - ou MINES)** dont l'objectif est de parvenir à des postes de *direction d'unité* d'exploitation ou de gestion de services centraux dans un délai de 10 ans. Sa formation sera assurée par des stages nombreux et par son affectation successive à des postes offrant une ouverture sur les différents aspects de l'activité d'une grande entreprise.

Deux postes de départ sont prévus :

1) à la direction d'exploitation du groupe (100 km de Paris par l'*autoroute du Nord*). Ce poste concerne l'établissement et le suivi des plans d'investissement et permet, par le biais des études économiques, de rentabilité, de R.O. et de programmation, d'acquérir *des compétences* en matière économique et financière aussi bien que technique, et de se roder aux rapports humains (travaux menés en collaboration avec les usines). (Réf. 640/M)

2) dans une usine située à 130 km au Nord Ouest de Paris. Attaché au service de fabrication, l'ingénieur engagé sera chargé de suivre les fabrications en sucrerie et raffinerie et acquerra aussi une bonne connaissance du fonctionnement d'une unité. (Réf. 650/M)

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V.) seront adressées, en précisant le poste choisi à :

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

---

gestion immobilière
100 000 F+

Sous l'autorité de la Direction Générale, le Directeur du service gestion immobilière sera responsable d'une part de la gestion du patrimoine immobilier (60 millions), d'autre part de l'animation de plusieurs SCI dans lesquelle cet investisseur détient une participation majoritaire (gestion et stimulation commerciale de plusieurs programmes).

Le poste conviendrait à un homme ayant acquis, par exemple chez un promoteur, une solide expérience commerciale et de gestion et connaissant les problèmes juridiques liés à cette activité. Le poste est à pourvoir dans le midi méditerranéen.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 2228/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (*membre de l'ANCERP*)

DIRECTEUR COMMERCIAL
BOIS — MEURTHE ET MOSELLE

La Société est l'une des plus importantes *entreprises de sciage de France. Elle commercialise* des bois du pays et des bois exotiques provenant *de ses filiales africaines.* Disposant d'équipements et d'outillages très modernes, elle s'oriente de plus en plus vers la fourniture de produits prédébités et usinés.
Elle recherche un Directeur Commercial pour développer *ses* ventes auprès d'une clientèle composée essentiellement de fabriques de meubles et de menuiseries industrielles. Connaissance du bois souhaitée mais pas indispensable. Langue allemande appréciée. Logement en maison individuelle.

France Cadres
26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 540M

---

directeur général
INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Importante Société Production et Distribu*tion Alimentaire du Nord de la France (280* personnes - 2 usines - 170 M de C.A. - marques connues et réputées) cherche **HOMME D'ENVERGURE et D'EXPERIENCE.**

Directeur Général, il assumera en pleine responsabilité les fonctions habituelles du poste (gestion - exploitation - rapports humains et sociaux - contacts Profession).

Son sens développé du Commerce et son aptitude à gérer l'ensemble dans une optique Marketing assureront sa réussite.

- *Résidence LILLE ou région.*
- Connaissance de l'Alimentaire nécessaire.

Adresser à R.C.C. sous réf. 505/M lettre manuscrite, photo, résumé de carrière permettant d'apprécier les réussites. R.C.C. garantit la discrétion de cette recherche.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PA[RIS]

Le Directeur Régional d'une important[e] société d'engineering nationale crée [à] Lyon le poste de

responsable : gestion du personne[l] et services générau[x]

Il a une double mission :
— assurer, en relation avec la Direction de[s] Relations Humaines, au siège, la gestio[n] administrative du personnel ;
— diriger les services généraux : gestion de[s] fournitures et matériels de bureau, de[s] véhicules de service, entretien des bâtiment[s], documentation, reprographie, *télécommun[i]cations*, réception, bureau de voyages.

Ce poste conviendrait à un cadre d[e] 35 ans minimum, ayant des compétence[s] administratives et l'expérience de l'ani*mation des hommes.*

Ecrire à Mme G. DILL, sous référence 283 M

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLE[S]

IMPORTANTE ENTREPRISE
(Industrie Lourde)
de l'Ouest
(Région Nantaise)
recherche

médecin de travail

(Temps complet)
Ayant 2 à 3 années d'expérience professionnelle.
Ecrire avec curriculum vitae manuscrit, photo attachée et prétentions sous référence 6030 à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



emplois internationaux

FOR WARSAW (POLAND)
(one year stay)

PERFECTLY BI-LINGUAL
POLISH - ENGLISH SECRETARY

EPSTEIN and SONS Inc. (France),
114, avenue des Champs-Elysées - 75008 PARIS.
Only written applications considered.

POUR INSTITUT
DE FORMATION
de l'ENSEIGNEM. TECHNIQUE
en COTE D'IVOIRE

recherchons :
pour la rentrée scolaire 1975

DIRECTEUR DES ETUDES

Animateur et responsable de l'équipe de formation. Expérience dans le cadre de la formation technique professionnelle et dans la technologie éducative indispensable.
« *Contrat coopération* »
Adr. C.V. à : AUDECAM,
100, r. de l'Université, Paris-7e.

Pour COTE d'IVOIRE rech.
Urbanistes confirmés.
— 1 adjoint au chef de division.
— 1 responsable d'une cellule d'urbanisme.
Ingénieurs V.R.D. diplômés :
— 1 adjoint au chef du départ. 5 ans expérience études théoriques et pratiques.
— 1 ingénieur (techn. confirmé)
Ecr. n° 4.491 Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
SPECIALISTE
CONFIRME
pour contrôle travaux quais et ouvrages à la mer en
ALGÉRIE.
Expér. 10 ans min. exigée.
Adr. C.V. et prét. à n° 4.259,
Emplois et Entreprises,
18, rue Volney, 75002 Paris.

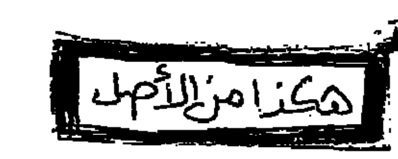
Impt. cabinet fiscal et jurid. cherche pour Province :

COLLABORATEURS

de très haut niveau avt plus. années d'expér. ds un cabinet ou de l'administration fiscale. Rémunér. en fonct. des compétences. Ecr. av C.V. s/n° 14.728
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui trans.

Offres très bonne situ[ation]
Savoie à une SECRE[TAIRE]
qualifiée et dynam., et [COMP]TABLE compétent conna[issances]
sociales fiscales possib[le]
Ecr. Havas Chambéry n[°]

Ecole de Français p[our]
Etrangers Nice ch. Pr[of.]
compétent expér. audi[o-]
V.I.F. exigée. Poste a[...]
temps. Ecr. HAVAS Nic[e]



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS COULEE ET LAMINOIR CONTINUS METAUX NON FERREUX

recherche

ingénieur métallurgiste

ayant quelques années expérience dans production métaux non ferreux :
— aluminium
— cuivre
— domaine fonderie

pour assurer liaisons techniques, assistance et mise en route chez utilisateurs situés dans tous pays.

Connaissance langue anglaise nécessaire.

Stage formation assuré pour assimilation procédés et techniques propres à la société

Primes vacances et fin d'année
Self-service - cars gratuits

Adresser C.V. détaillé et photo sous réf 2503 à GAUTRON PUBLICITE 29 Rue Rodier 75009 Paris qui transmettra.

---

gestion trésorerie et placements

ORGANISME FINANCIER

Nous recherchons un homme expérimenté dans la technique et la gestion des placements financiers. Conseiller auprès de la Direction Générale, son rôle sera de gérer actuellement plus de 2 Milliards de Francs, soit directement, soit en contrôlant la gestion effectuée par d'autres organismes.

Ce poste de très haut niveau conviendrait à un cadre ayant occupé des responsabilités équivalentes dans un organisme bancaire ou financier. L'âge souhaité ne devrait pas être inférieur à 55 ans. La rémunération, élevée, sera directement fonction de l'expérience et des résultats antérieurs.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyez dossier complet (C.V., photo récente et rémunération actuelle) ou téléphonez au 325.51.82 en rappelant la référence 2229/M, à Madame BAUDRON qui vous présentera plus complètement notre offre au cours d'un entretien confidentiel.

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)

UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE FAISANT PARTIE D'UN GROUPE INTERNATIONAL a fait, en 1974, un CA de plus d'un milliard de francs, avec près d'une dizaine de milliers de clients.

Son directeur cherche, pour renforcer les services du siège (banlieue ouest de Paris),

un analyste financier et juridique

adjoint au chef du service contentieux

Il étudie les crédits consentis aux clients et suit les règlements, en liaison avec les services commerciaux. Il relance et prépare les actions en contentieux. C'est un collaborateur ESC, Sciences Eco. ou équivalent, d'au moins 27 ans, ayant quatre ans de pratique dans la banque ou dans une société de crédit.

Ecrire à Mme M.-C. TESSIER, ss réf. 2823 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

SAGA Groupe Spécialisé dans l'activité d'auxiliaires de transports

recherche

AUDITEUR INTERNE SENIOR

les candidats doivent obligatoirement :
- justifier d'une expérience de 2 ans *minimum dans un Cabinet d'audit* externe ou Service d'audit interne;
- être diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent);
- pratiquer la langue anglaise.

Ce poste exige des déplacements notamment des séjours sur la côte occidentale d'Afrique (3 à 4 mois par an, en 4 ou 5 séjours) ouvrant droit à des congés supplémentaires.

Réelles persepctives d'avenir pour candidat de valeur.

Adr. lettre manus. CV photo prétent. sous réf. 5016 à
Direction du Personnel
Sté SAGA Tour Atlantique
Cedex 06-92080
PARIS-LA DEFENSE

---

etap

MOULINEX

recherche

CADRE COMPTABLE CHEF DE SERVICE

DECS, Prédi. ou niveau équivalent, ayant minimum 2 à 3 ans d'expérience, capable d'assumer responsabilités :
- centralisation comptabilité fournisseurs ;
- suivi des investissements et des crédits fournisseurs ;
- participation à l'élaboration de nouveaux cahiers des charges pour l'informatique.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR. POSTE : PORTE EST PARIS (BAGNOLET).

Ecrire sous référence IT 500 AM.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE FILIALE PUISSANTS GROUPES INDUSTRIELS RECHERCHE POUR USINE (250 PERSONNES) VILLE NORMANDIE

CHEF SERVICE TRAVAUX NEUFS (études et réalisations) et ENTRETIEN

Ce poste peut convenir à un ingénieur électro-mécanicien, ayant une expérience professionnelle, acquise de préférence dans fonctions similaires et dans domaines pétrole, pétrochimie, chimie, capable d'assumer avec dynamisme et initiative des responsabilités variées :
- techniques : études, normalisation des équipements...
- gestion : étude de la rentabilité des investissements et suivi de leur réalisation, budgets d'entretien...
- encadrement : animation d'une équipe de 20 personnes environ ;
- *sécurité : conformités des investissements aux normes de sécurité.*

POSTE INTÉRESSANT DANS SOCIÉTÉ EN EXPANSION.

Ecrire sous référence HS 499 C.

ENTREPRISE RAZEL FRÈRES

RECHERCHE POUR LE CAMEROUN

DIRECTEUR DE CHANTIER TRÈS CONFIRMÉ

Ce poste peut convenir à un ingénieur TP, AM ou équivalent, ayant une solide expérience gros chantiers de terrassements routiers et, si possible, l'habitude de travailler outre-mer. Dans un premier temps, il prendra la direction d'un important chantier, puis il développera sa carrière au sein de l'entreprise.

Ecrire sous référence LW 503 AM.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE FRANCO-ALGÉRIENNE (GÉNIE CIVIL ET T.P.) ALGER offre situation de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce poste peut convenir à un ingénieur grande école, ayant une solide expérience de Direction Générale acquise dans domaine T.P. ou Bâtiment, capable après une période de mise au courant de 18 mois auprès du Directeur Général en place,

ANIMER, GÉRER ET DÉVELOPPER UNE ENTREPRISE EN FORTE EXPANSION. SITUATION DE PREMIER PLAN.

Ecrire sous référence MX 504 AM.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE SUÉDOIS RECHERCHE POUR PARTICIPER AU DÉMARRAGE ET AU DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIALE EN FRANCE (COMMERCIALISATION PRODUITS CHIMIQUES) PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure en chimie, ayant 2 à 3 ans d'expérience ventes dans domaines produits industriels (de préférence en chimie organique), témoignant d'aptitudes commerciales marquées.

RÉELLES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE.

Connaissance de l'anglais très appréciée.

Ecrire sous référence JU 501 AM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS RECHERCHE POUR UNITÉ (1.500 PERSONNES ENVIRON) VILLE BOURGOGNE

CHEF DU PERSONNEL

Ce poste peut convenir à un candidat ayant une expérience industrielle dans les fonctions du personnel (5 ans min.), capable de traiter l'ensemble des problèmes humains et sociaux de son unité, en collaboration avec les services fonctionnels de la Direction Centrale des affaires sociales et des relations humaines.

POSTE INTÉRESSANT ET ÉVOLUTIF AU SEIN D'UN GROUPE AYANT UNE POLITIQUE DU PERSONNEL DYNAMIQUE.

Ecrire sous référence NY 505 CM.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS RECHERCHE POUR UNE UNITÉ DE RÉPARATION ET DE CONSTRUCTION NAVALE. BANLIEUE SUD PARIS.

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Ce poste peut convenir à un candidat ayant environ 5 ans d'expérience (BE et atelier) en construction navale ou en chaudronnerie, charpente métallique, capable de s'adapter avec dynamisme à des réalisations variées et d'animer un effectif de 50 personnes.

SITUATION INTÉRESSANTE ET RÉELLES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE.

Ecrire sous référence OZ 506 AM.

etap
4 rue Massenet
75016 PARIS
discrétion absolue

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour son Siège

UN CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

MISSION :
- mise en œuvre du système de comptabilité analytique de la Société et des systèmes connexes (prévisions, stocks, etc.) ;
- responsabilité fonctionnelle des travaux menés dans les 10 centres comptables ;
- analyse et centralisation des résultats et des marges ;
- Etablissement du bilan analytique ;
- Etude, élaboration et contrôle de l'application des procédures correspondantes.

PROFIL DU CANDIDAT :
— formation supérieure : comptable ou administrative ;
— expérience approfondie des techniques de la comptabilité analytique et de l'informatique ;
— très bon rédacteur.

Adr. curric. vitae et prétentions, sous n° 12.336, 12, quai Henri-IV. — 75004 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

recherche

POUR SERVICE VENTE PAR TELEPHONE

UNE ou DEUX COLLABORATRICES COMMERCIALES

Elles devront posséder :
— le goût du contact ;
— le sens de la vente ;
— un dynamisme supérieur à la moyenne ;
— un timbre de voix agréable.

Adresser curriculum vitae et photo, sous n° 468 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

ingénieur

Un Groupe Industriel Français important équipé d'un IBM 370-135 recherche pour son département Système d'Informations de Gestion un

CHEF DE PROJET

De formation X, Supelec, Centrale, il aura 3 à 4 ans d'expérience professionnelle en informatique de gestion.

Le candidat prendra le plus rapidement possible la responsabilité d'un projet (conception, analyse, mise en place) et travaillera en liaison étroite avec le Département Informatique, les Directions concernées, et un Cabinet de Conseil Externe International.

Le poste est localisé à Paris Ouest.

Ecrire s/réf. M 471 avec lettre man., C.V., photo à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, rue du Renard - 75004 Paris

Société Industrielle Banlieue Ouest (78) - charge HONEYWELL BULL de rechercher pour son Service Informatique

ANALYSTE PROGRAMMEUR TRES EXPERIMENTE

- 4 ans expérience minimum,
- bonne connaissance COBOL et GAP II,
- connaissant méthode d'analyse.

Capable prendre en charge les applications de l'analyse fonctionnelle à la programmation dans un contexte de conversion.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 3M à APES 1 F 103
HONEYWELL BULL 61-63, rue d'Avron 75020 Paris.

apes

JEUNES DIPLOMÉS

de

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
LICENCE SCIENCES ÉCONOMIQUES
Option Gestion d'Entreprises

Si vous :
- êtes attirés par les contacts humains,
- recherchez une activité dynamique,
- avez des aptitudes à convaincre,
- souhaitez "faire" votre situation dans la Région Parisienne,

la

Banque Populaire

de la Région Sud de Paris

vous propose, à l'issue d'un stage de formation rémunérée, des perspectives intéressantes de promotion dans le domaine de son :

ACTIVITE COMMERCIALE

conduisant à des postes de responsabilités dans la branche "exploitation".

Les candidats sont invités à écrire :
B.I.C.S. Direction du Personnel
55, avenue A. Briand 92120 MONTROUGE



direction filiale

120.000 +

MATERIEL HOSPITALIER

Un groupe Européen (C.A. 10 Milliards) recherche le patron de sa filiale française chargée de vendre aux hôpitaux et cliniques du matériel technologiquement évolué.

Outre la responsabilité commerciale, qui est essentielle, il sera responsable de la gestion de l'affaire et de son développement par acquisitions.

Ce poste conviendrait à un homme âgé d'au moins 30 ans, bien introduit dans le domaine hospitalier, ayant déjà acquis une expérience d'animation et de gestion d'un département de vente et marketing ou d'une filiale d'un groupe.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Ce poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 2235/M.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)

POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION IMPORTANTE SOCIETE DE MONTAGE ET TRAVAUX INDUSTRIELS

recherche

3 INGÉNIEURS

diplômés A. et M. ou similaire

- AUTODIDACTE CONFIRME pour assurer la fonction de DIRECTEUR REGIONAL pour Lyon, Paris, Dunkerque.
- *Ayant au minimum 10 ans d'expérience en chaudronnerie, tuyauterie et maintenance industrielle ainsi qu'en gestion, encadrement de personnel et animation commerciale.*

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à : MINET PUBLICITE N° 40.192, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

BANLIEUE NORD

L'UNE DES TOUTES PREMIERES SOCIETES FRANÇAISES

recherche

ADJOINT

CHEF COMPTABLE

Il sera chargé de la tenue complète de la comptabilité de diverses filiales

NOUS DEMANDONS :
— minimum 28 ans ;
— formation comptable supérieure... Expertise ou D.E.C.S. ;
— expérience pratique de la comptabilité et de l'encadrement ;
— Anglais apprécié.

Adr. C.V. manuscrit avec photo et prétentions sous référ. 925 à AJAX PUBLICITE, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

Constructeur de Mini-Ordinateurs

recherche

UN RESPONSABLE DE PACKAGES

Il sera chargé d'organiser la réception technique, la diffusion, l'assistance technique au réseau, la mise en route et la maintenance de packages.

Nous demandons :
— 3 ans d'expérience informatique au moins ;
— la connaissance des problèmes comptables et paye associé à une réelle capacité d'organisation, un sens pédagogique et des cont. humains.
— Des déplacements en France sont à prévoir.

Env. C.V. man. + prét., EUROPE INFORMATIQUE Service Recrutem., 10, rue V.-Massé, 75009 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Société Concessionnaire de Services Publics liés aux Transports,
devant faire face à une croissance rapide, recherche pour assister le Président Directeur Général,

secrétaire général

Chargé en particulier :
- du contrôle de gestion (prévisions budgétaires, analyse des centres d'exploitation et de profit),
- de la préparation des contrats sur le plan financier et juridique,
- de certaines relations avec des administrations et des sociétés privées.

Ce poste, à pourvoir à PARIS (Quartier Etoile), conviendrait à un diplômé d'une grande école commerciale, ou I.E.P., 28 ans minimum, avec spécialisation juridique et une expérience de gestion.

Veuillez écrire avec CV détaillé, sous référence 1492 M, à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

IMPORTANTE ENTREPRISE

Z.I. CLAMART

recherche

pour son service informatique équipé d'un IBM 370 sous DOS/VS

Analyste organique

confirmé

Au sein d'une équipe animée par un Chef de projet, il se verra confier la responsabilité technique de la réalisation d'applications de gestion.

Il devra être capable d'assurer :
— le découpage organique des applications ;
— la rédaction des dossiers d'analyse et de programmation ;
— le suivi des programmes ;
— la mise en place de l'exploitation.

D'un niveau I.U.T., le candidat devra justifier d'une réelle expérience de l'analyse organique et d'une parfaite maîtrise du COBOL - ANS (connaissance du GAP II et ASSEMBLEUR appréciée).

Adresser C.V. et photo en mentionnant sur l'enveloppe la référence 983 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui tr.

---

directeur

180.000 +

Une Filiale France de l'un des plus importants groupes multinationaux de produits de grande consommation recherche son DIRECTEUR GENERAL.

33 ans minimum, anglais apprécié, expérience souhaitable : • 5 ans dans la fonction Marketing "grande consommation". • 2 à 3 ans de direction commerciale *dans une société de services, ou de grande consommation.*

Il se formera, dans un premier temps n'excédant pas 6 mois, au sein de la direction du Marketing du Groupe ; puis, dans un deuxième temps, il assurera en tant que Directeur Général, la responsabilité globale de la Société : il reportera au Président. A ce titre, en particulier, il en assurera le développement, la gestion administrative et financière.

Plan de carrière assuré au sein du Groupe.
Localisation : Paris.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétent., sous réf. M 469 à

PROSSEL — CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES — 25, rue du Renard - 75004 Paris

---

PARIS — UNE TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE D'ÉQUIPEMENT TECHNIQUE APPARTENANT A UN GROUPE DIVERSIFIÉ DE DIMENSION EUROPÉENNE cherche son

secrétaire général

Celui-ci, responsable devant le Directoire, prend en charge : le contrôle de gestion, les services administratifs et comptables, les relations avec les établissements financiers, la politique du personnel ; il se voit, en outre, confier des missions d'études ou de négociations.

A 30 ans minimum, diplômé d'une grande école du niveau HEC, ESSEC, IEP... ou d'une Business School (il doit maîtriser l'anglais). *Il a acquis son expérience de la gestion et exercé des responsabilités opérationnelles de préférence dans des entreprises de construction, TP, équipement technique.*

Ecrire à J.-E. LEYMARIE, ss réf. 2882 M.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

— SECTEUR PARFUMERIE —

Importante Société disposant d'une large implantation internationale, recherche

LE RESPONSABLE DES VENTES FRANCE

30 ans minimum
Formation supérieure indispensable.

Expérience de 5 ans environ dans la Direction Commerciale de sociétés dynamiques (*cosmétiques, pharmacies, produits de soins,* mode, électroménager, automobile...).

Ce poste offre de grandes possibilités d'évolution.

Résidence REGION PARISIENNE.

Rémunération suivant expérience.

Adresser C.V. manuscrit, photo à No 6409 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Jeune Société - Biens d'Équipement

Leader dans sa profession
Développe ses activités, poursuit son expansion
et recherche

CHEF DU SERVICE APPROVISIONNEMENTS

Ce poste permettra à un

JEUNE DIPLOME d'ETUDES SUPERIEURES

ou équivalent, de confirmer une première expérience acquise de préférence dans le domaine des approvisionnements et de faire preuve de ses qualités d'organisateur et de gestionnaire.

Nous souhaitons une expérience réussie de deux années dans une société performante et la pratique de la langue anglaise.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence 523, à

centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Importante Société Nationale

exploitation et entretien chauffage et climatisation

recherche pour Siège PARIS

CADRE COMMERCIAL

- Age minimum 38 ans.
- Formation Ingénieur Grandes Ecoles avec expérience commerciale. ou formation commerciale supérieure avec expérience Chauffage-Climatisation.
- Ce collaborateur sera attaché à la Direction Générale et chargé de l'activité commerciale à haut niveau (administrations, collectivités, immobilier...), tant sur le plan parisien que national, en liaison avec les Agences régionales.

Adresser C.V. *détail. et souhaits rémunérat.* à M. GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 PARIS.

Sté Sud-Est recherche pour exploitation aménagements *hydrauliques : Ingénieur* expérimenté 35 a. minimum. A.M. ou équivalent, bon gestionnaire pour assurer encadrement et gestion service maintenance. Sera chargé : Maintenance canalisations, ouvrages génie civil, appareillages électromécaniques et électroniques. Parachèvements et branchements particuliers sur réseaux équipés. Adr. C.V. et prétent. à Havas nº 1.436 AIX-EN-PROVENCE qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE OUEST recherche rapidement

INGENIEUR GENIE CHIMIQUE

Poste technique et commercial à créer
« EVAPORATION-SECHAGE »

Il prendra en charge
- *Les calculs approfondis de séchage ;*
- La rédaction de propositions à soumettre à la clientèle ;
- L'étude des installations.

Il lui sera demandé :
- 3 à 4 ans d'expérience analogue ;
- *De parler Anglais et/ou Allemand* couramment.
- D'être dynamique et efficace seul ou en équipe ;
- *30 % de son temps en déplacements de courte durée.*

Adresser C.V. + photo et prét. *s/réf. 12402* SEXTANT/DPA, 7, pl. Vendôme 75001 PARIS, qui transmettra.

BUREAU VERITAS
recherche
O.M. 1
Marine marchande, officier de réserve, pour section automatisation, à PARIS.
Env. C.V., prét., photo sous réf. nº 125, 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

S.A.T. LINDE

Recherche libre rapidement

ACHETEUR CONFIR.

ayant bonne connais. matériel industriel et pétrolier transport et transit

Env. C.V. manuscrit
71, av. Champs-Elysées, Paris-8e

Discrétion assurée

IMPORTANTE CHAINE HOTELIERE
poursuivant son développement recherche

JEUNE CADRE pour son service

CONTROLE DE GESTION

Il aura pour principales missions :
— L'établissement des budgets prévisionnels ;
— L'établissement des comptes d'exploitation et les études de rentabilité ;
— L'analyse des écarts entre budgets et réalisés.

Ce poste conviendrait à un élément jeune et dynamique, de bonne formation (sup de co ou IUT), ayant l'expérience des entreprises à établissements multiples.

Adresser C.V., photo et prétent. *au service 6589 M* INTERCARRIERES *5, rue du Helder, 75009-PARIS.*

TITN

recherche pour son agence D'AIX-EN-PROVENCE

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

disponible immédiatement, ayant 2 à 3 ans d'expérience en électronique numérique. Adres. C.V. et prétent. à T I T N - PROVENCE *Le Mansard,* Place Romée-de-Villeneuve 13100. AIX-EN-PROVENCE.

SOCIETE METAUX PRECIEUX PROCHE BANLIEUE OUEST.

ingénieur métallurgiste métaux précieux

Responsable unité de PRODUCTION
≃ 120.000 F/AN.

Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation MINES, ARTS et METIERS ou équivalent, ayant acquis une solide expérience dans la métallurgie des métaux précieux.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.
Référence : 580

Information Carrière SVP.11.11 — 37, rue du Général Foy 75008 Paris.

---

agronome ou forestier

Un Important Organisme Forestier Régional offre à jeune ingénieur possédant une solide connaissance de la forêt, la Direction de son département

SYLVICULTURE

Intégré à un puissant organisme, ce département a pour fonction d'apporter toute assistance aux propriétaires forestiers.

Le candidat assurera :
- la gestion globale du département,
- l'animation de ses subordonnés,
- la promotion des services.

Largement secondé sur le plan production, il sera personnellement chargé de la division Recherche.

Il devra avoir 30 ans minimum, une formation I.N.A. ou Eaux et Forêts avec un complément type I.A.E., une expérience réelle soit de gestion, soit commerciale.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 30836/M à ICA qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Une occasion à saisir !

Activité technique sur matériel de pointe en informatique temps réel après un stage de 6 mois aux U.S.A.

HONEYWELL S.A.

DIVISION INDUSTRIE-INFORMATIQUE recherche :

INGENIEURS DEBUTANTS et TECHNICIENS de MAINTENANCE EXPERIMENTES

en
- calculateurs temps réel
- périphériques (disques, *imprimantes*, perforateurs, ...)
- interfaces temps réel

Postes à pourvoir : PARIS - LYON - MARSEILLE
Voiture fournie. Anglais lu, écrit, parlé.

Ecrire avec curriculum-vitae et prétentions à Société HONEYWELL S.A., Direction du Personnel, (Réf. SAV. 1), 12, rue Avaulée, 92240 MALAKOFF.

Banque Internationale avec siège à Paris recherche un *EXPLOITANT - JURISTE* avec minimum *5 années d'expérience* bancaire. Ecr. 804, Chalmandrier, *76, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e.*

GROUPE IMPORTANT
engage immédiatement, pour *Levallois, Mº Anatole-France,*

COMPTABLES 2e éch. (F.) CONFIRMEES

Age minimum 25 ans
Comptabilité générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMEES (F.)

Tél. : 758-12-20 Poste 370 ou 418

Cabinet Architecte rech.

SECRETAIRE STENO-DACTYLO

Adr. C.V. et réf. ss nº 7.366 *P.M.P., 63, r. Provence-9e, q. tr.*

SOCIETE COMMERCIALE FRANCO-ALLEMANDE de vente matériels biens *d'équipement chimiques* et para-chimiques recherche

INGENIEUR DE VENTE

expérimenté, connaissant l'allemand.

Déplacements fréquents.

Adresser C.V. à WERNER et PFLEIDERER FRANCE, 15, rue Armand-Silvestre, 92400 COURBEVOIE.

IMPTE SOCIETE DE DISTRIBUTION PARIS 11e
recherche pour son équipe INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR

COBOL- ANS
2 ans d'expérience

Avant. sociaux. Rest. entreprise. Adr. C.V. et prétentions, à LEVI-TOURNAY, *sous nº 5.047, 5, cité Pigalle (9e),* qui trans.

LABORAT. PHARMACEUTIQUE
recherche
Pour Paris Nord Paris décentralisation prochaine dans

l'OISE

UN AGENT DE MAITRISE

pour conditionnement

Formation de préférence pharmaceutique ou cosmétologie

Expérience des Ateliers indisp.

Adres. C.V. manusc., photo et prétent. à S. 123-Brio, 5, place des Victoires, 75001 PARIS, q. tr.

IMPTE SOCIETE *EXPERTISE* COMPTABLE

recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour réalisat., puis maintenance programme de gestion complexe Cobol, A.N.S., IBM 370 S/OS

Expér. souhait. 3 à 5 ans. Env. CV et prét., à M. Darmaut, 18 b., r. de Villiers - 92300 Levallois.

Centre hospitalier de PONTOISE 95, recrute

SURVEILLANTE CHEF

Pour poste faisant fonction Adjointe à l'infirmière Gale

S'adres. Direction ou tél. : *464-92-10, poste 373.*

Le Groupe André CHARDONNET Lancia-Autobianchi recherche

ANALYSTE-PROGRAMM. PROGRAMMEURS

Formation I.U.T. ou équivalent, 3 ans expérience indispensable. Expér. appréc. Télétraitement, gestion de stock, comptabilité. Vacances assurées.

Envoyez C.V. et prétentions au Département informatique 165, avenue Henri-Barbusse. 93003 BOBIGNY.

LA DIRECTION FINANCIERE D'UN IMPORTANT GROUPE D'ETABLISSEMENTS FINANCIERS
RECHERCHE UN

CADRE-COMPTABLE DE PREMIER PLAN

Pour assister le Directeur des Services Comptables (+ de 100 personnes)

LE CANDIDAT DEVRA POUVOIR JUSTIFIER :
- D'une formation générale et comptable supérieure.
- D'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise de préférence dans un établissement financier ou bancaire
- D'une connaissance pratique des problèmes d'organisation comptable.

INTERESSANTES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR CANDIDAT DE VALEUR

Envoyer C.V., photo et prétentions sous Nº 23 186 E ÉDITIONS BLEU PUBLICITE 17, rue du Dr Lebel, 94300 VINCENNES qui trans

---

responsable conseillers commerciaux

80 - 100.000 F/an

Centrale d'Achat d'un Groupement Important de Distributeurs crée le poste de responsable d'une équipe d'environ conseillers commerciaux sur toute la France.

En liaison directe avec le Directeur Commercial France, il appliquer la politique commerciale de la Centrale au niveau *500 magasins.* Il surveillera le développement de ces points vente en mettant sur pied un plan de gestion, de lancement de redressement pour chacun d'eux, en fonction des informat recueillies par ses conseillers commerciaux qu'il contrôler animera.

Il faut une formation commerciale complétée par l'expérience moins 5 ans de la grande distribution et de l'animation d'équipe.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 2 222/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

---

promogim

recherche pour son service commer (40 Conseillers Commerciaux)

1 ANIMATEUR

LUI	HEC, ESCP ou SC. PO *sans co* plexe. 2 ans d'expérience de vente ou 2 ans d'expérience dans la p *motion immobilière.* Très disponible. Forte personnalité.
PROMOGIM	*Moyenne d'âge de l'équipe 30 a* Une politique nationale. Une expansion structurée.
LE JOB	*3 mois de vente directe,* puis l'animation de 7 régions. Travailler le week-end est inc pensable. Le salaire est motivant.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo à : PROMOGIM, 9, avenue de Friedland, 75008 PAR Tél. : 225-54-62 et 63.

Une importante BANQUE ETRANGERE à PARIS recherche un

chef des services comptabl

Il aura pour mission de :
- coordonner l'activité des services compta
- *participer étroitement,* avec le Service Informatique, aux réformes de procédure et à la mise en place des systèmes de traitement,
- fournir en temps voulu les rapports requi par la Maison-mère et les autorités de tutelle françaises.

Le candidat devra :
- avoir une excellente connaissance des mécanismes bancaires et du marché moné taire et financier,
- avoir une expérience de plusieurs années comme responsable de services comptable
- être apte à *former et animer une équipe* de travail,
- posséder une excellente maîtrise de la langue anglaise.

Envoyer lettre manuscrite et CV détaillé au Service 5579

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

...région Ouest recherche Vendeur confirmé ...atériel bâtiment et T. P. ...él. : 227-05-00, poste 240.

...de Saint-Denis 93, recrute P 2 Electricien auto ayant P-2 B.P. ou 1 CAP et ...-1 des diplômes doit correspondre à la qualification. ... Candidat. et référ. avant le 18 Mai en Mairie.

...t centre médical recherche ...utatrice radio expérim. ...ocx. Tél. pr R.-d. 225-18-50.

...IMPORTANTE AGENCE BANQUE PRIVEE ...cherche dans le cadre de son expansion

CREDITMAN

GRADE de BANQUE III ou IV

...e verra confier l'étude ...t la gestion des dossiers ...engagement de l'Agence ...cours, moyen et long terme

...AUT :
...e formation professionnelle ...veau B.P.
...ne expérience pratique ...s crédits
...es qualités administratives ...et d'organisation

Envoyer C. V., photo et niveau rémunération, à ...6.608, CONTESSE Publicité, ...v. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANT GROUPE ...DIMENSION EUROPEENNE recherche pour ...sa Direction scientifique (SAINT-OUEN)

UN INGÉNIEUR D'ESSAI

...tant ou ayant une première ...rience industrielle. Diplômé école d'ingénieurs, mécaniq. de préférence.
...ra responsable de l'exploitation, de la maintenance et de la ...ion d'un banc d'essai automobile à poste fixe.
...ais ou allemand souhaité.

... C.V., prétentions et photo, ... 3.156 PARFRANCE P.A., 4, rue Robert-Estienne, ...8 PARIS, qui transmettra.

...RGANISME FINANCIER Centre Paris, recherche

CHARGE D'ETUDES

...JR DIAGNOSTIC ENTREPR. ...t. commerce) et MONTAGE ...EDIT à MOY. et LG TERME

...viendrait à homme jeune, ...olide formation comptable, ...onnes connaissances droit, ...alité, problèmes économiq., aptitude aux contacts, expérience souhaitée.

...esser C.V. manuscrit, photo, ...entions et références, à : ...2.478 Contesse Publ., 20, av. ...ra, 75040 Paris Cedex 01.

...OUPE PHARMACEUTIQUE (PARIS 14e) recherche pour directeur général

TRES BONNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

BILINGUE STENO ANGLAISE

Formation générale baccalauréat ... 5 à 10 ans d'expérience ...le Secrétariat de Direction

...oyer C.V. et photo à no 6.618, CONTESSE PUBLICITE ...av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE ...VELIZY-VILLACOUBLAY

recherche

...son SERVICE INFORMATIQUE (IBM 370/135 - DOS/VS - Télétraitement)

1) ANALYSTE FONCTIONNEL

...nat. : MIAGE ou équival. Expér. : un an dans la fonction.

2) ANALYSTE ORGANIQUE

...nat. : Institut programmation Maîtrise informatique C.N.A.M.
...ér. : deux ans conception chaîne informatique.

3) PROGRAMMEUR GESTION

...nat. : FPA ou IUT-Cobol. Expér. : un an/deux ans souhaités.

... avec C.V. à ARCHAT, bd Haussmann 75009 Paris. (D. 659) qui transm.

Gestion Immob. Recherche

GERANT SYNDIC

...ER. MINIM. 2 ANS co-prop. ...es connaissances comptab. SITUATION D'AVENIR ..., photo, prétent. STE L.O.B. ... av. d'Italie 75013 PARIS.

...RI, 154, r du Fg-St-Antoine ...s 75012 recherche d'urgence ...SSISTANT (E) TECHNIQUE laboratoire mesures, pollu- particulaire. Excel. con-...ances microscopie exigées. ...min. 30 ans, 42 h, 30/5 jrs. ... : 343-07-18 - 343-15-31.

STE INTERNATIONALE VENTE MATERIEL AIR COMPRIME recherche pour son Agence de Paris

EXCELLENT VENDEUR

pour visites sièges des industries nationales et engineering.

Niveau min. BAC TECHNIQUE. Expérience des engineering appréciée.

Envoyer C.V. et photo à M. E. DESCHAMPS, B.P. 10 92300 LEVALLOIS-PERRET.

BANQUE RÉGIONALE

recherche pour

PARIS et BANLIEUE PARISIENNE

UN ASSISTANT AU SERVICE DES CRÉDITS SPÉCIAUX

IL SERA CHARGE :
- de recevoir les clients et les conseiller,
- d'assister éventuellement le réseau,
- d'étudier les dossiers et de préparer la décision,
- d'assurer le traitement administratif, juridique et comptable des dossiers acceptés.

IL DOIT :
- avoir accompli son service militaire,
- posséder un diplôme d'enseignement supérieur ou un diplôme professionnel du second degré,
- avoir le goût du contact et des relations humaines.

Avantages socx et perspectives de carrière.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo, prétent., à no 2.101 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Ville de Meudon (92150) recrute par concours sur titres un ou une bibliothécaire de 1re catégorie. Ecrire à M. le Maire ou s'adresser au bureau du personnel (626-88-19).

Maison de retraite de Pantin Tél. 843-69-29, recrute INFIRMIÈRE D.E. temps complet ou mi-temps statut hospitalier ou contrat 5 jours à 8 h. - 2 week-ends repos sur 3.

Private International Association offers permanent job to

MULTILINGUAL SECRETARY

standard secretarial skills fluent English-French other languages

Apply in writing to : I.C.A.A. - Cidex A-103 94396 Orly-Aérogare

SHERATON HOTEL QUARTIER MONTPARNASSE

recherche

DES SECRÉTAIRES BILINGUES ANGLAIS

POUR :
- Service TECHNIQUE
- Service EXPLOITATION
- Service COMMERCIAL.

Libres rapidement.

Salaire intéressant 13e mois. Restaurant d'entreprise. Cadre agréable.

SE PRESENTER : 12, rue Vercingétorix, Paris-14e

ADMINISTRATION

recherche

INGÉNIEURS ÉCO OU ÉCONOMISTES

Min. 2 ans expérience profes. pour participer recherche et application méthodes nouvelles de gestion. Etudes de rationalisation, choix budgét., contrôle de gest., budgets de program., animation de séminaires. Poste contractuel. Ecrire avec C.V. détaillé et photo d'identité à : BUREAU R.C.B., 19, avenue de Maine. Paris-15e.

représent. offre

Groupe imprimerie région parisienne cherche personne pour service commercial. — Delalay, 7, av. Plaisance, 95-ERMONT

CHERCHE

VENDEUR CONFECTION

POUR POSTE REPRESENTANT EXCLUSIF JERSEY DE LUXE DEPARTS : 77-78 et 45 DEB. 4.000 F + % DE PRES. M. LELONG, HOTEL LUTETIA, 43, Boul. RASPAIL, PARIS-6e, LE MERCREDI 7 A 14 h. 30.

Nous avons le PRODUIT sans égal et sans précédent. Nous avons les introductions. Nous offrons la formation, un haut salaire, des possibilités rapides de promotion. Nous exigeons de quelques hommes et femmes la volonté de se faire une belle situation. Stage rémunéré, av. sociaux, voiture indispensable. Ecrire av. C.V. à OPF (no 1727) 2, rue de Sèze, Paris (9e), qui transmettra.

représent. demande

D. Célib., 28 a., cherc. emploi stable Représent. CARTE uniq. préfér. industrie 27 et 76. Mini 5.000 F + Frais. Ecr. no 399 S.N.P. HAVAS, ROUEN.

capitaux ou proposit. com.

DETTES-DIFFICULTES FINANCIERES, INSUFFISANCE FOND DE ROULEMENT, PROBLEMES D'INVESTISSEMENTS. Consultation GRATUITE sur rendez-vous, Cabinet B. W. 357-64-56.

Commune parfaitement solvable de 1.200 habitants, terminant construction Hôtel intercommunal des Postes non subventionné et ne trouvant pas les crédits pour payer l'actualisation du coût des travaux depuis l'adjudication, recherche emprunt à moyen ou long terme de 120.000 F. S'adresser à M. le Maire de 60650 LA CHAPELLE-AUX-POTS.

propositions diverses

Pour vous faire mieux connaître, ATTACHEE DE PRESSE sérieuse, dynamique, expérimentée, s'occupant avec succès de firmes tout premier ordre, propose d'assurer pour vous un SERVICE DE PRESSE personnalisé (budgets raisonnables). Ecr. J. Guillaume, 5, r. Versigny, 75018 Paris, qui transmettra.

travail à domicile

Offre

BOIS et FORETS pour travaux pédagogiques

CHEZ SOI dans section d'études forestières. France, Afrique : rédaction, cours, correction devoirs diverses disciplines dans école à distance agréée. C.V. tr. dét. à Agence ABP, 28, av. Anatole-France, Saint-Maur, qui trans.

occasions

Vends beau service Limoges, armoire-penderie et cosy orme verni, bahut chêne 2 m. 50, équipt domestique. — 578-85-57.

Tr. Beaux meubles style. Cham. à coucher, chenêts, cuisine. Tél. : 727-49-84

autos-vente

MERCEDES BENZ
Laos Paris
36, av. de Suffren - 567.70.20

Société vend ROLLS SILVER-SHADOW 74 — Toutes options 25.000 km Tél. le propriétaire 325-25-25.

Vend DAF blanche 44 luxe parfait état 7.500 F. Téléphonez Mme GOUREVITCH 236-25-11, heures bureaux.

Part vend R 4, 1967, bordeaux, bon état. T ap. 19 h. SUF. 79-33.

autos-achat

ACH. CHER PEUG., RENAULT, FORD, OPEL. Tél. 770-54-81.

URGENT

Particulier cherche à acheter véhicule utilitaire 1.300 à 1.600 kg de marque indifférente. Prix intéressant. Ecr. no 6.933 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

perdu-trouvé

Perdu Paris 25 février MONTRE ROLEX dame or gris bracelet serti env. 200 brillants Forte récompense.

Ecrire Durban Squire, CH 1700 FRIBOURG, Suisse

demandes d'emploi

APPEL D'OFFRES

pour le recrutement d'un MANAGER

33 ans - Self made man - Marié - Ingénieur Electricité-Thermodynamique - B.E.I. Mécanique - Hydraulique Références : Engineering T.C.E. usines « clés en main » - Vente de biens d'équipement à haut niveau. Langues : anglais - arabe. Actuellement : Directeur Général d'une société d'Afrique Francophone Noire Salaire : 720.000 FB net par an plus 86.000 F.F. sur place, nets, plus villa, plus voiture, plus domestiques

CHERCHE position équivalente. 3 critères : dynamisme - sécurité de carrière Possibilité de promotion.

Ecrire sous le No 8.406, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm

JEUNE FEMME Chef Agence

10 ANS EXPÉRIENCE SOCIÉTÉ INTÉRIM

- *recherche travail avec responsabilités société travail temporaire ou service personnel.*

Ecrire no 3.190, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

INFORMATIQUE-ORGANISATION-FORMATION

Ancien Chef Service Informatique (44 ans)
- diplômé organisation (O.S.T. - I.E.S.T.O.) ;
- expérience organisation dans cabinet ingénieur-conseil et de formateur dans organisme de formation.

Etudierait toutes propositions PARIS - REGION PARISIENNE Ecrire no 6546 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra PARIS (1er), qui transmettra.

J.F. 34 a. Secrét. direct. niv. étud. supér., bil. angl., expérience profess. 15 a., sens organisat., grande habit. relat. extér. et contacts internationaux, recherche poste à responsabilité. Ecr. à Mme GIRAUDON, 7, r. Charles-Dickens, 75016 PARIS.

DOCTEUR EN PHYSIQUE 28 ans

- 3 ans d'expérience (réussie) en recherche dans un laboratoire CNRS de niveau international.
- Haut niveau scientifique ; apte à se familiariser rapidement avec la plupart des techniques modernes.
- Goût des contacts humains.
- Imaginatif ; sens de l'initiative et des responsabilités.
- Anglais - Allemand.
- Libre rapidement.

Etudie toutes propositions, région de travail indifférente ; préférence pour fonction technico-commerciale. Réponse assurée. Ecr. no 3177, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme Française, exc. prés.

INTERPRETE ALL. ITAL.

Très qual. affaires, indust., etc. Long séj. étranger. Tous déplac. Foire, expo. 326-70-83 ou écr. Zylberberg, 9, r. Odéon, Paris.

Jne autodidacte, niv. univers., form. économico - commerciale. CHEF de SERVICE ventes, 4 ans expérience commerciale et *relations humaines* TRILINGUE (français, anglais, arabe) apporte collaborat. dynamique à Société Exportatrice vers

AFRIQUE DU NORD et MOYEN-ORIENT

Ecr. B.P. du Mazet (serv. 30), 186-75062 Paris, CEDEX 02, q. tr.

Inspecteur division, retraité, ch. emploi dans bureau ou compag. assur. ou encaissem. 15 jours par mois. Ecr. no 4452, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

Secrétaire de Direction, cadre, 18 ans exp., ch. place stable. Mlle SENTIER, 42, bd Gouvion-Saint-Cyr. 75017 PARIS. Tél. : 754-40-62.

DAME, 31 a., posséd. garde corps parf. conn. juridiques et financ. possib. réaliser toutes trans. et missions difficiles. libre voyager, entrerait au service direct PDG sal. 250.000 - 300.000/an. Ecr. no 6.593, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Jne Fme tr. sér. 25 a., ch. empl. chez vétérinaire comme infirm. vétér. début. à Paris. Ecr. Mme Castex, 4, sq. Maubeuge, Paris.

IRLANDAIS, 22 ans, résidant Paris, langue matern. anglais, français parlé et écrit, connais. allem., permis de conduire, bac diplôme de publicité, expérience media et agences de publicité, cherche situation. Ecrire sous no 6.927, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 23 ans, Bilingue Anglais Con. transit., Cherc. situat. int. Libre 1-6-75. - Tél. : 924-27-15.

CHEF de PERSONNEL, 48 ans, Long. expér. de la fonction ds Entrepr. 500 pers. branche métallurgie. Très au cour. des probl. de relat. soc. et syndic., salaires, conventions collectives, Droit du travail, Formation, etc., recherc. situat. simil. ou Adj. à Direct. de Pers. Paris rég. Paris ou Prov. Libre rapidem. Ecr. 6.550, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris, q. tr.

H. 32 ans, animateur, INFAC, CAPASE, 10 ans expér. prof., cherc. poste à resp. collectivité, région : Franche-Comté, Suisse, Bretagne. Ecr. Legoff, Locadour, 56700 KERVIGNAC.

Comptable cherc. Emploi Paris. Dirige service comptable dans Entrepr. moyenne. CAP et Niv. Probatoire au D.E.C.S. Ecr. no 8.484, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris.

Ing. System, 4 ans expé. constructeur et gros sites, cherc. Empl. de même nature av. resp. Ecr. no 4.401, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PSYCHO-SOCIOLOGUE PROFESSEUR D'UNIVERSITE

cherche à PARIS dans Ecole, Organisme ou Entreprise charge d'enseignement et/ou formation permanente

Ecr. no 8.481, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris.

SECRETAIRE STENODACTYLO BILINGUE ANGLAIS expérimentée, cherche place stable. Sérieuses références. De préférence proche Gare de l'Est, Sentier, Opéra ou limitrophes. Ecrire à Mme L. FREMONT, Résidence Origny, B.A. 77220 TOURNAN-en-BRIE ou Tél. : 407-00-79.

Lic. en Droit, Dipl. Cent. Sup. d'Etud. Notaire, début, étud ttes prop. touchant droit de la famille. Succ. références not. Ecrire Mlle LEGER, 19, rue Messidor, 94500 CHAMPIGNY.

DOCTEUR-INGENIEUR, 26 a., Ecologiste, sp. Microbiologie du pétrole, domaine terrestre et maritime, 3 ans labo., anglais. cherche poste dynamique et resp. Indif., dégagé OM. Ecr. no 4.355, Régie P. 85 bis, r. Réaumur-2e.

J.F., 28 ans, français, allemand, italien, anglais, expérience professionnelle entreprise *et* Marché commun. Etudes maîtrise histoire I.A.E., doctorat gestion. cherche poste dynamique et responsabilités. Ecr. no 6.932, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL société leader C.A. 90 millions, 44 ans, anglais, allemand, large expérience marché export Europe - U.S.A., gestion formation équipes vente, lancement produits, très sérieuses références, intéressé par direction générale ou commerciale ds sté à dével. Ecr. no 2.673, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C., C.P.A., 45 ans, bonne *expérience gestion* +*financ.* + vente, cherc. situat. Ecr. MANI, 21, r. République, 78230 Le Pecq.

ARCHITECTE DESA, 10 a., exp., ch. pl. st. bur. d'ét. ingenering, promoteur. Paris, région paris. Ecr. no 3.134, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75247 Paris-9e.

J. FEMME, 26 ans, Directeur administratif comptable, dynamique ,avant sens responsabilit., ambition, expérience dans cabinet expertise et P.M.E., cherche poste similaire dans BANQUE PRIVEE ou IMPORTANTE SOCIETE. Salaire souhaité : 72.000 F. Ecrire réf. 997. ORGANISATION et PUBLICITE, 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

J.F., 28 ans, excell. Présent., parfait. Biling. Anglais, Sténo 2 lang. Tit. Proficiency Chamb. Comm. Brit. Sens initiat. et respons., 8 ans expér., Cherche posit. Secr. Direction Quartier St-Lazare préfér., Poste simil., occupé 4 ans Sté Impt-Expt à Londres. Libre rapid. Vac Août. Ecr. Mme BUSSON, 23, rue de Legnano, 92700 COLOMBES.

H., 27 a., Maîtrise de physique (électronique, automatique, programmation Fortran), cherche Emploi responsabilité. Région parisienne. Ecr. no 4.201, REGIE Prese, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE FINANCIER, connaiss. CHANGE, expér. divers pays, Marché commun, triling., franç., Anglais, Allem., étud. ttes prop. Ecr. no T 068.819, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Couple discothèque N. Club, Disciockey, animateur, profes. serveuse ou vestiaire. Emploi sérieux. Si possible année. Pierotti. C. 65800 - ORLEIX AUREILHAN. Tél. repas 96-21-46.

Professeur éduc. music. certif. cherche école privée 1er degré. Ecr. no 6935, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Anc. ss-préf., 52 a., parl. arabe ch. sit. ds org. priv. ou par.-pub. Ecr. no 6931, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR des RELATIONS SOCIALES et HUMAINES 49 ans, solide expér. industr. et tertiaire. Connaiss. parfaite de la fonction sous tous ses aspects (gestion prévisionnelle, formation, relations humaines et syndic., etc.), rech., suite fusion entreprise, situation ds Sté Paris, de prêt. industrielle. Ecr. no 05.804, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE CCIAL Français 33 a., angl., all. cour., rech. à Ouagadougou (Haute-Volta), sit. prom. ventes gest. admin. entreprise. Accepte déplac. ts pays d'Afrique. Ecr. o 3.344, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmet.

Reviseur comptable, 28 a., 6 a. exp. dont + de 3 a. cabinet. dyn. conn. comptab., bilans, déclar. fisc et soc., cons. gest inform. bur. ch. sit. ent. dyn. ou cab. Ec. no 3174 « le Monde » pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Anc. s/préf., 52 a., parl. arabe, ch. sit. ds org. privé ou para-public. Ecr. 6.931, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

> **Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir vous propose :
- 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat;
- une document précise sur chaque programme ;
- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- des conseils juridiques, fiscaux et financiers

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

28, avenue de Messine tout près du Parc Monceau 1.000 m2 de bureaux à louer — livrables en avril 1975 —

Renseignements :

Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93+

Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

URGT rech. BURX, LOCAUX CCIAUX, pet. et gdes surfaces. KIJOXSON 522-13-89.

BD MALESHERBES SAINT-AUGUSTIN

locaux aménagés luxueusement (circuit T.V., alarme, climatis.) 120m2, conviend. Ets financiers ou bureaux de prestige. Tél. : 522-68-32 387-13-64

appartem. vente

Paris

Halles Montorgueil. Partic. vend direct. lux. studio, caract., im. rénové, 115.000 F. LAM. 84-72.

NOUVEAU XXe, studio de 33m2 + balc., im. réc. Pour le prix d'un stud. de 25m2. T. 344-20-21.

RUE DE MAUBEUGE ds imm. bourg., 6 p. 200m2 gd luxe excl. M. Duault, 129, bd de Magenta. Téléph. : 526-00-37.

PLACEMENT ASSURE Beau 2 p., cuis., s. bs., w.-c., chauf., cave. TEL. 2e ét s/rue. AF. RARE. 109.000. T. 033-56-72.

BD MALESHERBES Imm. gd stand. Gd 5 P. genre Hôtel part., 180 m2. + dépend. + 2 ch. serv. + park., 2 portes pal. prof. lib. Urgt. LAB. 57-38.

VOLTAIRE Idéal plac. Gd 2 pièces tt conft. refait neuf. 93.000 F. - 770-65-10.

ETOILE 2 APPTS
1) 4 PIECES, TEL., 450.000 F.
2) 2 PIECES, reff nf, TEL., 320.000 F. - 704-88-18.

CŒUR MARAIS RARE. Imm. XVIIe, 2 PIECES, caract., poutres, refait neuf par décorateur. URGT. - ODE 56-72

5e Appart. caract., entr., 2 ch., atel., séjour, cuis., bns, tél. 27, r. Bernardins (dern. étage).

17e-18e Ds beaux immeub. p. de t. tt cft
R. Lamarck, 2 p., 42 m², 182.000.
Sq. Carpeaux, 3 p. 70m², 220.000.
Caulaincourt, 3 p. 74 m² 255.000.
Pl. Clichy, 3 p., 75 m², 255.000.
Batignolles, 4 p., 80 m², 295.000.
KIJOXSON LAB. 13-09

COURCELLES Mo 5-6 P., belle réception, 3 chbres, 2 sanitaires, 2 serv. 174 m², 4e asc., standing, 760.000 F. FONCIP, ANJ. 90-73.

Ve VAL-DE-GRACE. Imm. réc. Bel appart. 90 m². Parking. Téléphone. Soleil. 522-62-14.

TRINITE 5 pces, duplex, poss. commerciale. tt conft 874-01-91

VAVIN Très bel immeuble Magnifiq. STUDIO, 40 m², tt cft, tél., calme, ensol. Pr visiter : 326-30-72, matin-soir.

Région parisienne

Châtillon-s/Bagneux, pr. tut. Mo, 5 P. pr., cft. 85 m², imp. imm. réc., 195.000, 628-75-58, le matin.

Mo Croix-de-Chavaux. Part. vd **ATELIER** d'artiste + logement 125 m² au total. 190.000 F. Tél. 206-54-01.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

URGENT rech. gds APPTS, 7e 16e, 17e, NEUILLY. KIJOXSON 80, rue de Rome. LAB. 13-89.

locations non meublées

Offre

AVENUE DE MESSINE 4 p. balcon, tt cft, av. téléph., chb. domest., cave, bail 6 ans. Buser, Lafitte, Barrou, 874-75-52.

AV. de MESSINE, studio tt cft, 3e ét, 800 F + ch. BUSER, LAFITTE, BARROU. T. 874-75-52.

PL. des VOSGES (même) 180 m2 4-5 p., tél., 2 bains. WAG. 06-27.

locaux commerciaux

Opéra, urgent, px exceptionnel, tr. belle affaire, 100m2. Part. de préf. à part. Tél. : 265-77-70.

hôtels-partic.

XVIe MUETTE Hôtel particul. à rénover, garage. - 627-78-52

fonds de commerce

Bar Club, possib. discothèque. Tél. : 805-97-62, à partir de 18 h.

Paris-18e, librairie-papet., bonne clientèle, appt. Tél. : 606-74-92.

Vends cessation activité

SAVOIE LIBRAIRIE-PAPETERIE générale, classique et bureau. Affaire prospère potentiel expansion. Chiffre d'affaires : 1.280.000 F. demande 350.000 + stock. Tél. : (79) 32-45-44 après 20 heures.

propriétés

TOURAINE (37) bel. mais. campag. 250m², r.-de-ch., ét., 6.000m² parc., verg., liv. + 7 p., cuis., 2 s. bs, 2 w.-c., gren., dép. Tél., calme, cft, 350.000 F. 033-87-82.

110 km SUD-OUEST maison week-end ou de retraite, 5 p., grange, eau, élec., jardin 1.350m2, 68.000 F. T. 700-46-21.

Normandie, hameau à 85 km de Paris, 14.000m2 : maison ancienne, tt conft, entièrement équipée et meublée, gd liv., s. à mang., 6 ch., mais. gard., gar. 2 voitures, grange et grenier à aménag., parc, verger, champ, ruisseau. Libre à la vente. Ecr. 403 SNP-HAVAS ROUEN.

PROVENCE MAS authentique. Etat absolument parfait, 200m2 habitables, jardin arboré 3.000m2 + dépend, 250.000 F. MARCHANT 84220. LE COUSTELLET (90) 71-92-92.

NEUILLY-PLAISANCE (93) Part. vd direct. b. ppté sur terr. 980m2 ent. clos murs 2 m. Mais. 2 ét. sur cave comp. 7 p., sle bns luxe, 2 cab. toil. Véranda baies vitrées de 40m2 plain-pied sur jdin pelouse arbr. d'agrém. Grande cour pavée + garage. Maison annexe louée, av. entrée indépend. Prix total 530.000 F. Pour visiter Téléph. : 935-16-90.

ETANG à vendre sur terrain boisé. Possibilité de construire. T. 58. CERDON-DU-LOIRET, par Gien.

Moulin à eau XVIIIe s. FOIX (Ariège). Construc. de caractère pierre, tuiles vieillies, génoises. Séjour de 41m2 avec cheminée et poutres, 3 ch., 2 bns, cave, gren., gar., terr., chauff. élect., cuis. éq., tt cft, 8.200m2 prés et bois, ruisseau, cascade. Prix 400.000 F. Téléph. (61) 40-45-00.

maisons de campagne

PERCHE : à 150 km de Paris. Vieille ferme restaurée + 2 granges aménageables. Vue magnifique avec 12.000m2. Urgent. Tél. : 954-14-89.

150 km Ouest, propriétaire vend corps de ferme + granges, grand terrain, jolie vue. Tél. - 954-14-89.

domaines

CHATEAUX, DOMAINES. En appellation d'origine contrôlée, grands vignobles des COTES DU RHONE ou DE PROVENCE quelques affaires chez : COSTABEL BP 80, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE T. (90) 92-08-40.

viagers

Estimation gratuite Discrétion **F. CRUZ** S.A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

villégiatures

Pour juin, août, septembre, A louer maison campagne de 2 p. avec jardin. DESCHAMPS Boulang. Le Bec-Hellouin (27). Tél. : 44-86-36.

boxes-autos

2e - RUE LE LA PAIX parking double. A vendre : 70.000 F. Tél. : 225-27-80.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU

à 5 minutes de la gare de Melun

LA VILAUBOIS

Piscine chauffée. Club house, tennis.
- 13 villas de 4 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 215.000 à 280.000 francs.
- PETIT IMMEUBLE 2 à 4 pièces principales, de 103.000 à 187.500 francs.

LIVRAISON ETE 75
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9,67 %.

Renseignements et vente : CONSEIL S.A.R.L., 548, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

Part. vd dir. ds domaine privé belle villa en bord mer (Cap Bénat Lavandou 83), gd liv., 3 ch., 2 s. bs, terrass., gar., pisc., jdin 2340m2. Tél. : 1 à CANLY Près Compiègne 60, midi-soir.

pavillons

ORMESSON-sur-M. Sect. rech. sup. et impec. pav. 7 vastes p., bureau, 2 cuis., 2 s. bs, w.-c., tt cft, linge, gren., cave, gar., b. jdin paysagé. Px 320.000 F. av. 60.000. TIC, 32, av. M.-Thorez Champigny-sur-M. T. 706-14-52.

terrains

Offre splendide terrain 6 ha très bien situé, avec eau, électricité, assainissement, situé à 25 km sud de Poitiers (Vienne). Main-d'œuvre assurée (principalement féminine) pr implantation d'une usine. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie de GENCAY 86160. T. 49-31-36.

Terrain 12 km sud Paris, bord route, surf. 12.000m2. 027-46-83.

CROISSY R.E.R. TERRAIN 800 m2 : 30 x 27 m. Viabilisé. Prix 230.000 F T.T.C. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet 976-05-98

L'immobilier

appartements vente

Paris

PLACE WAGRAM
Ds imm. classe, appt profess., R.-de-C., 5 P. pr., tt cft, excel. état, 3 lignes téléph., 2 park. Prix : 620.000 F. Tél. : 267-43-64 ou 227-61-49.

OBSERVATOIRE (FACE A) Ds imm. 1840, au 3e ss ascens. Vues extraordinaires, atelier + 2 ch., 2 bns, cuis., 110 m², tr. élég. Vis. le 7, 14 h. 30 - 17 h. 30, 14 BIS, RUE CASSINI. PASTEYER : 266-35-84.

St-Sulpice - Vieux-Colombier : 140 m² en 2 séj., 3 ch., 3 bns, asc. + poss. stud. ou 2 Pièces. Luxueux. rénové. - ODE. 42-70.

VIe, pr. quai Grands-Augustins, P. terrasse, vue Notre-Dame : lux. duplex, 110 m², art décor. Charme - Calme - Soleil. Imm. caractère. - ODE. 42-70.

2e BANQUE DE FRANCE
IMMEUBLE DE CARACTERE RENOVE - LUXUEUX STUDIOS - 2-3 PIECES AVEC LOGGIA DEMEURE DE QUALITE LIVRAISON LE 15-5-75 ME TELEPHONER : 325-25-25

NATION. Récent, étage élevé, 4 Pièces, verdure. — MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

IENA. Grand 4/5 Pièces, tout confort, chambre de service. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

RASPAIL. Immeuble pierre de taille, 5 Pièces, tout confort. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

XVIe. — Récent. Grand studio, tout confort. calme. - MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

GAMBETTA. Immeuble récent, gentil 4 Pces. ét. élevé, impec. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

AV. MONTAIGNE
PIED A TERRE GD LUXE 80 m2, Balcon, Garage, Décoration exceptionnel. Exclus. SAINT-PIERRE, ELY. 33-40 28, r. de Washington, Paris-8e.

Mo FALGUIERE
Ds imm. entièrement restauré. studios et 2 P. équip. tt cft. Tr. haute rentabilité. Location assurée, 131, rue de Vaugirard.

PRES QUAI - VIe ARRONDIS. Dans bel hôtel XVIIIe, classé, entièrement sur parc privé : 1°) Gd appart. 4/5 P., 165 m²; 2°) Duplex 5 Pces, cft, 140 m². PRIX ELEVE JUSTIFIE. Michel et Reyl S.A. : 265-90-05.

Ve arrdt, Mouge-Contrescarpe, ds imm. 1960, 2/3 P., tt cft, sur jard., 320.000 F. Agces s'absten. Téléphone : LAB. 05-39.

XVIe - ALMA, imm. anc., stdg, 4/5 P., balc., serv., poss. prof. libérale. Téléphone : 603-01-81.

Denfert-Rochereau, par propr. : s/place, 3 P., cft, à rénov., bon imm. Prix intéressant. 272-68-17.

16e, ds petit hôtel particulier : 1°) Elégant duplex, 110 m²; 2°) Coquet 2 Pièces. Entièrem. rem. à nf. 548-34-60.

19e Mo LAUMIERE
IMMEUBLES RENOVES ENTIEREMENT STUDIOS TT CONFORT SPECIAL PLACEMENT LIVRAISON IMMEDIATE ME TELEPHONER : 325-56-78

MOTTE-PICQUET
2 PIECES Cuis., w.-c., salle de bains, chauff. cal. Prix 159.000 F. - Tél. 567-75-80.

11e - PLACEMENT
2 PCES tt conft, immeub. rénové Prix intéressant. Tél. 742-57-95.

16e - AUTEUIL
DS BEL IMM. GD CONFORT 2e ET. ASC. PLEIN SOLEIL DBLE LIV. + GDE CHBRE Entrée, cois., salle de bains, moquette, téléphone, vide-ordur. LUX. REFAIT NEUF PRIX : 329.500 F S/pl. mercr., jeudi, 14 h. - 18 h., 63, bd MURAT, ou BAL. 22-04.

17e Pr. PLACE PORTE DES TERNES. Imm. tt conft. 9e ét. Soleil. GD 2 PCES. Cuis., s. de bs, 60 m2 env. + balcon-terrasse 15 m2, haut plafond (ancien atelier). Merc. 14 - 17 h. 3, rue du DOBROPOL.

NATION Immeuble neuf - Grd stands. Garçonnière. 59.000 F. — Tél. : SEG. 36-17.

15e 2 PIECES CONFORT Crédit personnel. 10.000 F. - 231-62-50.

RD PT CHPS-ELYSEES
Imm. stands, avec asc., soleil, double living + chambre, cuisine équ., S. de B., tél., 65 m² + grande terrasse : 530.000 F. Très beau studio, 35 m², S. de B., tout confort : 250.000 F. Possib. réunir les 2 apparts. Sur place, mercredi, 14-18 h., 7, rue Jean-Goujon, Paris (8e), 6e étage, appartement no 605.

PARIS (15e)
IDEAL PLACEMENT STUDIOS refait neuf, bloc cuisine, Salle d'eau, wc, tissu, moquette. Prix exceptionnel : 68.000 FRANCS. Possibilité crédit. ME VOIR : Mardi, Mercredi, de 14 à 19 h., 160, BD DE GRENELLE.

QUAI D'ORSAY
Appartement 300 m², 734-23-75.

MALESHERBES Imm. P. de T., grand standing, 4 P., 120 m², asc., tél. bt /plaf. ch. serv. A rénov. en part. Aff. except. 450.000 F. - 387-20-03

PARIS 15e Porte-de-Versailles 2 P., hab. de suite, 4e ét., cuis., s. de bs aménagées. 251.000 F. PRODOMO - 231-80-36.

KLEBER Immeuble récent, stand., tt cft Dble living + 2 chbr., dressing. Px 660.000 F. poss. gar. 744-28-28

18e MONTMARTRE
TYPIQUE IMM. RENOVE - STUDIOS - 2 PIECES TT CONFORT à habiter immédiatement. ME TEL. 325-25-25

PRES PARC MONCEAU
Gd stand. Appart. de réception, 260 m², 2 salons, s. à m., chbre, bains, cuis., office + petit appt de 60 m² indép., 2 ch. de serv. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

VIe - SUR GRAND PARC Luxueux appart. 195 m2 dont ATELIER 75 m2, hauteur 8 m. 6e ét., asc. Prix élevé. 742-02-44.

16e EXCEPT. entre FOCH et GRANDE-ARMEE. Ds tr. bel imm. Appart. de qualité, gde haut. plafond. Clair, soleil. 4-5 PCES, 175 m2 + chbre pers. Excell. état. Moins de 4.000 F le M2 vu urgence. Vis. s/place mercredi 14 h 30 à 17 h 30 : 5, AVENUE ALPHAND

17e PEREIRE
BEL IMM. PIERRE TAILLE 1er ET. CLAIR, SOLEIL 5 PIECES, tt conft, moquette, chauffage central REFAIT A NEUF + CHAMBRE SERVICE PRIX 479.000 F S/place mercredi 14 - 18 h 30 : 188 BIS, BOUL. PEREIRE ou rendez-vous - ALM. 35-15

Région parisienne

La Celle-Saint-Cloud, Particul., appartement très grand standg, situation exceptionn. 440.000 F. Téléphone : 969-88-60.

L'Hay-les-Roses. Part., 3 Pces, réc., tt cft, bn sit. et éq., verd. 180.000 F gar. compr. 350-94-40.

45 km. PARIS, par autoroute, 77-Pontbierry, Part. vend appt 2 P., S. d'eau, ds château, parc 5 ha. Prix 60.000 F. 065-71-05.

SEVRES. 1 ch., eau, électric., prox. transp., bel imm. 22.000. DEGUELT : 926-13-12.

MARLY-LE-ROI « Les Grandes-Terres » F 5, 77 m² + 6 m² loggia. Nombreux placards. 175.000 F + 10.800 C.F. Sélection Immob. Tél. 962-79-90.

MARLY-LE-ROI Joli 2 Pièces, 52 m² + loggia. A SAISIR : 138.000 FRANCS. Sélection Immob. Tél. 962-94-97.

VESINET LE PECQ RESID. STAND. PISCINE. Tr. beau séjr, 3 chbres, 2 bains. park., décor. soignée. Prix intér. - FRANCE PROMOTION IMMOB. 976-87-06

VILLE-D'AVRAY - Résidence « Le Monastère » Ds gd parc boisé, 5 pièces, cft, gar. 330.000 F. - 926-41-20.

91 - WISSOUS
Près Antony, Partic. à Partic., vend app récent, libre sept.-octob., 4 P., tt cft, gar., s.-sol. 160.000 F. T. 930-21-87 avant 12 h.

FONTENAY - AUX - ROSES Imm. récent 4 p. av. plac., tt cft, calme, tél., box. 290.000 F. — SEG. 36-17.

CHARENTON Mo LIBERTE Exceptionnel Vue s/bois. B. Stud. Imm. réc. 9e ét., asc. Balcon. Garage. Prix total 110.000 F. - ELY. 69-36.

Province

A NICE - QUARTIER CIMIEZ une réalisation exceptionnelle : résidence « LA CHARMERAIE » 2, avenue Villebois-Mareuil, très grand standing, appartements de 2 à 5 Pièces répartis en deux petits immeubles implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes à pied du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION FERMES ET DEFINITIFS GARANTIE « LA HENIN ». Renseignements et documentation sur place et au cabinet JACQUES PERDU (F.N.P.C.) 11, RUE HALEVY 06000 NICE.

Téléphone : (93) 87-10-59.

A vdre stud., 36 m² + loggia, Cavalaire-s/Mer, vue sur mer, imm. nf, sur l'eau, entièrem. équipé et meublé, grand stdg. Ecr. no 6.934, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etranger

Particulier vend à LAREDO (Espagne) : APPARTEMENT bord de mer, mblé, sél., 2 ch., s. d'eau, cuisine, terrasse. tt confort. Prix : 50.000 francs. Téléphone : 883-14-07, le matin.

constructions neuves

VINCENNES « STUDIUS Ier » 15, avenue du Petit-Parc, DU STUDIO AU 5 PIECES PRIX FERMES Bureau de vente et appartement décoré ouverts mardi et vendredi, 14 à 18 h., samedi et dimanche, 11 à 19 h.

S.O.G.E.L. : 331-65-61 +.

PARIS XVIIe
Pet. résid. gd stdg, hab. sept., DU 2 AU 6 PIECES, PLEIN SUD appt témoin, 110, bd Péreire, mardi-mercr., 10-12 h., 15-19 h., le vendredi, de 15 à 19 h. PRODOMO : 231-80-36, 232-85-45.

XVIIIe - JULES - JOFFRIN CHAMBRES ET STUDIOS 2, 3, 4, et 5 PIECES. HABITABLES DEBUT 1977. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIe - RUE DE PICPUS STUDIOS, 2 ET 4 PIECES. Livrables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe - PORTE D'ITALIE 3 Pièces, 70 m²... 256.000 F. cave et parking inclus. Exonéré impôt foncier. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XXe - PELLEPORT STUDIOS, 2, 3 ET 4 PIECES. Habitables juillet 1975. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE Immeuble très grand standing. STUDIOS, 2, 3 et 4 PIECES. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe - TOLBIAC STUDIOS, 2 ET 3 PIECES. Habitables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

A 200 m. de la gare de VANVES-MALAKOFF à 6' gare Montparnasse prox. futur métro début 1976 LA RESIDENCE MIRABEAU 117, rue Paul-Vaillant-Couturier, **92 - MALAKOFF** STUDIOS AU 3 PIECES Livraison octobre PRIX FERMES ET DEFINITIFS CONSTRUCT. TRES SOIGNEE Appt tém. sam., dim. 10-12 h. ; lundi, merc. samedi, dimanche 14 h. 30-18 h. — Tél. 742-28-97.

appartem. achat

Achète urgent rive gche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 PIECES, paiement comptant chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

Partic. recherche 2 APPARTS sur même palier, totalisant : 6 CHBRES, quartier résidentiel, Immeuble bon standing, soleil. Tél. : 602-61-52, de 8 à 18 h.

ACHETE - URGENT - COMPT chambre bonne Paris. 873-20-67.

GILER S.A. 59, avenue d'Iéna Tél. : 260-36-89 rech. d'urgence apparts toutes surfaces pour clients sélect.

Dispose paiement compt., ach., urgent, 1 à 2 pièces, PARIS. Ecr. LAGACHE, 16, av. Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

locations meublées

Offre

Paris 17e, entrée, cuisine, s.-d.-b, w.-c., séj. chbre chauf. central, 800 F par mois. — 243-41-68.

locations non meublées

Offre

RUE DURET. A louer appt. libre, 3 p. 1.900 F par mois. Reprise moquette : 6.000 F. Tél. : 288-53-36.

VAL-D'OISE : Saint-Martin-du-Tertre-95. A louer villa neuve, 7 pces, tt cft., jard. 1.000 m². Cause départ, conviendrait à profession libérale. 2.000 F par mois. Tél. : 990-13-52.

SIMPLON 5 p., tt cft, standing, tél., balc. 1.500. — CLI. 96-17.

CHATELET studio pr cél. tt cft. sans A. 600 cc, T. soir 742-52-33.

MAISONS-ALFORT
Loue 2 Pièces, cuisine, S. d'eau, Mo Stade. 650 F charges compr. Téléphone : 875-97-78, ap. 18 h.

Demande

Ch. studio ou 2 pces XVe ou environs à partir juin. Maxim. 600 F. Ag. s'abstenir. Ecr. no 6.928 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PARTICULIER CHERCHE pour minimum 1 an SAINT-CLOUD et limitrophe proxim. lycée U.S. Saint-Cloud MAISON A LOUER à compter 1-9-75 living double 3/4 chb. cuisine, S. bains. WC, jardin, garage. Conditions à débattre, visite poss. courant Mai. Téléph. heures bureau 225-12-95, M. Wasels.

bureaux

CABINET IMMOB. rech. BUREAUX 2 ou 3 PCES St-Augustin, Europe, Opéra. Ecr. 377 MURATET, 15, rue Taitbout, Paris-9e, q. transm.

1 à 20 BURX Ts quart. Location sans pas-de-porte. MAILLOT. 293-45-65 + 522-19-10.

ST-PHILIPPE. 80 m². Loyer pur interrest. BAL. 22-07.

PROPRIETAIRE. Loue 1 ou plus. bureaux dans immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

8e PROPRIETAIRE loue 1 ou plus. bureaux - Refait neuf Tél. 720-05-89.

A LOUER PLACE VENDOME
BUREAUX AVEC TELEPHONE 261-08-65 et 260-44-90

locaux commerciaux

Part. de préf. à part. quart. Halles, 80 m² ds Hôtel 18e ravalé. Tél., poss. cial ou bourg. R. de ch. surélevé. Très clair. Tél. : 277-86-77.

A VENDRE OU A LOUER RAMBOUILLET Z. I. LUXUEUX BUREAUX 350 M2 + Appartements et Entrepôts Treuil 20 tonnes. 100 KWA 7 lignes téléph. Telex. 460-44-66 - 702-92-34.

fonds de commerce

Côte méditerranéenne : importante société de froid, industriel et commercial, climatisation + grandes cuisines, en pleine expansion (nombreuses références), céderait totalité. Ecrire à 4.995/66 HAVAS 66.004, PERPIGNAN, B. P. 442.

immeubles

INVESTISSEZ AU CANADA à MONTREAL Région en pleine expansion Immeubles d'habitation et commerciaux, terrains, fermes. Excellent rapport. Renseign. sur rendez-vous : CABINET LURIA — à PARIS, 31, av. de l'Opéra. Tél. : 073-78-24 — à Montréal : 903, rue Bélanger (Mr. HILLION).

DANS BEAUX IMMEUBLES RENOVES - PLUSIEURS BOUTIQUES EN PLEINE ACTIVITE - BAUX 9 ANS RAPPORT ET PLACEMENT IMPORTANT ET EXCEPTIONNEL LE PROPRIETAIRE, 325-56-78.

hôtels-partic.

RANELAGH Voie privée, charme except. calme part., H.P. plein soleil, 8 p. jdin, park. 1.250.00 F LARGIER ANJ. 62-97

terrains

Provence-Luberon 6.800 m². Permis construire, pins, oliviers vue panoramique. Laurent, 8, r. Penon, 78-Chatou. 966-47-52 du 8 au 11 mai sur place (90 72-81-20) h. repas.

LES CLAYES-SOUS-BOIS TERRAINS A BATIR DE 708 M2 + passage d'accès PRES D'ORGEVAL LES ALLUETS-LE-ROI. TERR. A BAT. de 850 M2 à 1.000 M2 toutes viabilités. MAREIL-MARLY. 963 M2 - 541- M2. S.A. VIABILIS. 973-72-59.

échanges

Pr. Place V.-Hugo, éch. 6/7 pces 250 m2 + 2 chres serv. Cat. 2 A, loy. anc. mens. 2.500 F T.C.C. contre 5/6 pces 150 à 180 m2 cat. 2 B loy. anc. 8e, 16e, 17e 273-39-46.

viagers

Ach. viagers ou nue-propriété Discrétion VERNEL 526-01-50 4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e.

villégiatures

Hôtel TREPINI, TORINO 98, via Panzini 47041 Bellaria (FO), Italie. Tél. 44291. Pens. cft mai, sept. L. 4.000; juin, juil. août L. 5.000.

Promotion Sociales Informations Vacances Loisirs Toutes régions — 742-85-91.

Loue Juillet, splend. F 4 Saint-Malo intramuros, direct plage. vue unique. Très ensoleillé. Très gd cft. Meubles valeur. Si trop nbx ou pas sérieux s'abstenir. Ecr. PINEL BP3 35500 VITRE (Prix 3.250 F).

Loue authent. Roulottes gitanes attelées rand. Provence. J'Moyne 84320-Entraigues. Tél. (90) 8100-35 et (90) 83-16-26.

propriétés

BANFFSHIRE - ÉCOSSE

A deux heures d'avion de Londres, Inverness 65 Aberdeen 95 km. Cession de bail emphytéoti avec intéressants droits de chasse et de pêche la propriété the Glenlivet Estate 20.400 hect

SUPERBES POSSIBILITÉS DE CHASSE ET DE PÊCHE

Landes très étendues - Chasse à l'affût - Pêch saumon et à la truite saumonnée - Faisan perdrix - Autres gibiers en abondance. - T loges traditionnelles avec propriétés attena entièrement remises à neuf selon les exigence plus sévères.

A VENDRE

Hampton & Sons

6 Arlington Street, St. James's, Londres SW1 Angleterre Tél. 01-493 8222 - Télex Angleterre 25.341

LONGJUMEAU. Belle ppté ociale. 13 pces, 2 burx. Tout cft., parc. 1.722 m². Garages. Ppiaire, 3 Grande-Rue, Longjumeau. 928-92-08.

RAMBOUILLET
A 5 KMS sortie bourg, au cœur de la Forêt, Magnif. Propriété style Louis XVI, réception 150 m2, 5 chb, 5 Bns Bur. Luxe et cft. Dépendances 7 Ha boisés travers. rivière, Pièce d'eau, sortie directe en forêt. Prix à débattre. Sur rendez-vous : CABINET MAZIERES GUIPERREUX PAR RAMBOUILLET 483-51-55

27 KM. DEAUVIL Gde maison bourg., 11 grand cft, parf. état, r travers. parc boisé de 1 Conv. famil. nombreuse collect. Prix intér. -

A V. PAYS D'AUGE. récente, confort, point S'adresser Me REBOU taire, 27260 EPAIG T. (16-32) 07-88-1

URGT vds gde ferme, dans châtelener met colline, vue excep Tél. après 19 h : 3

villas

LOUVECIENNES prox. centre. Luxueuse maison Ile-de-France. Vastes réceptions, 4 chambres + studio indépendant, 250 m² habitables + Caves et gar. 2 voitures. PARC 2.500 M2. CALME - VERDURE. Tél. Propriétaire : 954-14-89.

MARLY-le-ROI, prox. Abreuvoir Vue s/parc. Vieille demeure 18e. Récept. 4 chbres, poutr. appar., chemin., beau jdin clos, conft à prév. BI 969-52-67.

BEAUVALLON
Face Saint-Tropez, quelques villas de grand standing et de qualité, Ensemble genre club avec piscine près mer, beaux arbres. Tél. : 94-96-25-20. PARIS : 288-45-26, préf. matin.

SAINTE-MAXIME
Grande villa bord de mer, quai embarquement, plage, gd beau jardin, 10 chambres, garage 4 voitures. Libre. Parf. état. Prix très élevé justifié. Tél. 288-45-26, préférence matin. Exceptionnel.

pavillons

LA VARENNE, PAV. réc., bord MARNE, berge, 4 ch., tt cft., jdin 500 m. 900.000 F. Tél. 878-12-42, de 15 à 18 h.

maisons de campagne

OISE. Part. vd mais. 60 KM Paris, 5 pces cuis., s. eau, wc., ch. cent., gar., cheminée, poutre + pet. mais. s/2.500 m². Prix. 320.000 F. Tél. 990-38-06, le soir pr R.-V.

domaine

Part. rech. PROVE DOMAINE AGRICOLE Plat et irrig. Ecr. Rou Havas, 62, r. Riche 75002 Paris.

A VENDRE DA **LE VAR** **DOMAINE** de 125 HECTAR

Entre l'Autoroute du Brignolles dans la magnifique domaine c comportant landes, bo valonné en bordure c chasse, pêche

PRIX DEMAND 5 millions, à déb.

Tél. : 754-33-4

fermett

Région ALEN
— Bel. Fermette av s/3.500 m² E s/ Prix 85.000. Av.
— Ds même rég. en riv. la Sarthe, 10 de Sillé - le - Guillaur Corps de ferme Prix. 60.000 F av.

Région VAL DE
— Petite fermet. 2 p. 2.000 m². Px. 48.0
— Même région FE 3 pces, dép. s/3.0 Prix 78.000 F av.

Rég. FERTE-ST-
(Future autor.) Belle rénov. Px. 85.000 av.

20 km MA Sud du
— Fermette hab. de 120.000 F av. 25.0 C.I.O., 8, av. Gar Le Mans. 15-43-28

à champmesnil: le meilleur crédit de la région parisienne


campanule 153 m² 6 pièces, 4 chambres, 2 bains.

colchique 157 m² 6 pièces, 4 chambres, 2 bains.


symphée 159 m² 6 pièces, 4 chambres, 2 bains.


jonquille 135 m² 5 pièces, 3 chambres, 2 bains.


soleil 128 m² ou 129 m² 5 pièces, 3 chambres, 2 bains.


bleuet 104 m² 4 pièces, 2 chambres, 1 bain.

un crédit bancaire exceptionnel

Certainement l'un des plus bas de la région parisienne puisqu'il démarre à : 90 F par mois pour un emprunt de 10 000 F (assurance comprise), grâce à des accords spéciaux avec la BNP-Cogéfimo.

des prix compétitifs

Prix fermes, définitifs et tout compris : maison entièrement équipée, garage, jardin. 4 pièces : 216 500 F. 5 pièces : 270 500 F. 6 pièces : 298 500 F et seulement 10 % à régler jusqu'à la livraison. Prix maintenus depuis décembre 1974 (5 mois).

une situation privilégiée

Champmesnil est à 15 km de Versailles, 25 km du pont de Saint-Cloud et à quelques minutes de l'autoroute de l'Ouest ; gare SNCF à côté.

des équipements collectifs

Sur place, à Champmesnil même : une piscine et un terrain de sport existant à l'heure actuelle, le centre commercial est en cours de réalisation, un groupe scolaire est programmé. Plusieurs écoles au Mesnil-Saint-Denis.

des plans intelligents

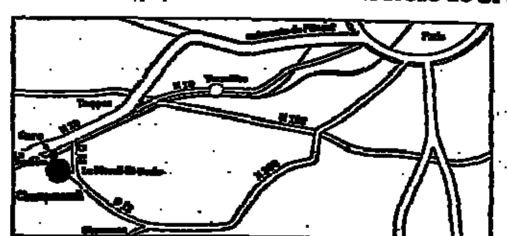
6 maisons au choix : de construction traditionnelle, elles possèdent de très grands espaces intérieurs et des aménagements luxueux et complets.

le charme

Champmesnil est au bord de la vallée de Chevreuse, au cœur du village accueillant du Mesnil-Saint-Denis, et à quelques kilomètres seulement des sites historiques de Port-Royal et de Dampierre.

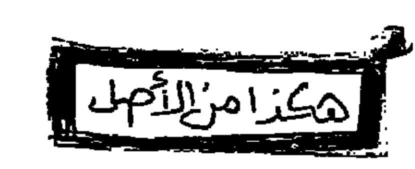
un environnement séduisant

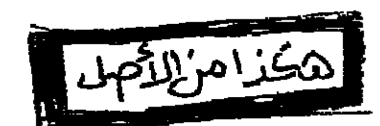
Tout est à la portée des résidents de Champmesnil : Paris (à 25 minutes par le train : liaison directe gare Maine Montparnasse-gare de la Verrière ; en voiture par l'autoroute de l'Ouest et la N 10, ou par la route de la Vallée de Chevreuse, la N 306 puis la D 13 jusqu'au Mesnil-Saint-Denis), les espaces naturels (centre de loisirs de Saint-Quentin en Yvelines, 8 km ; forêt de Rambouillet, 15 km), et tous les équipements de la ville nouvelle de St-Quentin.



SEFRI CIM

Visitez sur place les 6 maisons modèles, tous les jours de 10 h à 19 h Champmesnil. 78320 Le Mesnil-Saint-Denis. Tél 461 81 38 / 71 20 / 83





L'ÉVÉNEMENT

Les finances locales

LES rapports de l'Etat et des communes sont empoisonnés depuis vingt ans par le problème continuellement posé mais jamais résolu de la fiscalité locale. Les maires se plaignent d'être obligés d'alourdir les impôts locaux, dont ils ont la responsabilité, pour financer un nombre croissant de dépenses dont l'Etat n'assume pas la charge. Aussi réclament-ils davantage de subventions du gouvernement et plus d'autonomie dans leur utilisation. L'Etat rétorque qu'il verse de plus en plus d'argent aux collectivités locales (communes et départements) et met en doute — sans le dire clairement — la rigueur de gestion de nombreux budgets communaux et l'utilité de certaines dépenses.

Cette très vieille querelle va peut-être se débloquer dans la mesure où certaines données du problème commencent à vraiment changer. Depuis janvier 1974, trois des quatre impôts directs locaux ont été modernisés : la taxe d'habitation (ancienne contribution mobilière), les taxes foncières bâties et non bâties ont été recalculées. Le quatrième impôt local direct, la patente, va, lui aussi, être transformé : un projet de loi sera prochainement discuté à cet effet par le Parlement. Si tout se passe normalement, la nouvelle patente — baptisée taxe professionnelle — entrera en application début 1976.

Ainsi sera achevée la modernisation de la fiscalité directe locale, modernisation qui se traduira par plus de justice dans la répartition des impôts entre contribuables. L'affaire n'est pas mince, puisque ces quatre impôts rénovés représentent le tiers des ressources globales (emprunts et subventions compris) des collectivités locales et 57 % de leurs ressources fiscales.

Pourtant, malgré l'assurance que leur donnent dès maintenant des impôts locaux beaucoup moins discutables sur le plan de la justice — puisqu'ils sont établis sur des bases très récentes, — de très nombreux maires répugnent à accroître davantage la pression fiscale pesant sur leurs administrés. Dans certaines municipalités, les contribuables ont montré leur mécontentement d'avoir à payer des impôts qu'ils jugent trop lourds. Cinq millions de Français environ paient plus d'impôts locaux que d'impôts d'Etat sur le revenu...

Aussi les maires, soutenus en cela par les partis de gauche, relancent-ils actuellement leur offensive en direction du gouvernement pour obtenir plus de subventions de l'Etat. Il y a trois semaines, à Mâcon, M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, a surpris tout le monde en annonçant le remboursement aux communes de la T.V.A., que celles-ci paient sur leurs dépenses d'équipement. C'était un pas très important — et peut-être imprudent — fait par le gouvernement en direction des maires qui réclament cette mesure depuis longtemps. Il en coûterait 7 milliards de francs à l'Etat, somme qui grossirait les 45 milliards de francs de subventions versées annuellement aux collectivités locales. L'emploi du conditionnel est pourtant de rigueur : renseignements pris, les propos de M. Poniatowski n'engageaient pas le gouvernement, puisqu'il ne s'agissait que d'une initiative personnelle...

Quoi qu'il en soit, les rapports de l'Etat et des collectivités locales ne pourront pas vraiment s'améliorer tant que deux problèmes n'auront pas été clairement posés et résolus :

1) Un partage net, sans ambiguïté, doit être fait entre les dépenses qui reviennent à la charge de l'Etat et celles qui doivent être assumées par les collectivités locales ;

2) Dans ce partage, les maires ne doivent pas perdre de vue cette vérité qu'il est impossible de vouloir bénéficier de plus d'autonomie dans les dépenses si l'on en refuse le prix, c'est-à-dire l'impôt. L'autonomie véritable n'est pas dissociable de la responsabilité, particulièrement de la responsabilité financière.

LES RECETTES : la moitié seulement d'impôts

POUR financer leurs dépenses, les collectivités locales disposent de trois sortes de recettes : leurs impôts propres, les subventions versées par l'Etat, les emprunts.

I. - Les impôts locaux : 35 milliards

Ce sont essentiellement quatre impôts directs : la taxe d'habitation (nouveau nom de l'ancienne contribution mobilière), la taxe foncière bâtie, la taxe foncière non bâtie, la patente. Ces quatre impôts ont été longtemps appelés les « *quatre vieilles* », parce qu'ils étaient la survivance de taxes qui, avant la première guerre mondiale, étaient des impôts d'Etat. Ceux-ci furent abandonnés comme tels en 1917, mais leur assiette a été conservée par les maires et les conseils municipaux pour calculer les actuels impôts locaux. Ce système va prendre fin.

● **Taxe d'habitation et taxes foncières.**

Le calcul des trois premiers impôts a, en effet, été révisé. Les bases de la « *taxe d'habitation* » et de la « *taxe foncière bâtie* » ont été complètement revues à l'occasion d'un vaste recensement des propriétés bâties, qui a duré plus de trois ans (de 1970 au milieu de l'année 1973) et qui a porté sur 20,7 millions de logements, 1,8 million de locaux commerciaux, 207 000 établissements industriels.

De même, l'assiette de la « *taxe foncière sur les propriétés non bâties* » a-t-elle été révisée en 1961 à l'occasion d'un recensement dont les résultats ont été actualisés en 1970.

Depuis le 1er janvier 1974, ces trois impôts locaux dus par les contribuables, qu'ils soient propriétaires ou locataires, sont *calculés sur des Valeurs locatives réelles, telles qu'elles résultent des règles du marché* (loi de l'offre et de la demande). Ainsi, quand il s'agit d'une H.L.M., ce n'est pas le loyer payé par le locataire qui est pris en compte pour le calcul de la taxe d'habitation (car les loyers H.L.M. sont artificiellement abaissés par l'intervention de l'Etat), mais le prix que vaudrait, dans un quartier, un appartement équivalent du secteur libre, compte tenu de son confort et de ses aménagements.

Le maire a certes la possibilité de réduire l'impôt des personnes nécessiteuses, en pratiquant — après coup — des abattements : abattement à la base, abattement pour charges de famille. Mais, les trois impôts sont d'abord calculés selon une règle unique, sans manipulation préalable, afin de conserver au système toute sa clarté. Il est en outre prévu que les valeurs locatives seront actualisées tous les deux ans et le recensement des propriétés bâties refait tous les six ans, ce qui ne devrait pas poser de graves problèmes ni prendre beaucoup de temps, grâce à l'informatique.

La révision des bases de ces trois impôts directs devrait entraîner de très importants changements pour les contribuables, notamment pour le paiement de la taxe d'habitation. Aussi, pour éviter de trop brusques modifications, les pouvoirs publics ont-ils prévu de ménager une période de transition pendant trois ans.

● **La patente.**

Cet impôt payé par deux millions de contribuables rapportera 15 milliards de francs environ en 1975, soit la moitié environ des quatre impôts directs (35 milliards de francs). C'est l'impôt local le plus critiqué, parce que ses bases, complètement anachroniques, sont sans rapport avec la réalité. Entre commerçants d'un même département ayant des activités comparables la patente peut varier de 1 à 10 sans raison compréhensible.

Aussi, le projet du gouvernement prévoit-il d'asseoir la future taxe professionnelle sur des bases modernes, c'est-à-dire économiques et comptables. La future taxe professionnelle sera calculée sur la masse des salaires distribués dans l'entreprise (et non plus sur le nombre des salariés) et sur la valeur locative des outils, des machines, du matériel (voitures, camions...) et des locaux. Enfin, disparaîtront les taux différents de patente qui étaient jusqu'ici pratiqués selon les professions. La règle sera la même pour tous et ne souffrira plus d'exceptions.

Pendant trois ans — jusqu'en 1979 — l'Etat calculera lui-même la taxe professionnelle et les trois autres impôts locaux en fonction de la ressource globale demandée par la commune. Par la suite, la taxe professionnelle sera complètement détachée des trois autres impôts locaux. Les conseils municipaux fixeront donc librement son montant qui, cependant, ne devra jamais dépasser de plus de 20 % la moyenne départementale.

Actuellement, le produit des quatre impôts directs locaux (environ 35 milliards) est partagé entre les communes et les départements à raison de deux tiers pour les unes, un tiers pour les autres.

● **Taxes et ressources diverses.**

A ces quatre impôts, il faut ajouter un certain nombre d'autres recettes fiscales (taxe d'équipement, droits d'enregistrement) et des ressources non fiscales (notamment les ressources tirées de différents services rendus, tels que les abattoirs, les piscines, etc.) qui représenteront ensemble *cette année 15 milliards de francs*. C'est donc d'une somme de 50 milliards de francs dont disposeront cette année les collectivités locales.

II. - Les subventions : 45 milliards

L'Etat verse aux collectivités locales des « *subventions de fonctionnement* » pour l'entretien de leur matériel, son renouvellement, mais aussi pour le paiement des employés municipaux (en tout environ 17 milliards de francs en 1975) et des « *subventions d'équipement* » (8 milliards de francs environ). Soit 25 milliards de francs.

A cette somme, il faut ajouter 20 milliards de francs versés par l'Etat pour remplacer le produit de la défunte taxe locale qui jusqu'en 1968, était un impôt local indirect d'un important rendement. Ce versement compensatoire, appelé par les experts V.R.T.S. (Versement représentatif de la taxe sur les salaires, du nom de la taxe dont le produit remplaça pendant quelques mois celui de la taxe locale), est d'autant plus important que les impôts directs locaux d'une commune croissent plus vite. Une prime est donc donnée aux collectivités qui dépensent beaucoup. Le versement de l'Etat au titre du V.R.T.S. augmente en tout cas chaque année nettement plus vite que la hausse des prix ou que la progression des dépenses publiques : + 18,3 % en 1970, + 15 % en 1971, + 14,2 % en 1972, + 14,1 % en 1973, + 22 % en 1974.

Il n'est pas tout à fait rigoureux de considérer ces 20 milliards de francs de V.R.T.S. comme des subventions de l'Etat, puisqu'ils remplacent une taxe que l'Etat a supprimée. Il s'agit plutôt d'un transfert de fonds de l'Etat vers les collectivités locales. Globalement, ce transfert et les subventions précédemment évoquées atteindront environ 45 milliards de francs en 1975.

III. - Les emprunts : 12 milliards

Ils apporteront 12 milliards de francs environ aux collectivités locales cette année. Cette somme représente évidemment la différence entre les ressources des collectivités locales (impôts locaux et subventions de l'Etat) et leurs dépenses (d'équipement et de fonctionnement).

[LES REGIONS. — Une page consacrée aux collectivités locales ne serait pas complète si elle ne faisait mention des budgets des régions. Ces nouvelles collectivités locales, créées en juillet 1972, disposent d'un peu plus d'un milliard de francs de recettes par an. Les régions ne peuvent, de par la loi, imposer plus de 25 F de taxe par habitant. Elles disposent de différentes recettes, notamment le produit des permis de conduire et la possibilité de lever différentes taxes additionnelles à des impôts déjà existants : droits de mutation, taxe de publicité foncière, droits d'enregistrement sur les mutations d'immeubles. Mais les régions sont des entités trop récentes pour jouer un rôle important dans les recettes comme dans les dépenses des collectivités locales.]

COMMUNES ET DÉPARTEMENTS ASSURENT PLUS DE LA MOITIÉ DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DU PAYS.

Pour situer l'importance du rôle des collectivités locales dans les circuits économiques, on peut comparer les poids respectifs des impôts locaux, des impôts d'Etat et des prélèvements au titre de la Sécurité sociale. En 1973 (derniers chiffres connus), les impôts des collectivités locales ne représentaient que 5 % de la production intérieure brute (PIB) de la France, contre 14,5 % pour les cotisations sociales et 18,8 % pour les impôts d'Etat.

Cette comparaison est intéressante dans la mesure où elle situe l'effort fiscal demandé aux Français respectivement par l'Etat, les collectivités locales et la Sécurité sociale. Mais elle n'est pas significative de l'importance économique des collectivités locales, importance qu'on mesure mieux d'après leurs dépenses. Cette année, les communes, les départements et les régions dépenseront environ 100 milliards de francs en équipement et en fonctionnement (salaires, entretien du matériel, etc.), contre 250 milliards de francs à l'Etat. On voit que l'écart est déjà bien moindre.

Il est même un domaine essentiel dans lequel les collectivités locales jouent un rôle plus important que l'Etat : c'est celui des dépenses d'équipement, dont elles assurent seules 57 % du total.

LES DÉPENSES : 60 % de fonctionnement 40 % d'équipement

EN 1975, les collectivités locales auront à financer une soixantaine de milliards de francs de « *dépenses de fonctionnement* » (entretien du matériel, paiement du personnel) et une quarantaine de milliards de francs de « *dépenses d'équipement* » (cette somme comprenant le remboursement des dettes contractées antérieurement). Au total, 107 milliards de francs environ, répartis entre 60 % pour le premier groupe et 40 % pour le second. C'est pour arriver à ce montant que les collectivités locales doivent ajouter à leurs recettes ordinaires (impôts locaux, subventions et transferts de l'Etat), qui atteindront quelque 95 milliards de francs en 1975, 12 à 13 milliards de francs d'emprunts.

Actuellement, les collectivités locales ne couvrent vraiment que leurs dépenses de fonctionnement, qui augmentent très vite chaque année (+ 12,7 %). Les subventions de l'Etat (non compris le V.R.T.S.) ne progressent, elles, que modérément (2 à 3 % chaque année) ; les dépenses d'équipement doivent donc être très largement financées par l'emprunt, surtout dans les grandes villes. Les maires des petites et moyennes communes sont plus prudents à l'égard de cette source de paiements, et leur endettement reste limité.

Un endettement croissant

Globalement, il est inquiétant de constater que les emprunts, en augmentation constante (+ 14 % par an), financent, selon les cas, entre 35 et 50 % des dépenses d'équipement des sociétés. Encore faut-il souligner que les communes sont contraintes de s'adresser de plus en plus aux prêteurs du secteur privé ; car les établissements publics ou para-publics (du genre Caisse des dépôts et consignations) qui prêtent aux communes à des conditions avantageuses ne fournissent plus que 80 % des fonds prêtés, contre 87 % il y a dix ans. Le résultat de cette politique d'endettement permanente est maintenant visible : sur 40 milliards de francs de dépenses d'équipement des communes en 1975, 10 milliards environ seront consacrés au seul amortissement de la dette.

Est-ce à dire que les collectivités locales peuvent commettre toutes les imprudences qu'elles veulent ? En principe non, car l'Etat, par l'intermédiaire du préfet, exerce un pouvoir de contrôle. Ainsi, par exemple, les budgets préparés par les communes doivent-ils être obligatoirement en équilibre. Le recours à l'emprunt n'est admis que pour équilibrer des dépenses d'équipement.

En fait, le contrôle de l'Etat sur les communes s'allège peu à peu au point de devenir illusoire dans certains cas. Ainsi, depuis le 31 décembre 1970, les préfets ne peuvent plus s'opposer aux budgets communaux qui leur sont présentés en équilibre, même si cet équilibre est obtenu en grande partie grâce à des emprunts. Le préfet ne peut plus faire opposition qu'au budget des départements : les montants des intérêts des emprunts contractés par ces derniers ne doivent pas dépasser 10 % du total des recettes fiscales des départements, V.R.T.S. compris. Mais, cette limite n'est jamais atteinte, sauf dans des cas très rares, comme celui de la Lozère. C'est dire que, dans ce cas aussi, le pouvoir des préfets est plus théorique que réel.

La tutelle de l'État

En revanche, l'Etat exerce un réel contrôle en imposant des normes techniques quand il s'agit de dépenses d'équipement et en faisant dépendre l'obtention de certains emprunts — notamment auprès de la Caisse des dépôts et consignations — de l'octroi de subventions. Or ces subventions sont fournies par l'Etat... Le jeu combiné emprunt - subventions donne donc au pouvoir central une autorité indéniable sur certaines dépenses d'équipement des collectivités locales.

Enfin, un grand nombre de dépenses d'investissement sont partagées dans des proportions variables et inégales entre l'Etat et les collectivités locales. Ainsi, par exemple, en matière d'équipements pour l'éducation nationale, si l'enseignement supérieur est intégralement à la charge de l'Etat (les collectivités locales fournissent quand même souvent le terrain), il n'en va plus tout à fait de même pour le second degré, dont 20 % des dépenses d'équipement sont financées par les collectivités locales. Enfin, au niveau du premier degré (de la maternelle jusqu'à la sixième), 54 % des crédits d'équipement sont fournis par l'Etat.

Autre exemple : en ce qui concerne les routes, la voirie communale est assurée pour l'essentiel par les communes. Les routes nationales sont, elles, à la charge de l'Etat, mais la participation des villes est importante pour les portions de ces routes qui traversent les agglomérations. Enfin, les routes départementales sont pour 20 % financées par les communes.

Ces exemples montrent bien que, dans un grand nombre de cas, les collectivités locales sont étroitement dépendantes des décisions de l'Etat.

PAGE ETABLIE PAR ALAIN VERNHOLES

Les régions

Point de vue

L'AUTOCAR pour 28 000 communes

par JEAN-CLAUDE GALLIENNE (*)

LES millions de Français qui se déplacent quotidiennement en autocar sont les victimes d'une grande injustice. Que sont, en effet, les transports en commun : 25 000 kilomètres de voies ferrées, 400 000 kilomètres de lignes régulières d'autocars, 5 200 gares, 28 000 communes desservies tous les jours par les autocars.

Cela forme un tout. L'on devrait s'attendre à ce que les usagers de ces deux moyens de transport bénéficient des mêmes avantages sociaux. Or il n'en est rien : billets de familles nombreuses, billets de réformés, pensionnés de guerre et civils, billets de congés payés, billets annuels de retraités, allocataires, veuves et orphelins de guerre, sont exclusivement réservés à ceux qui peuvent prendre le train. Et pour ceux qui doivent prendre le car ? Rien n'est fait.

Il faut pourtant savoir que ces avantages ne sont pas accordés par la S.N.C.F. à titre commercial, mais représentent des réductions à caractère social, remboursées à la S.N.C.F. par les finances publiques. Cependant, nombreux sont ceux qui n'ont pas de gare à proximité de leur domicile, et qui, pour cette seule raison, ne peuvent bénéficier d'avantages accordés aux autres.

C'est pour cela qu'il faut aider les usagers des autocars. Non seulement ceux des transports urbains (9 500 autobus), mais aussi tous ceux qui empruntent l'un des 31 000 autocars interurbains, tous ceux pour qui le car représente la seule possibilité de contact avec le monde extérieur.

Autre discrimination, le prix du gasoil. Les autorails ont droit au gasoil détaxé — prix : 0,61 F. L'autocar et l'autobus n'en bénéficient pas — prix : 1,12 F. Soit une différence de 51 centimes, soit 45 % sur chaque litre de gasoil consommé par l'autocar ou l'autobus, taxes qui se répercutent naturellement sur le prix de chaque billet (à raison de 7 %). Soit pour l'ensemble des billets de voyageurs 268 millions d'impôts supplémentaires qui frappent ainsi chacun des Français pour lequel le moyen de transport par car est une nécessité.

La troisième commission du VII° Plan est chargée tout particulièrement des inégalités de revenus et de situations. Cette commission ne peut, si elle joue son rôle, que supprimer ces inégalités. Cela prendra toutefois du temps. Alors, on se plaît à rêver : ne peut-on aller plus vite ?

Le taux de la T.V.A. était, on s'en souvient, de 17,60 % sur chaque billet de voyageur. C'est le président de la République lui-même qui a pris l'initiative d'abaisser ce taux à 7 %, apportant ainsi un soulagement aux usagers des autobus et autocars, et montrant ainsi l'importance qu'il attache aux transports collectifs. Alors, pourquoi ne pas aller encore un peu plus loin, un peu plus vite ?

(*) Vice-président de la Fédération nationale des transports routiers.

Dix ans pour une eau plus propre

PLUS de dix ans après l'adoption de la loi sur l'eau par le Parlement, le 16 décembre 1964, cinq décrets d'application ne sont pas encore parus. Ces textes devaient permettre d'établir des « objectifs de qualité » pour chaque rivière de quelque importance. Cette lacune a été soulignée par M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, lors d'une réunion d'information organisée le 23 avril au Palais du Luxembourg par l'Association nationale pour la protection des eaux (ANPE) et la revue « Nuisances et Environnement ». Le thème de cette journée était : « Dix ans d'application de la loi sur l'eau. »

Le ministre a indiqué qu'il espérait « proposer avant la fin de l'année un décret d'objectif de qualité sur une première rivière et une méthode pour en définir sur d'autres cours d'eau ».

Le fonctionnement des agences de bassin a été jugé « très satisfaisant » par l'ensemble des participants à cette réunion. La loi sur l'eau de 1964 a divisé la France en six circonscriptions hydrologiques. Chaque bassin dispose d'une agence financière ayant ses ressources propres et d'un comité, sorte de mini-parlement de l'eau, où sont représentés l'Etat, les collectivités locales et tous les usagers de l'eau.

Depuis 1968, les collectivités locales et les industriels payent des redevances à leur agence, en fonction de leurs prélèvements d'eau et en fonction de la pollution de leurs rejets. En 1969, le total des redevances mises en recouvrement par les six agences atteignait 140 millions de francs. En 1973, il était de 385 millions.

L'argent ainsi collecté par chaque agence est redistribué sous forme de subventions et de prêts. Il aide au financement des programmes décidés par chaque agence en fonction de ses urgences propres : installations d'épuration ou de recyclage, barrages, ouvrages de captage ou de transfert, etc. Les subventions allouées par les agences ne couvrent globalement que le tiers du montant des travaux. Les deux autres tiers sont payés soit par les industriels, soit par les collectivités locales, qui dans ce cas se font aider par des prêts de l'Etat.

Le système des agences financières de bassin est unique au monde (de nombreux étrangers viennent d'ailleurs l'étudier). Après des débuts difficiles et dix ans d'expérience, on peut dire que le bilan en est très positif.

— Cinq cents personnes travaillent en permanence à améliorer la qualité des ressources en eau ;

— Les utilisateurs de l'eau sont maintenant conscients de la nécessité d'une gestion collective des ressources hydrologiques ;

— Des sommes importantes peuvent être affec aux réalisations les plus urgentes et les plus utiles.

— Grâce à ce système, la lutte contre la pollu progresse. En 1970 (c'est-à-dire juste avant que agences ne commencent réellement à distribuer subventions) dix millions d'habitants étaient racco à une station d'épuration, soit 25 % des quarante mill de Français dont les rejets auraient dû être traités. 1975, on estime que vingt millions d'habitants se raccordés ou en cours de raccordement, soit 45 % quarante-cinq millions « raccordables » (l'augmenta de la population « raccordable » s'explique par l'exten de l'urbanisation).

Pour l'industrie, les progrès sont également nota En 1970, la pollution industrielle était estimée à soixa cinq millions d'équivalents-habitants (1) ; était épuré pollution de quinze millions d'équivalents-habitants, environ 23 %. En 1965, les rejets industriels équiva à ceux de soixante-quinze millions d'habitants, la p tion épurée est de vingt-deux ou vingt-trois mill d'équivalents-habitants, ce qui donne un taux de tr ment de 30 %. — Y. R.

(1) Un équivalent-habitant : 147 grammes par jou pollution biodégradable et décantable.

PORTRAIT — Un Marseillais au secours de la Lorrain

QUAND ce Marseillais passe dans les rues de Metz ou de Strasbourg, personne ne se retourne pour le désigner du doigt. C'est pourtant à lui, en bonne partie, que quatre millions d'Alsaciens et de Lorrains doivent l'eau qu'ils utilisent chaque jour. M. Jean-Claude Suzanne est directeur de l'agence du bassin Rhin-Meuse. Seuls le connaissent les notables, les industriels... et les pêcheurs à la ligne. Affable, discret, tout en rondeurs, M. Suzanne ne cherche pas la popularité. Cet ancien polytechnicien, passé par l'Ecole des mines, préfère l'efficacité. A trente-huit ans, père de trois enfants, le voilà à la tête d'une villa dans les environs de Metz, d'un bateau sur le lac de Serre-Ponçon et d'un poste qui le passionne. Il l'avait demandé, il l'occupe depuis six ans et ne s'en est pas encore lassé.

La tâche, il est vrai, n'est pas mince. L'agence doit assurer aux agriculteurs, aux municipalités, aux industriels de huit départements de l'Est, l'eau dont ils ont besoin, en quantité et en qualité. Or, sauf en Alsace, les ressources sont modestes. Il faut donc ménager les nappes souterraines, pousser les gros consommateurs à l'économie, faire construire des aqueducs et même des barrages en prévision de saisons sèches. Mais c'est la qualité des eaux qui donne le plus de souci. Dans l'Est comme ailleurs, mais plus qu'ailleurs, fleuves et rivières ont servi de déversoirs universels. Les nappes phréatiques elles-mêmes sont gravement menacées. Si l'on ne faisait rien, les Alsaciens et les Lorrains seraient condamnés à boire demain les eaux qu'ils empoisonnent aujourd'hui.

Une machine électronique et ses 700 000 fiches

M. Suzanne sait pourtant qu'il n'a aucun moyen légal d'empêcher un quidam de jeter ses saletés au ruisseau. La loi de 1964 — la bible des agences de bassin puisqu'elle les a créées — ne lui donne qu'une arme, celle de faire payer des redevances à tous ceux qui pompent comme à tous ceux qui polluent. Le principe est donc simple : « Qui prélève et qui pollue paie. » Mais il est complété par un second : « Qui épure est aidé. » Car les millions qu'il collecte M. Suzanne a le droit — et le devoir — de les redistribuer, sous forme de prêts ou de subventions, à ceux qui s'équipent en stations d'épuration.

Le siège de cette « pompe à finances » est un petit bloc de verre et de béton planté à huit kilomètres de Metz. Il abrite soixante-quinze ingénieurs et techniciens, un laboratoire, une machine électronique et ses sept cent mille fiches, un parc de quinze véhicules. En réalité on n'y rencontre pas grand monde. « Mes gens sont souvent sur le terrain, dit M. Suzanne. Quant à moi je fais 500 kilomètres par semaine au volant de ma voiture. Sans compter les déplacements en train. Je délègue donc le maximum de responsabilités mais chaque lundi matin nous faisons le point avec les chefs de service. »

Un directeur d'agence de bassin cela tient à la fois du commis voyageur, du frère prêcheur et du diplomate.

L'agenda de M. Suzanne en témoigne. Ce matin, après le courrier, il reçoit un journaliste local, puis il déjeune avec un industriel, à 14 heures une réunion l'attend à la préfecture et, en fin d'après-midi, il filera en Alsace pour faire une conférence aux maires d'un canton. Retour prévu à 2 heures du matin.

Lorsque l'agence débuta en 1968 il n'en était pas ainsi. Tout le monde boudait cette institution nouvelle qui avait la prétention de faire payer pour quelques rejets d'eau usée. Comme il était moins coûteux de verser ses redevances que de construire une station, on ne se bousculait pas pour solliciter de l'aide. Un papetier, tout de même, s'était laissé tenter. Ses collègues le mirent à l'index. Il donnait le « ma exemple ».

« Maintenant c'est l'inverse, dc connaître M. Suzanne. Aucun i triel ne veut passer pour un pol C'est très mauvais pour son i de marque. Nous n'avons jamais autant de projets d'épuration. »

Il reste pourtant pas mal d'i préhension et de belles doses d rance à lever. Ainsi une grosse s'est équipée d'une station qui ses eaux toute la semaine. M samedi on vide tous les rési l'égout pour faire place nette. I zanne, qui a sur son bure rapport dénonçant ce monume stupidité, va décrocher son phone. Il appelle l'un des resp bles de l'usine, un camarac promotion à Polytechnique.

« Ce n'est pas de la coll explique-t-il, mon interlocuteur avons probablement des op divergentes sur le respect qu doit au milieu naturel, mais tutoie, nous parlons le même la et cela facilite bien des cho

Un dialogue permanent

Le dialogue est à présent permanent. Trois associations d'industriels (Alsace, Meuse et Moselle) invitent le directeur de l'agence à leurs réunions, plusieurs fois par an. M. Suzanne y rencontre le gotha des grandes firmes : Beghin, Vittel, Usinor, Gervais-Danone, Ugine-Kuhlmann, Olida. Et l'on s'explique franchement. Si la sidérurgie et les houillères ont accompli de gros efforts, la chimie, la pâte à papier et le textile se font tirer l'oreille.

Avec les maires, le directeur de l'agence doit aussi payer de sa personne. Un édile du bassin minier ne voulait pas payer sa redevance. M. Suzanne est allé le confesser. Le maire déballa en vrac tous ses soucis : le collège qu'il réclamait en vain, les subventions qui n'arrivaient point. Puis, convaincu, il céda.

Ce sont aussi les associations de pêcheurs — alliées précieuses, — pour lesquelles on organise chaque année des journées d'information à Rozérieulles. Et même les militaires que pour la première fois en France, M. Suzanne a persuadés de verser des redevances pour les effluents de leurs camps d'entraînement.

La protection des eaux fait toucher à tout. Le dernier dossier ouvert sur le bureau de M. Suzanne est celui des centrales nucl Quatre sites sont à l'étude Rhin, un sur la Moselle. Même des réfrigérants atmosphérique centrale, chaque seconde, é 3 000 litres d'eau et re 12 000 litres d'eau chaude ad née d'acide sulfurique et de mates. La Moselle peut-elle sup ce traitement ?

En permanence, M. Suzann encore sollicité par les commissions internationales Moselle, Sarre), où l'on atten avis. Beaucoup de temps pour peu de résultats. Que p les spécialistes quand les poli ne sont pas d'accord ?

« Ce qui me console, avo directeur de l'agence, c'est moins de ce côté-ci de la fro nous progressons. C'est long, coûteux, mais il y avait un é retard à rattraper. Si nous n'a rien fait, la pollution aurait aug de 20 % dans le bassin depuis En fait, elle a régressé de 1 C'est modeste, mais nous tenc bon bout. »

Aussi, le dimanche, M. Su peut-il emmener son fils pêch bord de ces rivières lorraines la reconquête a commencé.

MARC AMBROISE-RENE

D'une province à l'autre

Franche-Comté

LE DESERT GAGNE

A l'issue d'une récente réunion du conseil général du Jura, les trois parlementaires membres de l'assemblée départementale, MM. Jacques Duhamel, René Feit et Jean Gravier, ont fait la déclaration suivante :

« Les premières indications fournies en Franche-Comté par le recensement général de la population tendent à établir une progression d'ensemble de la population de 8 %.

» Cette progression est d'importance très inégale selon les départements, variant de 12 % pour le Doubs à 1 % pour le Jura, confirmant ainsi la disproportion de la croissance démographique entre les départements à forte concentration urbaine et ceux où se maintient un certain équilibre entre le milieu rural et le milieu urbain.

» Le taux de la population rurale, qui était de 63 % en 1946, se situe maintenant aux environs de 40 %, diminuant ainsi de plus de 20 % en moins de trente ans.

» C'est dire qu'au rythme actuel de progression de la croissance urbaine le milieu rural serait vidé en une cinquantaine d'années de la totalité de sa substance et que le milieu urbain risquerait de se trouver lui-même privé des moyens de sa survie.

» Le dépeuplement des campagnes étant par ailleurs désormais dépourvu de toute justification économique, il importe que les pouvoirs publics soient conscients de la nécessité vitale pour le pays de stopper le développement des pôles importants de concentration urbaine en encourageant, par contre, le maintien de conditions de vie humaines dans les villes moyennes.

» Cet impératif doit donc constituer l'axe d'orientation majeur des options du VII° Plan, lequel doit privilégier les investissements devant contribuer, d'une part, à la stabilisation de la population rurale ; d'autre part, à l'amélioration de la qualité de la vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. »

Provence - Côte d'Azur

MARSEILLE ET SA STATION D'EPURATION

APRES notre article du 1er avril concernant l'aide financière que le ministère de la qualité de la vie aurait refusée à la ville de Marseille pour la construction d'une station d'épuration, le ministre, M. André Jarrot, nous communique la lettre par lui adressée le 3 février 1975 à M. Gaston Defferre, maire de Marseille, et dans laquelle il déclare notamment :

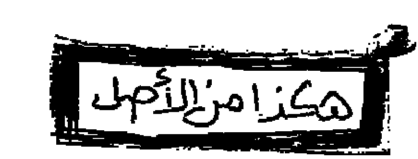
« Je vous rappellerai que mon département ne peut apporter un concours financier par l'intermédiaire du FIANE que pour des opérations qui concourent directement à l'élimination de pollutions et, en ce qui concerne les stations d'épuration, aux seuls équipements présentant un indéniable caractère d'exemplarité. Les équipements classiques des collectivités locales ne reçoivent d'autres financements complémentaires que ceux issus des crédits du ministère compétent (intérieur ou agriculture) et les subventions des agences financières de bassin... »

M. André Jarrot apporte ainsi la preuve que les propos qui lui avaient été prêtés et qu'aurait rapportés M. Defferre sont mal fondés. Le ministre continue :

« Je n'ai jamais affirmé « qu'une station d'épuration à » Marseille ne servirait à rien ». Au contraire, je m'attache à éliminer les pollutions de quelque nature que ce soit et par là même à faire mettre en œuvre les équipements adaptés.

» Plus précisément, je considère que le rejet en mer des effluents urbains sans traitement constitue une solution inadéquate, dans la mesure où la pollution ainsi déversée est seulement déplacée alors qu'il faudrait s'attacher à l'éliminer. Ce principe prévaut particulièrement dans le cas de la ville de Marseille où les fonds marins avoisinants subissent l'influence des rejets non traités de l'émissaire de Cortiou et connaissent de ce fait une dégradation accélérée, ainsi que diverses études ont pu le montrer.

» A Marseille, la construction d'une station d'épuration devrait avoir la toute première priorité parmi les équipements collectifs dont doit se doter une ville de plus d'un million d'habitants, ce qui n'est pas le cas si j'en crois les documents que la municipalité m'a fait parvenir. »



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'augmentation des tarifs pour les autos-couchettes

Les usagers du rail en voient de toutes les couleurs

Préoccupée de remplir ses voitures et ses wagons à toute heure du jour et de la nuit, la S.N.C.F., à l'imitation des compagnies aériennes, commence de moduler ses tarifs. Premier terrain d'expérience depuis le 1er mars 1975 : les trains autos-couchettes à l'intérieur de l'Hexagone.

Désormais, le coût du transport varie selon les saisons. Les jours « bleus » — environ deux cent trente jours par an — l'automobile voyage à moitié prix ; les jours « blancs » — une centaine de jours par an — on lui applique le tarif normal ; les jours « rouges » — une trentaine de jours par an — ce barème est majoré de 50 % (1). Quatre aller et retour dans l'année donnent droit à un cinquième parcours : gratuit en période « bleue », à demi-tarif en période « blanche ».

Est-ce un système « particulièrement avantageux » comme le soutient la S.N.C.F. ? Beaucoup de ses clients en doutent. La « bonne affaire » ne se réalise pas du côté que l'on croit ! Autrefois, un abattement d'environ 20 % était consenti sur l'aller et retour pour le transport de l'automobile. Autrefois encore, des réductions étaient accordées selon le nombre de voyageurs qui accompagnaient le véhicule : 20 % pour trois personnes, 40 % pour quatre personnes et 60 % pour cinq personnes et plus. Ces « remises » ont disparu dans le nouvel ordre des choses.

Le prix des trains autos-couchettes a subi, le 15 avril dernier, l'augmentation générale des tarifs de la S.N.C.F. Ce relèvement varie de 5 à 8 %. Les périodes « bleues », « blanches » et « rouges » ont, d'autre part, été découpées de telle sorte que les voyageurs ne peuvent bénéficier des barèmes les plus bas pendant les périodes traditionnelles de congés payés. Du 18 juin au 6 septembre, dans le sens nord-sud, le « bleu » n'apparaît pas.

La S.N.C.F. essaie, bien sûr, de convaincre les usagers d'étaler leurs départs afin d'écrêter les périodes de pointe auxquelles elle a de plus en plus de mal à faire face. Mais, il y a aussi dans la démarche de la société nationale un souci commercial qui oblige à s'interroger sur le véritable bénéficiaire de cette opération : le fournisseur ou le client ?

Temps couvert au-dessus des rails : pour la S.N.C.F. et la météo, le ciel n'est pas bleu à la même époque. Quoi qu'il leur en coûte, les voyageurs préfèrent encore se fier au baromètre. — J.-J. B.

(1) Dans le sens nord-sud : 27, 28, 29 et 30 juin ; du 1er au 6 juillet, 11, 25, 26, 30 et 31 juillet ; du 1er au 4 avril, 8, 30 et 31 août ; 19 et 20 décembre.

CIRCULATION

Conséquence de la diminution des crédits routiers :

NANCY DÉSAVANTAGÉ PAR RAPPORT A METZ ?

Le blocage des crédits affectés au contournement de Toul sur la RN 4 par le ministère de l'équipement va-t-il faire rebondir la rivalité entre le nord et le sud de la Lorraine déjà amorcée par le transfert du premier corps d'armée de Nancy à Metz. En effet, en échange de la construction de l'autoroute Paris-Strasbourg (A 4) par Metz, les Lorrains du sud avaient obtenu l'assurance, « en compensation », que la RN 4 (où la circulation de poids lourds est intense) serait portée dans le même temps à quatre voies entre Paris et Strasbourg par Nancy.

Déjà les maires de Meurthe-et-Moselle, réunis le samedi 3 mai à Pont-à-Mousson, ont fait part de leur « *stupeur indignée* » et ont adopté une motion de protestation exigeant que « *l'État respecte purement et simplement ses engagements* ». — *(Corresp.)*

● CEINTURE EN U.R.S.S. — Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans tous les véhicules en U.R.S.S. depuis le 1er avril 1975, de même que la présence dans les voitures d'extincteurs d'incendie et de trousse à pharmacie, annoncent les *Izvestia*. Le journal rappelle l'augmentation du nombre des accidents dans la capitale soviétique, qui ont plus que doublé de 1970 à 1974, et souligne que ce sont les Jigouli (Fiat fabriquées en U.R.S.S.) qui sont responsables du plus grand nombre d'accidents. — *(A.F.P.)*

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

LE PARTI SOCIALISTE EST HOSTILE A UN MORATOIRE

La convention nationale du parti socialiste, qui a siégé à Paris, samedi 3 mai et dimanche 4 mai, a notamment adopté une résolution précisant sa position face au programme d'équipement nucléaire du pays. Tout en réclamant la nationalisation des grandes entreprises qui fournissent la base matérielle des installations et l'instauration d'un « service public de l'énergie », elle souhaite que soit recherchée une politique européenne afin d'offrir une plus grande résistance à la pression des firmes multinationales.

En ce qui concerne la revendication d'un moratoire, c'est-à-dire l'arrêt complet des travaux jusqu'à la conclusion des recherches nécessaires, le P.S. pense qu'un moratoire court (de six mois à deux ans) risque de justifier une accélération ultérieure du programme alors qu'on ne peut « *faire confiance à un gouvernement de droite pour un tel moratoire* ». Une interruption de plus longue durée reviendrait, selon le P.S., « *à s'interdire l'usage de l'énergie nucléaire* ». Les socialistes réclament, en conséquence, un ralentissement important du programme d'équipement décidé par le gouvernement et l'ouverture d'un débat public sur la politique énergétique du pays.

Vingt-trois physiciens du Collège de France demandent l'arrêt immédiat du programme

Les chercheurs du laboratoire de physique du Collège de France qui, en février dernier (*le Monde* du 11 février), avaient lancé l'appel dit « des 400 » (signé depuis par plus de quatre mille scientifiques) viennent de prendre une nouvelle initiative. Il y a trois mois ils demandaient à la population de « *refuser l'installation des centrales nucléaires tant qu'elle n'aura pas une claire conscience des risques et des conséquences* ». Cette fois, après étude des documents scientifiques disponibles, vingt-trois d'entre eux, dont leur directeur, M. Marcel Froissart, franchissent une étape de plus : ils réclament « *l'arrêt immédiat du programme de développement massif de l'industrie nucléaire* ».

Dans une note d'une quinzaine de pages qu'ils envoient aux parlementaires à la veille du débat nucléaire, ils justifient leur prise de position. Leur inquiétude se fonde sur trois points précis :

● La sûreté des réacteurs de la filière à eau légère : les constructeurs n'ont jamais pu faire la preuve de l'efficacité du dispositif de refroidissement de secours ;

● Les surgénérateurs : contenant plusieurs tonnes de plutonium, ils peuvent, à la différence de tous les autres réacteurs, être le siège d'explosions atomiques équivalent à celle de plusieurs dizaines de tonnes d'explosifs classiques. Les experts se font fort de les contenir à l'aide d'enceintes de confinement, mais leurs calculs ne sont pas étayés par une base expérimentale suffisante. « *Une catastrophe sans précédent n'est pas impossible avec ce type de réacteur.* »

● Les déchets : la sûreté attribuée au stockage définitif des déchets de haute activité dans des formations géologiques n'est pas fondée sur des bases expérimentales sérieuses mais sur l'extrapolation à l'échelle du millénaire de tenue de matériaux portant sur quelques années et sur une confiance immodérée dans l'étanchéité des formations géologiques.

Développer d'autres sources d'énergie

Ces raisons d'ordre scientifique ne sont pas les seules qui pourraient justifier l'opposition des chercheurs au programme nucléaire. Les physiciens du Collège de France évoquent des « *raisons d'ordre économique, social et politique, en particulier le système de contrainte policière et technocratique qui accompagnera le développement massif de l'industrie nucléaire* ». Mais les arguments scientifiques leur paraissent suffisants pour se joindre aux nombreuses demandes de moratoire déjà formulées par des scientifiques ou des techniciens d'autres disciplines comme les animateurs de la Fédération française des sociétés de protection de la nature et les syndicalistes C.F.D.T. de l'E.D.F. et du C.N.R.S. Comme les autres opposants, les physiciens du Collège de France demandent que le moratoire soit mis à profit pour étudier les problèmes électronucléaires non résolus et développer d'autres sources d'énergie.

★ Groupement d'information scientifique sur l'énergie nucléaire, 2, rue François-Villon, 91400 Orsay.

PSYCHOSE D'ATTENTAT A FESSENHEIM

Psychose d'attentat dans la plaine d'Alsace. A la suite d'un coup de téléphone menaçant de « *faire sauter la centrale* », les mille ouvriers qui travaillent à la construction du premier réacteur de Fessenheim ont été évacués pendant toute l'après-midi du mardi 6 mai. Trois cars de gendarmes mobiles ont ratissé le site, mais en vain.

Quant à l'enquête lancée par la police, quarante-huit heures après la double explosion de samedi, elle paraît au point mort. Du matériel endommagé qu'on est en train d'expertiser, le témoignage pendant tout l'après-midi du vu un homme escalader la clôture, un casque de sécurité retrouvé au pied du grillage de 2,50 mètres qui entoure l'usine, c'est tout ce qu'on possède pour l'instant.

Faits et projets

Environnement

● PARC NATIONAL A L'ILE DU LEVANT ? — Prenant la parole au cours du comité scientifique de l'Union régionale pour la vie et la nature (U.R.V.N.), le 5 mai, à Saint-Raphaël, M. Jean Servat, directeur de la protection de la nature au ministère de la qualité de la vie, a exprimé le souhait que le parc national des îles d'Hyères (actuellement Port-Cros et Porquerolles) soit étendu à l'île du Levant. Celle-ci est, on le sait, pour sa plus grande part, un terrain militaire.

● POLLUEUR EN PRISON. — La cour d'appel de Rennes a confirmé la peine de prison ferme à laquelle le tribunal de grande instance de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) avait condamné, le 29 novembre 1974, pour pollution, un directeur d'abattoir. Elle a porté l'amende pénale à 10 000 F.

A la suite de pollutions répétées de la Rance, M. André Gilles avait été, en effet, condamné à plusieurs reprises à des peines de prison, à des demandes et à verser des dommages-intérêts à la fédération départementale de pêche et pisciculture. — *(Corresp.)*

Région parisienne

● MOTION CONTRE LE PEAGE EN SEINE-ET-MARNE. — Le comité de l'Union des maires de Seine-et-Marne demande, dans une motion, qu'aucune des futures autoroutes de dégagement (A-4 et A-5) ne comportent de péage dans la traversée de la Seine-et-Marne, afin que ne soit pas « *remise en cause la fragile homogénéité de la région parisienne* ».

● UNE QUATRIEME TRANCHE A LA STATION D'ACHERES. — Pour épurer les eaux usées de deux millions d'habitants de la région parisienne, la quatrième tranche de la station d'assainissement d'Achères, dont les travaux ont débuté le lundi 5 mai, sera mise en service en 1978. Le coût de l'opération est estimé à 350 millions de francs. La station d'épuration d'Achères (Yvelines) comprend déjà trois tranches, qui traitent les eaux usées de cinq millions d'habitants.

● L'AMENAGEMENT DES HALLES. — Dans un communiqué, la plate-forme des Comités parisiens de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité (COPRAS) affirme « *que la consultation du public sur les trois maquettes concernant l'aménagement des Halles est un leurre si le Conseil de Paris examine une quatrième proposition* ». La plate-forme indique encore : « *L'incohérence des travaux du Conseil de Paris en la circonstance fait apparaître des risques graves pour l'urbanisme parisien et l'utilisation du domaine public, de confier à une société d'économie mixte dont le mode de gestion relève du droit privé qui enlève tout contrôle aux élus et empêche la participation des associations d'habitants.* »

● LES « BOURGEOIS DE CALAIS » AUX TUILERIES. — Au cours de l'inauguration de l'exposition du sculpteur américain Mark di Suvero aux Tuileries, M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, a annoncé qu'il installera des cet été dix sculptures de Rodin, dont les *Bourgeois de Calais*, dans les jardins des Tuileries.

Transports

RIO DIT « OUI » A CONCORDE

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, et M. Edivio Caldas Sanctos, président de la commission d'études relative à la navigation aérienne internationale (CERNAI), devaient parapher à Paris, ce mardi matin 6 mai, l'accord aérien franco-brésilien qui, dans ses nouvelles dispositions, autorise l'atterrissage de Concorde au Brésil. Air France doit, on le sait, mettre en service l'avion supersonique entre Paris et Rio-de-Janeiro via Dakar dans les tout premiers jours de l'an prochain. A la même époque, British Airways commencera d'exploiter un vol Londres-Bahrein dans le golfe Arabique.

La compagnie nationale devrait ouvrir à la mi-avril 1976, en même temps que British Airways, une ligne Europe-Etats-Unis. Mais, pour le moment, les autorités américaines continuent de s'opposer, pour des raisons liées au bruit et à la pollution, à l'atterrissage de Concorde sur l'aéroport de New-York.

● SWISSAIR BAISSE SES TARIFS. — La compagnie Swissair annonce une nouvelle baisse des tarifs aériens au départ de la Suisse. Cette réduction, la quatrième depuis janvier 1974, a pour but de compenser la réévaluation *de facto* du franc suisse. Sur les vols à destination de l'Europe, à l'exception de l'Autriche et de l'Allemagne fédérale, la réduction sera de 8 %. Elle sera de 10 à 14 % sur l'Atlantique Nord et de 18 % sur tous les autres vols long-courriers.

● UN BENEFICE POUR AIR AFRIQUE. — La compagnie multinationale Air Afrique annonce qu'elle a, en 1974, fait un bénéfice de 130 millions de francs C.F.A. (2,6 millions de francs français).

● ASSISTANCE NORMANDE POUR LES NAVIRES SOVIETIQUES. — Les ports normands vont travailler pour la marine soviétique. En effet, un important contrat a été signé par les Chantiers de Normandie et la Morflot, armement national de la flotte marchande soviétique. Quatre dragues seront révisées au Havre, un bananier à Dieppe et un cargo à Rouen. Pour Le Havre, la révision totale des dragues permettra d'assurer une pleine activité au tiers du personnel des Chantiers de Normandie, soit environ une centaines de personnes, pendant plus de quatre mois. — *(Corresp.)*

● LE VOL A VOILE AU-DESSUS DE CANJUERS. — Par décision du ministre de la défense à propos du centre de vol à voile de Fayence (Var), à proximité du terrain militaire de Canjuers (*le Monde* des 26 mars et du 17 avril), l'espace aérien au-dessus du camp comprendra deux secteurs distincts : l'un à l'ouest des crêtes du Malay, qui sera classé « zone réglementée » avec le statut et les contraintes prévus par la réglementation internationale ; l'autre, à l'est des crêtes du Malay (zone tampon), qui pourra être survolé par les planeurs et permettra au club de poursuivre normalement ses activités.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA SITUATION DANS L'AUTOMOBILE

La situation de l'industrie automobile ne s'améliore pas en dépit de l'effort fait à l'exportation : la France a été au premier trimestre 1975 le premier pays exportateur de voitures du monde. Le marché intérieur reste en effet très déprimé. les immatriculations de voitures neuves entre le 1er et le 25 avril étant inférieures de 32 % à celles de la même période de 1971, dernière année d'activité normale, et de 18 % à celles de 1974.

Un léger espoir cependant : le marché des automobiles d'occasion connaît depuis le début de l'année une vigoureuse reprise, qui pourrait avoir à terme d'heureuses répercussions sur la situation des fabricants d'équipement automobile, durement touchés en 1974.

Équipement : le pire est évité

Pour les fabricants d'équipements automobiles, qui emploient cent trente mille personnes, 1974 aura été une année fort difficile. Globalement, *le chiffre d'affaires de la profession* a atteint 13,3 milliards de francs. Ce résultat en apparence positif (+ 3,1 %) marque, *si l'on tient* compte de la hausse des prix, une diminution de l'activité de 12 %.

En première monte, 7,7 milliards de francs d'équipements ont été vendus aux constructeurs, soit, en francs courants, 6,4 % de plus que l'année précédente, mais près de 9 % de moins en francs constants. Les facturations de pièces de rechange, dont le marché a été affecté par les réductions de vitesse, sont restées stables à 3,15 milliards, alors que le parc automobile a augmenté de 10 %.

La situation, évidemment, a été très différente selon les secteurs : très mauvaise pour les équipements de carrosserie et de châssis et les matériels électriques, elle a été franchement catastrophique pour l'outillage de garage (— 25,7 %). Seuls les fabricants de pièces pour moteurs, favorisés par le vieillissement des véhicules, qui a induit un remplacement plus rapide des pièces mobiles, sont parvenus à tirer leur épingle du jeu. Leur chiffre d'affaires (1,8 milliard de francs) a progressé de 14,8 %, leurs exportations de 45,2 % et leurs ventes à la rechange de 34,8 %.

Peu d'entreprises sont sorties indemnes de l'aventure. Plusieurs ont subi de lourdes pertes : Ducellier-Bendix-Air Equipement-D.B.A. (12,8 millions de francs), Paris-Rhône (17,1 millions), Jaeger (10 millions), etc. Le groupe Ferodo, qui a vu son bénéfice diminuer de 32 %, fait figure de privilégié ! Pour se sortir d'affaire, D.B.A. a fait appel à son actionnaire américain Bendix, qui lui a apporté de l'argent frais en portant sa participation dans le capital de 67,9 % à 75 %. L'allemand V.D.O.-Adolf Schindling a procédé de même avec Jaeger, numéro un français des équipements de bord, dont il possède maintenant 40 % des actions au lieu de 20 %.

La tourmente n'a pas épargné les petits, mais grâce aux banques et aux constructeurs, qui n'avaient pas intérêt à voir disparaître des fournisseurs, *l'on n'a pas eu à déplorer de* faillites.

Les réductions d'horaires, l'arrêt de l'embauche et le non-remplacement des salariés mis à la retraite, ont permis d'éviter les licenciements, mais on a craint le pire.

Aujourd'hui, la situation semble s'améliorer. *La reprise* du marché de l'occasion (voir d'autre part), la légère amélioration observée sur les marchés *américains* et *allemands*, ont rendu le sourire aux fabricants d'équipements, qui tablent maintenant *sur une croissance du marché* automobile de 2 à 3 % l'an.

A supposer que ces pronostics se *vérifient, la situation de l'industrie* française de l'équipement automobile n'en resterait pas moins *préoccupante. La profession* est dominée par la concurrence étrangère, anglaise (Lucas) et allemande (Bosch) notamment, qui, aux travers de rachats d'entreprises et de prises de participation, s'est assuré la moitié du marché français. Face à ces firmes puissantes, les Français apparaissent très « dispersés » (six cents entreprises, dont moins de cinquante grosses et moyennes). Une restructuration de la profession à partir de regroupements apparaît raisonnable aux pouvoirs publics, qui seraient disposés à l'aider aux moyens de prêts.

Jusqu'à présent ces propositions *ont été mal accueillies par* les petits industriels, soucieux de préserver leur indépendance et, dans *certains cas, leur monopole de fabrication*. Ceux-ci ont également rejeté le « code de bonne conduite » *qu'avait imaginé certains pour* normaliser les relations avec les constructeurs automobiles. Le dossier préoccupe en tout cas le ministère de l'industrie et de la recherche, qui, considérant l'équipement automobile comme *un secteur prioritaire*, a préparé depuis plusieurs semaines un « plan sectoriel ».

ANDRÉ DESSOT.



Voiture d'occasion : 25 % moins cher

Tandis que les ventes d'*automobiles neuves stagnent* à leur plus bas niveau, le marché des voitures d'occasion s'assainit. La reprise est sensible depuis le début de l'année, et à ce point marquée que certains concessionnaires, qui se lamentaient il y a quelques mois du gonflement de leurs stocks, redoutent déjà de manquer avant six mois de véhicules d'occasion si le marché du neuf tarde à se redresser.

La centrale des particuliers, qui contrôle 10 % environ du marché de l'occasion dans la région parisienne, a constaté une progression des ventes de 15 % en février par *rapport à l'an passé et de 20 %* en avril. La demande porte pour l'essentiel sur des modèles récents, avec un faible kilométrage. La reprise de l'activité, en raréfiant l'offre, s'est traduite par une nette remontée des cours moyens des véhicules d'occasion, qui ont progressé de 10 % à 15 % environ depuis six mois.

Comment s'explique ce redressement ? En 1973, la libéralisation des crédits aux particuliers et le développement du leasing avaient encouragé les ventes de voitures neuves aux dépens de l'occasion. Les stocks des concessionnaires se *sont gonflés dès la fin de 1973*. L'impact de la crise pétrolière a aggravé le recul du marché. Conséquence : les cours des voitures d'occasion n'ont pratiquement pas augmenté de l'automne 1973 à la fin de 1974, tandis que le prix des véhicules neufs ne cessait de croître (leur hausse depuis l'automne 1973 a atteint environ 25 %). Cet écart de prix a rendu peu à peu la voiture d'occasion plus attrayante que le véhicule neuf et explique pour l'essentiel le regain d'intérêt des acheteurs. La reprise du marché de l'occasion annonce-t-elle le *prochain réveil de la demande* automobile globale, comme le laissent entendre certains constructeurs ? L'affirmer serait aller vite en besogne. Toutefois cette reprise devrait en tout état de cause aider à terme les firmes automobiles.

Allégeant les stocks d'*occasion* et provoquant une hausse des cours, elle facilite la reprise des véhicules usagés et devrait donc encourager les automobilistes qui depuis un an hésitaient à renouveler leur véhicule, de crainte de ne pouvoir le revendre à un prix raisonnable. — V. M.

IMMIGRATION

La France veut offrir aux travailleurs étrangers la possibilité d'acquérir une formation professionnelle

DÉCLARE A TUNIS M. PAUL DIJOUD

De notre correspondante

Tunis. — M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés, qui est à Tunis depuis le 4 mai, sur l'invitation du ministre tunisien des affaires sociales, M. Mohamed Ennaceur, a expliqué à la presse le sens de sa visite : « *Nous voudrions expérimenter avec la Tunisie le système de la formation professionnelle*, a-t-il déclaré, *en offrant aux travailleurs tunisiens en France la possibilité d'acquérir une qualification pour faciliter leur réinsertion dans la vie tunisienne, donc une formation fondée sur les besoins de l'économie de la Tunisie et en tenant compte de la politique d'orientation engagée par son gouvernement.* ».

Environ cent quarante-huit mille Tunisiens résident actuellement en France. Les accords bilatéraux qui réglementent l'immigration seront revus et adaptés lors de la prochaine commission mixte afin d'« *améliorer les possibilités d'insertion dans la vie française* » de ces travailleurs. La limitation et le contrôle de l'immigration, qui concernent également les ressortissants tunisiens, seront *examinés en liaison* avec leur gouvernement. C'est en partie le sens et le but de la visite de M. Dijoud.

Le secrétaire d'Etat français a eu, lundi 5 mai, une séance de travail avec M. Ennaceur, en présence de M. Georges Gaucher, ambassadeur de France en Tunisie. A cette occasion, M. Dijoud a rappelé que c'est sur la *demande de M. Valéry Giscard* d'Estaing lui-même qu'il tente de mettre en place depuis six mois des accords avec les gouvernements des pays auxquels appartiennent les travailleurs immigrés et leurs familles. M. Dijoud a aussi rencontré le ministre tunisien de l'intérieur et le secrétaire d'Etat auprès du ministre des *affaires étrangères*.

Tous les problèmes de l'immigration semblent avoir été abordés, en particulier, celui des familles des immigrés, de leurs femmes, « *principales victimes de l'immigration* ».

En ce qui concerne l'enseignement de la langue arabe, la France envisage de l'établir avec la coopération des gouvernements concernés et de telle manière que « *cela ne nuise pas à la formation des enfants en langue française* ».

MANUÈLE PEYROL.

AGRICULTURE

L'affaire de la Vigne-Marou

LES DOUZE PAYSANS CONDAMNÉS SONT RELAXÉS PAR LA COUR D'APPEL DE RENNES.

Les douze paysans condamnés par le tribunal de Saint-Nazaire pour leur participation à l'« occupation » du domaine de la Vigne-Marou, à Plessé (Loire-Atlantique) ont été relaxés par la cour d'appel de Rennes (*le Monde* du 6 mai). Dix condamnations de trois à quatre mois de prison assorties partiellement de sursis et deux condamnations à neuf semaines de prison ferme avaient été infligées en première instance.

Dans ses attendus, la cour a constaté que les présomptions pesant sur les prévenus étaient « *contradictoires* » et que le fait de trouver des bouteilles remplies d'essence, ainsi qu'une boîte de chlorate de soude dans une écurie à 30 mètres du lieu d'habitation, ne pouvait constituer la preuve qu'ils avaient confectionné des coktails Molotov.

La ferme de la Vigne-Marou, propriété du comte Armand, laissée en friche depuis trois ans, avait été occupée le 4 avril par un agriculteur en chômage et son épouse, à l'instigation des syndicats agricoles et des Paysans travailleurs de Loire-Atlantique.

A Rennes, pendant le procès, plusieurs centaines d'agriculteurs ont manifesté leur soutien aux douze « paysans travailleurs ». Dans le même but, un autre groupe de paysans occupaient depuis dimanche matin l'église Saint-Nicolas, à Nantes.

CONFLITS ET REVENDICATIO[NS]

TANDIS QUE LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. CHERCHENT A ÉTENDRE LE MOUVEMEN[T]

Les sidérurgistes en grève continuent d'occuper Usinor-Dunkerq[ue]

De notre correspondant

Dunkerque. — La grève semblait presque générale, ce matin 6 mai, à Usinor-Dunkerque, où plus de deux mille pers[onnes] selon les organisations syndicales, ont assisté lundi après-mi[di] meeting organisé par la C.G.T. et la C.F.D.T. devant les a[teliers] et les bureaux de l'entreprise occupés par les ouvriers (« le M[onde] du 6 mai).

Le conflit risque de s'étendre, car les syndicats C.G.T. des [...] Usino. de Trith-Saint-Léger et de Denain ont également lan[cé un] mot d'ordre de grève — mardi pour cette dernière usine et me[rcredi] pour la première, — tandis que la C.F.D.T. d'Usinor-Denain ap[pelle] à un freinage de la production mercredi et jeudi.

Après la sécurité du travail, c'est *la sécurité de l'emploi* qui a été le détonateur du conflit. Le problème du chômage conjoncturel se *complique d'autant plus à Dunkerque* qu'il se pose dans un ensemble intégré, élaborant plusieurs produits sur la même chaîne de *fabrication* ; des produits qui se vendent plus ou moins bien actuellement. La production de la tôlerie forte est *soutenue* ; celle des produits fins est freinée. La chaîne de laminage à froid fonctionne exclusivement *depuis* quelques semaines pur le fer-blan[c], *les ateliers de tôle fine* étant [trans]férés à Montataire. Il en résul[te que] *le chômage* technique touche [...] du personnel (aciéries, trains [...] sisseurs, trains à chaud).

La direction fait certes rem[arquer] que *ce chômage conjoncture[l ...]* à 5 % la perte de salaire. L[es diri]geants syndicaux rétorquen[t que] *depuis des années on a po[ussé le]* personnel à battre des reco[rds de] production, alors qu'il se [...] *pénalisé aujourd'hui par la c[...]*

Au cours du meeting de [...] les délégués C.G.T. et C.F.D[.T. ont] réfuté les arguments de *la di[rection]* selon laquelle l'interventi[on des] forces de l'ordre était néc[essaire] pour protéger l'outil de tra[vail, et] ont vivement critiqué cette i[nterven]tion, survenue à la suite d'une [ordon]nance de justice : « *Une ordo[nnance] rendue dans la journée. Ma[is] qu'on attaque la société, ce[la peut] durer des années.* » Ils ont [appelé] le personnel à poursuivre l'ac[tion sur] trois points importants de[s] revendications.

Ces différents points, la [...] d'Usinor-Dunkerque les a con[...] dans l'après-midi. La garan[tie de] ressources ? *Il en existe dé[jà].* Les 250 F *par mois* ? Il n'[est pas] pensable de les attribuer [...] local. La situation de Dunke[rque ne] *peut se comparer à celle de* [...] L'indemnisation du chômage [conjonc]turel ? Cela reviendrait à [...] *cinq jours de congés de* [...] mois à un tiers du person[nel].

Bref, la direction *déclare* [n'avoir] *rien à offrir et doute des* [...] d'une négociation engagée [...] positions ouvrières actuell[es...] *répondra néanmoins à ces d[...]* de négociations.

Sortira-t-on rapidement [...] passe ? Du côté de la C.G.[T. et de] la C.F.D.T., on semble e[...] dans la grève. Les accès de [l'entre]prise restent bloqués. Pour [sa part,] le syndicat C.G.C. a pu[blié un] communiqué déclarant que l[es tech]niciens et agents ayant a[ssuré la] vidange de mélangeurs « *n'a[...] ni ne souhaitent aucune réc[...] particulière de la direction* [...] travail ayant eu « *pour seu[l but la] sauvegarde de l'outil et la p[...] de l'emploi* ».

Quant à F.O., tout en con[damnant] *l'intervention policière, elle* [estime] que le personnel n'est pas e[n posi]tion de force pour engager u[ne grève] *illimitée, et préconise d'autres* [formes] d'action : ralentissement de [la pro]duction ou grèves-surprises [...] *à quatre heures par poste*.

● A BORDEAUX, une [grève] affecte, depuis le 21 a[vril, la] compagnie des autobus [de la] ville. Le conflit, qui [porte] sur une revalorisatio[n des] salaires, provoque une [para]lysie quasi totale : seu[le une] dizaine de véhicules su[r les] cent quarante-huit circ[ulaient] le 5 mai. — *(Corresp.)*

● A ARLES, les quatre-vi[ngts] employés de la société [...] spécialisée dans la rép[aration] des chalands, occupen[t leur] usine depuis quatre jour[s pour] protester contre les dé[cisions] *de la direction visant* à [trans]férer les trois quarts d[u per]sonnel vers d'autres cha[ntiers].

● UN SEMINAIRE INTE[RNA]TIONAL SUR « LES L[IP EN] EUROPE ». — Les prin[cipaux] *acteurs — côté employe[urs et]* côté syndicats — de plu[sieurs] « affaires Lip », inter[venues] dans divers pays d'Europ[e, doi]vent se réunir à Pa[ris le] mardi 13 mai pour étud[ier et] comparer les enseigneme[nts de] ces expériences. *Ce sém[inaire]* international, qui réunir[a éga]lement des universitaires [ainsi] que des observateurs [ayant] étudié de près ces prob[lèmes,] est organisé par la revue [d'ac]tualités sociales internati[onales] *Inter Social-Liaisons* so[...]

Parmi les participan[ts au] séminaire : MM. C[...] Neuschwander (Lip), C[harles] Piaget (Lip), Dennis Jo[...] (Triumph-Meriden), M[...] Fuller (Association des [em]ployeurs du Lancashire) [...] seo Ferrari (Coopérativ[e des] fonderies de Modène), [...] Destrée (*Cristalleries* [du Val-Saint-]Lambert), Oliver [...] (O.C.D.E.), Ollenhauer (C[...]

★ Renseignements et i[nscrip]tions : 5, avenue de la Ré[publi]que, Paris-2e. Tél. 805-91-0[...]

En raison de la grève des personnels

DES COUPURES DE COURANT POURRAIENT INTERVENIR MERCREDI 7 MAI

***Les consignes de grève* données par les syndicats de l'E.G.F. semblent surtout devoir entraîner, mercredi 7 mai, des délestages pour les usagers du secteur industriel. Le courant domestique, en principe épargné, pourrait néanmoins subir des coupures.**

La baisse de charge prévue est d'environ 30 % à partir de 7 heures du matin, *la situation* redevenant normale à 17 heures, selon l'appel lancé par les fédérations C.G.T., F.O., C.F.T.C. et les cadres U.N.C.M.-U.C.T. La C.F.D.T. participe au mouvement selon ses propres modalités et elle pourrait, dans certains cas, prolonger la grève ou l'intensifier au-delà des consignes données par les autres syndicats, cela afin de *soutenir les revendications* des agents des centrales thermiques (environ dix mille personnes) concernant leur reclassement catégoriel. Déjà, en mars 1974, les cédétistes avaient prolongé leur mouvement plus que les autres syndicats, ce qui avait entraîné de sérieuses divergences avec la C.G.T.

La grève du 8 mai est destinée à soutenir trois principales revendications : augmentation du salaire ralisé des classements de salaires *ont déjà été relevés de 2,5 % en* janvier, 2 % en avril et 2 % en mai, mais c'est insufisant, affirment les syndicats, pour assurer le maintien du pouvoir d'achat si l'on tient compte de la hausse réelle des prix) ; majoration des coefficients de grille (les syndicats réclament un crédit d'environ 5 %, alors que les améliorations appliquees au 1er mai ne sont que de 1 % « modulé ») ; remise en ordre généralité des classements de salaires (la direction a proposé, sur ce dernier point, un réunion d'ici à la fin de mai).



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

La C.G.T. soutient certaines revendications des médecins

La C.G.T. a décidé de ne plus participer aux négociations en cours entre les caisses de Sécurité sociale et les médecins. Devant la presse, après un rapide bilan de la convention précédente, M. Jean Dubois a exposé les positions de la C.G.T.

Tout en défendant le principe 'une convention nationale, l'organisation syndicale met l'accent ur deux points :

● La revalorisation des honoraires médicaux en fonction de inflation ; des modalités de revalorisation doivent être trouvées ui laisseraient aux caisses nationales une totale liberté de négoiation avec le corps médical ;

● L'extension du système du ers payant et l'assouplissement u paiement direct à l'acte, en as de traitement onéreux, afin aider les familles en difficulté.

Mme Jacqueline Dhervilly-ambert a vivement critiqué la *tentative de chantage* » des aisses vis-à-vis du corps médical u sujet de la suppression de la rotection sociale des médecins.

La défense des assurés sociaux onstitue l'objectif premier de la .G.T., mais cela n'exclut nullement certains points de convergence avec les représentants du orps médical, « *les intérêts bien compris de chacun devant être pris en compte pour définir un front commun face à la position gouvernementale* ».

En revanche, des désaccords subsistent sur certaines propositions de la profession médicale, en particulier au sujet du maintien de l'article 18, qui stipule que les caisses ne peuvent créer ou subventionner des centres de soins sans l'accord des syndicats de médecins, et de l'introduction du conseil de l'ordre dans les mécanismes conventionnels.

● LE CONSEIL CENTRAL DE PLANIFICATION sur les orientations de la politique agricole à moyen terme, prévu pour le mardi 13 mai, a été reporté à une date ultérieure. Il devrait se tenir avant la fin du mois. Il semble que le secrétaire d'État à l'agriculture, M. Jean-François Deniau, n'ait pas encore achevé le rapport qu'il doit soumettre à ce conseil.

● UNE VINGTAINE D'ÉLEVEURS BRITANNIQUES, pour protester contre les importations d'œufs de France, ont détruit, lundi soir 5 mai, sur une route du Devon, dans le sud-ouest de l'Angleterre, le chargement d'un camion en provenance de Bretagne.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
heures	4 3/4	5 3/4	3 1/2	4 1/2	1 1/2	2
mois	5 1/4	5 3/4	4 1/4	4 3/4	2 5/8	3 1/8
mois	6 1/4	6 3/4	4 1/4	4 3/4	4	4 1/2
mois	7 1/2	8	5	5 3/4	5 1/4	5 3/4

EMPLOI

M. Michel Rocard : le chômage actuel est voulu par le capitalisme pour freiner l'inflation sans réformer les structures

« *La France aura probablement un million deux cent mille chômeurs en juin et, si les mesures gouvernementales tardent à faire sentir leurs effets, près d'un million et demi à Noël* », a déclaré, lundi 5 mai, à Paris, M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du parti socialiste, au cours d'un débat public consacré aux origines de la crise et à ses solutions possibles « *Le chômage, d'une gravité inconnue depuis l'avant-guerre, est voulu* » a ajouté M. Rocard. « *C'est le moyen qu'a choisi le capitalisme au pouvoir pour tenter de modérer une inflation aux causes de laquelle il ne veut pas s'attaquer.* »

L'inflation profite en effet aux classes dominantes, a souligné l'orateur : au patronat, qui modernise ses usines en s'endettant à bon compte ; aux banques, qui tirent des profits de leurs taux élevés ; aux groupes de salariés bien placés dans la hiérarchie des salaires qui, grâce à l'inflation, peuvent maintenir leurs privilèges malgré la hausse des bas revenus ; à l'État, qui en tire des recettes fiscales supplémentaires ; aux débiteurs de toutes sortes.

« *Ce n'est donc pas contre l'inflation, aspirine des conflits sociaux, qu'agit M. Fourcade, mais contre un taux excessif de hausse des prix, jugé dangereux pour le* statu quo *social. Rien n'étant changé dans les structures économiques et sociales du pays, lorsque la production repartira, l'inflation reprendra à une allure encore plus vive qu'auparavant, avec toutes les conséquences du système sur les inégalités sociales, les conditions de travail, le cadre de vie...* »

On ne peut donc dissocier, selon M. Rocard, la lutte entre le chômage et l'inflation de l'ensemble des autres solutions qui doivent être mises en œuvre pour orienter l'économie française vers « *une autre croissance* ». Les choix proposés par M. Mitterrand lors de sa campagne présidentielle restent bons à cet égard ; ils devraient simplement être actualisés pour tenir compte du changement de conjoncture : blocage des prix publics ou faciles à contrôler, réduction des inégalités, réforme fiscale, indexation de l'épargne, nationalisation du crédit pour mieux contrôler la masse monétaire et proportionner la durée des prêts aux opérations qu'ils concernent, orientation de la production industrielle (grâce au Plan et aux nationalisations prévues par le programme commun, « *qu'il faudrait probablement étendre* ») vers des produits plus durables et plus conformes aux besoins nationaux, réduction progressive de la part des échanges extérieurs dans l'activité nationale, menace de nationaliser les entreprises qui feraient la grève de l'investissement...

Des mesures spécifiques de création d'emplois devraient s'y ajouter dans les secteurs du bâtiment, des services, de la culture et de l'aide sociale notamment.

● L'INDICE DES PRIX DE LA C.G.T. s'est inscrit, pour le mois d'avril, à 149, soit une augmentation de 1,2 % par rapport au mois de mars et de 16,6 % par rapport au mois d'avril 1974.

Le poste alimentation note une augmentation de 2 % par rapport à mars dernier. Celle-ci s'explique en grande partie, indique la C.G.T., par la hausse des prix des fruits et des légumes en avril.

A L'ÉTRANGER

Blocage partiel des prix en Belgique

De notre correspondant

Bruxelles. — Malgré les protestations du patronat, des indépendants (petites et moyennes entreprises) et d'une des deux grandes organisations syndicales, le gouvernement a décidé de bloquer un certain nombre de prix pour une période de deux mois. L'arrêté a été publié par le « Journal officiel » du mardi 6 mai.

Le blocage ne frappe pas tous les prix, loin de là. Échappent à la décision les prix établis par contrat-programme (produits pétroliers, appareils ménagers électriques, chocolat), les prix établis au niveau européen (charbon), et d'autres prix difficilement contrôlables, tels les fruits et légumes. Les cigarettes échappent également à la mesure. L'augmentation de leur prix entre en vigueur le mercredi 7 mai. Le paquet passe de 25 à 27 F belges (de 3 à 3,50 F français).

Sont en revanche bloqués les tarifs publics (gaz, électricité, téléphone...) et un grand nombre de prix et tarifs du secteur privé dont les loyers.

Commentant cette décision, le ministre des affaires économiques, M. Oleffe, a déclaré que le cabinet attendait surtout des « *effets psychologiques* » de cette mesure : « *En bloquant les prix pendant deux mois, le gouvernement invite le pays à réfléchir.* »

Il n'est cependant pas question de bloquer les salaires, a ajouté le ministre. « *C'est un problème qui relève du dialogue entre patrons et syndicats.* » Au cours des dernières semaines, le patronat avait proposé d'abandonner la formule qui lie automatiquement les salaires à l'indice officiel des prix, mais les organisations syndicales avaient évidemment rejeté cette demande. Selon le patronat, les salaires belges sont les plus élevés d'Europe, sinon du monde, et ils constituent un frein aux exportations.

Les réactions

La décision gouvernementale a provoqué un incident à la commission des prix, organisme consultatif, invité, lundi après-midi 5 mai, à se prononcer sur la mesure. Le secrétaire général de la Fédération générale du travail de Belgique (F.G.T.B.), l'important syndicat socialiste — dans l'opposition, — a quitté la séance, affirmant que la consultation n'était qu'une inutile mise en scène, puisque le cabinet Tindemans avait déjà pris sa décision. La F.G.T.B. craint qu'un blocage des prix n'annonce un blocage des salaires. Les syndicats chrétiens, quant à eux, acceptent le blocage, mais estiment qu'une période de deux mois est insuffisante. L'idéal, estiment-ils, serait de bloquer les prix pendant six mois.

Le patronat et les petites et moyennes entreprises sont formellement opposés au blocage, qui, à leur avis, constituera un frein à l'activité économique. C'est avec une certaine lassitude que M. Oleff a conclu l'entretien en disant : « *Nous reverrons le problème dans deux mois. Le gouvernement devra alors décider s'il faut des mesures plus sévères, ou, au contraire, des assouplissements, mais, telle qu'elle se présente aujourd'hui, la situation n'est pas bonne. Alors que les Pays-Bas et l'Allemagne s'en tiendront à une hausse de 6 % d'ici à la fin de 1975, il n'en est pas de même chez nous. En fait, nous sommes obligés d'intervenir en bloquant les prix, car il n'y a plus beaucoup d'autres solutions.* » — P. de V.

SUCCÈS DE LA PREMIÈRE GRÈVE ALLEMANDE AVEC OCCUPATION

Les licenciements sont annulés

Erwitte (Rhénanie-Westphalie) (*A.F.P.*). — Les ouvriers de la cimenterie Seibel et fils d'Erwitte, près de Düsseldorf, qui occupaient depuis le 10 mars leur usine — pour la première fois en R.F.A. (*le Monde* du 29 mars) — ont évacué l'entreprise le 2 mai, après avoir remporté une première victoire. La juridiction prudhomale de Paderborn a déclaré leur licenciement illégal.

Le comité d'entreprise et la fédération de la chimie ont accepté d'entamer des négociations sur l'avenir de l'entreprise. Cependant la grève continue et des piquets ont été mis en place aux portes de l'usine.

ÉNERGIE

LE PRIX DE L'ESSENCE N'AUGMENTERA PAS POUR LE MOMENT déclare M. d'Ornano

« *Le prix de l'essence n'augmentera pas pour le moment* », a déclaré lundi soir M. Michel d'Ornano. Le ministre de l'industrie et de la recherche, qui était l'invité de l'émission de France-Inter : « Dix questions, dix réponses pour convaincre », a noté, d'autre part, à propos de l'attentat de la centrale de Fessenheim, que si celle-ci avait été en activité « *elle aurait été parfaitement gardée* ». Il a rappelé que Fessenheim n'est qu'un chantier ne contenant aucune matière nucléaire, et qu'il était donc gardé comme un chantier ordinaire, sans précautions spéciales.

Répondant à une question sur la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.), M. d'Ornano a souligné que, si la France désire développer son informatique, qui ne représente aujourd'hui que 5 % du marché mondial contre 55 % pour la seule société I.B.M., les alliances internationales sont une nécessité, et il a rappelé les objectifs du gouvernement concernant ce secteur : « *Parvenir à la maîtrise de l'informatique, à la défense de l'emploi et au développement de la recherche.* »

MARCHES FINA

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONSTRUCTION

LE « LIVRE BLANC » DES H.L.M.

Comment aider 80 % des familles à se loger mieux pour un prix plus juste

L'Union nationale des organismes d'H.L.M. a rendu public, ce mardi 6 mai, le Livre blanc dont nous avions analysé les grandes lignes il y a douze jours (« le Monde » du 25 avril). Ce document de quelque cent cinquante pages est accompagné d'un second volume, qui regroupe les rapports introductifs des quatre groupes de travail qu'ont présidés respectivement MM. Alphandery, Dubedout, Gruson et Turc. D'un grand intérêt, ce Livre blanc apporte toute une série de statistiques nouvelles sur la situation de l'habitat français, avant de formuler cinquante pages de propositions, conformes au thème général que nous avions précédemment évoqué : faire des organismes d'H.L.M. des groupements constructeurs à vocation générale, au service des collectivités locales, en vue de procurer à 80 % des Français un logement spacieux pour un loyer conforme à leurs possibilités (une aide personnelle dégressive comblant la différence entre le « loyer d'équilibre » et la somme à la charge des occupants).

La crise du logement s'est atténuée au fil des ans, rappelle d'emblée *le Livre blanc. Mais la situation* est encore loin d'être égale entre tous les Français : 24 % d'entre eux (mais 49 % des ouvriers) vivent dans des appartements *surpeuplés ; 30 % des logements* n'ont pas de w.c. intérieurs (69 % chez les agriculteurs), 51 % pas de chauffage central ; 6,5 % des ouvriers n'ont pas l'eau chez eux, *ce qui est le cas de 15 % des* agriculteurs ; 60 % des mal-logés prioritaires de la région parisienne ont un revenu inférieur à 1 900 francs par mois, alors que *30 % seulement des ménages ont* un revenu de ce niveau.

L'accélération de l'expansion urbaine a aggravé ces dernières années la situation des mal logés, c'est-à-dire *surtout des familles* populaires. L'inégalité sociale est en effet renforcée par la crise du logement. Si les objectifs du VI[e] Plan sont dépassés dans le secteur cher (295 000 logements de ce type seront construits cette année, au lieu des 250 000 prévus), en revanche la construction d'H.L.M. locatives demeure fort inférieure à l'objectif fixé : 105 000 selon le document, au lieu des *150 000 inscrites au Plan ;* les autres logements sociaux seront, eux aussi, moins nombreux que prévu : 150 000 au lieu de 165 000.

Troisième donnée allant dans le *même sens : l'aide de l'Etat à la* construction est plus forte pour les milieux aisés que pour les classes populaires. Un calcul prenant en compte les prêts bonifiés, l'aide *fiscale et l'allocation-logement* montre que cette aide peut atteindre 43 500 francs pour un appartement de 160 000 francs (et un revenu familial de 91 000 francs par part de quotient familial), contre seulement 27 500 francs pour une H.L.M. locative destinée aux familles disposant de 18 000 francs par part.

Le système proposé

C'est pour inverser cette situation que le Livre blanc propose de remplacer le système habituel des H.L.M. — caractérisé par une *multiplicité de formules de financement* calquées sur les niveaux de revenu : on en compte douze à présent — par un système unique d'aide à la construction, com*plété par une aide personnelle au* loyer dégressive en *fonction* du revenu.

● LES LOGEMENTS VISES, dits de « qualité 2 000 » par allusion au confort qu'exigeront les générations futures, auraient une surface accrue d'un cinquième par rapport aux normes actuelles, soit 77 mètres carrés en moyenne pour un quatre pièces. Le prix serait voisin de celui des H.L.M. actuelles pour les appartements destinés à la location (990 francs le mètre carré pour un quatre pièces) et proche de celui des logements financés avec les prêts *immédiats du Crédit* foncier pour l'accession à la propriété (1 050 francs le mètre carré).

● LE PLAFOND DE RESSOURCES pour les candidats à ces logements serait tel que 80 % des Français pourraient y prétendre.

● LE FINANCEMENT en serait assuré par une « *Caisse unifiée pour le financement du logement aidé* », disposant des diverses ressources affectées aujourd'hui à la construction soutenue par *l'Etat. Cette* caisse consentirait des prêts à 4,25 % avec annuités progressives, pour la *construction* locative, ce qui conduirait à un loyer initial d'équilibre de 550 F par mois pour un quatre pièces bénéficiant d'un prêt à 40 ans (625 francs pour un prêt à 30 ans). Les prêts pour l'accession à la propriété seraient consentis pour 25 ans (avec différé d'amortissement de 3 ans) *à un taux de 6 %* pendant 5 ans (10 % à partir de la sixième ou onzième année, si les charges de logement de l'intéressé sont inférieures à 16 % de son revenu, et de *toute* façon à partir de la quinzième année).

Les *calculs montrent* que l'annuité de remboursement serait à peu près la même pour les familles qui disposeraient d'un prêt public égal à 70 % du coût de *leur logement* ; en revanche, celles qui n'auraient qu'un prêt égal à 50 % du prix du logement devraient consacrer à leur habitat quelque 20 % de leur revenu.

Innovation essentielle : alors qu'actuellement 60 000 ménages *bénéficiaires d'un prêt conventionné* reçoivent une aide de l'Etat, quel que soit leur revenu, dans le nouveau système *l'aide publique ne pourrait plus être accordée sans condition de ressources.*

● POUR ASSURER L'EQUITE DU SYSTEME — qui évitera l'actuelle *ségrégation, puisque* les familles modestes ne seront pas obligées d'habiter des « cages à lapins » — le Livre blanc propose de réduire le loyer à la *charge de l'occupant* de façon dégressive par rapport à son revenu. Deux formules sont proposées à cet effet :

— Ou bien une « aide sociale *personnalisée* », version rénovée de l'allocation-logement, allant de 0 (pour un revenu familial de 4 000 F par mois) à 475 F (pour un revenu de 1 500 F), de sorte *que le loyer* net revienne de 625 F par mois dans le premier cas à 150 F seulement dans le second, ce qui représenterait de 15,5 % à 10 % du revenu respectivement. Il en coûterait à la puissance publique 450 millions de francs d'allocation-logement supplémentaires ; mais les économies réalisées par rapport aux modes *actuels de financement* de la construction seraient de 3,8 milliards de francs par an, au départ, et de 2,5 milliards de francs en régime de croissance. Pendant dix ou quinze ans, l'*Etat y* gagnerait.

— On peut aussi imaginer qu'à l'exemple de la Grande-Bretagne l'allégement de la charge individuelle ait lieu dès l'octroi du prêt (*par bonification de son taux*). Cette formule conduirait, pour un logement de 3,5 pièces ayant un loyer d'équilibre de 625 F par mois, à une dépense réelle pour l'occupant de 120 F par *mois* s'il est payé au SMIC (10 % de son revenu), 250 F s'il gagne 2 200 F (12 %), *420 F* pour un revenu de 3 025 F (14 %) et 625 F s'il gagne 3 850 F (16 %).

Tenir compte des revenus réels

Un système analogue à la pre*mière formule serait utilisé pour* l'accession à la propriété. Le barème révisé d'allocation-logement conduirait à ce que les futurs propriétaires consacrent à leur appartement 20 % à 22 % de leurs ressources (la mensualité d'accession, 880 F, étant diminuée de 200 F à *30 F* selon le revenu).

Le montant de l'aide de l'Etat, *pour l'allocation comme* pour l'accession, serait révisé périodiquement pour tenir compte des ressources réelles des occupants. La mise en œuvre du nouveau système *comprendrait* diverses étapes intermédiaires, de façon à éviter contradictions ou chevauchements entre les deux régimes.

Parallèlement à ce dispositif financier, le Livre blanc avance toute une série de propositions *pour faire des collectivités locales* les véritables maîtres d'œuvre en matière d'urbanisation. Cela implique une transformation profonde des règles et des habitudes foncières pour *soumettre* celles-ci — enfin ! — à l'intérêt du plus grand nombre. — G. M.

EUROPE

POUR RELANCER LE DIALOGUE ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISÉS ET LE TIERS-MONDE

Les Neuf vont tenter d'adopter une position commune sur les matières premières

Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E., réunis lundi à Bruxelles, ont ouvert sans grand résultat concret plusieurs dossiers intéressant les relations extérieures de la C.E.E. : politique méditerranéenne, aide au Portugal, matières premières et énergie. Par ailleurs, ils *ont approuvé un canevas d'ordre du jour* pour la prochaine réunion du conseil européen des 16 et 17 juillet à Bruxelles.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Cinq thèmes principaux seront abordés *par les chefs de gouvernement* en juillet : la situation économique et monétaire ; l'énergie ; les matières premières ; la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) et, enfin, le cheminement de la Communauté vers *l'union politique. Cette liste* est purement indicative et ne constitue pas, *à proprement parler, un ordre* du jour. Conformément aux règles du genre définies lors du « sommet » de Paris, en décembre 1974, les chefs de gouvernement conservent une *totale liberté* pour organiser leurs débats comme bon leur semble.

Le fait, que deux des thèmes sélectionnés — l'énergie et les matières premières — concernent les relations entre les pays industrialisés et le tiers-monde, révèle où se situent actuellement les centres d'intérêt prioritaires de la Communauté.

Le conseil a donné mandat au comité des représentants permanents d'élaborer une position commune sur la manière d'aborder le dossier des matières premières, avant la session ministérielle de l'O.C.D.E., prévue le 28 mai à Paris. Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. examineront les résultats des réflexions *de leurs représentants permanents le* 26 mai à Dublin.

Les ministres ont longuement parlé en séance restreinte des relations entre la C.E.E. et le Portugal. Le communiqué, publié à l'issue de la réunion, illustre, par sa brièveté, sa *sécheresse, son caractère très peu* engageant, sinon les divergences, du moins les nuances qui existent entre les Etats membres sur la voie à suivre. Certains d'entre eux, en particulier le Danemark, auraient souhaité que la Communauté marque de la façon la plus nette sa volonté d'apporter son concours au nouveau régime de Lisbonne. D'autres, qui s'interrogent sur le caractère « démocratique » du régime, ont préféré que la Communauté ne manifeste pas un *zèle hâtif.*

M. Destremeau, bien qu'en termes *imprécis, nous a assurés* que la France ne s'était pas rangée parmi *les méfiants.* Le communiqué explique que la Commission soumettra bientôt un rapport au conseil sur les *différents aspects que soulèvent les* relations économiques entre la C.E.E. et le Portugal, et des aides que la première pourrait accorder au second.

Le débat sur la politique méditerranéenne de la Communauté a été d'une qualité médiocre. Deux problèmes, liés entre eux, se posaient.

● *ISRAEL.* — La C.E.E. a conclu voici quelques mois un accord préférentiel *avec Israël. Il fallait décider* quand il serait signé et quand il entrerait en application. Il a été prévu, sans *davantage préciser*, que la signature interviendrait avant le 15 mai et que l'entrée en vigueur aurait lieu le 1[er] juillet. Mais la *Communauté* indiquera qu'elle se réserve le droit de retarder l'application des *concessions commerciales prévues* en faveur des jus et concentrés d'agrumes, ainsi que des conserves de tomates. L'Italie entend, en effet, que le conseil adopte un régime commun des échanges de fruits et légumes transformés avec les *pays tiers avant d'accepter d'ouvrir* davantage les frontières du Marché commun aux exportations des partenaires méditerranéens.

● *LE MAGHREB.* — *Les* négociations d'accords préférentiels avec *l'Algérie, le Maroc et la Tunisie* marquent le pas, car ces trois pays trouvent insuffisante l'offre de la C.E.E. dans le secteur agricole. L'Italie, qui bénéficie du soutien discret de la France, s'oppose là encore à tout assouplissement tant que des garanties ne seront pas données par les Neuf aux produc*teurs de la Communauté.*

Le conseil s'en est sorti par un *faux-semblant.* Il a *proposé que* les pourparlers avec les trois pays du Maghreb reprennent en laissant provisoirement de côté les questions agricoles ! Il a, par ailleurs, suggéré que les ministres de l'agriculture tiennent dans les meilleurs délais une session spéciale consacrée au dossier méditerranéen, afin d'essayer cette fois de sortir de l'impasse.

PHILIPPE LEMAITRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE VICTOIRE

ASSURANCES ABEILLE ET PAIX

FILIALES FRANÇAISES

Les conseils d'administration des quatre principales filiales françaises de la société Assurances [...] et paix (groupe Victoire) se sont réunis le 18 avril pour arrêter les comptes de l'exercice 1974.

Les chiffres d'affaires et les résultats comparés à ceux de l'exercice 1973 s'établissent ainsi (en [...] de francs) :

	CHIFFRES D'AFFAIRES		*BENEFICES NETS*			
			1973		1974	
	1973	1974		dont solde net des plus et moins-values à long terme (cession et estimation)		dont solde [...] plus et [...] values à [...] terme (ces[...] estimati[...]
Abeille IGARD	843 572	955 707	18 419	5 301	22 844	— 3 2
Paix AIRD	661 080	716 574	11 440	5 597	10 823	— 1 7
Abeille Vie	93 255	108 993	9 563	3 825	22 081	17 4
Paix Vie	86 492	106 380	1 543	533	1 598	— 2

Les conseils d'administration ont décidé de proposer aux assemblées générales qui se réuniront le [...] les principales affectations suivantes, étant précisé que la réserve de garantie a souvent été dotée à pa[...] plus-values à long terme (en milliers de francs) :

	Réserves de garantie et des plus-values à long terme		Autres réserves		Distribution	
	1973	1974	1973	1974	1973	19[...]
Abeille IGARD	10 262	4 500	»	8 600	8 464	9 [...]
Paix AIRD	5 597	»	2 179	6 629	3 542	4 [...]
Abeille Vie	3 825	17 442	3 000	2 000	2 331	2 [...]
Paix Vie	533	»	»	350	946	1 [...]

En conséquence, les dividendes qui seront mis en paiement le 30 juin 1975 se compareront ainsi [...] distribués le 1[er] juillet 1974 :

	Exercice 1973				Exercice 1974			
	Dividende net	Impôt déjà payé au Trésor	Dividende global	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net	Impôt déjà payé au Trésor	Dividende global	N[...] d'a[...] ré[...]
Abeille IGARD	16,80	8,40	25,20	503 800	18	9	27	5
Paix AIRD	25,72	12,86	38,58	137 718	26,90	13,45	40,35	1
Abeille Vie	8,30	4,15	12,45	250 000	9	4,50	13,50	2
Paix Vie	8,60	4,30	12,90	110 000	10	5	15	1

Il est rappelé qu'en *1974* le nombre des actions composant le capital des quatre sociétés a été au[...] de deux manières :

— Rémunération de l'apport d'un immeuble fait à l'Abeille Vie et à la Paix Vie par Assurances [...] et Paix ;

— Incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites chez l'Abeille IGARD, la Paix A[...] l'Abeille Vie.

GROUPE

Les résultats consolidés du groupe, en cours d'établissement, seront publiés ultérieurement. Il est [...] à ce sujet que le chiffre d'affaires global, comprenant filiales et participations étrangères, a atteint 2 693 millions de francs contre 2 369 millions de francs en 1973, le chiffre d'affaires consolidé 2 377 mil[...] francs en 1974 contre 2 108 millions de francs en 1973.

Le conseil d'administration de la société Assurances Abeille et Paix, société holding du groupe, [...] 23 avril sous la présidence de M. Robert Gachet, a par ailleurs approuvé une modification de l'orga[...] générale du groupe, qui prendra effet le 1[er] juillet prochain. La nouvelle organisation vise à assurer un [...] partage des responsabilités entre les dirigeants du groupe en même temps qu'elle marque une nou[...] importante étape vers l'unité de l'ensemble constitué en septembre 1972.

Elle comporte trois secteurs :

— 1[er] secteur comprenant l'ensemble des activités à l'étranger et des *relations avec les* sociétés étrangères, les acceptations en réassurance, les investissements et les services généraux (juridiques, fiscaux, financiers, relations extérieures).
La responsabilité de ce secteur sera confiée à M. Michel Marchal, directeur général, qui assurera de ce fait l'essentiel des représentations du groupe dans les organismes professionnels nationaux et internationaux.

— 2[e] secteur comprenant les activités d'assurances directes en France dans le domaine des branches élémentaires (*autres que* l'assurance vie).
La responsabilité de ce secteur sera confiée à M. Georges Giorgetti, directeur général.

— 3[e] *secteur comprenant les activités* d'assurances sur la vie. Ce secteur sera dirigé par M. Philippe de Monplanet, directeur général adjoint, assisté de M. Yves *Lessard, directeur* central.

Deux comités exécutifs définiront la [...] générale du groupe et contrôleront son e[...] dans les deux derniers secteurs (assurances d[...] ches élémentaires et assurances vie). Prési[...] M. Robert Gachet, ils comprendront chacun, [...] ou les responsables du secteur concerné, M. J[...] joulet, président d'honneur du groupe, et M[...] Marchal, directeur général.

Les présidences et directions générales de[...] françaises et étrangères demeurent assurées [...] titulaires actuels, à savoir pour la France :

- Abeille IGARD : président-directeur [...] M. Michel Marchal.
- Paix AIRD : président-directeur général, M[...] ges Giorgetti.
- *Abeille Vie : président-directeur général,* [...] lippe de Monplanet.
- Paix Vie : président, M. Max Sage ; [...] général, M. Yves Lessard.

ROTHSCHILD - EXPANSION

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Jean-Claude de la Tribouille, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le bénéfice net distribuable s'élève à 21 152 348,50 F et permet la distribution d'un dividende net de 9,50 F assorti d'un avoir fiscal de 1,15 F, soit un revenu global de 10,65 F.

Ce *dividende* a été mis en paiement le 25 avril 1975 et il est rappelé que les actionnaires ont la possibilité de réinvestir gratuitement jusqu'au 31 juillet 1975.

LAFFITTE - TOKYO

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Louis Devaux, a entendu le rapport du conseil sur l'exercice 1974 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Le revenu net distribuable de l'exercice s'élève à 973 279,23 F, ce *qui permet la distribution d'un dividende de 3,79 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 0,17 F, soit un revenu global de 3,96 F. Ce dividende a été mis en paiement le 25 avril 1975* et il est rappelé que les actionnaires *ont la possibilité de réinvestir gratuitement* jusqu'au 31 juillet 1975.

FRANCE BAIL

L'assemblée générale de cet établissement financier de crédit-bail mobilier du groupe SOVAC s'est tenue le 24 avril 1975.

L'activité de France-Bail, pendant l'exercice 1974, s'est développée de façon satisfaisante. Le chiffre d'affaires (loyers hors taxes) a atteint 237 millions de francs contre 212 millions de francs en 1973 et l'encours brut hors taxes des immobilisations passe de 729 millions de francs au 31 décembre 1973 à 828 millions de francs au 31 décembre 1974.

Après amortissements et provisions largement calculés, le bénéfice net s'établit à un chiffre très voisin de celui de 1973, soit 4 798 718,56 F au lieu de 4 865 350 F.

Pour l'exercice 1973, le *revenu global* unitaire de chacune des 280 000 actions composant le capital avait *été de 18,90 F comprenant* un dividende volontairement limité à 12,60 F, afin de respecter le taux de progression de 5 % souhaité par les instances gouvernementales.

Pour l'exercice 1974, l'assemblée générale a décidé de fixer le revenu global unitaire de chaque action à 20,25 F comprenant un dividende de 13,50 F auquel s'ajoutent les impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal) de 6,75 F.

LAFFITTE - RENDEMENT

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Jean-Michel Boreux, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1974 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Le revenu net distribuable s'élève à 4 123 437,98 F, ce qui permet la répartition d'un *dividende* de 6,90 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 1,32 F portant le revenu unitaire à 8,22 F.

Ce dividende a *été* mis en paiement le 25 avril 1975 *et il est* rappelé que les actionnaires ont la possibilité de réinvestir gratuitement *jusqu'au 31 juillet 1975.*

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

La situation provisoire au 31 décembre 1974 fait apparaître un résultat net de 3 441 640,99 F après 12 322 068,51 F d'amortissements et provisions, 5 956 702,50 F d'impôt sur *les* sociétés et 1 200 360 F de majoration exceptionnelle d'impôt sur les sociétés, contre 6 018 556 F dont une plus-value à long terme de 191 984 F après 13 364 601 F d'amortissements et provisions et 6 668 121 F d'impôt sur les sociétés pour l'exercice 1973.

Il sera proposé à la prochaine *assemblée générale* de voter la distribution d'un dividende de 7,50 F et 3,75 F d'avoir fiscal (total : *11,25 F*).

CRÉDIT FONCIER DE MONACO

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du Crédit *foncier de* Monaco s'est réunie à Monte-Carlo le lundi 28 avril 1975 et a approuvé les comptes *et* les *résultats* de l'exercice 1974.

Le total du bilan s'élève à la somme de 401 021 571,55 F, en augmentation de 50,6 % par rapport à celui de l'exercice *précédent*. La progression de l'ensemble des ressources atteint 51,9 %.

Le montant du dividende de 11,50 F par action est payable contre remise du coupon n° 57, à partir du vendredi 2 mai 1975 aux caisses du Crédit foncier de Monaco et à celles de la Banque de l'Indochine.

ROUSSELOT

Siège social :
8, rue Christophe-Colomb,
Tél. 527-01-58

Au cours de sa séance du [...] 1975, le conseil d'administr[...] arrêté les comptes de l'[...] 1974, qui seront soumis à [...] blée générale ordinaire co[...] pour le 27 juin.

Le bénéfice de Rousselo[...] s'est élevé à 34 319 308,54 F [...] 19 908 087,54 F l'an passé.

Le bénéfice est acquis [...] 36 994 354,17 F d'amortiss[...] 11 389 128,49 F de provision[...] hausse des prix, 55 182 410 [...] pôt sur les sociétés et une p[...] de 17 100 000 F pour partic[...] des salariés aux fruits de [...] sion sur les résultats de 19[...]

A l'échelon de la consol[...] les résultats en faveur de R[...] S.A. se situent à 30 992 0[...] *contre 25 552 442,02 F en 19*[...] action, le bénéfice consolidé [...] 84,02 F pour les actionna[...] *Rousselot* S.A. contre *42,10* [...] passé. La marge d'autofinan[...] du groupe s'élève à 131 971 08[...]

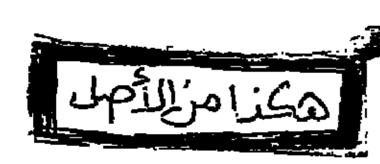
Dans ces conditions, et [...] tenu du coupon n° 27 mis e[...] ment le 6 janvier 1975 [...] d'acompte sur le dividende p[...] montant de 14 F assorti de [...] fiscal, le conseil proposera [...] semblée la mise en paiem[...] 1[er] septembre prochain, à t[...] solde du dividende, du coupo[...] d'un montant de 16 F, assor[...] avoir fiscal de 8 F.

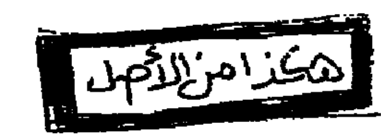
Ainsi, au titre de l'exercic[...] les actions numérotées 1 à [...] percevront un dividende glo[...] *30 F*, qui, augmenté de l'avoi[...] correspondrait à un revenu [...] de 45 F.

Il faut souligner que cette [...] bution beaucoup plus subst[...] que les précédentes n'abso[...] en fait que 53 % du béné[...] Rousselot S.A. et 36 % des [...] tats consolidés lui revenant.

Le conseil d'administration [...] connaissance du chiffre d'[...] du premier trimestre 1975, qu[...] élevé à 184 808 355 F [...] 197 103 812 F l'an dernier. [...] légère diminution de 6,34 % [...] principalement à la baisse du [...] certains produits (suifs et pr[...] notamment). La société l'a [...] lement compensée par le dév[...] ment du chiffre d'affaires à l[...] tation, qui atteint 97 466 383 [...] 1975 contre 88 229 176 F en 19[...] une progression de 10,47 %.

MARC





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 MAI

Effritement

Le marché s'est montré hésitant et même maussade en ce début de semaine. La vive reprise du vendredi précédent n'a pas eu de suite, les opérateurs se montrant de plus en plus prudents. Quelques rares valeurs ont progressé, la plupart des autres cédant plus ou moins de terrain, notamment les vedettes de la séance précédente : Chimique et Routière, Maisons Phénix, Moulinex, Printemps.

Le vif recul du marché de Londres (voir d'autre part), où les Britanniques semblent brutalement prendre conscience de la gravité de leurs maux, a jeté un froid.

A Paris même, la menace d'une grève des cotations mercredi prochain a manifestement pesé sur la tendance.

La vive hausse de Wall Street a eu peu d'écho sous les colonnes du palais Brongniart, sauf dans le compartiment des valeurs américaines, bien disposé en dépit d'un dollar revenu à 4,13 F.

Avance de Générale d'Entreprises, T.R.T., Auxiliaire de Navigation, L'Oréal.

Tassement de Chargeurs, Prisel, Viniprix, Presses de la Cité, L.H.V., Prénatal, SAT, Primagaz, Institut Mérieux, Lab. Bellon, etc.

Au valeurs étrangères, outre la bonne tenue des valeurs américaines, on a relevé la faiblesse des allemandes.

Les pétroles internationaux ont été diversement traités : avance de Petrofina, nouveau recul de Norsk Hydro sur son augmentation de capital.

Repli général des mines d'or sur les avis de Londres.

Sur le marché du métal, nouveau glissement du lingot et du kilo en barre à 22 255 F et 22 200 F contre 22 500 F et 22 400 F. Le lingot a perdu 2,90 F à 234,39 F, entraînant avec lui la rente 4 1/2 % 1973.

LONDRES

Stabilisation

Après sa forte baisse de la veille, le marché se stabilise dans l'ensemble, tandis que les mines d'or amorcent un modeste redressement, en liaison avec celui du métal.

OR (ouverture) dollars : 164 50 contre 163 50

VALEURS	CLOTURE 5/5	COURS 6/5
War Loan 3 ½ %	22 3/4	22 3/4
Beechams	253 1/2	252 1/2
British Petroleum	408 ...	407 1/2
Shell	281 ..	282 ...
Vickers	137 ..	134 ...
Imperial Chemical	253	233 ..
Courtaulds	104 ...	104 ...
De Beers	228 ...	290 1/2
* Western Holdings	35 7/8	35 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	183 ...	181 ...
* West Driefontein	47 ...	47 5/8

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	7 7/8 %
Moyen terme	....	7 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROUSSELOT S.A. — Bénéfice net pour 1974 : 34,3 millions de francs contre 19,9 millions de francs, après 35 millions de francs d'impôts. Résultats consolidés : 50,99 millions de francs contre 25,55 millions de francs, soit 84,02 F par action contre 42,10 F. Dividende global porté de 14,25 F à 45 F, un versement de 24 F devant être fait en septembre après celui de 21 F effectué en janvier.

PRECISION MECANIQUE LABINAL. — Bénéfice net de 3,44 millions de francs contre 6 millions de francs. Dividende global : 11,25 F (inchangé).

NEUVES MAISONS - CHATILLON. — Bénéfice net : 20,5 millions de francs contre 23,7 millions de francs. Dividende global : 9 F contre 7 F.

HOECHST A. G. — Dividende pour 1974 : 9 deutschemarks contre 8,50 deutschemarks. Augmentation de capital par émission d'une action nouvelle pour douze anciennes à 90 deutschemarks.

NEW YORK

Nouvelle avance

Les cours ont enregistré une nouvelle avance à Wall Street en début de semaine. Après avoir perdu 4 points à l'ouverture sous la pression des ventes bénéficiaires, l'indice Dow Jones en gagnait plus de 7 en clôture à 859,67, au plus haut depuis le 10 juin 1974.

Les opérateurs ont été favorablement impressionnés par les déclarations de M. Greenspan, conseiller économique de la Maison Blanche, faisant état d'une prochaine reprise des affaires, et celles de M. Simon, affirmant que le chômage avait atteint son point culminant. En outre, l'annonce d'une réduction des emprunts du Trésor, effectuée vendredi, a continué à exercer un effet stimulant sur le marché. Enfin, une bonne part des chefs de service d'achats des entreprises pensent que la récession a touché le fond et entrevoient une amélioration progressive.

Les progrès les plus importants ont été enregistrés aux ordinateurs (I.B.M.), aux pétroles (Exxon) et aux électroniques (I.T.T.).

Le volume des échanges est resté important avec 22 millions de titres échangés contre 25,2 millions.

VALEURS	COURS 2/5	COURS 5/5
Alcoa	47 3/4	49 ...
A.T.T.	58 1/8	50 5/8
Boeing	28 1/8	27 ...
Chase Manhattan Bank	33 1/8	34 1/8
Du Pont de Nemours	133 ..	132 3/4
Eastman Kodak	108 1/8	109 1/4
Exxon	84 3/4	86 1/4
Ford	36 1/4	36 3/4
General Electric	48 1/4	47 7/8
General Foods	23 1/2	23 3/4
General Motors	44 7/8	44 7/8
Goodyear	18 3/4	18 3/4
I.B.M.	207 5/8	213 3/4
I.T.T.	20 3/4	21 7/8
Kennecott	38 1/8	38 ...
Mobil Oil	41 3/4	41 1/4
Pfizer	33 1/4	33 3/4
Schlumberger	87 1/2	87 3/4
Texaco	23 1/2	23 7/8
U.A.L. Inc.	20 3/4	21 1/4
Union Carbide	60 3/8	60 3/8
U.S. Steel	64 3/4	64 1/8
Westinghouse	15 1/2	15 5/8
Xerox	78 ...	82 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	2 mai	5 mai
Valeurs françaises	135,6	134,7
Valeurs étrangères	129	127,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78	77,7

BOURSE DE PARIS — 5 MAI — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
14	4,50 % 1973	521	515 80	516	518 90
180	C.N.E. 3 %	1213	1228 ..	1230	1225
690	Cie Gle Eaux	707 ..	715 ..	706	706
107	Electro-Méc.	117	115	114 80	112 80
295	Eng. Matra.	297 50	299	299	295
172	E. J. Lefebvre	186	196 50	198	193 ..
195	Olida-Caby.	185 50	189	187 50	185 40
81	Opfi-Paribas.	80	78 50	78 50	79 ..
184	Buffelsfont.	106	104	101 40	103
17	Charter	17 60	16 50	16 50	16 30
142	Chase Manh.	141 50	141 50	140	141
385	C.F. Fr.-Can.	375	393	393	396
15	De Beers (S).	C 14 80	15	15	14 90
196	Dome Mines.	199	195 20	196 ..	196
515	DuPont Nem.	536	550	550	539
515	East. Kodak.	438	449 90	448	449 90
59	East Rand	61 30	59 80	59 80	59 ..
220	Ericsson	226 50	235	233	230 30
325	Exxon Corp.	345	347	348	347
158	Ford Motor	155 ..	153 50	154 ..	155
160	Free State	168 50	153 90	153 90	154 20
176	St-Helena	187 ..	179 ..	180	*176 50
345	Schlumberger	384	365 ..	361 ..	360
28	Shell Tr (S.)	28 90	27 65	27 55	* 27 20
475	Siemens A.G.	475	472	472	476
42	Sony	C 44 25	44 25	44 20	43 90
14	Tanganyika	14 50	14 25	14 20	14 25
187	Unilever	183 40	184 ..	184	182
27	Union Corp.	27 85	26 75	27 85	26 75
168	U. Min. 1/10	159	167 60	167 80	167 60
260	West Drief.	258 30	254 50	252 90	251 80
107	West Deep.	106 ..	104	103 70	103 80
210	West Hold.	210 ..	207	206 30	208
3 50	Zambia Cop.	3 80	3 80	3 60	3 55

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 144	4 131	4 13
Canada ($ can. 1)	4 060	4 034	4 03
Allemagne (100 DM)	173 800	174 025	173 25
Belgique (100 fr.)	11 770	11 792	11 30
Danemark (100 krd.)	75 120	74 770	75 25
Espagne (100 pes.)	7 377	7 357	7 30
Grande-Bretagne (£ 1)	9 686	9 670	9 70
Italie (100 lires)	0 658	0 656	0 66
Norvège (100 krn.)	82 350	82 720	82 75
Pays-Bas (100 fl.)	170 900	170 575	171 25
Portugal (100 esc.)	16 910	16 878	16 20
Suède (100 krs.)	104 250	104 370	103 50
Suisse (100 fr.)	161 925	161 980	161 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/5
Or fin (kilo en barre)	22400	22200
Or fin (kilo en lingot)	22500	22255
Pièce française (20 fr.)	237 20	234 90
Pièce française (10 fr.)	168 50	165 10
Pièce suisse (20 fr.)	226 20	221 20
Union latine (20 fr.)	209 80	208 50
Souverain	212 50	210 30
Pièce de 20 dollars	988	983 20
Pièce de 10 dollars	514 80	510
Pièce de 5 dollars	355	350
Pièce de 50 pesos	910	896
Pièce de 10 florins	197 90	194 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. MARCEL BOUSSAC CONFIRME LA NOMINATION DE SON NEVEU A LA TÊTE DE SON GROUPE

M. Marcel Boussac a annoncé, mardi 6 avril, dans une déclaration remise à ses collaborateurs, que M. Jean-Claude Boussac, son neveu, assurerait désormais la direction de son groupe et serait nommé, au cours de l'assemblée générale du 9 mai, président du directoire du C.I.T.F. (Comptoir de l'industrie textile de France).

Le poste restait vacant depuis la démission au mois d'avril de M. Claude Alain Sarre, dont M. Marcel Boussac a refusé le plan de redressement. M. Marcel Boussac précise, dans sa déclaration, que « *Jean-Claude Boussac a élaboré un plan d'action dominé par le problème de l'emploi. Il est prêt à l'appliquer, entouré d'une équipe compétente et résolue* ».

M. Marcel Boussac souligne qu'il n'était hostile à aucune solution permettant de régler le problème de sa succession « *à condition que l'homme présente les grandes qualités techniques et morales indispensables à l'accomplissement d'une mission difficile, mais exaltante. Il s'avère que cet homme se trouve chez nous*, poursuit-il. *Je l'ai formé et testé à la création, au commerce, au secteur industriel, puis à l'administration et aux finances.*

» *Ainsi, depuis 1947, il a gravi tous les échelons, et aujourd'hui, alors que certains présidaient ou organisaient la catastrophe, il gère avec fermeté, ayant acquis la dimension d'un véritable chef d'entreprise. Portant le nom de notre maison*, conclut M. Boussac, *c'est la garantie qu'il œuvrera dans le seul intérêt de celle-ci.* »

M. Jean-Claude Boussac a lu cette déclaration le 6 mai, à Dinoze, près d'Epinal, devant le comité central exceptionnel des entreprises du C.I.T.F. Il devait révéler au cours de la journée les grandes lignes de son plan de redressement.

Polémique autour de la sidérurgie britannique

Le président de la British Steel Corporation voudrait licencier vingt mille personnes

De notre correspondant

Londres. — Le conflit qui couvait depuis longtemps dans l'industrie sidérurgique britannique vient d'éclater au grand jour. Sir Monty Finniston, président de la société nationalisée British Steel Corporation (B.S.C.), a proposé de licencier quelque vingt mille travailleurs au cours des dix mois à venir. Ce projet est catégoriquement repoussé par les syndicats qui se tournent vers le gouvernement pour soutenir leur cause.

Le plan de rationalisation de la B.S.C. ne répond pas seulement à la crise de la sidérurgie européenne. Pour Sir Monty Finniston, il s'agit de moderniser une industrie trop souvent inefficace, et il envisage la fermeture d'un certain nombre d'usines d'Ecosse, du Pays de Galles et des Midlands. L'opération pourrait être terminée avant le printemps prochain.

Les choses en sont au point où le ministre de l'industrie, M. Wedgwood Benn, et Sir Monty Finniston mènent leur controverse en public. Lundi 5 mai, c'était le tour du président de la B.S.C. de répondre à une lettre que son ministre de tutelle lui avait adressée la semaine dernière.

Sir Monty Finniston tient bon en répétant que la « *régénération de l'industrie britannique* », si souvent évoquée par M. Benn, exige une réduction substantielle du nombre des travailleurs de la sidérurgie et la concentration de la production dans les usines les plus modernes. A long terme, il envisage de ramener à cent quatre-vingt mille le nombre des salariés de la firme, qui s'élève aujourd'hui à deux cent vingt mille. Même ainsi, l'efficacité de *la sidérurgie britannique* resterait encore inférieure à celle de la plupart des pays concurrents, tels que le Japon.

Le débat pose une fois de plus, et d'une manière brutale, le problème des industries nationalisées et du rôle qu'elles doivent jouer dans l'économie de la Grande-Bretagne. Pour des raisons politiques aisément compréhensibles, le gouvernement du Labour souhaite éviter cette « *rationalisation* » qui, si elle paraît indispensable du point de vue technique, priverait de leur emploi plusieurs dizaines de milliers de travailleurs dans des régions *économiquement déprimées*. — J. W.

ÉLECTION DU PROFESSEUR DUBOST A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Lors de sa séance du 5 mai, l'Académie des sciences a élu membre de la section de médecine et chirurgie le professeur Charles Dubost, en remplacement de F. de Gaudart d'Allaines, décédé

[Né le 1er octobre 1914 à Saint-Gaultier (Indre), le professeur Dubost a fait ses études aux lycées Montaigne et Henri-IV, à Paris. Après avoir gravi tous les échelons de la carrière médicale — il fut l'élève de F. de Gaullart d'Allaines, — il est actuellement *chef du service* de chirurgie cardiaque à l'hôpital Broussais et professeur titulaire de la chaire de chirurgie cardio-vasculaire à l'université Paris-VI.

Charles Dubost a été le premier en France à réaliser la correction de la « maladie bleue » (1951), le premier également à introduire en France la chirurgie à cœur ouvert sur cœur-poumon artificiel (1955). Il a pratiqué, avec le professeur Cachera, la troisième transplantation cardiaque en France, en 1968, sur le R.P. Boulogne et a motivé depuis son refus de poursuivre de telles interventions.

Il est l'auteur de nombreux livres et publications techniques.

Le professeur Dubost est membre de l'académie de chirurgie et de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères.]

Selon « O Seculo »

UNE ORGANISATION TERRORISTE DE DROITE AURAIT ÉTÉ DÉCOUVERTE DANS LE NORD DU PORTUGAL.

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le quotidien *O Seculo* écrit le lundi 5 mai qu'une organisation terroriste de droite, à laquelle seraient mêlés des éléments de la jeunesse du parti du centre démocratique et social (C.D.S.), a été découverte dans le nord du pays et serait en voie de démantèlement.

Selon le journal, cette organisation se proposait l'assassinat d'officiers du Mouvement des forces armées, de dirigeants du parti communiste, de la Ligue d'union et d'action révolutionnaire (LUAR), du Front électoral *communiste marxiste-léniniste* (FEC-M.L.) et de journalistes progressistes.

Selon *O Seculo*, l'organisation aurait été découverte par le commandement de la région militaire de Porto. Des éléments dépendant du Parti du centre démocratique et social (C.D.S.), ajoute le journal, ont été arrêtés.

LA SITUATION DANS LA PÉNINSULE INDOCHINC

M. Sainteny : nous assistons à la naissan d'une puissance en Asie du Sud-Est

« *Nous assistons à la naissance d'une puissance, dotée d'armes redoutables, de la meilleure infanterie du monde, de matériel lourd d'origine soviétique et du matériel américain qui a été capturé. Il y aura une puissance très exceptionnelle en Asie du Sud-Est* », a déclaré M. Jean Sainteny, ancien ministre, interrogé lundi 5 mai par Europe 1 sur la portée des événements qui viennent de se produire au Vietnam. M. Sainteny avait conclu les accords de 1946 avec le président Ho Chi Minh, en qualité de commissaire de la République, puis fut le premier délégué général de France en R.D.V après les accords de Genève de 1954.

Pour lui, les événements sont « *l'aboutissement de l'idée-force qui fut la ligne de conduite de toute la politique vietnamienne depuis trente ans : d'abord l'indépendance, qui est acquise aujourd'hui, puis la réunification* ». « *C'est cette idée*, a-t-il précisé, *qui conduisit toute la politique d'Ho Chi Minh qui, on peut le rappeler, avait commencé la lutte dès 1911.* »

M. Sainteny a évoqué alors l'échec de la conférence de Fontainebleau en juillet 1946 à la suite de la décision unilatérale de la France de fixer le sort de la Cochinchine, alors que les accords conclus avec Ho Chi Minh avaient prévu que la population du Vietnam serait consultée sur l' cation par un référendum. ajouté que les « *nouveaux tres* » du Sud devront sans tenir compte de la spécificit Cochinchinois.

« *La guerre aurait pu êtr tée au prix de concessions, dérables pour l'époque mai nimes dans le contexte d'au d'hui*, a-t-il souligné *revanche nous aurions l'économie considérabl cette geurre et de qui a suivi. Il est probable, certain, que nous en serio même point aujourd'hui, nous aurions eu des ami sûrs en Asie du Sud-Est.* »

M. Sainteny a, d'autre rendu hommage à l'esprit du président Ho Chi Min était, a-t-il dit, « *surtout u tionaliste pour qui le commu était un moyen d'aboutir dépendance, plutôt qu'un l soi* ».

Enfin, parlant du Carr l'ancien haut commissaire claré que ce qui s'est pa l'avait pas étonné, car il prévu depuis le *coup d'E* 1970, mais il a été surpr la dureté des Khmers

Intervenant, d'autre part soir, à l'émission télévisée Point sur la 2 », M. Sain déclaré :

« *Je suis persuadé qu'il très rapidement* [au Vietn Sud] *d'abord l'intervention troisième composante, q considérable, quoi qu'on e et qui comporte des hom qualité et d'expérience.* ces *hommes pourront ce ment aider le G.R.P. à re les choses en main sans e de sang (...). Je pense*, a-t core indiqué, *que l'unificat pratiquement faite. Il certainement des opposit la part de quelques irréd de sectes, mais peut-êt cette fusion avec le G.R. nera un pouvoir acceptab*

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Gustav Husak assumerait la présidence de la République* en remplacement du général Ludvik Svoboda, gravement malade, tout en demeurant secrétaire général du P.C. tchécoslovaque, affirme le journal yougoslave *Politika*, citant « des milieux informés» L'élection de M. Husak à la présidence interviendrait peu après les *cérémonies marquant* le trentième anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie. — (*A.P.*)

● *L'un des terroristes* qui avaient tenté une prise d'otages à l'ambassade de la R.F.A. à Stockholm, Siegfried Hausner, est décédé à l'hôpital pénitentiaire de Stuttgart-Stammheim des suites de ses blessures. — (*A.F.P.*)

● *Championne du monde des échecs* (dames) depuis 1962, la Soviétique Nona Gaprindashvili défendra son titre contre sa compatriote Nana Alexandria, en octobre, prochain, annonce l'agence Tass. L'arbitre principal sera le grand maître tchécoslovaque Miroslav Filip.

● *Le meurtre d'un médecin à Montpellier*. — Un jeune militaire, âgé de vingt ans, est interrogé depuis le lundi 5 mai dans les locaux de la police judiciaire de Montpellier pour sa participation, le 1er mai, à une bagarre au cours de laquelle un jeune médecin, M. Jean-René Sube, a été mortellement poignardé (*le Monde* du 6 mai). Le suspect aurait *reconnu avoir porté un coup de* couteau à la victime, mais l'arme dont il s'est servi n'aurait pu provoquer la plaie au cœur de 10 cm dont est mort le médecin.

● *Les journalistes fra Phnom-Penh.* — Précisons tre notre envoyé spécial de Beer, deux journali l'Agence France-Presse, Juvénal et J.-J. Cazaux, vaient dans le premier gr Français évacués du Camb

● *Le prix Politzer 1975 nalisme* a été décerné lun à New-York à deux collab du *Chicago Tribune*, Mullent, trente ans, repo *Ovie Tarter*, photograph leurs reportages sur la fa Afrique et en Asie.

Rappelons que Michel l photographe de l'agence tué en reportage au Sud- le 27 avril, avait été lau prix Pulitzer 1972.

Le numéro du « Monde » daté 6 mai 1975 a été tiré à 582 887 exemplaires.

